JUN 16 1921

28e Année. N° 10. 15 Mai 1921.

GENERAL LIBRARY
JUN 16 1921
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

DIRECTEURS :

ERNEST LAVISSE
de l'Académie française.

ANDRÉ CHAUMEIX

SOMMAIRE

		Pages.
Comtesse de Noailles. .	*La Peur d'être inutile*.	225
G. Pariset.	*Le Système napoléonien de Gouvernement*. . .	242
Louis Chadourne.	*Terre de Chanaan*. — I.	263
Jacques Lambry.	*Les Souvenirs d'un Garde d'honneur de 1813*.	300
Louis Bertrand.	*Une Évolution nouvelle du Roman historique*.	326
* * *.	*Au 3e Bureau du 3e G. Q. G. (1917-1918)*.— II.	343
Henry Bidou.	*Parmi les Livres*.	368
Jean Poirier.	*Lycéens impériaux (1814-1815)*.	380
Julien Ochsé.	*Poésies*.	402
Marcel Labordère. . . .	*Monnaie de papier coloniale* (fin).	408
Louis Laloy.	*Tristan et Yseult*.	430

Copyright 1921 *Revue de Paris*.

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS ET VENTE : 3, RUE AUBER

1921

LIVRES NOUVEAUX

HISTOIRE POLITIQUE

par **Raymond Poincaré**.

Le collaborateur de la *Revue des Deux Mondes* vient de réunir en volume les chroniques de quinzaine parues du 15 mars au 1er septembre 1920. L'intérêt de ces pages d'histoire contemporaine résulte et de la haute personnalité de l'auteur, et de l'importance d'événements qui, comme les intrigues de Bruxelles et de Spa ou la guerre polonaise, ont un effet immédiat sur la si laborieuse reconstitution de l'Europe. M. Poincaré sait discerner, parmi les contestations éphémères, les règles permanentes de la vie publique. La fermeté du style, l'âpreté de certains jugements, rappellent les pathétiques *considérations* de Joseph de Maistre.

LES FRÈRES DOUMER

On a pieusement recueilli les trois notices nécrologiques sur André, René et Marcel Doumer respectivement tués à l'ennemi en 1914, 1917, 1918. La noblesse tragique de ces destinées ressort mieux encore de leur rapprochement. Chez tous les trois même foi, même flamme, même fortune. Aucun d'eux n'a vu la victoire, que tous ont préparée. On évoque, en feuilletant ces pages, les exemples d'antiques héroïsmes : ni l'abnégation des fils, ni la résignation des parents ne furent ici moindres.

PROBLÈMES SOCIAUX DU TRAVAIL INDUSTRIEL

par **Max Turmann**.

La manière aiguë et parfois tumultueuse dont se posent depuis la guerre les problèmes du Travail industriel préoccupe à bon droit tous les esprits. M. M. Turmann a appliqué à leur examen sa sagacité de juriste et d'économiste, mise au service d'une philanthropie très sincère, mais prémunie contre les illusions. La durée de la journée de travail, le sursalaire familial, l'actionnariat ouvrier, la législation internationale du travail, ont surtout retenu son attention. Son enquête n'est pas limitée à un pays : de la comparaison des solutions adoptées ici et là, ressortent des conclusions dont plusieurs pourraient servir à l'élaboration d'un contrat juste entre employeurs et salariés.

ESSAI PSYCHOLOGIQUE SUR JÉSUS

par **Ernest Renan**.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont point oublié l'opuscule de Renan publié l'an dernier partiellement ici même.

Pour l'édition qui vient de paraître, on a rétabli les passages, les références et les divisions que le souci d'alléger la présentation avait amené à supprimer. Ainsi cette œuvre pathétique reprend son caractère véritable d'effusion dialectique. Un portrait de Renan jeune, et un fac-similé d'une page de manuscrit, ajoutent à l'intérêt de cette publication.

LES VILLES ÉDUCATRICES

par le Dr **Ch. Fiessinger**.

Comme les ouvriers d'autrefois qui faisaient le tour de France. M. Ch. Fiessinger a parcouru notre pays : mais ce qu'il a cherché dans ce pèlerinage circulaire, c'est l'âme de chaque ville. Il y a dans A. France des phrases exquises sur la physionomie de la ville de province, et dans Barrès le précepte et la pratique de l'interrogation du sol et des maisons par une sympathie impérieuse. L'auteur des *Villes éducatrices* a su profiter de ces grands exemples : le caractère de chacune de nos grandes villes est saisi et rendu en traits sobres et sûrs.

LA SERBIE A TRAVERS LA GUERRE

par **Milenko R. Vesnitch**.

Il appartenait à l'homme d'Etat qui a rendu, dans tous les postes que lui a confiés l'admiration de ses nationaux, de si grands services à la Serbie, et, plus récemment, à la Yougo-Slavie, de nous donner les pages les plus profondes et les plus vraies sur le rôle de la Serbie pendant la Grande guerre. Ses articles et ses conférences, recueillis par ses soins dans ce volume, et précédés d'une préface de M. A. Gauvain, éclairent les replis de l'âme serbe, dont la constance a vaincu l'adversité. On y trouve aussi l'expression la plus noble des sentiments de confiance et de reconnaissance qu'a toujours nourri ce pays héroïque pour sa grande alliée de l'Occident, la France.

LA PEUR D'ÊTRE INUTILE

(SONGE D'UNE NUIT DE MAI)

Sylvie se défendait d'aimer, craignant de perdre, dans ce vertige, ce que l'on appelle la liberté, qui consiste à éprouver que l'on dépend de toute chose, mais non que toute chose dépend d'un seul visage, d'un seul être, lequel peut soudain nous annoncer qu'il part en voyage, qu'il se marie, qu'il a cessé de nous aimer, qu'il se fait prêtre, qu'il s'est résolu à ne plus dissimuler parmi ses proches, ou à vieillir, — emportant ainsi sur lui notre pensée entière, notre maison avec ses fenêtres et son horizon, notre lit et notre déjeuner. Car c'est un total malheur, et qui dépossède pleinement, que de sentir brusquement aliénées et hors d'atteinte toutes ces grandes nécessités, parce qu'un homme est sorti de la chambre où il nous parlait, avec une humeur changée, ou sans laisser d'adresse.

— Quoique Sylvie sentît obscurément que sa volonté n'avait aucune part dans les décrets du destin, lequel porte entre ses mains ailées l'amour et la mort, et les laisse choir le plus souvent maladroitement, de façon que, dans la foule humaine, chaque être soit blessé, elle gardait le sentiment que la lutte contre le désir était digne, et aussi qu'elle ne renoncerait jamais à être la factionnaire aux yeux dilatés du temps infini. Ces notions constituaient un état d'âme contradictoire, car il n'est de temps que le temps d'aimer.

Elle s'aperçut un jour combien elle s'ennuyait. La beauté du monde, qui par ses couleurs enivre comme un breuvage, et par son silence transporte autant qu'un concert ravissant, le lui avait longtemps caché. Toutefois aucun homme ne lui plaisait suffisamment depuis son mariage pour qu'elle consentît à quitter du regard ce vague espace, où les promesses prolongent la jeunesse et la toute-puissance. Le plaisir de n'avoir pas encore choisi, lorsqu'on est plein de force et d'imagination, est un moment d'immensité, auquel on renonce sitôt qu'on se décide à conférer les pouvoirs de l'univers à un favori du cœur, créant ainsi un couple de lutteurs, où chacun est, à tour de rôle, géant ou pygmée, et s'efforce, à travers le mutuel esclavage et le sournois combat, d'être, comme l'a dit un poète, « celui des deux qui ne va pas mourir... ».

Aussi la prudente Sylvie ne se hâtait-elle pas. De telles dispositions pacifiques ne peuvent être que transitoires. On n'est pas assis sur l'âne sellé du sort sans qu'il trotte, ou qu'il rue, ou qu'il vous renverse en avant sur son col, en allongeant le museau pour arracher dans la haie une blanche fleur d'aubépine, brillant comme une étoile vanillée, ou qu'il vous renverse en arrière cruellement, en se roulant sur le dos, par indicible fantaisie, dans la poussière de la route. Voilà le Sort ! Ce jeune âne impulsif ne saurait se tenir tranquille, les pattes bien assurées, le râble fier, sa lourde tête sympathique tournée de trois quarts, comme s'il posait, avec la charge humaine qui l'incommode, devant un peintre de paysages...

***

Si prudente qu'elle fût, Sylvie comprit, un beau soir d'été, que son existence immobile était à la fois inique et déraisonnable.

Mais comme la crainte de changer quelque chose à son enfantine royauté l'oppressait, elle fit avec confiance, avec abandon et gentillesse, un acte de foi. Étendue dans son lit, l'esprit baigné de douceur, elle joignit les mains, inclina sur l'oreiller son visage vers la fenêtre ouverte, où la nuit immense s'encadrait, petite et résumée, et prononça cette prière : « Afin que je me décide à vivre, ce qui coûte à mon cœur — ô soir d'été ! — afin que je guérisse aussi du trouble où me

jette la pensée de mourir, faites — ô vent paisible, horloge qui sonnez onze heures au fronton de la mairie, sifflotement insouciant d'un jeune homme qui rentre tard dans la rue, — faites, ô nuit d'été chargée de réflexion, marraine du lendemain, faites que quelque chose me soit révélé qui me semble plus cruel que l'amour et que l'anéantissement !... »

Et peu à peu, entraînée dans le sommeil par le poids de son front alourdi, comme si quelque naïade l'attirait sous l'onde en la saisissant mollement par les cheveux, elle s'endormit...

Le songe, — le Songe lui-même, — non pas ses naïfs messagers inexpérimentés, qui brouillent tous les dessins et toutes les couleurs, et installent des images vaines et angoissées sous les paupières fermées, mais le maître plein de sagesse, le Songe amical, vint alors auprès d'elle, touché par la prière qu'avait adressée à la nuit la jeune femme inquiète.

Et voici ce que rêva Sylvie, d'une manière aussi saisissante que peut l'être l'évidence, et dont l'auteur des *Pensées* nous donne la notion quand il dit : « Si nous rêvions toutes les nuits la même chose, elle nous affecterait autant que les objets que nous voyons tous les jours. Et si un artisan était sûr de rêver toutes les nuits, douze heures durant, qu'il est roi, je crois qu'il serait presque aussi heureux qu'un roi qui rêverait toutes les nuits, douze heures durant, qu'il serait artisan. »

Elle se trouva brusquement transportée dans une demeure sombre et magnifique, qu'un couple âgé déjà et sans enfants habitait. La couleur du jour ne s'épandait que dépolie par des vitraux laiteux sur cet étalage, qui tenait du temple et du musée. Il est à remarquer que le soleil est soigneusement éliminé des salons et galeries par les riches collectionneurs, qui repoussent sa splendeur naturelle, dispensée à tous, rivale et dévorante. Jaloux de ne mettre en valeur que leurs bibelots et le mérite qu'ils ont eu à les réunir, les porteurs d'or comptent se passer du pénétrant azur pour les beautés dispendieuses qu'ils exhibent, et qui, se trouvant ainsi privées de la joie, du mouvement, de la circulation que donne la clarté, ne ressemblent plus qu'à des rêveries en exil. L'homme et la femme, assis, moroses, dans un coin de la vaste pièce, surveillaient d'un œil habitué leurs trésors, maussades eux-mêmes, et avaient l'air d'être les gardiens rétribués de tant d'émaux et d'aiguières. Ils

semblaient plus disposés à les défendre contre cette agression mystérieuse, aériennement équitable, qui plane sur les richesses entassées, que capables de les aimer.

L'homme riche, court, épais, joufflu, ne semblait pas assis, mais déposé sur l'ample et délicate bergère soyeuse où il soufflait imperceptiblement, en guise de respirer. Un siège de cuir et d'ébène, un fauteuil en bois d'acajou nettement capitonné de vert velours lui eût offert un appui commode et convenable, mais l'évasement rose et doré du meuble royal où il abritait son embonpoint vulgaire et contrit lui donnait l'aspect d'être provisoirement abandonné dans des merveilles qu'il offensait. Sa femme, d'apparence modique et sèche, mais dont le visage arborait l'initiative et l'autorité dont l'époux inexpressif paraissait dépossédé, se trouvait située — par hasard aussi — entre ces belles statues du xve siècle, en bois sombre et luisant, qui semblent frottées de cette huile de fleurs où se baignait Esther, et qui, anges et madones, joignent à leur virginal visage, à leurs belles mains pointues et dévotes, la déformation poétique d'une innocente maternité.

Au-dessus de la maîtresse de maison, coiffée d'un blond factice qui se lassait de l'être, s'évaporait un pastel du temps de Louis XV, divine image de ce siècle heureux et fol, où les femmes, à vingt ans, d'un coup de poudre dans leurs cheveux, tuaient à jamais la vieillesse.

Les convives, les amis arrivaient. Ni beauté, ni supériorité d'âme, ni tendresse de nulle sorte ne paraient ces ternes visages, sûrs d'eux-mêmes ; et bientôt se forma un groupe embarrassé d'abord, comparable à une ronde figée. Aucune des personnes présentes n'eût pu être accouplée à l'autre sans moquerie et dérision, tant un bienséant ennui les enveloppait, et la mort n'eût point trouvé là ces membres enlacés qu'elle recherche parfois, dit Lamartine, « pour percer deux cœurs d'un seul trait ».

L'amour était absent de cette réunion amère, — remplacé, dépassé, croyait-on, par un intérêt collectif, d'une efficacité qui se flattait, sans doute, d'être urgente.

Les jupes féminines, le drap des vêtements masculins reposaient et empiétaient sur des chaises déliées, où les fables de

La Fontaine, en minutieuse tapisserie, racontaient, par le ruisseau, le mouton, le loup, leurs naïves et instructives aventures. Le poids de ces humains opaques arrêtait tout court ces charmants débits de soie et de laine, aux teintes rieuses.

L'hôtesse, ferme et sobre en ses propos, présidait ses familiers et extrayait peu à peu des étincelles du cœur de son entourage. Elle s'animait, s'échauffait, enflait semblait-il, atteignait par degrés à une passion si vive que l'atmosphère paraissait cravachée par ses syllabes tranchantes, ses regards rapides, et l'allure d'amazone de sa personne, dressée soudain dans une posture de défi et de défense.

On parlait de politique. La chose publique la poignardait. Hommes et femmes, émus et dégourdis à leur tour, étaient de son sentiment, chacun avec les nuances propres à sa nature.

Si contractés étaient les visages, les phrases si ponctuées, les résolutions si enfoncées dans les physionomies qu'on pouvait croire que le bien de l'État, ses modifications, l'évolution des lois dépendaient de ces gens tourmentés. Ils étudaient en commun la situation de leur pays, de leur sort et de celui du monde. Une responsabilité paraissait attachée à leur cœur aigrement éveillé ; d'aucuns la portaient légèrement, avec une aisance qui se renforçait de bravoure ; d'autres en assumaient la charge avec des réticences, un besoin de réflexion, de supplément d'enquête. Ils paraissaient liés, par leur choix hésitant et leur décision finale, à la brusque explosion d'un événement imminent et considérable, comme l'est l'amorce fulminante à la cartouche de dynamite.

— Erreur ! Chimère ! Illusion ! Rien n'était subordonné aux propos de ces flâneurs, assidus à penser, et dupes de leurs stériles paroles. Le tempérament de ces dictateurs sans emploi s'exerçait, s'essayait, comme à un examen dont le juge eût été absent. L'hôtesse résumait par son visage, anxieux et cependant distrait, la somme de tant de vanité. Sylvie, en rêve, se sentait douloureusement intriguée par cette figure énigmatique, aussi demanda-t-elle au Songe ce qu'il fallait en penser.

Et le Songe lui répondit : « Elle a peur d'être inutile ;

rebelle à l'amour en sa jeunesse, rebelle aujourd'hui à cet autre amour qui est de se sentir unie par toutes ses espérances, ses tribulations et ses maux aux groupes innombrables de la famille humaine qui souffre et qui combat, elle assemble autour d'elle, dans une richesse sans bienfaits, d'autres êtres qui, eux aussi, ont peur d'être inutiles. En se séparant, chacun de ces oisifs va aller rejoindre son repas agréable et sa chambre parée ; sans cesse ils se rechercheront, ils tenteront de se rapprocher, pour dissiper leur secrète angoisse, pour fuir la détresse vertigineuse de ne servir plus. »

***

Sylvie alors vit s'évanouir ce cruel salon où l'inquiétude et l'amertume créaient un désert sans palmes et sans eau, et le Songe l'entraîna dans une demeure plus modeste, mais pimpante, frivole, où l'on s'occupait de littérature. Là, régnaient l'ambition, la critique, l'envie naïve et peut-être aussi la conscience, le souhait d'atteindre un noble but, mais l'effort n'est pas l'élan, la vertu n'est point la grâce.

On discutait ; les premières paroles qu'entendit Sylvie la jetèrent dans un étonnement offusqué. Elle n'avait jamais supposé qu'il fût acceptable de mettre en doute le génie de Sophocle, de Shakespeare, de Victor Hugo. Autant que la Grande Ourse, Régulus ou Cassiopée brillent dans la nuit, vénérables et sacrés, elle voyait luire fixement le génie au firmament de la pensée humaine; elle croyait de toute son âme que les esprits divins, incorporés à l'éther, ne peuvent pas plus être ébranlés dans leur altitude que les astres eux-mêmes. Elle s'était, dans son enfance, beaucoup divertie en voyant dans un journal une caricature spirituelle qui représentait un étudiant débraillé, vautré dans le pauvre fauteuil de sa mansarde, un pied posé sur le poêle refroidi, la main appuyée au front soucieux, un livre entr'ouvert tombé à ses côtés, et qui, selon le texte qui soulignait l'image, disait : « Vais-je lire *Faust* encore une fois, ou bien écrirai-je quelque chose moi-même? »

Les poètes qui animaient la nouvelle vision de Sylvie

avaient écrit quelque chose eux-mêmes. Ils lisaient leurs compositions, nées de leurs étranges amours avec la solitude, avec l'idée de l'exceptionnel et l'insolite besoin de la gloire.

Quelles que fussent les intentions de leurs poèmes, leurs harmonies compliquées, subtiles ou opulentes, ces œuvres se précipitaient directement dans le néant. Jamais ne s'établissait par leur charme ce divin climat de poésie qui transfigure l'atmosphère et l'emplit de bénédictions, — qui tient les humains en arrêt devant le miracle de la pensée chantante, comme on voit frémir, stupéfiée, dans le printemps d'Asie, quand jaillissent les jeunes iris, l'antilope aux yeux bleus. Printanier miracle de la poésie, qui impose à l'âme conquise sa saison, ses fantaisies, ses larmes, ses rires et sa volupté !

Le secret du rythme, cette mobilisation immédiate de la sensibilité, était dédaigné par ces prétentieux ascètes du verbe que Sylvie entendait, et dont l'inspiration, pareille au triste alphabet morse qui est à la fois interruption et continuité, ne formait, en se prolongeant, qu'un long trait obscur, uniforme et maussade. D'ailleurs, en ce moment, ces juges sans gloire reprochaient avec dédain à Musset et à Henri Heine d'avoir ressenti et exprimé leurs passions, ce qui les privait d'être, à leurs yeux, de purs artistes. Et Sylvie enveloppait de louanges dorées Alfred de Musset et Henri Heine ! Elle les voyait, lyriques et radieux, touristes enivrés, se croisant aux abords du pays de Bade, sur les routes de France et d'Allemagne, échangeant du fond d'un coche jaune et noir le cordial salut de leur haut chapeau évasé, de leur main tendue qui livre leur cœur, tandis qu'à chaque cahot la lune danse à la portière, dans sa pâle robe d'humidité, et qu'au-dessus du fourmillement parfumé des forêts règne la froide odeur des étoiles.

Elle les bénissait et les aimait, comme on aime mystérieusement le fiancé, l'amant, le faune, le gondolier, l'Andalou, — ces jeunes hommes éperdus qui n'avaient pas inventé leurs luxueuses amours, leurs voyages romanesques, leurs cris, leur gaîté ni leur pénétrante tristesse ! Supérieurs à qui les entend, l'un amer, l'autre candide, tous deux moqueurs, tous deux sincères, intoxiqués d'Italie et d'Espagne, pervers peut-être, peut-être débauchés, mais comme est débauché l'excès de la

vie : le vin fermentant dans les premières cuves de septembre, le soleil à l'heure de midi! Et Sylvie se souvenait aussi de leurs instants de pureté céleste, quand leur rêve de cristal capte le chant de l'oiseau, enferme dans sa transparence, sans les contraindre, la fleur ingénue du muguet, le flot azuré d'un lac, palpitant, frais et renflé.

Ah ! combien Sylvie s'irritait en songe contre les débats arides de ces rhéteurs qui, par la méconnaissance du génie et leurs travaux opiniâtres, décelaient leur peur d'être inutiles !

Tout en rêvant, elle détourna mélancoliquement la tête, et son attention se fixa soudain au mur du salon, sur un tableau qui semblait, comme elle, la victime vivante et passive des condamnables conversations.

— La beauté des choses immobiles se confie abondamment aux regards respectueux ; elle se désagrège par calmes ondes successives, et s'élève vers les yeux comme montent d'un parterre les couches de parfums, — effluves incessants qui pourtant, en se détachant, n'épuisent pas la prairie... Que représentait cette toile dont l'âme silencieuse, en s'exhalant, se révélait si tendrement à la triste Sylvie? — Un ciel d'une pureté incorruptible : bleu, lisse et dur. A droite, à gauche, un nuage dense et léger s'était formé, et ils demeuraient là tous deux, blancs chérubins, pour contempler curieusement la longue et plate turquoise du ciel. Un bâtiment modeste et régulier, hâlé par le soleil, reposait sur le sol désert. Il semblait sans désignation, dans sa magnifique solitude. Il eût pu représenter quelque hôtel de ville, cuit comme une poterie, dans une sous-préfecture des environs d'Angoulême ou d'Arles, ou bien une poste somnolente, d'aspect monacal, où la correspondance et les colis, si rares, font sursauter le receveur ; mais Sylvie, rêveuse, pouvait également évoquer, en le regardant, la terre sèche d'Espagne, qui touche le cœur comme un briquet et allume un poétique incendie, ou l'Afrique même, en son état de sieste éternelle, tant est abondant, dans son tranquille récit, le simple et divin Corot...

— C'est alors que, transportée rapidement par le Songe hors de ce salon pédant, la naïve Sylvie faillit commettre une erreur coupable. Déçue par la parole, elle inclinait à croire qu'elle est le plus souvent frivole ou nuisible, — elle venait d'en

faire deux fois l'expérience, — aussi, lorsqu'elle passa, en rêvant, à travers les nobles salles des Écoles où la sagesse, la conscience, la pensée libre s'expriment par la voix des hommes les plus chargés d'amour, elle balbutia, endormie : « Ils parlent parce qu'ils ont peur d'être inutiles... » Mais le Songe se récria : « Oh ! non, pas eux, dit-il. Ne te méprends pas, chère fille, sur cet amour puissant, actif d'un seul pour tous, sur cet usage sacré du verbe, qui a tout commencé et qui soutient le monde. Ici les mots sont saturés de sens, comblés de siècles, et, dans un mouvement aussi naturel que celui des astres, ils entraînent l'esprit vers l'avenir. Ces hommes au versant de la vie, dont tu entends les paroles, se réjouissent inlassablement. Ils savent, ils enseignent et, — modestie passionnée, — ils apprennent toujours. Ils sont des lieux de résurrection et plus encore d'espérance. Oublieux des circonstances, de la fatigue, de la gêne, ils possèdent l'univers des faits et celui des vraisemblances futures. Ils mourront à peine, ayant consenti à servir les temps prochains et le temps éternel. Ayant tout aimé, ils aimeront sans terme. La nature est multiple à leurs yeux enchantés ; le myosotis qui, comme un ciel souterrain, jaillit en avril de la terre d'Occident, leur restitue aussi la sauge de Virgile et le cytise de Méléagre. Dans leur âge avancé ils sont aimés des nymphes, dépêchées vers eux par les rayons des bibliothèques, où sont logés les romans des dieux. Le rêve est la récompense du labeur vaste et probe ; laissons-les parler, Sylvie, à leur auditoire fervent ; ils racontent par amour, persuadent par l'exemple, et n'enchaînent que par la liberté... »

***

Et déjà, Sylvie, endormie, était convaincue que l'amour seul, — quelles que puissent être ses douleurs, ses déceptions et ses tragédies, — valait la peine qu'on lui vouât sa destinée, puisque tous ceux qui l'avaient méconnu ou qui en étaient abandonnés erraient désormais sans but, aiguillonnés par la peur d'être inutiles.

Mais elle se demandait encore, et anxieusement, pourquoi l'on mourait. Elle trouvait la mort cruelle, injuste, absurde...

Et voici que le Songe l'introduisit dans une chambre sans lumière, où la fenêtre ouverte laissait s'avancer la nuit d'été, éclairée d'argent par la lune au disque penché. Dans un lit gracieux, une jeune femme était étendue, tranquille, le visage embué, respirant lentement ; ses mains reposaient tout ouvertes et consentantes sur le rose satin des couvertures : mains abandonnées, pareilles aux membres paisibles des bêtes endormies, car les mains humaines ont trop combattu avec le sort pour jamais ressembler à la paix.

« Ah ! — demanda Sylvie, — qu'a donc cette créature touchante pour paraître à la fois si démunie et si comblée? » Et le Songe lui répondit : « Elle a perdu l'homme qu'elle aimait ; la mort le lui a ravi. Elle a accepté de n'être bientôt plus ; ne la dérangeons pas. Son pâle amant glacé lui a transmis un flambeau éteint, qu'à son tour elle rejette. Elle a langui de jour en jour depuis la séparation funeste, luttant instinctivement pour surmonter sa détresse, mais la voici qui doucement s'épuise. Démente dès qu'elle vit la sombre pâleur de son ami inanimé, elle le devint davantage lorsqu'elle dut l'abandonner à la terre. Néanmoins elle fut courageuse ; elle a regardé quelque temps, longtemps, pendant des semaines, du côté des nuages, dans l'espace étoilé des nuits, dans le bleu matin de juin, qui roule radieusement son énorme vague d'azur ; elle a écouté l'oiseau se réjouir par petits cris sur l'arbre résineux, aux vertes pointes, de la forêt ; elle a vu l'haleine des rivières voiler les prairies ; elle a contemplé l'univers qui fut, d'endroit en endroit, leur lit de plaisir, — mais en ce lieu, en un autre lieu, en aucun lieu, elle n'a plus rien perçu de son ami.

» En ce moment, elle est emplie d'une ivresse muette et légère qui est son agonie. Elle songe à ce mort et se félicite de mourir, car elle veut lui ressembler.

» Elle ne croit pas qu'il est au ciel, elle ne peut imaginer des ailes à ce vivant disparu, qu'elle a connu robuste et fier, volontaire, agissant, puissant. Elle a trop bien vu, — elle qui l'aimait, — que l'on portait dans la terre ce corps qui s'emparait d'elle, dont elle fut la proie joyeuse, le jouet palpitant. Elle sait bien qu'il repose dans l'étrange demeure du sol, voué à l'infinie faiblesse, vaincu, bafoué par l'insolente vie ! C'est de ne partager pas son sort qui a déchiré

son cœur. Elle aspire tellement à être semblable à lui que la mort ne lui est plus néant, mais calme et divin rendez-vous ! Ne la dérangeons pas, Sylvie, c'est une personne qui est en train de devenir heureuse... »

***

Et Sylvie comprit que la mort peut être douce, et qu'elle est souvent bien nécessaire.

— Elle sommeilla encore jusqu'au matin, sans plus rien distinguer sous son front engourdi, car le Songe qui enseigne, et qui l'avait instruite, ayant accompli sa tâche s'en était allé porter à d'autres dormeurs sa science forte et sereine.

***

Sylvie fut contente et paisible tout le jour qui suivit, — un jour de clair été où le ciel a ses trois teintes onctueuses : azurée, rose et dorée. Au moment où le soleil décline et condescend à visiter les maisons, en frappant de ses rayons furieux les vitres qui semblent éclater en brisures d'argent, Sylvie reçut, comme fréquemment, la visite d'un jeune ami. Elle avait beaucoup de sympathie pour ce charmant visage où le profond regard était pesant, chargé deux fois de toute l'âme ; elle avait toujours entendu sans ennui la voix vivace où se précipitait l'intelligence. Mais voici qu'elle ne ressentait plus pour cet ami d'amitié, — l'amitié, mot affreux, sentiment détestable entre un jeune homme et une jeune femme ! L'amitié, gêne secrète et constante, défiance inavouée, infructueux essai ; en somme indifférence courtoise, manque d'accord, erreur et tromperie ! Non, elle n'avait plus d'amitié pour lui, — elle l'aimait. Précédé de lueurs troubles et d'hésitations, l'amour naît comme l'aurore. L'étonnement que cause sa palpitation brusque et flambante dépasse en muette jubilation les larges clartés de midi. Il y a vraiment une seconde où l'amour se propose au cœur des femmes, où il les invite sans violence, semble-t-il ; c'est plutôt une interrogation, des moyens déférents et délicats d'investigation ; on peut croire qu'elles sont libres d'hésiter, mais bientôt

elles consentent. A quoi? A l'énigme. Elles ont consenti à l'atmosphère, au mystère mal défini, aux sollicitations colorées, parfumées, bruissantes ; ensuite tout autre assentiment n'aura plus la même candeur, le même élan de sacrifice et de vaillance. Quand ce moment timide est franchi où la nature, telle une mère joueuse et rusée, les a conseillées, rassurées — car il faut les rassurer, tant l'innocence du cœur féminin et sa farouche tristesse chaque fois se recréent, — elles sont douées subitement d'astuce et de vertus qui formeront leur invincibilité.

Elles possèdent alors un bonheur fou d'espace, mêlé de gloire vaporeuse. Elles connaissent le changement de pas de ceux qui descendent les degrés d'un escalier de pierre et, pénétrant dans une embarcation, ont soudain sous leur pied le clapotement aventureux des vagues.

Chancelantes, installées cependant sur un nouvel élément, les voilà heureuses, sans savoir encore pourquoi. Le bonheur se ressent avant de s'éprouver. Cette nuance si fine est pour elles immense. Elle contient cette part d'infini qu'elles ne retrouveront, plus tard, que dans la douleur...

***

Le jeune homme aussi avait sincèrement nommé amitié le sentiment qui l'attirait vers Sylvie, mais le plaisir qu'il ressentait en sa présence, l'animation fiévreuse de sa vie et de sa pensée dès qu'il respirait le même air qu'elle, la certitude de ne rien désirer d'autre que le parfait enchantement de savourer son attitude et sa parole, non, cela n'était pas de l'amitié, c'était un échelon de l'échelle des Anges, où le jeune homme, agile et vigoureux, se tenait solidement, respectueusement, chastement, sans avoir l'idée de consulter l'heure, et parce qu'il en avait la force encore ! Mais Sylvie se sentait pressée par des voix intérieures. Elle éprouvait qu'elle aussi se trouvait sur l'échelon, mais qu'elle s'y trouvait moins à l'aise que lui, et elle connut une sorte d'irritation et de peur à l'idée qu'il se maintiendrait longtemps peut-être dans cette posture, où, lui, se sentait heureux, et où elle

commençait à chanceler. La nerveuse, sensible, impatiente Sylvie comprit avec son sûr et enfantin orgueil que le beau regard de sombres prunes ensoleillées, que les belles lèvres brillantes, que les mains fines et vivaces, qu'elle considérait avec une détresse méditative, ne bougeraient pas si elle ne leur en donnait formellement, — mais comment, ah! comment ? — l'autorisation.

Elle avait à choisir entre deux manifestations inopportunes, entre le rire intempestif et les larmes inexplicables. C'est à de tels inconforts que les femmes, si délicates, se voient réduites.

Rire, c'était mieux. Douloureux rire, contraint, aigu, sottement ironique, et malséant! Et ce rire se déployait comme l'eussent fait des sanglots, afin de délivrer un cœur pudique, à qui l'univers donnait une mission nouvelle.

Le jeune homme regardait avec stupéfaction et sévérité ce fol égarement de son amie respectée. Il se crut auprès d'une enfant malade, car son âme grave et déférente n'admettait pas la tentation. Il cherchait à rendre service à Sylvie, et s'en jugeait bien incapable. Il ne comprenait rien à cette subite explosion. Maladroit et sagement intentionné, il prit les poignets de Sylvie, — il l'immobilisait de toutes ses forces, lui faisant mal sans s'en douter, désireux d'arrêter cette source du rire, aussi inquiétante pour lui que le sang qui jaillit d'une artère ouverte. — Double surprise de l'innocence ! Recul effrayé de la passion qui s'ignore ! Refus de l'âme, et pourtant les mains heureuses qui demeurent accouplées ! Ils avaient, gladiateurs naïfs, affronté leurs forces, ils s'étaient tenus l'un l'autre dans un effort hostile, dans un débat sans complicité, mais qui devint immédiatement, par un choc délicieux et triste, une mutuelle et foudroyante faiblesse ! Ces mains nouées, qu'une tentative d'autorité et de guérison avait fait s'aborder, comment, à présent, les défaire ? Quel éclaircissement Sylvie pouvait-elle donner sur ce rire plein d'aveux, au jeune homme dès longtemps séduit, et qui constate, confus, sa vérité? Ils se sentaient seuls au monde, élevés au-dessus de tout ce qui est, jetés en haut, filialement dévoués au sort.

Et Sylvie, logique dans l'ivresse secrète, dans la divine pâmoison, ne blâmait pas ce rire nécessaire, — première et

ingénieuse étape sur le chemin des résolutions, — et par lequel elle avait attiré sur elle l'énergie et la colère enivrante du jeune homme irrité. Cependant les pauvres enfants, pénétrés de trouble et d'étonnement, laissèrent se dénouer leurs doigts, qui se communiquaient, par un feu tendre et confidentiel, leur vie profonde, et chacun se retrouvant soi-même sentit peser sur lui le joug d'une si bénigne mais première faute. Ils baissaient la tête l'un près de l'autre, n'osant pas s'interroger, renseignés et vaincus par un moment de lutte intègre.

— Ah ! si la puissante Sylvie, en cet instant, n'avait pas voulu inconsciemment, au delà de la vie et de la mort, le bonheur pressenti, son compagnon, lourd de regrets et de honte, sombrait dans d'infinis scrupules !

A quels excès de repentir peut se porter un jeune homme épris, vis-à-vis d'une femme fragile, et qu'il vénère ! Peut-être celui-ci, rentré dans sa demeure solitaire, eût-il, après une nuit de pleurs, de convoitise et de refoulement, écrit à Sylvie une lettre d'adieu, — une de ces lettres jugées sublimes, et qui, par leur probité brûlante, leur ingénue loyauté et leurs fats conseils infligent au cœur féminin une blessure déchiquetée et maligne, comme le ferait un coup lancé par le canif ébréché d'un collégien ; peut-être eût-il, dès le lendemain, gagné Marseille, et de là sauté à bord d'un paquebot partant pour le Sud ; peut-être, là-bas, brûlé de fièvres, eût-il usé son existence aux Comptoirs des cafés et de l'ivoire, cependant que, de temps à autre, sifflent les balles sournoises des guerillas indigènes ; peut-être, enfin, résistant à tout appel, ne fût-il jamais revenu !

Sylvie envisagea, en une fraction de seconde, tous ces projets chevaleresques, toutes ces effroyables probabilités. Une force immense logeait en elle, et la notion immédiate que tant de preuves héroïques et lointaines d'un noble amour n'avaient rien de commun avec sa tendresse prompte et certaine, elle prit la direction de l'aventure naissante, — pilote ivre mais circonspect. Il se peut même, — qu'en savons-nous? — qu'une fine et grave moquerie, plus brève que la lueur de l'éclair, ait traversé son esprit contemplatif et sa passion sérieuse, qui la soulevait hors d'elle-même, insouciante de tout risque, immunisée désormais contre les dangers et la mort...

***

L'homme est plus craintif que la femme, et, selon l'immortelle parole, « il cherche à persévérer en soi ». Il se défie, malgré de violents désirs, de ces flèches de l'amour qui blessent non seulement le cœur, mais qui traversent le cerveau, et clouent au poteau, par la tête, un homme libre, conformément au supplice infligé par les sauvages à leurs pauvres condamnés. Mais que pouvait contre Sylvie, en ce soir d'été laiteux, éclairé par la lune rêveuse et par les veilleuses blanches des pétunias du balcon, — que pouvait le fier enfant au beau regard? L'embarras du couple ému fut tendre et triste. Ils se contemplaient désespérément, ne sachant où trouver l'âme. Comme deux coupables d'une faute inconnue, comme deux orphelins, ils pleurèrent ensemble, non point à distance, mais dans les bras l'un de l'autre, sur une tiède épaule nue où Sylvie, la manche abaissée, avait installé son séduisant ami. Elle lutta contre la lutte du jeune homme réservé aussi longtemps que ce fut indispensable, et après avoir été l'organisatrice confuse et audacieuse de ce complot sacré, elle accepta, — elle dut bien accepter, — malgré l'ahurissement que lui causa une pareille frénésie, le délire inattendu et enfin déchaîné de son compagnon, qui ne tint plus aucun compte d'elle, qui se délivrait de toutes ses pensées, de toutes ses forces, de tous les antiques aïeux de l'homme accumulés en lui, sur le cœur suffocant de la jeune femme, et qui lui aurait arraché l'âme s'il en avait éprouvé l'envie.

Elle ne se plaignait de rien, et même ne se sentit pas le droit de se plaindre jamais. De combien d'années de servitude, d'esclavage, de sollicitude, de soins du cœur et de pleurs cachés les femmes ne paient-elles pas la minute décisive de leur impérieuse autorité?...

***

L'horloge sonna onze heures au fronton de la mairie, le passant habituel qui rentrait tard sifflotait avec insouciance dans la rue silencieuse ; tantôt soupirant, tantôt frais et court,

le vent aromatique se balançait comme un parfum agile entre la lune et le balcon en fleurs.

Les deux amants heureux, las, épuisés, faibles jusqu'à la mort, demeuraient sans parler, étendus côte à côte.

Le jeune homme appliquait durement son beau visage farouche contre l'épaule délicate où il avait été vaincu, et dont il disposait désormais autant que s'il eût pu y tracer, d'un fer rouge, la marque des forçats. Sylvie, épanouie, conservait une immobilité extatique, sa pensée qui, d'ordinaire, bondissait, ne connaissait ni oscillation ni vacillement.

Une constante heureuse s'était établie dans son esprit : rien n'y bougeait. Elle vivait comme l'oiseau plane, comme se tiennent immobiles, dans le tiède satin de l'eau, les ablettes argentées. Le temps s'était arrêté pour elle, ou du moins se prolongeait uniformément, créant divinement la paix et l'infini.

Dans son rêve puissant, des images s'installaient, contentées et repues. Les paysages parcourus pendant tant d'années privées d'amour, et à qui elle avait demandé en vain, avec un sanglot du cœur : « Pourquoi êtes-vous si beaux? Que me donnerez-vous? Si vous ne pouvez descendre, aidez-moi à m'élancer ! Ah ! que je sache votre secret ! » Ces paysages succulents, elle les avait étreints, elle les avait bus et mangés sur ce visage qui semblait préparé pour elle, tant il était conforme à son goût, organisé pour la ravir, et pareil à la fleur du magnolia pour celui qui, à toutes les autres fleurs, préfère la fleur du magnolia.

Si l'on peut croire que la tendresse, chez Sylvie, était inférieure à sa frémissante passion, il reste à confier que depuis cinq heures de l'après-midi, déjà, il n'était pas un instant où elle n'eût souhaité de mourir pour son ami. Si puissante est la cessation d'une sympathie affectueuse !

Par la fenêtre ouverte l'espace prenait possession de la chambre heureuse; l'air nocturne embaumait comme un noir oranger, il apportait en palpitant l'allégresse et l'approbation de l'éther et des mondes aux deux enfants cour geux.

Quand ils se quittèrent, se soulevant d'un divan où les retenait captifs, sous sa résille immatérielle, l'émanation des âmes amoureuses, ils n'eurent pas besoin de se dire qu'ils se

retrouveraient le lendemain, et dans des conditions analogues, car ils savaient tout, pour le moment, de leurs pensées.

Certes, les tentatives de l'expérience, et sa réussite, avaient été rudes pour Sylvie ! L'orage, la houle, la tempête, le calme même, où se reflétait l'univers, avaient dépassé tout ce qu'elle avait pu imaginer ; et pourtant cette nuit-là elle dormit tranquillement, l'esprit enveloppé d'épaisses et bienveillantes ténèbres, et sans être visitée par aucun songe...

COMTESSE DE NOAILLES

LE SYSTÈME NAPOLÉONIEN DE GOUVERNEMENT

LE PACIFICATEUR

« Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée ; elle est finie », déclarait Bonaparte en inaugurant le gouvernement consulaire. Quatre ans auparavant, le Directoire, dans une proclamation semblable « au peuple français », voulait, lui aussi, « remettre l'ordre social à la place du chaos inséparable des révolutions ». Il échoua. Il fut un gouvernement de parti, et du parti modéré, le plus nombreux, assurément, mais non le plus énergique, car toute l'activité politique avait reflué aux extrémités, chez les jacobins et les royalistes. Le Directoire crut paralyser ses deux adversaires en s'alliant alternativement à l'un contre l'autre, par un système de bascule, qui le condamna à l'instabilité. De plus, il était seul, alors que l'opposition trouvait appui au dehors. Les royalistes étaient soutenus par l'Angleterre. La conspiration anglo-royaliste a, pendant près de deux ans, empoisonné l'atmosphère politique. La tactique des royalistes était d'entrer légalement dans la République pour mieux l'étrangler ; les Anglais se souciaient peu de la restauration, mais ils savaient qu'ils obtiendraient une paix avantageuse dès que la « faction » réactionnaire des « anciennes

limites » arriverait au pouvoir. Or, ni les généraux, ni les révolutionnaires n'acceptaient pareil renoncement, et Bonaparte, d'accord avec les jacobins, réclamait un coup de force contre les royalistes. Quand le Directoire se vit menacé, dans son existence même, par les progrès de la conspiration, il procéda au coup d'État du 4 septembre 1797 (ou du 18 fructidor an V). Désormais Bonaparte, qui a contribué à sauver la République, comme au 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), impose sa volonté. Il a une politique extérieure de conquête militaire et d'expansion indéfinie, alors que le Directoire eût préféré s'en tenir aux « limites naturelles » du Rhin, des Alpes et des Pyrénées ; il aura bientôt sa politique intérieure qui est d'accéder au gouvernement. Le Directoire épuisa son autorité en vains coups d'État, et il suffit d'une chiquenaude, au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), pour jeter bas un régime devenu de plus en plus fragile.

Trois causes principales ont donc déterminé la chute du Directoire : le gouvernement de parti, les manœuvres politiques de l'étranger et l'indiscipline des généraux. Bonaparte, devenu maître de la France comme Premier Consul, sut les discerner ou les tourner à son profit. D'abord, il se plaça résolument au-dessus de tous les partis. « Je suis national », disait-il. Et par là, le gouvernement consulaire aurait pu devenir véritablement démocratique. Car il est faux que les partis soient nécessaires aux gouvernements populaires. Utiles comme moyen de combat contre un exécutif autoritaire, ils tournent ensuite à la maladie de croissance. Toute démocratie qui s'organise en partis historiques et permanents, s'engage dans une impasse. Au début de la Convention, les girondins qui ont le plus profondément pénétré la conception démocratique, condamnaient dans la même réprobation les « factions » et les « partis » ; ils n'admettaient qu'un seul parti qu'ils appelaient la « parti national ». Le gouvernement de Bonaparte n'a été ni réactionnaire ni révolutionnaire, « ni talon rouge, ni bonnet rouge », mais national. Sans doute, les consécrations populaires, obtenues par plébiscites, étaient fictives. Jamais les électeurs n'ont été consultés au préalable. Ils n'eurent à voter que sur le fait accompli, en 1800 pour le Consulat à temps, comme en 1802 pour le Consulat à vie, et

en 1804 pour l'Empire héréditaire. Mais leur assentiment était assuré d'avance. Le césarisme bonapartiste n'est pas populaire seulement, il est démocratique en ce sens qu'il a brisé les cadres de tous les anciens partis. Et il fut aisé à Bonaparte de se garer contre les deux autres dangers qui avaient été si funestes au gouvernement directorial ; les royalistes désorganisés perdirent l'appui de l'Angleterre; les généraux, réduits à l'obéissance, furent exclus de la politique et laissèrent les jacobins révolutionnaires dans l'impuissance.

Ainsi, le Consulat a réconcilié la nation avec elle-même, qui, surprise d'être enfin unie, s'étonna de sa propre grandeur. Pour les Français de son temps, Bonaparte a été d'abord le héros de la paix. Il est sans doute plus difficile de finir que de déclencher une révolution. Le Premier Consul a imposé son terme à la crise de la Révolution française. Après dix longues années de lutte, le pays était lassé, frémissant de rancune et de méfiance, couvert de ruines sur lesquelles surgissaient les fortunes scandaleuses des nouveaux riches : le Consulat lui a valu l'ordre, le calme, et par le silence imposé aux partis, il lui a donné l'illusion de la concorde qui équivaut à l'union réelle. Pour les hommes en collectivité, la vérité procède de la croyance. La gloire nationale de Bonaparte est dans ses pacifications consulaires.

La Révolution avait commencé dans l'enthousiasme presque unanime de la nation; elle avait été poursuivie par les patriotes de moins en moins nombreux à mesure que la tâche devenait plus difficile, et les montagnards qui assumèrent, pour sauver la France, la redoutable dictature du gouvernement révolutionnaire, n'étaient plus qu'une minorité. Leur action, n'eût, il est vrai, pas été possible si la grande voix de la Convention n'avait soutenu l'élan patriotique du pays. Plus étroite encore fut la dictature napoléonienne, des commencements du Consulat à la fin de l'Empire. Un seul homme succéda à un petit groupe d'hommes, et qui n'eut même, pas l'appui d'une Assemblée nationale, puisque les conseillers d'État, les tribuns, les législateurs et les sénateurs étaient nommés par le gouvernement ou par cooptation. La dictature napoléonienne apparaît, au début tout au moins, comme une dictature d'opinion, et, malgré ses machinations

de police et l'arbitraire de ses procédés de plus en plus autoritaires, elle n'usa ni de la terreur comme les montagnards, ni de la force armée, comme on aurait pu craindre d'un général toujours vainqueur.

Elle n'a pas été militariste. Le militaire « ne connaît point d'autre loi que la force », disait Bonaparte au Conseil d'État ; il « rapporte tout à lui »; « il ne voit que lui ; l'homme civil, au contraire, ne voit que le bien général ; le propre des militaires est de tout vouloir despotiquement ; celui de l'homme civil de tout soumettre à la discussion » ; « je n'hésite donc pas à penser, en fait de prééminence, qu'elle appartient incontestablement au civil ». Sans doute, Bonaparte parlait ainsi pour déjouer les intrigues de Bernadotte et d'autres généraux ; au 18 brumaire, il n'hésita pas à utiliser les baïonnettes de ses grenadiers, qu'il exhiba encore lorsque les sénateurs eurent à voter le Consulat à vie ; mais les principes de gouvernement qu'il énonçait devant ses conseillers d'État répondaient à sa pensée profonde, et ce n'est pas sans raison que Talleyrand, pour lui faire sa cour, lui disait : « Vous valez trop pour n'être pas seulement militaire. » Le Premier Consul était membre de l'Institut, et il en portait l'habit dans les cérémonies académiques ; il n'a pas gouverné comme général, avec des généraux comme agents et des soldats pour maintenir l'ordre par la force. Si ses victoires ont suscité par milliers les vocations militaires et provoquent encore aujourd'hui l'admiration de la postérité, elles n'ont pas militarisé la France.

Il s'est hissé au pouvoir parce qu'il était né chef. « Je n'ai jamais vu un siège plus élevé que les autres sans avoir envie aussitôt de m'y placer », disait-il ; « partout où j'ai été, j'ai commandé ; j'étais né pour cela ». Il a gouverné en homme d'État, l'État étant identifié avec lui-même : « Nous sommes la République, nous ! », déclarait-il à ses familiers dès son avènement. Le danger mortel pour la France eût été alors une restauration de l'ancien régime, avec le retour aux États généraux, le rétablissement des classes privilégiées, la restitution des biens nationalisés et vendus. Les troubles auraient continué : la Révolution avait pénétré trop profondément les esprits, elle était liée à trop d'intérêts. Même incomplète ou

atténuée, une réaction eût été le signal de nouvelles convulsions. Bonaparte au pouvoir maintenait Louis XVIII en exil. Il établissait sa propre monarchie contre la royauté légitime, et par là même, il sauvegardait l'œuvre révolutionnaire. Si mensongers qu'aient été les plébiscites, ils sanctionnaient le principe nouveau de la souveraineté nationale. L'accord conclu avec le pape, contre les clergés légitime et constitutionnel, maintenait la laïcité de l'État et la validité de l'aliénation des biens de l'Église. Bonaparte n'a retenu qu'une partie de la Révolution et non pas même l'essentiel, avec les principales réformes qui consacraient la liberté civile, la propriété et les intérêts matériels. Et pour les faire accepter à la fois par les royalistes derrière lesquels se groupaient tous ceux que la Révolution avait lésés et par les républicains dont beaucoup conservaient la foi dans les principes de liberté et d'égalité, il a suivi une politique d'allure contradictoire et mensongère.

Il a constamment ménagé les royalistes et rudoyé les plus ardents des républicains, qu'il affectait de confondre avec les terroristes, les anarchistes et les buveurs de sang. De fait, les royalistes étaient les plus entreprenants. Les conspirations les plus graves, les tentatives de désordre, les projets d'attentat ont tous été organisés par eux et non par les jacobins. Bonaparte ne l'ignorait pas, mais il sévissait de préférence contre les républicains. Il agitait le spectre rouge pour parer au danger blanc. Lorsqu'à la fin de 1800, il faillit être tué par l'explosion d'une machine infernale placée sur son passage par quelques royalistes, il fit d'abord punir à grand fracas des républicains. Quand il disait : « Voulez-vous que je vous livre aux jacobins ? », il avait tout dit. Mais il multipliait les mesures de réparation, d'oubli et d'amnistie en faveur des prêtres réfractaires, des émigrés et des royalistes. Deux fois seulement il usa contre eux de la manière forte : en 1800, quand il menaça les chouans, qui ne désarmaient pas, des procédés terroristes qu'employait la Convention, et qu'il fit tuer Frotté ; en 1804, quand le duc d'Enghien, prince du sang, arrêté comme Frotté par surprise, fut après un simulacre de jugement, livré au peloton d'exécution. Bonaparte brisait ainsi toute possibilité d'entente avec les Bourbons et il se

liait, plus étroitement encore que par le passé, à la Révolution. La politique consulaire apparaît comme un jeu subtil et complexe de compromis entre les intérêts, les personnes et les principes. Le supplice du duc d'Enghien correspond aux déportations de républicains et les avantages consentis aux contre-révolutionnaires servent à faire accepter la vente des biens nationaux, avec celles des réformes révolutionnaires qui sont maintenues.

LE CODE CIVIL

L'énumération des nouveaux droits de l'homme, tels qu'ils sont définis dans le Code civil, montre de quelle manière les principes de liberté, d'égalité et de solidarité ont été interprétés par le Consulat. Voici d'abord l'isolement individualiste. Par droit naturel, l'homme est libre. Vivant en société, il a l'autonomie contractuelle, sous la protection de la loi. Il n'est soumis qu'aux règles de sa propre volonté, d'accord avec d'autres volontés : « les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites » (art. 1134) ; « les conventions n'ont d'effet qu'entre les parties contractantes » (art. 1165) ; « la loi ne régit l'association conjugale, quant aux biens, qu'à défaut de conventions spéciales que les époux peuvent faire comme ils le jugent à propos » (art. 1387). Mais elle ne prévoit pas qu'il y ait, d'une façon générale, un droit d'association. Pour elle « la société est un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre quelque chose en commun dans la vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter » (art. 1832). L'association aura un but lucratif, ou elle ne sera pas. Quant au reste, les hommes resteront isolés.

D'autre part, ils ne sont pas tous égaux. L'étranger n'est admis à égalité juridique que sous réserves : on ne pourra disposer en sa faveur que dans le cas où il pourrait de son côté disposer au profit d'un Français (art. 912). Le Français pourra être privé de tous ses droits s'il est frappé de mort civile (art. 25). Même entre Français jouissant de leurs droits égaux, le Code établit des différences ; il admet que leur parole n'est

pas de même valeur. En cas de contestation avec ses domestiques ou ses ouvriers, « le maître est cru sur son affirmation » (art 1781), comme, avec son locataire à bail verbal, le propriétaire est « cru sur son serment » (art. 1716). Ceux qui sont obligés de louer leurs bras ou de louer un logement sont légalement des inférieurs. Le contrat de travail est réglé en un seul article, de quatorze mots, pas plus : « On ne peut engager ses services qu'à temps ou pour une entreprise déterminée »(art. 1780). L'esclavage est donc implicitement supprimé, c'est tout. Par contre, le contrat du bail à cheptel réclame trente-deux articles (1800 à 1831) : le Code est attentif puisqu'il s'agit de bestiaux. Pourtant, dans une société civilisée, l'homme qui n'a rien que lui-même n'est pas, même au point de vue économique, un pur néant. Il a la santé, l'intelligence, l'activité. Mais ici le Code est muet. Puisqu'il n'est pas esclave, que l'individu se tire d'affaire ! Il est bien évident que d'assurer à l'individu un minimum d'hygiène, un maximum d'instruction, de le protéger, lui, sa femme et ses enfants, contre l'abus que le maître pourra faire de son travail, ce ne sont pas là des garanties que le Code civil soit tenu de fournir. Des garanties, il en offre, et nombreuses. Mais elles sont d'une autre qualité. Elles sont les garanties de la propriété.

Le droit de propriété en soi est une institution de nature, affirmait le discours préliminaire. Il est antérieur à la société. L'homme qui possède est souverain sur ce qu'il possède et c'est pourquoi le Code s'abstient de protéger l'homme qui ne possède rien, puisque cet homme, étant libre et raisonnable, est censé se posséder lui-même. « La propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements » (art. 544). « Nul ne peut être contraint de céder sa propriété, si ce n'est pour cause d'utilité publique et moyennant une juste et préalable indemnité » (art. 545). Économiquement, la Révolution a été la libération de la propriété. En consacrant le droit de propriété, le Code donnait à la Révolution sa sanction légale et définitive. Il est resté le code de la propriété.

Le principe posé, il prévoit les nécessités pratiques et par la loi, les règlements, l'utilité publique, ailleurs, par les commo-

dités de voisinage, quand il expose les servitudes (art. 637 et suiv.), il subordonne en certain cas le droit du propriétaire au droit social. Mais ces cas ne sont qu'exceptionnels. La propriété reste essentiellement individualiste : « Nul ne peut être contraint à demeurer dans l'indivision et le partage peut être toujours provoqué, nonobstant prohibitions et conventions contraires » (art. 815). « Tous les biens sont meubles ou immeubles » (art. 516). Mais dans le Code, les immeubles l'emportent sur les meubles. En mobilisant les domaines nationaux et faisant vive la mainmorte, la Révolution a opéré une vaste opération foncière, et c'est d'abord la propriété foncière qu'il convient de garantir et d'organiser. Quant à la propriété mobilière, « en fait de meubles, la possession vaut titre » (art. 2279) : les garanties sont réduites au minimum et l'organisation est à peine indiquée. A la vérité, le Code, achevant l'évolution commencée par les lois révolutionnaires, a élargi les cadres de la fortune mobilière ; d'avance, il y a inscrit toutes les variétés de biens qu'allaient créer le travail, le crédit et l'épargne. Mais, autant il surveille avec sollicitude la conservation et la transmission de la propriété foncière autant il néglige les capitaux mobiliers. Entre les biens comme entre les personnes, il institue, sans l'avouer, une hiérarchie.

Et quand il organise la famille, il fait mieux : il proclame que la hiérarchie est indispensable. Il écrit la loi de l'homme. Il ne conçoit pas la famille sans l'autorité maritale et sans l'autorité paternelle. De la Révolution, il a retenu contre l'Église le principe de la sécularisation du mariage et l'obligation de l'état civil ; il a retenu le divorce qu'il admet pour quatre causes (l'adultère, les excès, sévices ou injures graves, la condamnation de l'un des époux à une peine infamante, le consentement mutuel et persévérant). Mais l'organisation interne de la famille est si bien une œuvre de réaction que la plupart des réformes imposées plus tard par l'évolution des mœurs, — dont on peut dire qu'elles sont un progrès ou une décadence, souvent le point de vue moral qu'on adopte, — n'ont été, somme toute, que la reprise des lois révolutionnaires. « Le mari doit protection à la femme, la femme obéissance à son mari » (art. 213). « La femme ne peut ester

en justice sans l'autorisation de son mari » (art. 215). Elle ne peut, même pour ses propres biens, donner, aliéner, hypothéquer, acquérir sans le concours ou l'autorisation de son mari (art. 217). Le contrat de mariage est si soigneusement réglementé qu'il semble, à lire le Code, que le mariage ne soit qu'une affaire d'argent. Mais, quel que soit le régime adopté, communauté légale qui est de droit commun, communauté conventionnelle ou régime dotal, le mari seul a la haute main sur l'administration des biens. L'adultère ne peut être invoqué par la femme contre son mari que si celui-ci a tenu sa concubine au domicile conjugal (art. 230).

L'enfant reste sous l'autorité des parents jusqu'à sa majorité ou son émancipation (art. 372). Mais « le père seul exerce cette autorité » (art. 373). Son droit de correction peut aller jusqu'à faire détenir l'enfant pendant une durée de un à six mois, suivant l'âge, « sans aucune écriture ni formalité judiciaire, si ce n'est l'ordre même d'arrestation » (art. 376 et suiv.) : le régime des lettres de cachet est ainsi reconstitué, sous une forme atténuée, et l'on sait que l'État s'annexa les droits du père de famille ; le décret du 3 mars 1810, sanctionnant une pratique courante, l'autorisa à incarcérer les suspects « sans qu'il soit convenable ni de les faire traduire devant les tribunaux, ni de les faire mettre en liberté ». Le fils jusqu'à vingt-cinq ans, la fille jusqu'à vingt et un ans accomplis « ne peuvent contracter mariage sans le consentement de leurs père et mère ; en cas de dissentiment, le consentement du père suffit » (art. 148). Le Code ne prévoit pas que l'homme — mari ou père — puisse jamais abuser de ses droits. En cas de naissance illégitime, « la recherche de la paternité est interdite (art. 340) », « la recherche de la maternité est admise », mais dans des conditions qui la rendent difficile (art. 341). L'enfant naturel non reconnu reste hors de la famille ; reconnu, « il ne pourra réclamer les droits d'enfant légitime » (art. 338) ; mais il pourra subir, comme l'enfant légitime, le droit de correction paternelle (art. 383). La famille du Code civil est forte, parce que l'homme est fort, qu'il a plus de droits que de devoirs ; sa femme est sa subalterne et non son associée ; ses enfants n'ont qu'à lui obéir ; ses bâtards resteront toujours dans une situation inférieure et contre

eux, la loi protège l'homme, qui personnifie la famille, jusque dans son inconduite.

Le nœud du Code civil est au régime des successions, où s'entre-croisent la propriété et la famille, la génération présente et les générations à venir. Or, le droit de tester est considéré pour les rédacteurs du Code, non comme de droit naturel, car « le droit de propriété finit avec la vie du propriétaire », mais comme une création de la loi : principe à double tranchant, apte aussi bien à la révolution qu'à la conservation sociale. En conséquence, « la loi règle l'ordre de succéder entre les héritiers légitimes : à leur défaut, les biens passent aux enfants naturels; ensuite à l'époux survivant, et, s'il n'y en a pas, à l'État » (art. 723, cf. 758, 767, 768). La liberté de tester n'existe qu'à l'égard des collatéraux, elle est restreinte à l'égard des descendants et des ascendants. En principe, le code affirme l'égalité des cohéritiers. Il tient plus à l'individualité des enfants qui vont, à leur tour, fonder une famille qu'à la situation sociale du groupe familial, considéré en lui-même comme antérieur et supérieur aux individus. Est-il vrai qu'en conséquence les parents se sont mis à n'avoir que peu d'enfants, par un compromis où se concilieraient le droit de la famille et le droit de l'individu? Que le partage des héritages porte préjudice aux établissements de commerce, d'agriculture et d'industrie, en les rendant instables et en les morcelant à chaque génération? Qu'il a rendu impossible la formation d'une classe de commandement social, acrobatie de fortune héréditaire et légalement garantie? Qu'il a eu finalement pour résultat d'émietter les biens, de diminuer la natalité et de maintenir dans la société française cette poussière d'individualisme qui favorise le despotisme de l'État? Questions difficiles et dont on n'attend pas ici l'examen. Mais que l'on se rappelle le régime successoral du droit romain et la liberté de tester grâce à quoi toutes les inégalités étaient permises, le régime successoral du droit coutumier, ses complications et la prépondérance qu'il donnait primitivement à la famille contre l'individu, le régime successoral du droit révolutionnaire qui prétendait supprimer toutes les inégalités volontaires et légales, afin d'achever l'émancipation de l'individu, qu'on les compare avec le régime

successoral du Code civil et celui-ci apparaîtra comme une œuvre de transaction sage et prudente, théoriquement contestable, certes, comme tous les compromis, mais dont les éléments hétérogènes, issus du droit écrit, du droit coutumier et du droit révolutionnaire sont en définitive combinés sans discordance, au mieux des intérêts contradictoires de la famille et de l'individu.

Propriété, autorité, inégalité, hiérarchie sociale et isolement individualiste, telles sont donc quelques-unes des idées directrices du Code. Attentifs aux réalités, les rédacteurs en ont estompé les contours, dans un esprit de compromis, mais sans chercher à en dissimuler la figure. Leur œuvre est d'une clarté très pure et le Premier Consul a participé activement aux travaux préparatoires. L'adoption définitive du Code (21 mars 1804) coïncide avec l'établissement de l'Empire héréditaire (18 mai 1804). Un nouveau complot, en partie machiné par la police, venait d'être découvert, où furent impliqués le chouan Cadoudal, les généraux Pichegru et Moreau, des royalistes et des républicains. Napoléon profita de l'indignation publique pour se faire donner par les conseillers d'État, les tribuns, députés et sénateurs, la consécration suprême. Le mouvement a été tout ensemble spontané et provoqué. Les arguments invoqués dans les Assemblées, les adresses publiées par le *Moniteur*, les articles de journaux et les mémoires contemporains révèlent un état d'esprit qui n'est ni la servitude ni l'enthousiasme, et dont il faut tenir compte si l'on veut comprendre dans quelles conditions l'Empereur devait poursuivre l'œuvre du Premier Consul.

LES ARGUMENTS IMPÉRIAUX

L'idée capitale est que l'hérédité garantira la stabilité, la conservation, le repos. « Les Français ont conquis la liberté ; ils veulent conserver leur conquête, ils veulent le repos après la victoire. » « Le repos glorieux, ils le trouveront dans le gouvernement héréditaire d'un seul », car « ils veulent être gouvernés, non selon les pratiques de la Révolution, mais selon les nouveaux intérêts que la Révolution a créés dans

chaque famille » et que le Consulat a sauvegardés. Tout est prêt : on est au port. Il ne reste plus qu'une seule précaution à prendre. Car, aujourd'hui que Napoléon a centralisé tous les pouvoirs en sa personne, la Constitution est comme « en viager sur la tête d'un seul homme ». Qu'arriverait-il si cet homme disparaissait? Et, tôt ou tard, il disparaîtra. La durée des États dépasse la vie humaine. Il faut prévoir l'avenir. « L'hérédité est bien plutôt une assurance de tranquillité pour ceux qui la donnent qu'une prérogative pour ceux qui la reçoivent. » « Loin d'aliéner, il s'agit d'assurer, loin de sacrifier, il s'agit d'affermir. » Tant que le Premier Consul était seul chef viager du gouvernement, on pouvait, en l'assassinant, espérer un changement de régime. Du jour où l'hérédité sera devenue la loi de la nation, la disparition du chef ne changera rien au gouvernement établi, et les Bourbons perdront pour toujours l'espoir d'une restauration. « Terminons l'ouvrage commencé le 18 brumaire »; « mettons enfin la dernière pierre à l'édifice social » : « nous consolidons à jamais les intérêts de la Révolution sans en altérer les principes. »

Les vrais principes, s'entend. Car le temps des illusions politiques est passé. On a été assez instruit par les troubles de la Révolution. Il est démontré maintenant que le gouvernement de tous ou de quelques-uns dans un grand pays comme la France, est impossible. On ne veut plus de compétitions, d'intrigues, de factions, de luttes de partis. Carnot qui, seul au Tribunat, a osé parler contre l'Empire héréditaire, le présente comme incompatible avec la liberté. Mais comment établir de façon stable un régime qui par nature est sujet à troubles intestins? Certes l'hérédité a ses inconvénients, mais quel régime n'en a pas? Les monarques ne sont pas toujours les plus dignes, mais les élus sont-ils toujours les meilleurs? La nation pourrait être entraînée à une guerre dynastique ; le danger est-il moins redoutable que les excès des passions populaires ou les ambitions des gouvernants d'un jour? Carnot suppose que la nouvelle monarchie française aura peine à se faire reconnaître par les anciennes dynasties européennes, et il craint qu'on ne soit obligé de rompre la paix. Il se trompe. L'intérêt des monarchies étrangères est que la France rede-

vienne monarchique. L'hérédité est la garantie de la paix.

La souveraineté du peuple est inaliénable. Elle a été sous Charlemagne, qui fut dans le passé le plus grand des princes libéraux, la raison d'être de la monarchie héréditaire. Mais des usurpateurs ont détrôné la dynastie de Charlemagne et, pour régner, ils ont institué l'odieux régime de la féodalité. C'est pourquoi, ils ont été détrônés à leur tour. En proscrivant les Capétiens, le peuple a de nouveau prouvé sa souveraineté ; il la prouvera encore en établissant une dynastie nouvelle. Napoléon est le nouveau Charlemagne, plus grand que Charlemagne lui-même puisqu'il n'a pas d'ancêtres, alors que Charlemagne a profité des exploits de Charles Martel et de Pépin le Bref. Carnot prédit que le nouveau régime ne durera pas plus longtemps que l'empire romain ; il oublie que l'empire romain n'était pas héréditaire. Il cite les États-Unis pour démontrer que la République peut exister indéfiniment dans un pays de vaste étendue ; mais les États-Unis ne doivent en rien être comparés à la France : ils sont une région neuve, vide, lointaine, sans passé. La Pologne a disparu parce que la monarchie n'y était pas héréditaire. On vante le sens politique des Anglais : la Révolution d'Angleterre s'est terminée par une restauration. Encore les Anglais se sont-ils résignés à reprendre leur ancienne dynastie, tandis que la France donnera aux bienfaits de la Révolution la plus efficace des garanties par une dynastie nouvelle. Bien plus : en revenant à l'hérédité, on revient aux principes les plus purs de la Révolution. Il faut choisir : 89 n'est pas 93. Les hommes de 89 étaient tous monarchistes. La Révolution a dévié quand elle est devenue républicaine. Elle va rentrer dans sa vraie voie.

Qu'est-ce que le Consulat, sinon une dictature? Dictature nécessaire : Carnot lui-même en convient. Si elle se prolongeait, elle aboutirait au despotisme, et la nation serait privée de toute garantie contre l'oppression. Mais, tout au contraire, Napoléon fait œuvre de libérateur : c'est lui-même qui fixe le terme de sa dictature. « Le gouvernement impérial confirmera tous les bienfaits du gouvernement consulaire et va les accroître encore. » « Les prérogatives de l'Empereur seront plus limitées que celles du Premier Consul ». « La monarchie renaît, la liberté ne peut mourir, la dictature cesse et

l'autorité naturelle commence. » La France est « la grande nation ». L'époque actuelle est féconde en grands événements. Elle crée pour les siècles à venir. Elle va instaurer une quatrième dynastie : l'événement est rare ; il est d'autant plus imposant. Napoléon Bonaparte est un héros. Tous les Français participent de sa grandeur, car il personnifie, sans comparaison avec nul autre, la gloire présente. Le titre de sa nouvelle dignité attestera la splendeur nationale autant que la renaissance de la liberté. Dans l'ancienne monarchie, le roi était propriétaire du sol et de ceux qui l'habitaient ; dans la monarchie nouvelle, l'Empereur sera « le chef des Français par leur volonté ; son domaine est moral et aucune servitude ne peut légalement découler d'un tel système ». « Le chef de l'Empire n'exerce point de droits qui lui soient propres ; il exerce ceux de la nation, sa dignité est celle de la nation elle-même. » L'histoire enseigne qu'il n'est rien parmi les hommes au-dessus du titre d'empereur. Dans l'antiquité, l'empereur était le chef des citoyens romains ; il n'avait pas de sujets. Au moyen âge, dans le Saint-Empire, l'empereur était à la tête d'une république de monarques ; et pareillement, dans les temps modernes, Napoléon sera « l'Empereur de la République française », ou « l'Empereur des Français ».

LE CONSTRUCTEUR

Les arguments impériaux traduisent avec fidélité la pensée napoléonienne de gouvernement. Stabilité, conservation, durée, garantie des intérêts matériels, liberté d'autocratie et gloire éternelle de la grande nation, dont la souveraineté se confond avec la souveraineté du chef : Napoléon n'avait pas d'autre but. Il voulait procéder, comme il le disait lui-même, à « l'organisation de la nation », mais non par la nation elle-même. Les individus devaient rester isolés, en « grains de sable », pour ne pas gêner, par l'incohérence de leurs groupements, le libre fonctionnement de l'État. Droit civil et droit public ont pour base commune l'individualisme révolutionnaire. Pourtant, il est nécessaire de jeter « sur le sol de la France quelques masses de granit ». Napoléon s'efforça donc

de créer un « corps » ou « classe » « intermédiaire » entre le pouvoir et le peuple, qui l'isolât du commun des citoyens ou sujets et servît d'ossature à la société. Les membres de la classe intermédiaire devaient jouir, au point de vue politique et social, de prérogatives analogues à celles des propriétaires au civil. Ils sont l'élite. Mais comment recruter l'élite et comment la délimiter? Napoléon adopta successivement quatre projets : les listes de notabilité, les collèges électoraux, les cohortes de la Légion d'honneur et les titres de qualification nobiliaire.

Le premier système, qui lui fut suggéré par Sieyès, conférait aux électeurs le soin de désigner les notables par circonscriptions territoriales ; le second faisait participer le gouvernement au droit de désigner les « électeurs » dont les fonctions étaient viagères et qui formaient une sorte d'aristocratie ; le troisième groupait en cohortes munies de dotations les hommes les plus qualifiés par leurs services ; le quatrième enfin instituait une hiérarchie compliquée de titres viagers et héréditaires qui étaient conférés aux serviteurs de l'État, civils, ecclésiastiques et militaires, d'après leurs grades et leurs fonctions, avec des dotations non plus collectives comme pour les cohortes de la Légion d'honneur, mais individuelles et transmissibles. Les largesses de Napoléon pour ses nouveaux nobles, la consolidation de leur fortune en biens-fonds, les précautions prises pour en assurer de génération en génération le maintien dans la même famille (contrairement aux principes du Code civil), avaient pour but de constituer à la longue une noblesse capitaliste héréditaire d'origine gouvernementale et administrative.

Le principe fondamental du régime napoléonien est donc antidémocratique. Or, aucun de ses quatre avatars ne s'est révélé viable. Les collèges électoraux ont rapidement été substitués aux listes de notabilité dont le maître ne voulait pas, puisqu'elles laissaient au suffrage populaire la désignation de l'élite. Lorsque les « électeurs » furent institués, ils élirent de préférence, comme députés, des fonctionnaires ou de grands propriétaires, de sorte que le Corps législatif devint l'émanation de l'État ou du capitalisme foncier, et n'eut que fictivement le caractère d'une représentation nationale. L'origine du régime censitaire bourgeois que la Révolution de 1848 a ren-

versé, remonte aux collèges électoraux du premier Empire. La Légion d'honneur en forme de décoration qui subsiste encore aujourd'hui n'est qu'un avortement des cohortes de légionnaires qui devaient former la classe sociale des conservateurs au temps du Consulat. Quant au principe même d'une décoration, les républicains de la première République étaient unanimes à le condamner : ils n'admettaient que des récompenses honorifiques pour les actes de bravoure. Enfin, la noblesse impériale s'est confondue avec l'ancienne noblesse dont la Restauration a relevé les titres et favorisé l'action politique en reconstituant la fortune avec le « milliard des émigrés ». Le régime qui a hérité de Napoléon a eu ses antécédents, sinon ses débuts, sous Napoléon lui-même. Au reste, le haut personnel politique et administratif était déjà, dans les dernières années du règne, recruté de préférence parmi les anciens nobles, alors que, par la force des choses, il était, sous le Consulat, réservé aux révolutionnaires assagis. La Restauration a commencé sous l'Empire. Et toutes les tentatives du gouvernement consulaire et impérial pour munir l'élite sociale d'une autre caractéristique que la seule richesse, ont échoué : la classe dirigeante est restée la classe possédante.

De même, il ne reste plus rien du système politique napoléonien, si tant est qu'il soit possible de le décrire. Jamais il n'a été fixé. Les transformations constitutionnelles de la France ont été aussi fréquentes de 1800 à 1814 que de 1789 à 1799, et elles n'ont pas été moins irrégulières. Bonaparte s'est mué en Napoléon et du Consulat provisoire il s'est élevé à l'Empire héréditaire par une série de minuscules coups d'État qui ont faussé le mécanisme constitutionnel plus gravement encore que la journée du 18 fructidor n'avait détraqué la Constitution de l'an III. Mais les changements ont tous laissé intacte et sans contrôle l'autocratie du maître. Du jour où Bonaparte, en établissant le texte de la Constitution de l'an VIII, fit écrire que ses deux collègues au Consulat n'auraient qu'une « voix consultative » dans la direction de l'exécutif, il devint, en fait, le monarque, au sens précis du mot.

Les Assemblées étaient alors au nombre de quatre : le Conseil d'État pour préparer les lois, le Tribunat pour les discuter, le Corps législatif pour les voter et le Sénat pour

les conserver : le pouvoir législatif avait d'autant moins de force que ses sections étaient plus nombreuses. Plus tard, quand Napoléon eût consolidé son absolutisme personnel, il simplifia l'organisation : le Conseil d'État perdit peu à peu son importance politique et fut spécialisé dans le travail administratif et contentieux ; le Tribunat disparut ; et le régime bicaméristé qui subsista est comparable, en apparence, à celui de la Restauration, du second Empire et de la troisième République. Mais en réalité, le législatif était absorbé dans l'exécutif. Nulle trace de parlementarisme ou de responsabilité ministérielle devant les Chambres. Si l'Empire avait duré, ce n'est vraisemblablement pas dans ce sens que l'évolution se serait poursuivie. La véritable représentation nationale était ailleurs, et si incomplet qu'ait été son développement, elle se dessinait en traits singulièrement originaux, d'incontestable nouveauté historique. Au centre, le Conseil général de l'agriculture, des arts et du commerce, constamment en cours de transformation mais toujours maintenu, dans les départements, les Chambres de commerce et les Chambres consultatives, offrent les linéaments d'une représentation technique des intérêts matériels, plus complète, plus souple et plus vivante que le simulacre de représentation politique avec la figuration muette ou domestiquée des députés et des sénateurs.

Que subsiste-t-il donc du régime napoléonien? L'administration, « que l'Europe nous envie », suivant l'expression traditionnelle. Napoléon a été un prodigieux fabricant de fonctionnaires. Il les produisait en séries, les pièces de commande étant interchangeables, car les ministres et les « directeurs généraux » passaient aisément d'un service à l'autre, alors que les agents subalternes gravissaient lentement les échelons de leur spécialité. Quand Napoléon étudiait une question — et il les étudia toutes, dans son formidable labeur — il commençait d'ordinaire par créer une hiérarchie particulière de fonctionnaires, avec circonscriptions, grades, règles d'avancement et uniformes. Pour en dresser la liste, il faudrait examiner tous les rouages administratifs de l'énorme machine bureaucratique que Napoléon construisit de toutes pièces, des Églises, des Cours de justice et de l'Université, aux finances, aux douanes ou aux circonscriptions chevalines, ovines et minéra-

logiques. La Révolution, par défiance de la royauté, avait si complètement démuni l'État de son armature de fonctionnaires qu'il n'en restait presque rien, et que même dans la justice, les postes étaient presque tous électifs. L'État bureaucratique français date de Napoléon, qui lui imposa, dans l'ensemble, la discipline, la régularité, l'honnêteté et fit en quelque sorte passer dans le civil les vertus militaires. « L'honneur d'un général consiste à obéir, écrivait l'Empereur, à maintenir les subalternes sous ses ordres dans le chemin de la probité, à faire régner une bonne discipline, à se livrer exclusivement aux intérêts de l'État et du souverain, et à dédaigner entièrement ses intérêts particuliers. »

L'organe crée la fonction. L'État pourvu de toutes sortes d'agents se conféra toutes sortes d'attributions. Il prit en main la direction des intérêts matériels et spirituels. Il se donna le luxe de grands travaux publics, souvent somptuaires, et d'une doctrine officielle du beau. L'initiative souveraine venait d'en haut, supprimant ou réduisant à une collaboration contrôlée les initiatives particulières. Tantôt l'État procédait par compromis : la Banque de France exerçait une active directrice dans le monde des affaires, mais c'était une entreprise privée ; elle devint une institution gouvernementale commanditée par des particuliers. Tantôt, au contraire, l'État intervenait autoritairement. Pendant la Révolution, la vie locale, ardente, diverse et libre, s'était centralisée au « district », que le Directoire avait remplacé par la « municipalité cantonale » moins active, mais susceptible encore de quelque autonomie. La Constitution de l'an VIII créa l'« arrondissement communal », par quoi les républicains entendaient le canton élargi et renforcé, sinon même le rétablissement du district. Bonaparte au contraire le dédoubla en « arrondissements » inutiles qui n'avaient rien de communal, et en « communes » qui n'avaient plus rien de cantonal; de sorte que dans les départements, il ne subsista plus que quarante mille communes impuissantes, aux ordres des préfets. Assurément, les préfets de Napoléon conservèrent toujours une certaine liberté d'allure ; la centralisation ne devint mécanique que peu à peu ; mais l'administration publique procède du même esprit que le Code civil; l'éparpillement communal est une manière

d'individualisme plus favorable à l'omnipotence de l'État qu'au développement de la liberté.

Et l'État napoléonien poussa jusqu'à l'extrême le protectionnisme; il ressuscita les réglementations policières d'autrefois; il en créa de nouvelles; il se fit socialiste, au sens contemporain du mot, non par solidarité et justice sociale, mais pour assurer le maintien de l'ordre. Conformément à la philosophie capitaliste du Code civil, le vagabondage était un délit et la mendicité fut assimilée au vagabondage. Mais la bienfaisance impériale institua des dépôts de mendicité; ce fut même la seule innovation que l'histoire de l'assistance publique eut à enregistrer sous Napoléon. Le Code pénal punit la mendicité d'un emprisonnement de trois à six mois dans les lieux où il existait des dépôts de mendicité et d'un à trois mois là où il n'y en avait pas (art. 274-275); car il était légalement plus répréhensible de demander la charité quand on avait la possibilité d'aller s'incarcérer dans une maison de travail. Par contre, le décret du 26 mai 1813 institua pour certaines mines de houille une société départementale de bienfaisance administrée mi-partie par des fonctionnaires (dont le préfet et l'évêque) et par les représentants élus des propriétaires, des ingénieurs et des ouvriers. L'État versait une contribution, les sociétaires subissaient une retenue de 2 p. 100 sur leur salaire et les propriétaires des mines y ajoutaient le produit de 0,50 p. 100 calculé sur le montant du salaire des ouvriers et employés sociétaires. Sur les fonds ainsi rassemblés, la caisse allouait des secours de durée variable et des pensions. Dans cette organisation officielle d'assurance ouvrière contre la vieillesse, l'invalidité, les accidents, et peut-être même, si les ressources le permettaient, contre la maladie, il y a, sans nul doute, le commencement d'un socialisme d'État. Ce n'est pas coïncidence de hasard que Saint-Simon et Fourier aient formulé leurs premières théories sous le Consulat. Les deux réformateurs ont été profondément impressionnés par le spectacle du pouvoir prodigieux que prenait Napoléon en France et en Europe. Dans ses « Lettres d'un habitant de Genève », Saint-Simon a donné, en 1802, la philosophie du Consulat, au temps où Bonaparte se parait encore du titre de membre de l'Institut, et

où l'on ignorait qu'il disait déjà à ses familiers que les « idéologues » et les « métaphysiciens » étaient « bons à jeter à l'eau : c'est une vermine que j'ai sur les habits ».

La doctrine des « idéologues » voulait que le progrès fût assuré par l'instruction et que l'État développât l'enseignement populaire. En 1812, Napoléon accorda une subvention de 4 250 francs aux Frères ignorantins, et il sembla avoir borné là ses largesses en faveur de l'instruction primaire. L'Université impériale ne dispensait que l'enseignement secondaire, et elle ne connaissait que les enfants des classes dirigeantes. L'Église, avec sa hiérarchie nouvelle d'évêques, de curés et de desservants, devait s'abstenir de toute ingérence contraire aux intentions de l'État napoléonien. La production intellectuelle était surveillée de plus en plus étroitement. Le nombre des journaux finit par être réduit à quatre pour la capitale et à un par département ; tous les articles étaient contrôlés par la police. Paris n'eut droit qu'à quatre « grands théâtres » et quatre « théâtres secondaires » ; l'Empire fut divisé en vingt-cinq arrondissements théâtraux, dont douze avec deux troupes ambulantes et les autres avec une seule troupe. La vie théâtrale devint administrative et les « entrepreneurs de spectacles », avec leurs acteurs et leurs actrices, furent assimilés à des fonctionnaires. En 1812, quand l'Empire avait sa plus grande extension et que la langue française était presque partout comprise dans l'Europe entière, jusque dans les classes moyennes, la librairie française n'édita que 4 648 ouvrages, longs seulement de 150 pages en moyenne et tirés à 1 600 exemplaires. Sous l'ancien régime, dans les garderies d'hospices, les enfants trouvés étaient emmaillottés de layettes qui les privaient de tout mouvement, et, pour protéger leur pétulance de tout accident, on les suspendait contre les murs à de solides crochets. La censure impériale n'eût vraisemblablement pas permis qu'on constatât qu'il leur restait tout au moins la liberté de brailler. L'opinion « était devenue ce qui ne se disait pas ». La France immobilisée dans ses bandages depuis longtemps inutiles, et enrubannée de gloire, se taisait. Aussi, les libéraux de toute origine ont-ils eu en horreur ce régime de compression. Le catholique Montalembert ne pouvait admettre que « le dieu du mensonge

et de l'égoïsme » exerçât encore « la honteuse fascination qui a perdu la France » et Gambetta, l'anticlérical, dénonçait « ce virus de corruption et de mort qu'on appelle le culte de Napoléon Ier ».

A l'avènement de Bonaparte, la France tenait de la Révolution une réalité et un idéal. La réalité était décevante, attristante, inquiétante, mais l'idéal était le plus magnifique, et peut-être le plus inaccessible que les hommes aient jamais conçu. Car la démocratie que définissent les déclarations de 1789 et de 1793 est un idéal dont il n'existe pas encore d'exemple historique : les hommes doivent être libres, de plus en plus libres, dans leurs pensées et dans leurs actes; ils doivent être égaux en droits pour développer le plus possible leurs capacités différentes ; ils doivent comprendre de mieux en mieux qu'ils sont solidaires et qu'aux droits de l'individu correspondent les devoirs sociaux, le but de la société étant le bonheur commun. Le Premier Consul a pansé les blessures, maintenu l'ordre, réconcilié l'ancienne et la nouvelle France, calmé les esprits et rétabli la paix. Il a puissamment contribué à organiser la société française par le Code civil et l'État français dans ses cadres administratifs aujourd'hui séculaires. Il a nettoyé le sol des décombres révolutionnaires et il a érigé l'édifice contemporain. Il a été aimé des Français parce qu'il en a été le pacificateur, et il s'est donné la gloire de terminer la Révolution. Mais il a trahi la Révolution dans son idéal. Ses conceptions sociales, son organisation administrative et politique, son régime de censure intellectuelle sont la négation même des principes démocratiques. Les degrés hiérarchiques des préséances sociales, par lesquels il croyait augmenter tout ensemble le caractère sacré de sa majesté et l'émulation de ses sujets qui s'étageaient au-dessous de lui, la tutelle qu'il imposa en échange de la gloire militaire, la conservation des intérêts matériels au profit des classes possédantes, la bureaucratie compétente mais autoritaire, l'autocratie sans contrôle : tout dans ce système paraît si contraire à l'âme même de la nation que depuis un siècle l'effort constant de la France a été de briser un à un les liens dont elle a été ligotée sous le Consulat et l'Empire.

G. PARISET

TERRE DE CHANAAN!

Nous n'allons pas : on nous emporte.

MONTAIGNE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE MIRAGE

I

LES FORAINS DE L'OCÉAN.

Des philosophes ont résolu de supprimer le Hasard. Un mathématicien célèbre, ayant fait sa lecture quotidienne de la *Gazette de Monte-Carlo* et pointé pendant des années les statistiques de la roulette, a fort bien démontré que ce dieu fantasque n'était qu'un faux dieu et que certains esprits d'élite étaient enfin sur une voie propre à démasquer l'imposteur. Il n'y a pas de place en ce monde où tout obéit au plus rigoureux déterminisme pour les caprices d'un fantôme surgi de l'imagination vulgaire, médiocre supercherie de l'ignorance ; non, de place nulle part, sur la vaste étendue des continents et des mers, sous la calotte céleste, pour ce prestidigitateur qui vient à tout bout de champ culbuter nos châteaux de cartes et tirer de nos chapeaux, de nos poches et de nos vies quotidiennes une effarante kyrielle de contingences hétéroclites.

Toutefois, malgré de si louables efforts et des raisonnements si persuasifs, je continuerai dans le secret de mon cœur à

sacrifier à ce Dieu masqué, tragique ou rieur, que je nomme très humblement, et à voix basse « le Seigneur Hasard ». J'attendrai, sans doute, pour renoncer à ma superstition qu'une science plus exacte des probabilités ait fait de la roulette et du trente et quarante une opération de père de famille. Il sera temps alors de rendre honneur aux mathématiciens et aux philosophes et de tourner au mur notre divinité moquée, ainsi que font à leurs saints quelques bonnes gens de nos campagnes, selon qu'il vente ou qu'il pleut contre leur gré.

Pour moi, Jean Loubeyrac, replié sur ma cinquantaine grisonnante, dans ce coin du Périgord, berceau de mes modestes ancêtres, où la vie coule avec la même lenteur limpide et monotone que la Dordogne entre ses falaises rousses et ses rives plantées de noyers, c'est en vain que je cherche à démêler les fils embrouillés des vicissitudes dont fut tissée mon existence. De nature paisible, ironique et un peu rêveuse, il faut l'avouer, je n'eus jamais d'autre ambition que ce clos ombragé de châtaigniers d'où je peux aujourd'hui, parvenu au terme d'une aventureuse carrière, réfléchir tout à mon aise sur la fortune et l' « *inconstance de son branle divers* », comme dit Montaigne, l'inséparable compagnon de mes loisirs. Un grand feu flambant de bois sec, ma pipe, des marrons cuits sous la cendre, un verre de vin doux, voilà pour moi, par un soir d'automne, tel que celui-ci, bise sifflante dans mes arbres et brouillard mouillé sur les chemins, la seule volupté et la seule richesse qui vaillent la peine d'être conquises.

Mais, rien ne peut faire prévoir les brusques fantaisies du Destin. Ce soir même, aussi assurée que paraisse mon existence en entendant gémir les premières voix de l'automne, je me retourne sur mon fauteuil et guigne vers la porte bien close. Qu'un coup de vent fasse sauter le loquet, et cela suffit pour que ce rôdeur sans gêne entre et vous frappe sur l'épaule : « En route, mon bonhomme ! » Dame ! j'en ai tant vu ! Je sais aujourd'hui qu'il faut faire à son foyer la place de l'Inconnu, comme jadis, aux repas, on faisait la place du Passant.

Ah ! monsieur le Mathématicien, vous ne croyez pas au hasard. En dépit des tables statistiques, vous y auriez cru comme moi, si vous l'aviez vu, de vos yeux vu, maigre, dégingandé, étendu de toute sa longue carcasse flâneuse sous le

grand soleil du tropique, la tête reposant sur un rouleau de cordage, à l'arrière de la *Mariquita*, ce matin de juin, il y a quelques vingt-cinq ans, au sortir des Bouches du Serpent. Oui, c'était bien le hasard lui-même, la fantaisie, l'arbitraire, le démon tragi-comique de ma destinée, incarnés à cette place sous les espèces humaines de Jérôme Carvès, prospecteur.

A évoquer cette matinée, sur ces eaux lointaines où le soleil rebondissait en disques d'or, et le vaisseau, toutes voiles dehors, par une bonne brise de noroît ; à l'évoquer, elle surtout, cette étrange figure de mon ami, mon sang coule plus chaud et plus vif dans mes veines. Le vieil homme désabusé se sent tout ragaillardi.

Nette, ma fille, ajoute quelques sarments dans l'âtre. Et encore un coup de ce vin trouble des dernières vendanges pour raviver les ombres!

La *Mariquita* était un brick, jaugeant deux cents tonneaux, et filant joliment par bonne brise ses quatorze nœuds sur la mer des Antilles. Son capitaine et propriétaire, un mulâtre de la Pointe-à-Pitre, courtaud, musclé, le front bas et la mâchoire carrée, répondait au nom de Cupidon. Le capitaine Cupidon marchait en roulant sur ses fortes cuisses, à l'ordinaire des marins, chiquait, et parlait créole avec une voix grêle aux sonorités puériles, déconcertantes. Il portait aux oreilles d'assez larges anneaux d'or, un pantalon de coutil rayé haut relevé sur la cheville nue et une veste de cotonnade bleue enrichie d'une ancre roussie par le vent de mer et l'humidité. A bord, son chef était orné d'une casquette, mais pour descendre à terre, le mulâtre remplaçait volontiers cette coiffure par un large panama à la mode mexicaine. Un louable souci de l'élégance européenne contraignait aux escales le capitaine Cupidon à chausser ses larges pieds de chaussures de cuir jaune qui lui donnaient beaucoup de mal, tant pour les enfiler que pour les supporter ensuite. Il n'était pas rare que le loup de mer, chassant toute préoccupation de dandysme, se débarrassât de ces encombrants accessoires, et c'est ainsi que Jérôme Carvès et moi fîmes la connaissance de l'honorable Cupidon qui, la face épanouie de bien-être, après une longue torture, ses larges prunelles blanc-bleutées roulant sous

l'ombre du chapeau de paille, cheminait sur les quais de Trinidad, ses bottines à la main.

Ce n'est pas sans satisfaction que nous aperçûmes sa silhouette entre les balles de cacao et les barils de rhum. Depuis trois semaines, nous attendions le passage d'un bateau faisant route vers la côte sud-américaine. Le moindre rafiot eût fait notre affaire et nous n'étions pas difficiles quant au confort et au couvert. Cependant, par une fatalité bien connue des voyageurs, la dernière goélette en partance pour Puerto-Leon, notre commune destination, avait largué, la veille de notre arrivée. Nous nous logeâmes pas loin de Marine Place, à l'*Hôtel de France*, tenu par un compatriote qui nous versa toutes sortes de bonnes paroles et autant de whisky-sodas qu'il était nécessaire pour nous faire prendre patience.

Trinidad, perle du Tropique, nous offrit sa Savane claire, où, sous les manguiers et les palmiers, paissent des vaches helvétiques, ses boutiques parfumées de gin et de cannelle, ses vérandas fleuries d'hibiscus et de flamboyants. Mais les délices de Port of Spain sont coûteuses et nos ressources — d'ailleurs médiocres — avaient une fâcheuse tendance à s'épuiser. Nous parcourûmes sous le soleil de plomb — on était au début de la saison chaude — ces interminables quais gris, poussiéreux et charbonneux où s'accumulent les richesses des Iles. Sous les arcades se pressait une foule sordide et bigarrée, des Hindous enturbannés, des Chinois en pantalon de soie noire, des Malais, des métis, des nègres. Une lumière cruelle suintait d'un ciel cotonneux. Les magasins, les entrepôts, les banques, les agences de navigation s'alignaient, laissant entrevoir dans l'ombre des salles étouffantes des silhouettes blanches penchées sur des chiffres, un Chinois derrière son comptoir. Parfois s'échappaient d'une porte des bouffées d'épices, ou l'odeur un peu écœurante du bois de rose.

Nous interrogions les matelots, les portefaix, les débardeurs et ces flâneurs qui, débarqués on ne sait d'où, attendent d'invraisemblables embauchages, humant, les yeux mi-clos, en connaisseurs, appuyés sur un baril ou sur un rouleau de corde, les senteurs mêlées du goudron, du charbon et de la saumure. Dans la vaste rade bordée de cocotiers et que dominent les montagnes volcaniques souvent encapuchonnées de fumées,

des steamers étaient à l'amarre, de gros cargos aux flancs rouillés, des charbonniers noirs et rouges, et aussi de fins voiliers, bricks, goélettes, lougres, sloops, et côtres, leur toile repliée et balancée mollement par les houles de l'Atlantique. Des vapeurs étaient sous pression pour la Nouvelle-Orléans ou les Grandes Indes; des goélettes feraient voile bientôt pour Sainte-Lucie, la Dominique ou Surinam, mais aucune ne nous conduirait jusqu'à ce Puerto-Leon dédaigné des plus infimes trafiquants : Puerto-Leon où nul n'espérait prendre un chargement de cacao, de café ou de gomme balata, mais vers qui convergeaient les ambitions de Jérôme Carvès ainsi que nos communes destinées.

Ayant successivement parcouru le *North Quay*, le *South Quay*, les ruelles avoisinantes, les « saloons » et les académies de billard, lassés de voir s'allonger chaque jour la note de notre dépense, nous errions assez lamentablement sous les ombrages du « Cipriani boulevard », à l'heure où les équipages, les nurses, les babies et les demoiselles sapotilles vont goûter la fraîcheur sur les pelouses de la Savane.

Un orchestre criard déchirait le lourd et silencieux après-midi. Sur le sombre tapis de verdure de la promenade s'arrondissait, éblouissant, pavoisé aux couleurs anglaises, un cirque, un vrai cirque, comme il en passait parfois jadis dans mon village. Un peu de brise gonflait les parois de toile, agitait le pavillon. Une parade annonçait la représentation du soir : un paillasse chevelu maillochait la grosse caisse, un athlète en maillot rose choquait les cymbales, les cascades du piano mécanique ruisselaient dans l'or crépusculaire. Sous les rayons du soleil prêt à disparaître derrière le front de la sourcilleuse soufrière, les cuivres flambaient d'un éclat triomphal; les loques bariolées d'azur, de violet, d'écarlate avaient des stridences de trompettes et les palmiers de la Savane inclinaient majestueusement leurs éventails, en hommage à l'Ecuyère, corsetée de velours cramoisi, présentant une lourde haquenée grise caparaçonnée comme elle.

Des forains? Surgis miraculeusement dans cette île! O rumeurs des lointaines vacances — manèges, orgues de Barbarie, féeries de l'enfance! — Des forains de l'Océan!

Sur le placard on lisait en capitales blanches : « *Première*

représentation du Cirque Wang — Great attraction. » Le spectacle commencerait à huit heures ; le prix des places était de deux shillings : suivait un copieux programme où figuraient les noms illustres de Miss Carolina, écuyère; de Miss Letchy, acrobate, du Dr Van Sleep, dresseur d'animaux savants et de Peter Boom, excentrique. L'affiche indiquait que le Cirque Wang, en tournée à travers les Antilles, et sur les côtes du littoral américain, ne demeurerait à Port of Spain que huit jours.

Nous fûmes exacts au spectacle. M. Peter Boom était fort réussi avec son masque enfariné. Mademoiselle Letchy évoluait vertigineusement au trapèze. Les loges peuplées d'Anglais du Service, visages de brique sur la blancheur des plastrons; les stalles inférieures, où s'entassait une population hybride de noirs, de sangs-mêlés, d'Hindous et de coolies, applaudirent frénétiquement. Les nègres hurlaient leur enthousiasme pour Miss Carolina et son large cheval pommelé, en ce jargon mêlé d'anglais et de créole qui fait une si curieuse rumeur de volière. Mais Jérôme Carvès et moi avions une idée, la même.

Au premier entr'acte, nous sollicitâmes du policier noir, en vêtement bleu et casque à pointe, qui gardait l'accès des écuries, l'autorisation de voir M. Wang, le directeur.

M. Wang n'estropiait pas l'anglais comme le font bon nombre de ses compatriotes du Céleste Empire. Il était vêtu à l'européenne d'un complet gris et d'un chandail noir, portait les cheveux courts, mais ne renonçait pas aux lunettes d'or dont les cercles luisaient dans ses orbites jaunes. Il s'inclina fort poliment, sur la présentation de nos cartes, et nous considéra, sans mot dire, de ses yeux aux coins bridés.

Après quelques compliments et une vague promesse de signaler les mérites du cirque Wang dans une gazette européenne, qui n'altérèrent pas l'impassibilité de M. Wang, Jérôme Carvès attaqua la grande question.

— Il est permis de supposer, monsieur, que vous avez un bateau pour transporter votre personnel et votre matériel?

Le Chinois s'inclina.

— Peut-on vous demander quelle est votre prochaine destination ?

Ces mots incroyables tombèrent de la bouche de M. Wang :

— Puerto-Leon, — articula-t-il.

— En ce cas, monsieur, — dit Carvès, sans rien perdre de son sang-froid, — sauvez-nous la vie. Prenez-nous à votre bord!

Le Céleste resta quelques instants silencieux. Puis il émit quelques observations sur la difficulté de prendre des passagers, personnes honorables, il n'en doutait pas, mais qui pouvaient n'avoir pas des relations des plus cordiales avec la police des ports sud-américains, si délicate en ce qui touche le transit. Carvès l'assura qu'il avait les poches bourrées de lettres d'introduction pour les plus hauts personnages de cette localité inhospitalière, et brandit un portefeuille, en témoignage de ses assertions.

— D'ailleurs, — conlut M. Wang, — c'est au capitaine Cupidon, commandant la *Mariquita* affrétée pour mon entreprise, qu'il faut demander son consentement.

De jaunâtres photophores éclairaient fumeusement le box aux relents de crottin et de sueur où M. Wang nous avait accueillis, la main posée sur l'encolure du cheval pommelé, dont la croupe, pareille à un vaste canapé gris, supportait le séant, les pieds satinés et la voltige de Miss Carolina, une de ces larges bêtes qui semblent nourries de sciure de bois, et dont la morne destinée est de tourner sur une piste poudreuse, dans le claquement des chambrières et l'infernal déchaînement des cuivres.

Pas un souffle n'ébranlait les roides parois de toile derrière lesquelles grondait la rumeur d'une foule. Le fracas de l'orchestre annonça que le spectacle reprenait. M. Peter Boom, la face ruisselante de fards que la chaleur avait fondus, passa près de nous, indifférent et digne, dans ses larges braies jaunes et rouges. M. Wang nous conseilla de nous promener sur le South Quay un de ces matins : nous rencontrerions certainement le capitaine de la *Mariquita* et nous étions libres de nous entendre avec lui pour un passage. Puis il s'inclina, les mains jointes sur sa poitrine, et s'évanouit comme une ombre. Les Chinois ont cette remarquable propriété d'apparaître et de disparaître, sans que leurs déplacements intermédiaires soient sensibles. M. Wang, un instant matérialisé devant nous, s'était résorbé, nous laissant en tête-à-tête avec la grosse haquenée caparaçonnée de velours bleu.

Nous ne revîmes le personnage que sur le pont de la *Mariquita*. Le capitaine Cupidon, rendu fort obséquieux par quelques billets de dix dollars, ne fit pas de difficultés pour nous accepter à son bord. Il n'y mit qu'une condition : nous apporterions nos vivres. Il fallait prévoir, par bonne brise, cinq à six jours de traversée, et peut-être davantage, par temps calme. Nous nous lestâmes en conséquence de biscuits et de conserves.

Nous nous embarquâmes par une de ces belles nuits veloutées dont seuls ceux qui ont passé la Ligne peuvent imaginer la splendeur. Trinidad reposait sous les palmes. La sombre silhouette des volcans s'infléchissait sur une ciel pailleté d'astres. Un remous phosphorescent caressait la pointe extrême du wharf. Les feux des navires à l'ancre agrafaient d'or ou de rubis le bleu noir de la rade. Un fanal vert indiquait la passe. Un feu bleu et un feu rouge se balançaient à quelques centaines de brasses.

— La *Mariquita*, — indiqua notre hôtelier qui avait tenu à surveiller lui-même l'embarquement de nos bagages, — un joli bateau, ma foi ! vous avez de la chance ! Son capitaine est un bon marin. L'air bonasse, mais ne vous y fiez pas trop. Tous ces moricauds sont les mêmes. Tout le monde connaît papa Cupidon de la Pointe à Santiago de Cuba, mais personne n'a jamais su de quoi il remplissait sa cale. Enfin, ça n'est pas notre affaire et, personnellement, je n'ai eu qu'à me louer de lui. On dit que les Hollandais de Surinam l'ont à l'œil. Mais il ne faut pas croire tout ce que disent les mauvaises langues. S'il a fait affaire avec le Chinois et tous ses saltimbanques, c'est qu'il a son petit profit, vous pouvez m'en croire. Bon voyage donc, messieurs ! Vous êtes en bonne compagnie et vous ne vous ennuierez pas en route.

Le capitaine Cupidon, en bras de chemise, accoudé au bastingage surveillait le chargement. Des nègres à demi nus agitaient des torches crépitantes. Des corps sombres se mouvaient dans la rouge lueur; des bras se tendaient, des nuques se roidissaient sous les fardeaux. C'était un spectacle farouche. Les hauts bordages goudronnés du navire pesaient sur notre canot comme des falaises. Et tout là-

haut, par-dessus la fine ramure des vergues de perroquet, le feu du grand mât oscillait parmi les astres immobiles.

Cupidon nous pressa sur son cœur et nous frappa dans le dos de sa large et courte patte. Nous étions déjà de vieux amis. Nos hamacs furent placés à l'arrière, un coin du pont ayant été réservé pour nous et nos bagages. Les deux seules cabines du bord avaient été cédées aux femmes. D'ailleurs c'étaient des réduits inhabitables, à température d'étuve et saturées d'odeurs nauséabondes. Il fallait cette nuit-là renoncer à dormir. Le premier chalutier s'éloigna ouvrant un chemin de phosphore. Deux autres vinrent le remplacer et nous vîmes tour à tour s'élever, sanglés de cordages, dans le rougeoiement des torches, les silhouettes apocalyptiques du cheval gris de Miss Carolina, et des kangourous calculateurs de M. Van Sleep.

Le pont étant mal éclairé, nous ne pûmes distinguer les visages des autres passagers qui arrivèrent à la nuit avancée. L'impondérable M. Wang avait naturellement surgi, le premier de tous. Une dizaine de personnages, plus semblables à des fantômes qu'à des créatures de chair et d'os, se découpèrent en ombres chinoises sur l'écran étoilé de la nuit. Quelques lits de sangle avaient été dressés, des hamacs ; un campement s'installa à l'arrière du navire auquel le jusant imprimait déjà sur ses amarres, un obscur balancement.

Le chargement s'achevait. Pièce par pièce, le cirque emplissait le bateau : gradins, portants, accessoires de toute sorte, caisses de costumes, instruments de musique, tout disparaissait dans les flancs obscurs du navire. Le feu rouge du dernier chalutier glissait vers Trinidad. Un canot se détacha du bordage. L'un des passagers, mince figure vêtue de sombre, agita le bras en signe d'adieu. Du canot une voix grave s'éleva. Je distinguai des mots espagnols : « *Vaya usted con Dios !* » Un bruit de rames. Le silence.

La *Mariquita* demeurait seule, chassant sur ses amarres, car le flux était plus fort. Vers l'Est, la mer irradiait une vague lueur, et sur cette bande de clarté, les cocotiers du rivage se dessinaient en noir.

Un commandement retentit. Les hommes d'équipage à leur poste ! « Han, hisse », les drisses grincèrent. La voile

de misaine se gonfla sous la brise matinale. Le navire, craquant dans sa charpente, eut une profonde contraction musculaire.

La *Mariquita* filait vers les fanaux verts de la passe. Le vent nous favorisait. Le capitaine Cupidon nous engagea hardiment dans la *Boca Chita*, la plus étroite et la plus dangereuse de ces Bouches du Serpent qui donnent accès à la baie de Port of Spain. Nous gagnions ainsi quelques milles. Nous effleurâmes le récif de « Madame Téterond », dont la masse brise l'assaut clapotant des courants, aussi rapides que les eaux bouillonnantes et noires de la Pointe du Raz. La *Mariquita* avait mis toute sa toile et, sous la pression de la brise s'inclinait légèrement vers bâbord, ouvrant de l'étrave la mer rosée par les premières lueurs de l'aube. L'eau se déchirait avec le sifflement d'une soierie où mord le ciseau. C'était mon premier voyage à bord d'un voilier. Mon être s'identifiait avec le souple organisme du navire, grisé par cette course vers le large, sur cette immensité embrasée de vapeurs rouges et orangées qui soudain se déploya devant mes yeux.

Le pont baignait dans une irradiation sanglante, une barre de cuivre luisait comme rougie au feu ; les corps des passagers roulés dans leurs manteaux, quelques-uns étendus sur des matelas, d'autres dans les hamacs, se revêtaient d'une gloire tragique. Je songeais aux corsaires qui, jadis, sillonnaient les mêmes flots et cinglaient aussi de la Boca Chita, en quête de bonnes prises d'épices, de poudre d'or ou d'esclaves. Trébuchant à travers l'encombrement des caisses, des bagages, des filins enroulés, je me dirigeai vers l'avant. L'homme de barre, les deux mains à la roue, m'apparut dans cette grave et fière attitude du gouvernail, tout empourpré d'aube, lui aussi. C'était un beau gaillard, à la peau sombre, le torse nu, une ceinture rouge retenant le pantalon de toile ; un foulard s'enroulait autour de son front, accusant la courbe du nez, la coupe allongée du visage, les méplats osseux. Il avait cette physionomie sévère et d'une cruauté hautaine qu'ont encore les rares descendants des tribus indiennes. A son oreille gauche pendait un anneau d'or. A mon approche, il ne détourna pas

la tête. Je le contemplai quelques instants, me demandant si mon rêve ne se vérifiait pas mystérieusement et si je n'avais pas devant moi, en chair et en os, un de ces boucaniers qui écumaient jadis la mer des Caraïbes. Ce n'était, je le sus quelques heures plus tard, qu'un matelot indien, Pablo, le plus débrouillard de l'équipage.

J'offrais mon visage aux embruns qu'éparpillait autour de moi la vive allure du bateau. Une clarté, qui semblait jaillir des profondeurs sous-marines, s'étalait maintenant sur la mer et sur un grand espace d'horizon. C'était un frémissement argenté et pâle comme si l'eau eût reflété un second ciel intérieur. Puis cette clarté convergea au foyer d'une lentille. Un trait de lumière fusa, cri de l'océan ; un geyser de platine incandescent jaillit de cette masse miroitante et lourde. Un golfe, aux rives déchiquetées, élargissait à l'horizon un mirage de palais enflammés, de portiques de rubis, d'alpes opalines, de lacs d'un vert si translucide qu'on pouvait à travers leur diaphanéité découvrir des perspectives étonnamment lointaines et l'autre côté du monde. Et sur cet embrasement, la ligne noire de la mer se tendait comme une corde. Derrière moi, levant la tête, je vis le feu jaune du grand mât vaciller sur un vaste disque pipermint.

Ce déploiement de magnificence aurorale n'était sans doute qu'une des fantasmagories du dieu malin, auteur du rêve étrange que j'étais en train de vivre. Était-ce bien moi, Jean Loubeyrac, Périgourdin, accoudé au bastingage de ce singulier navire, en compagnie d'un cirque ambulant et d'un équipage de boucaniers, en pleine mer des Caraïbes, à deux mille lieues et plus de ma bonne terre de la Pimousserie, sur laquelle le soleil ne se levait pas aujourd'hui en même temps que sur ma tête? Il me semblait que j'avais été soudain projeté par un boulet de canon hors de *mon* espace et de *ma* durée, et qu'après un étourdissement léthargique, je me retrouvais, tâtant mon crâne et mes membres, doutant de ma propre réalité, ayant perdu le sens du temps et celui même des distances, incertain encore que le vrai Loubeyrac ne fût pas resté là-bas, sur les bords de la Dordogne ou dans le paisible appartement de la rue du Cardinal-Lemoine, en des zones tempérées et civilisées, tandis qu'un « double » capricieux et

incohérent hantait les planches de la *Mariquita* et voisinait avec les collaborateurs du subtil M. Wang et du jovial Cupidon.

II

JÉROME CARVÈS, PROSPECTEUR

Pour retrouver l'équilibre de ma chancelante personnalité, je cherchai à renouer la chaîne de ces états successifs dont la somme formait une poignée d'images et une pincée de cendres : mon passé.

Autour de moi s'élevaient maintenant les vivantes rumeurs d'un navire au réveil. Tandis que résonnaient les coups de sifflet, les ordres, les appels, tandis que l'eau, versée à pleins seaux par des matelots basanés, aux jambes nues, ruisselait en cataractes le long des planches, ma pensée s'égarait par des dédales pleins de mélancolie, vers les jours de mon enfance.

Merveilles de la mémoire ! La solitude azurée de la mer tropicale devient une prairie verdoyante, plantée de noyers au feuillage rond, au bout de laquelle coule la Dordogne transparente et large comme un fleuve. Le matin, une nappe de brume s'étale sur la prairie et sur la rivière, et la cime des peupliers, écharpée de brouillard, pointe seule vers le ciel, pépiante d'oiseaux. Sur l'autre rive se dressent des falaises roses, creusées de grottes où s'égare parfois notre barque. Un cirque de causses blancs ferme cette vallée où s'élève la Pimousserie, ma maison, vieille gentilhommière plus ferme que château, avec son colombier pointu et son toit recouvert de tuiles devenues brunes, parsemées de plaques de mousse, et la fumée de ses cheminées que l'on aperçoit l'hiver entre les branches dénudées des châtaigneraies : c'est là que je suis né. Je n'ai pas connu ma mère.

Mon père s'était retiré après des déboires politiques dans cette propriété qu'il tenait de sa mère. C'était un homme chimérique, qui avait rêvé d'introduire de la charité et du bon sens dans le pot-pourri des combinaisons parlementaires. Il fut député la durée d'une législature et sortit de la poli-

tique, peu de temps après y être entré, en secouant la boue de ses chaussures. L'expérience des hommes lui avait laissé de l'amertume. Il devint pessimiste comme les rêveurs insuffisamment obstinés à garder leurs illusions, mais qui demeurent toujours endoloris du choc de leurs songes et de la réalité. Dans la compagnie de mon père, dont la clairvoyance découragée répugnait à de nouveaux contacts et à de nouvelles excursions dans la vie, je pris le goût de la solitude, des livres et de la nature, ainsi qu'une certaine paresse à sortir du cercle étroit de mes préférences. Je n'allais pas à l'école. Mon père, bon latiniste, m'apprit le rudiment. Je revois encore sa haute figure arpentant, un livre à la main, le cabinet de travail tapissé de chêne noir, dans le rougeoiement d'un feu de bûches qui teignait d'écarlate les plis de sa robe de chambre.

Je n'eus à cette époque qu'un ami, un peu plus âgé que moi : Jérôme Carvès. Jérôme était le fils d'un petit cultivateur dont la maisonnette s'accrochait sur les pentes calcaires du Causse, glacées en hiver, brûlantes en été. La mère Carvès venait parfois à la Pimousserie faire des ravaudages. Jérôme l'accompagnait. Mon père qui l'interrogeait de temps en temps, s'aperçut vite de l'intelligence du petit. Jérôme et moi étions du même âge. Il proposa à la mère de donner quelques leçons à son fils et Jérôme prit place avec moi devant la table de bois luisant où s'étalaient nos cahiers, nos livres et nos cartes de géographie. Ces cartes jouaient un grand rôle dans notre vie d'enfants. Carvès manifestait déjà une humeur très vagabonde et n'avait pas de joie plus grande que de feuilleter un atlas. Il m'apprit à faire de beaux voyages sur ces espaces lisses, aux sinueux contours, aux couleurs si délicatement roses, bleuâtres, violettes ou jaunes, et qui figurent les continents, les mers, les îles, de telle sorte qu'on peut parcourir du bout de son index la complexe immensité du globe. Je revois encore le maigre visage bronzé de mon camarade penché sur un planisphère et me guidant à travers les océans, comme un capitaine à la barre d'un navire imaginaire.

L'enfance de Jérôme avait été plus dure que la mienne. Les Carvès étaient des paysans avares et sobres, vivant d'une croûte de pain frottée d'ail, de fromage de chèvre et ne man-

geant de la viande que deux fois l'an, à Noël et à Pâques, solennités à l'occasion desquelles on tuait un agneau. Jérôme avait un corps rompu au froid, au chaud et au jeûne. Vers l'âge de quatorze ans, il subit une crise de croissance et poussa démesurément, au point de devenir aussi long qu'une perche et plus sec qu'un clou. Son teint était brun; ses yeux, enfoncés, très noirs et très vifs ; son front bombé ; ses cheveux, en broussaille. L'ensemble de sa physionomie était à la fois ironique, sauvage et un peu folle. Et tout en l'aimant comme un frère, je redoutais en lui je ne sais quoi d'étrange et d'indompté.

Mon père — c'est lui qui m'a laissé cette belle édition des *Essais* de 1724 — avait pour principe d'élever les enfants sans contrainte. Aussi nous accordait-il de longues journées de congé, surtout pendant la belle saison, et nous étions libres du matin au soir de vagabonder à notre aise. Un quignon de pain dans nos poches, nous partions dans l'aube acide, longeant les champs de maïs, et les plants de tabac aux feuilles larges et vernissées, encore emperlées de rosée, et sur qui traînaient de fins brouillards gris. La brume s'effilochait aux premiers rayons de soleil et les roses falaises de Gluges se découpaient, dans la déchirure des vapeurs. Des pies, toutes gonflées et hérissées de rosée, s'envolaient avec un bruit effarouché d'ailes. Carvès les pourchassait à coups de pierres et il était fort adroit à ce jeu. Plus d'un de ces pauvres oiseaux criards, l'aile brisée, se sauvait en boitillant le long des sillons rouges. Souvent nous décrochions une vieille barque à fond plat, et Carvès debout à l'avant, pêchait à la ligne volante. D'autres fois, par les plus brûlantes journées de notre août périgourdin, il m'entraînait par les Causses pierreux, déserts et éblouissants. Le soleil tapait dur sur les vastes plateaux calcaires, abandonnés même par les troupeaux. Le sol brûlait nos pieds. Des touffes d'herbe rare se recroquevillaient entre les cailloux, comme au voisinage d'un brasier. Mais Carvès semblait gagné par une sorte d'ivresse sèche. Il se livrait à des danses bizarres, soulevant un remous de poussière blanchâtre, ou bien me prenant violemment par la main, m'entraînait dans des courses folles, à la suite desquelles nous demeurions accroupis

dans la lumière silencieuse et blanche, haletants, la gorge râpeuse.

Cette croûte brûlée des Causses recouvre des rivières souterraines et des cryptes profondes à des centaines de pieds sous le sol. En certains endroits, la surface du plateau est craquelée ; ces failles perfides ont causé bien des fois la perte d'inattentives brebis dont leurs bergers ne trouvaient plus la trace et dont les corps roulaient sans doute dans les eaux ténébreuses du « gour ». Carvès avait inventé un jeu dangereux qui s'intitulait : la chasse au trésor. Il consistait à nous armer de cordes, et à glisser, les pieds agriffés à la paroi du roc, par une de ces ouvertures. Je crois que nous avons été ainsi les premiers à explorer certaines grottes aujourd'hui célèbres et éclairées à la lumière électrique. La première fois que Carvès me proposa cette sorte d'expédition, je poussai les hauts cris.

— C'est bon pour se tuer ! — gémissais-je.

— Bien, — dit Carvès, — j'irai seul.

Je l'accompagnai jusqu'à l'orifice. Nous grimpâmes par des sentiers de chèvres jusqu'à la crête calcaire. C'était une journée d'août, bleue et torride. Je marchais derrière Jérôme, comme un condamné suit le bourreau.

Dans la craie aveuglante, entourée de quelques buissons épineux et couverts de petites baies noires, s'ouvrait une bouche large environ de quatre mètres. Nous l'avions déjà repérée à plusieurs reprises. Carvès se mit à genoux sur le bord.

— On ne voit pas grand'chose, — dit-il.

Je n'osai plonger mon regard dans ce gouffre qui descendait jusqu'à l'enfer.

Carvès écoutait.

— Ça gronde, — dit-il, flegmatique. — Il doit y avoir de l'eau.

Il prit une pierre et la laissa tomber. On entendit le caillou rebondir et rouler pendant deux minutes au moins. Jérôme ne semblait pas ému le moins du monde, mais ses yeux brillaient.

Nous avions une longue corde volée dans la remise ; il la noua autour de sa ceinture, m'en mit une extrémité à la main et me recommanda de l'enrouler autour d'une racine,

et de la laisser filer au fur et à mesure qu'il descendrait dans le trou, en s'aidant des pieds et des mains à la paroi. Une sueur glacée mouillait mon front, malgré la canicule. Carvès, très calme, retroussa sa blouse d'écolier. Il avait les pieds nus, mais calleux à souhait.

— Si tu sens la corde se tendre, — me dit-il, — tu tireras de toutes tes forces. Si tu ne peux me remonter, tu l'attacheras solidement et tu iras chercher du secours. N'aie pas peur, dit-il, je ne risque rien.

Il aurait pu flétrir ma couardise. Il ne le fit pas et ma honte en fut accrue.

A plat ventre, s'agriffant aux broussailles, sans crainte des épines, Carvès se laissa descendre doucement le long de la déclivité ; tout en surveillant la corde, je me penchai à mon tour. Une bouffée humide et froide me glissa sur le visage. J'eus un frisson d'horreur. Déjà Jérôme n'était plus visible. La corde se déroulait, entraînant un peu de gravier.

Une heure, je demeurai ainsi, penché sur le gouffre, insensible aux rayons qui frappaient ma nuque, le cœur étreint d'angoisse. La corde, parvenue à l'extrémité de son déroulement, était tendue par un poids lourd. Mes tempes battaient, un cri allait-il jaillir de ce puits d'ombre?

Tout autour de moi, le Causse désert vibrait de chaleur.

Quelques secousses saccadées roidirent la corde. J'attendis. Une autre secousse. Alors, de toutes mes forces, je tirai, je tirai, les veines des tempes gonflées à éclater.

Et, souillé de terre, saignant d'égratignures, triomphant, Jérôme Carvès surgit de l'abîme.

— Épatant ! — me dit-il, dès qu'il put respirer.

Il penchait sur moi son visage labouré de traces saignantes.

— C'est pas difficile, — me dit Jérôme. — Tu verras. Ça ne descend pas trop. Faut s'habituer à l'obscurité. On suit une espèce de couloir, puis on arrive à une salle pleine d'eau, avec des colonnes et des choses qui ont l'air d'énormes bêtes accroupies, et d'autres qui ressemblent à des géants morts. On voit mal, tu sais. Le pire, c'est les bêtes qui volent et qu'on ne voit pas. On entend des ailes très haut, sous les voûtes. Il y avait aussi des bêtes dans l'eau, de gros crapauds, je pense. J'ai vu luire quelque chose de blanc à terre. C'était une car-

casse, des os de mouton. La corde m'a bien servi pour remonter. Je n'aurais pas pu sans ça. Je ne regrette pas la course. Mais faudra revenir !

Et, confidentiel, la voix basse et le regard grave :

— S'il y avait un trésor caché là dedans? Dis, on serait riche tous deux !

Cette nuit-là, mon sommeil fut hanté de visions, de grottes peuplées de monstres et de gnomes : une pieuvre enlaçait Carvès; il avait la figure bleue du noyé que j'avais vu, un soir, en me baignant dans la Dordogne, dérivant au fil de l'eau, ballonné comme une outre.

Et Carvès parvint à ses fins. Il me conduisit dans le « gour ». L'accès n'en était pas très difficile, mais d'énormes chauves-souris, au vol obscur et mou, me faisaient rendre l'âme. Carvès et moi étions écrasés de cette magnificence ténébreuse. Mais Jérôme revenait toujours à son idée : le trésor. Il s'aventurait dans des anfractuosités pleines de grouillements obscurs, plongeait ses bras dans des cavités humides. Tout le temps que dura cette folie, il fut inquiet, irritable, violent même.

Je devais plus tard me rappeler l'histoire du « gour » au trésor !

Carvès me terrorisait par son audace à plonger dans les endroits de la rivière réputés dangereux pour leurs tourbillons, à dénicher les nids sur les plus hautes et les plus minces branches des peupliers, et surtout par son courage à affronter la puissante mère des terreurs : la nuit. Mon père, connaissant le frugal ordinaire de la famille Carvès, gardait souvent Jérôme à dîner avec nous. Par les plus sombres nuits d'hiver, comme par les clairs de lune hallucinants qui déforment les objets et cristallisent la nature, mon camarade partait bravement pour affronter le tunnel du Crouzouli, un sentier rocailleux, entre deux haies, qui conduisait à sa maison. Le cœur battant de pitié et d'admiration, je demeurais longtemps sur le seuil, écoutant les sabots dont le claquement résonnait au loin sur la terre gelée. Pour rien au monde, je ne me serais aventuré dans notre jardin.

Ce qui m'étonnait le plus chez Jérôme, c'était sa furieuse

activité, ce continuel besoin de mouvement qui agitait son corps maigre, d'ailleurs coupé de prostrations animales, que l'on était impuissant à secouer. En dépit de ce que j'appelais sa « sauvagerie », Carvès étudiait plus que les enfants de notre âge, et mon père avait prédit à la mère Carvès — une femme du Lot, sèche et dure comme son garçon — un brillant avenir pour Jérôme. A dire la vérité, mon camarade me dominait au point de faire passer sa volonté en moi, sans paraître se soucier le moins du monde de m'imposer ses décisions. Il me semblait parfois que Carvès, ébouriffé et noiraud, était l'incarnation d'un démon qui se substituait à mon véritable personnage, d'un naturel doux et plutôt indolent, et pouvait lui faire accomplir des actes qui m'étonnaient ensuite par leur étrangeté et dans lesquels je ne me reconnaissais plus.

Jours de nos enfances dont les tourments eux-mêmes nous paraissent félicité et dont le tenace parfum embaume notre tardive saison !

A quatorze ans, je perdis mon père. Une vieille servante lui ferma les yeux, dans le lit familial. Il avait succombé, sans souffrance, à une affection cardiaque qui le minait depuis longtemps. Je revois son visage calme et ses mains jaunies par la clarté des cierges.

J'étais seul au monde. Je sanglotais au chevet du défunt. Carvès était agenouillé auprès de moi, il me dit :

— C'est mon vrai père qui s'en va. C'est à lui que je dois d'être un homme.

J'éprouvai une gratitude infinie de ses paroles.

— Tu seras mon frère, — lui dis-je.

Mon père s'était occupé de lui faire obtenir une bourse au lycée de Périgueux, et Carvès regagna son poste. Pour moi, j'avais un tuteur, un oncle que mon père ne pouvait souffrir, Nestor Loubeyrac, vieux garçon avare et hypocrite, confit en dévotion et en morale et qui, cependant, passait pour coucher avec ses servantes. Il vivait à Bordeaux dans une villa assez proprette où je ne mis les pieds que deux fois dans ma vie. L'oncle Nestor vint pour l'enterrement de mon père qui se déroula tristement par la route bordée de noyers effeuillés — on était en novembre — et que suivaient quelques

âmes pieuses du voisinage et bon nombre de paysans, car mon père était aimé.

L'oncle Nestor, qui n'en tenait pas pour l'Université, me fit faire mes études dans un établissement religieux de la région. Je passais mes vacances à la Pimousserie, en compagnie de ma vieille servante Fasie — autrement dit Euphrasie. Là, je retrouvais Carvès. Jérôme était devenu un grand gaillard, toujours efflanqué, mais gardant ses beaux yeux vifs et ses traits énergiques. Il réussissait fort bien dans ses classes, et prépara l'École centrale avec succès. Il avait des dispositions spéciales pour la minéralogie. Nous refîmes, jeunes hommes, l'expédition du « gour ». Il y tenait. Il m'expliqua avec un pédantisme juvénile la formation de ces cryptes souterraines. Puis, sa fantaisie reprenant le dessus, il me dit mi-sérieux, mi-ironique :

— Et le trésor, vieux. Qu'en penses-tu? Le trouverons-nous un jour?

Et comme je haussais les épaules :

— Qui sait? — ajouta-t-il. — Moi, j'ai la foi. Si jamais je le trouve, nous partagerons. Je te dois bien ça.

— Tu ne me dois rien... que ton amitié, — protestai-je en lui serrant la main.

Mon oncle m'envoya à Paris pour faire mes études de droit. La pension qu'il me servait était chiche et peu en rapport avec la fortune que m'avait laissée mon père. Je m'en plaignis à plusieurs reprises, mais ce vieil égoïste avait toutes sortes de bonnes raisons et d'excellents principes à alléguer pour me mettre à la portion congrue. Ma vie d'étudiant fut assez misérable. J'avais perdu de vue Carvès. Ses deux années d'école terminées, il était parti en voyages d'études dans des pays lointains. Je reçus deux lettres, l'une de Djibouti, l'autre, un an plus tard, de Macassar. L'infatigable Jérôme avait commencé les grandes étapes.

Ma majorité atteinte, je sollicitai mes comptes de tutelle, Le règlement en fut pénible, si pénible que je dus recourir aux tribunaux. L'oncle Nestor n'était ni plus ni moins qu'un malhonnête homme. Mais c'était un homme retors et qui connaissait les ficelles de la procédure. L'affaire traîna en longueur, d'expertise en appel, sans cesse ajournée. Je

m'exaspérai. Je commis des imprudences. Je menaçai Nestor, à qui je fis une scène violente, à Bordeaux. Je le traitai de « vieille canaille », et il me mit à la porte. Tout cela n'arrangea pas les choses. Le testament de mon père ne contenait pas un inventaire complet des valeurs. Il me fut impossible de fournir des preuves de la malhonnêteté de mon oncle. Bref, je n'obtins qu'une faible partie de ce que je croyais être ma fortune. Avec les frais du procès, j'étais à peu près ruiné. Il m'en est resté un profond dégoût des gens de justice et de ces lois qui sont si souvent la providence des fripons et le désespoir des honnêtes gens.

La clémence des juges me laissait la possession incontestée de notre vieille maison. Je songeai sérieusement à aller vivre là-bas, dans cette campagne où bourdonnaient tous mes souvenirs, à cultiver mon jardin, à fuir la société des hommes. J'étais blessé à vif par les premières expériences et ma sensibilité l'emportait de beaucoup sur ma volonté. D'ailleurs, j'avais hérité de mon père un scepticisme qui posait l' « à-quoi-bon ! » devant toute velléité d'action. Aucune profession ne m'attirant, mon éducation ne m'avait préparé qu'à cette carrière du barreau qui est la foire aux vanités et au charlatanisme. J'étais un incapable et un timide, un de ceux qui laissent poliment les gens pressés monter avant eux dans l'omnibus. La solitude de mes prés et de mes bois serait mon refuge, avec la bibliothèque bien garnie que m'avait léguée mon père.

Je fis mes préparatifs de départ. Je donnai congé de l'appartement que j'occupais depuis ma majorité dans la rue du Cardinal-Lemoine. Mes meubles furent expédiés à la Pimousserie. Ayant encore quelques affaires à régler, je m'installai avec mes malles dans un petit hôtel de la rue Cujas.

Le jour fixé pour mon départ arriva. Je devais prendre un train de nuit. Vers cinq heures du soir, je sortis de ma sombre ruelle. On était en mai. Le Luxembourg avait déjà sa parure d'été et le jet d'eau s'irisait, éparpillant ses diamants sur la sombre perspective des feuillages de l'Observatoire. La douceur de l'heure et de la saison fortifiait encore ma résolution. Je songeai à l'odeur des foins que l'on est en train de faner, sur les bords de la Dordogne, aux crisse-

ments des premiers grillons qui, tout à l'heure, empliront la nuit printanière.

Et Carvès? où était Carvès? Sans doute en quelque pays lointain. Cherchait-il encore le trésor enseveli? Folie que tout cela! La sagesse était là-bas, dans l'asile où les noyers laissaient pleuvoir leur ombre fraîche. Je partirai.

Mes réflexions me conduisirent jusqu'aux quais. Le ciel et le fleuve étaient empourprés de crépuscule. Des chalands glissaient sur l'eau moirée. Une sirène brutale, rauque évocatrice de voyages, me secoua de ma torpeur. Je décidai de passer l'eau et traversai les Tuileries, que baignait déjà, exhalée des parterres et des massifs, une brume d'un bleu léger, où de-ci, de-là palpitaient une flamme et le rayon d'une vitre incendiée.

Sur les boulevards, les allées et venues d'une foule émaillée de taches claires se croisaient comme les courants d'une eau tumultueuse. Les terrasses des cafés étaient encombrées de consommateurs. A grand'peine je parvins à trouver une petite table devant le *Café Napolitain*. Avant de regagner ma solitude champêtre, je voulus m'offrir une fine volupté de bouche. Et c'est ici qu'intervient une glace au chocolat dont le souvenir est lié à une autre intervention, celle de Seigneur Hasard en personne...

Elle était fort savoureuse, cette glace à la terrasse du *Café Napolitain*, par un soir de mai poussiéreux, mais déjà tiède, où se mêlaient les senteurs de l'absinthe et des muscs variés dont s'imprégnaient les toilettes printanières de jolies filles trop peintes, symphonie que mes narines de vingt-deux ans trouvaient voluptueuse (celles du quasi-quinquagénaire que je suis préfèrent des combinaisons plus naturelles). Les arbres du boulevard avaient *encore* des feuilles — et même vertes. Il flottait dans l'air cette curieuse vaporisation de fièvre, de spleen et de mélancolie qui est l'essence particulière du printemps de Paris. Il y a plusieurs façons de manger une glace et je ne me souviens plus de celle que j'avais choisie. Ce devait être celle d'une marquise italienne qui, à en croire Stendhal, soupirait en suçant un sorbet : « Quel dommage que ce ne soit pas un péché ! » Mais je n'oserais l'affirmer.

C'est généralement lorsque vos plans sont tirés, vos résolutions prises, votre existence réglée comme papier à musique; à la veille d'occuper une situation importante ou une sinécure, d'entreprendre un voyage ou un déménagement; au moment de vous marier ou de vous pendre, que le Seigneur Hasard, souriant ou morose, vient vous faire sa révérence. Et il faut bien le recevoir, ce fâcheux!

La cuiller, chargée d'une substance onctueuse et glacée, que j'élevais lentement vers ma bouche — je suis d'une race gourmande — retomba d'elle-même sur la soucoupe. Un grand gaillard, vêtu de carreaux à l'anglaise, coiffé d'un feutre mou, assez cavalier, riait en me regardant, les deux mains derrière son dos.

— Carvès !

— Lui-même.

Je tombai dans ses bras, renversant la glace et bousculant un vieux monsieur décoré, très ancien « boulevard », qui marmonna de ses lèvres molles des paroles de désapprobation.

— D'où viens-tu? — demandai-je après l'accolade.

— Je débarque à l'instant. Un grand tour par Sumatra, Java, l'archipel malais. Je rapporte de curieux échantillons de minerais, tu verras.

Carvès avait encore bruni. Ses cheveux capricieux retombaient toujours en mèches sur ses yeux d'un éclat plus ardent que jamais. Rasé, le visage osseux, les pommettes légèrement saillantes, le nez busqué, le front bombé et large, la bouche mince. Debout, penché vers moi, son corps maigre flottait dans des vêtements trop amples mais confortables. L'image d'un oiseau de proie passa devant mes yeux.

— Nous resterons ce soir ensemble !

— Bien entendu, mon vieux !

Nous hélâmes un taxi et filâmes vers un petit restaurant du quai où nous pourrions dîner et surtout parler, les coudes sur la table, les yeux dans les yeux.

— Et puis, — dis-je, — je serai près de la gare, pour mon train.

— Tu pars? — fit-il surpris.

— Oui, je quitte Paris. Paris ne veut plus de moi. Je suis

« à la plage », mon vieux, comme vous dites, vous autres coloniaux !

— Conte-moi ça.

La nuit était venue. La salle du restaurant était à peu près déserte. Un coin du rideau laissait apercevoir les réverbères du quai. Nous avions dîné hâtivement, impatients de pouvoir, sans souci des nourritures, vider l'un devant l'autre la besace des expériences, des désillusions et des projets, comme deux qui ont fait du chemin, mais sur des routes différentes. Nos pipes allumées, je parlai le premier. Je dis à Carvès l'amertume de ma vie d'étudiant, la perte de mon procès, ma pauvreté, mon dégoût du monde, ma résolution de vivre à la campagne, demi-bourgeois, demi-manant.

— Le renoncement, alors? — dit-il.

— Le renoncement total.

— Pauvre ami ! Es-tu bien sûr de ne pas regretter?

Je haussai les épaules. Jérôme me raconta ses voyages. Il avait déjà parcouru de nombreux pays dont les noms évoquaient pour moi les rêves géographiques de notre enfance : Java, Sumatra, Bornéo. Il me semblait que, penché sur une invisible carte, l'ami me guidait comme autrefois, à travers le monde. De ces noms s'exhalait une griserie, légère et troublante, comme une vapeur de santal, une odeur à la fois exotique et marine, essence où le voyage, le danger, l'aventure se mêlaient en un philtre à l'arome perfide et voluptueux. Carvès avait le don du récit. La mer, le fleuve et la forêt déroulaient leur infini à travers ses paroles. L'Ensorceleur parlait d'une voix un peu sourde, coupant ses phrases par de petites bouffées d'une courte pipe, les paupières baissées comme pour dissimuler des arrière-plans que le discours ne devait pas trahir. Pour moi, je l'écoutais sans l'interrompre, et les paquebots illuminés, les ports pleins de rumeurs, les rades cerclées de palmiers, les « praos » et les jonques défilaient comme les rêves d'un fumeur dans les spirales de l'opium.

Puis Carvès assourdissait encore sa voix. Son visage se rapprochait du mien.

— Tu te trompes ! la vie n'est pas faite d'un loisir indolent et médiocre. La solitude prématurée t'aigrira ou t'abêtira.

Qu'est-ce que les livres devant la splendeur de l'univers ! Ce monde, tu l'ignores, ce n'est ni à la Faculté, ni dans les brasseries du Quartier latin, que tu as pu le découvrir. La mesquinerie des hommes, leur dureté t'effraient et tu te recroquevilles comme l'escargot dès le premier choc. Le dégoût est une étape qu'il faut franchir ; il est stérile. Le mépris n'est pas une solution, ni la retraite. Tu n'es pas mûr pour la solitude, car la solitude, on la porte en soi, on ne la crée pas autour de soi. Et je te sens encore si vibrant de sensibilité et de susceptibilités féminines ! Tu avais besoin de flatteries, de caresses, d'affection. La société ne paie pas avec cette monnaie les pauvres diables qui ont besoin d'elle. Il faut la forcer, la dominer. Le monde est à qui sait le conquérir, comme la fille est à l'homme qui sait la prendre. Il ne s'agit pas de fuir les hommes ; il s'agit d'être plus fort qu'eux. La seule belle solitude est celle du puissant ; celle du faible n'est que lâcheté. Aujourd'hui la retraite ne t'apportera que de la honte et de l'ennui. Il faut avoir accompli de grandes choses pour avoir le droit — vis-à-vis de soi-même — de se retirer sur la montagne.

Il suivit des yeux un rond de fumée grise qui se balançait sous la lampe, et reprit :

— Jean, il faut être riche. Il n'y a plus qu'une puissance, l'Argent, ou plutôt toutes les puissances sont contenues en elle, toutes les grandeurs, toutes les réalisations. Il nous faut ce levier, à toi et à moi ; avec lui, nous soulèverons le monde. Où le prendre? Pas ici, pas en Europe! Je ne suis pas plus que toi pour le mercantilisme de notre époque, pour les sales trafics, les combinaisons. L'or que je veux, j'irai le prendre, là où il est, vierge.

Je le regardai, inquiet, doutant.

— Tu te demandes si je suis fou ? Non, mon cher. Depuis plusieurs années, je suis en quête du trésor et cette fois-ci, je suis sur la piste. Je pars dans trois semaines. Je vais prospecter un territoire situé sur les limites du Venezuela et de l'État de Puerto-Leon[1], une région où l'imagination des con-

1. L'État de Puerto-Leon n'est pas indiqué sur les cartes actuelles de l'Amérique du Sud. A la suite des troubles qui l'ensanglantèrent, et qui sont rapportés dans cette histoire, Puerto-Leon fut rattaché par une convention fédérale aux Etats-Unis du Venezuela.

quistadores avait placé Manoa del Dorado, la cité des trésors. Il y a toujours une vérité dans les légendes. Mais ce n'est pas sur cette seule donnée que je m'appuie, crois-le bien. J'ai pour moi l'autorité de grands voyageurs tels que le docteur Grünenhaus de l'Université de Bonn, dont le rapport signale la présence de mines abandonnées depuis la conquête espagnole — et peut-être de temples, sur le haut plateau de Cundimarca. J'ai des fonds. L'A. M. T., *l'Agence Minière Tropicale*, fait les frais de la prospection. Elle m'autorise à prendre un aide.

Et caressant, félin :

— Je t'emmène.

— Mais...

— Pas de mais. C'est le salut! Tu ne connais rien à la prospection. Ça ne fait rien. Ça s'apprend vite. Je t'aiderai. Tu n'as pas d'argent? Je t'en donne. Dans huit jours, ta place sera réservée à bord du *Porto-Rico* qui nous mettra à Trinidad. Occupe-toi d'acheter le nécessaire; je te ferai une liste. Commence dès demain. Tu avais ton billet, pour partir ce soir?

— Oui.

— Donne-le-moi... Tiens!

Et il le mit en pièces.

— Pour plus de sûreté, je ne te lâche pas. Je t'installe à mon hôtel. Je pourrai mieux surveiller tes préparatifs. Puis je te quitterai trois jours, le temps d'aller embrasser ma mère.

Un tourbillon emportait mes pensées, je n'avais ni la force de résister, ni même la force de répondre. Je sentais peser sur moi cette volonté dominatrice de Carvès que j'avais déjà éprouvée, jadis, et qui maintenant semblait décuplée, irrésistible. Il me prit le bras. Nous sortîmes, longeant la Seine qui roulait des astres.

— Bientôt, — me dit-il, — nous verrons la Croix du Sud.

Le *Porto-Rico* quitta Bordeaux le 25 mai. Carvès et moi saluâmes la terre de nos enfances.

Et voilà pourquoi, ce matin de juin, il y a vingt-cinq ans, à bord de la *Mariquita*, je considérais la longue silhouette de Jérôme Carvès encore endormi sous la dure lumière du

ciel tropical, et je récitais au fond de moi-même un acte de foi très humble en ce maître tout-puissant de nos destinées, le Hasard.

III

UN CONQUISTADOR

La *Mariquita* avait pris le large. L'Océan était d'un bleu sombre, lamé de grandes houles régulières et balancées. Le sillage du navire soulevait des embruns vaporeux dont le soleil, haut sur l'horizon, jouait en mille arcs-en-ciel.

Le pont était encombré d'accessoires forains : une grosse caisse rutilante, des portants de toile peinte, des cerceaux de papier et le piano mécanique, en vrac parmi les rouleaux de filin et les amarres. M. Wang, qui avait sans doute procédé à des ablutions invisibles, s'entretenait avec M. Peter Boom, l'excentrique; celui-ci dépouillé de ses braies jaunes et rouges, de son fard blanc et des constellations de papier doré qui ornaient son échine les soirs de spectacle, paraissait un petit homme replet, sans aucune excentricité. Son visage était fortement coloré et passé à la brosse de chiendent, les joues et le menton violacés. Des yeux minuscules sous de gros sourcils broussailleux, une large bouche déformée par les grimaces quotidiennes, et dont les coins retombaient, ce qui donnait à cette face poupine et bouffie une expression de Pierrot nauséeux ou de Gugusse mélancolique. M. Peter Boom était vêtu de kaki et soulevait sans cesse son casque pour éponger son front. Il devait souffrir de la chaleur qui, dès le matin, s'abattait sur nous en chape de plomb.

Des matelots survinrent. Ils portaient une bâche munie d'anneaux et de cordes qu'ils étalèrent à tribord pour garantir les passagers d'un soleil bientôt meurtrier. Le capitaine Cupidon, les pieds épanouis sur le plancher encore humide, les jambes écartées, surveillait l'opération. Nous le félicitâmes pour le passage de « Boca-Chita ». Il parut sensible à nos compliments.

— *Moi bien connaît' fonds, pa' ici. Moi pas besoin ca'tes. Moi vieux mahin, vieux loup de mé.*

— Vous avez roulé votre bosse un peu partout, capitaine? — dit Carvès.

Cette phrase parut au mulâtre d'un comique délicieux, car il riait d'un rire aigu, métallique.

— *Ah! ah! ah! Moi, oulé bosse, oulé bosse. Ah! ah! ah! oui, oui.*

Il prit affectueusement Carvès par les épaules et lui tapait dans le dos.

— *Toi, mahin, aussi. Toi, oulé bosse. Li ca pas navigué. Li mousse. Toi cap'taine.*

Et il me montrait en riant. J'étais humilié d'être jugé aussi novice. Mais Cupidon me donna cependant une bonne part d'accolade et de tapes sur l'échine.

— *Li vieux malin, li vieille ficelle,* — dit en riant Carvès, quand le capitaine se fut éloigné. — *Li, contrebande plein sa cale.*

A l'arrière, autour de nous, les passagers du cirque Wang avaient roulé leurs hamacs et aménageaient, à l'ombre de la bâche, des sièges variés faits de malles et de caisses. M. Van Sleep, un Hollandais barbu comme un Christ, blond et rose, à la peau tendre et à l'œil azuré, corpulent, satisfait, vainqueur, faisait faire un tour de promenade à ses deux kangourous, deux bêtes sautillantes, aux larges prunelles humides, qui savaient l'addition, la multiplication et la règle de trois. M. Van Sleep coulait de temps en temps une œillade dans la direction de miss Carolina et paraissait nourrir une inclination marquée pour le beau sexe.

Une jeune femme vêtue de kaki et coiffée d'un casque de liège, dont le voile flottait sur sa nuque, grimpa lestement l'échelle qui conduisait aux cabines; elle traversa le pont arrière, nous dévisageant, Carvès et moi.

— N'est-ce point miss Letchy, l'acrobate? — me dit Jérôme. — Il me semble la reconnaître.

Nous avions vu mademoiselle Letchy dans la brutale clarté des phares à acétylène, se balançant à vingt pieds au-dessus d'une piste jonchée de crottin et de sciure de bois, sur la barre d'un trapèze que deux longues et minces cordes fixaient au

sommet de la tente. Nous l'avions vue exécutant le Grand Soleil et le Saut de la Mort, suspendue par les talons, la nuque renversée, l'échine tendue comme un arc, envoyant de ses mains ouvertes des baisers à la foule, dans le nuage des cigares et des pipes; le ruban qui liait ses cheveux s'était dénoué et une cascade d'or se répandit d'un flot brusque, arrêtant soudain sa volute et pareille à la flamme d'une torche renversée.

— C'est bien elle, en effet, — fis-je.

Letchy avait allumé une cigarette. Elle s'appuyait au bastingage, les coudes en arrière, la poitrine bombée, suivant des yeux les nuages qui glissaient à travers le ciel, ce ciel des tropiques, si délicatement azuré et dont le bleu se dégrade par des gammes de nuances jusqu'au rose translucide de l'horizon. De temps à autre, elle jetait sur nous un rapide coup d'œil. Notre présence l'intéressait : nous prenait-elle pour de nouvelles recrues de M. Wang?

C'était une jeune femme de silhouette souple, de maintien réservé. Je revois aujourd'hui encore la ligne cambrée de ce corps revêtu d'un costume presque masculin et, dans l'ombre du casque, le visage altier et pâle.

— Une Pallas blonde ! — me dit Carvès.

Le front et le nez étaient d'une pureté classique et la blessure de la bouche avivait la pâleur des joues. Les yeux, enfoncés et cernés d'ombre, luisaient d'un éclat vert. Ils évoquaient en moi le souvenir du « gour » et des eaux souterraines : la rivière obscure que Carvès avait découverte avait aussi pour nos yeux habitués aux profondeurs cette même phosphorescence, ces mêmes lueurs fugitives que les prunelles de Letchy. Je signalais cette particularité à Carvès.

— Vrai, — dit-il en riant, — c'est la gardienne du trésor!

L'énergie et l'intelligence marquaient le visage de Letchy. Le menton, volontaire, le front pur et plus vaste qu'il n'est généralement chez les femmes. Et la bouche, charnue, sanglante mettait dans cette froideur un éclair de passion. Tout le sang était là, dans la pulpe des lèvres. Il semblait que l'animalité de l'être, bridée, maîtrisée par une volonté supérieure, avait trouvé ce refuge, et s'y épanouissait.

Cette pourpre contrastait avec la beauté du front, la pâleur sérieuse du visage. Elle disait la force et la joie de l'instinct, le cheminement sourd du désir, la loi secrète de la chair.

— Comment cette fille-là, dit Carvès, a-t-elle pu prendre un pareil métier? Elle semble peu faite pour le cirque Wang.

Il haussa les épaules.

— Et surtout gardons-nous des femmes! — ajouta-t-il avec une solennité mi-grave, mi-plaisante.

Puis, le front soudain plissé, se penchant vers moi :

— Et maintenant, mon vieux, pas un mot de notre affaire. Que jamais le vocable « prospection » ne sorte de ta bouche. Nous voyageons pour acheter du cacao et de la gomme balata. Le reste, motus! Dans le pays où nous allons, la bouche doit toujours exprimer le contraire de ce que conçoit l'esprit. Des lèvres engluées de miel, des nerfs d'acier et le moins de cœur possible. C'est un organe inutile et même dangereux. Figure-toi que tu as laissé le tien, rue du Cardinal-Lemoine, tu le reprendras au retour.

A plusieurs reprises, dans la première partie de la traversée, Carvès m'avait parlé de Puerto-Leon.

— Un sale pays! — me dit-il. — Prends bien ta quinine. Pas trop de coktails. D'ailleurs je te surveillerai, n'aie pas peur. La fièvre, ça s'évite et ça se dompte. Il y a des choses plus dangereuses. Tout d'abord, mets-toi bien dans la tête que ton prochain est ton ennemi. Les gens que nous allons rencontrer, tu peux croire qu'ils ne sont pas là-bas pour leur plaisir : je parle des blancs. Il n'y a pas un être assez stupide ou assez pervers pour aller vivre à Puerto-Leon pour son agrément personnel. Chacun de ces hommes que tu rencontreras, quel que soit son accueil, qu'il ait la main tendue ou le poing fermé sur le manche de son « machete », dis-toi que tu es l'ombre devant son soleil, la pierre sur son chemin. Tu crois peut-être qu'il y a de la place pour tout le monde, que la terre est assez riche pour assouvir toutes les convoitises. Ce n'est pas vrai! Tu verras en arrivant. Puerto-Leon est un petit port, sur le seuil de la grande jungle où sommeillent les richesses, les arbres à essence, les puits de pétrole, les

gisements de houille, l'étain, le plomb... et l'or. Il y a de tout, de quoi gaver d'innombrables curées, mais il n'y en a encore pas assez pour étouffer l'envie dans le cœur de l'homme. Dans la jungle, les fauves chassent et ne se volent pas leur proie, mais l'homme est un fauve plus compliqué.

Je ne connais pas encore Puerto-Leon. Mais mon expérience des autres colonies me permet un jugement inductif. Il doit y avoir, à Puerto-Leon, comme partout, trois catégories d'hommes : les esclaves, les ratés, les puissants. Les esclaves, n'en parlons pas, c'est un troupeau ; il obéit à la trique, à la courbache, à l'alcool, aux beaux discours et à des bons dieux de toute espèce. Les puissants ne supportent pas la moindre atteinte à leur grandeur ; celui qui veut s'élever doit s'élever à leur ombre, moins haut qu'eux — ou bien la hache. Quant aux ratés, c'est l'espèce la plus dangereuse. Ils en veulent moins aux puissants établis — et qu'ils craignent — qu'à tout nouveau venu susceptible de se tailler sa place au soleil. Le succès est pour eux la plus mortelle offense. Leurs yeux ne peuvent supporter le spectacle d'une force qui monte. Aigris par la déception, trop lâches pour persévérer, coûte que coûte, ils emploieront désespérément ce qui leur reste d'astuce et d'énergie pour enliser le nouveau venu dans la vase où ils agonisent.

Carvès parlait avec animation. Je remarquai que Letchy, toujours à la même place, feignait d'être absorbée par la contemplation de la manœuvre, mais qu'elle ne perdait pas un mot de notre conversation. Je jetais sur elle un coup d'œil que surprit Carvès. Il ricana.

— Tu crois qu'elle écoute! Bien, tu es méfiant, on fera quelque chose de toi.

Les paroles de Jérôme me troublaient. Le spectacle du matin, le brick, toutes voiles dehors dans le soleil levant, la mer aux plis glauques que trouait l'éclair d'un poisson volant, radieuse d'arc-en-ciel, les étranges figures de l'équipage et des passagers, toute cette lumière, toute cette nouveauté m'avaient enchanté quelques instants. Mais le charme se dissipait. L'enchanteur cruel défaisait brin par brin la trame magique que lui-même avait tissée un soir, dans le petit restaurant du quai, les coudes sur la table, et ses

yeux plongeant dans les miens. Maintenant, je sentais la chaleur, le roulis, la dureté des planches. Tout autour de moi me paraissait étranger, accablant, hostile.

Comme s'il avait lu mes pensées, Carvès mit sa main sur mon épaule.

— Tu trouves mes paroles amères ! Ne t'en plains pas. Si je te parle ainsi, c'est qu'aujourd'hui, toi et moi, nous sommes comme le bras et la main. L'un ne va pas sans l'autre. Nous avons engagé une partie dans laquelle nos sorts sont liés, irrévocablement. Et crois-moi, la partie est belle ! Mais je te l'ai dit, le soir de notre rencontre, l'heure est à la cruauté, non à la douceur. Préfères-tu que je te représente le but de notre voyage comme réunissant les délices de Capoue, de Biarritz ou de Baden-Baden ? Non, n'est-ce pas? Mon cher, ce qui est beau, c'est de voir la réalité telle qu'elle est, à hauteur d'homme, sans lunettes roses ou noires. Et d'ailleurs, même si cela n'était pas beau, notre succès, notre vie elle-même dépendent de notre clairvoyance.

Il roula une cigarette, avec une élégance indolente de « torero ».

— Rue du Cardinal-Lemoine ou dans notre bon Périgord, Jean Loubeyrac est un monsieur, un jeune monsieur, proprement vêtu, suffisamment respecté de sa concierge ou de son fermier, entouré de considération et de sécurité. On a fait pour lui et ses pareils un code, des banques, des tribunaux, toute une société et toute une civilisation; on a même fait des gendarmes pour protéger ses biens et sa précieuse existence. M. Jean Loubeyrac n'a guère de chance de rencontrer des bandits au coin de sa rue ou à l'orée de ses bois. Il peut fumer son cigare en paix en rentrant chez lui. Il ne sera vraisemblablement ni volé ni assassiné. Il est bien défendu. Il paie pour cela chez le percepteur. M. Jean Loubeyrac peut nourrir des pensées délicates, conduire des songes subtils : il n'a pas à penser à sa peau. Or, mon cher garçon, ce qui différencie du tout au tout ton existence passée et la présente, c'est que maintenant, tu as à penser à ta peau!

Il martela ces derniers mots avec une férocité ironique.

— Rien de pareil pour changer notre point de vue sur la vie, les hommes, la justice, la propriété, et tous les pro-

blèmes dont nos enrobés de philosophie suent à trouver la solution. Jusqu'ici, tu as eu l'opinion des savants, de la bonne société, des livres. Maintenant, tu vas connaître le sentiment de l'homme qui marche à travers une jungle bondée de dangers et de risques, ne comptant que sur ses yeux, ses poings et sa bonne lame ; de l'homme qui regarde à droite, à gauche, devant et derrière soi, prêt à bondir de côté, à la parade, ou à l'attaque, prêt à toutes les minutes à défendre, à sauver, cette chère et précieuse guenille : notre peau !

Et, persifleur :

— Cette existence te paraît atroce, pas vrai?

— Dame, — répliquai-je, — je n'en vois pas le charme. Retourner à l'état sauvage !

— C'est justement ce qui fait le charme de cette vie. Dans la vie civilisée toutes nos sensations sont affadies. Boire, manger, dormir, faire l'amour, les actes élémentaires ont perdu leur valeur voluptueuse, à force d'accoutumance. Le système nerveux de l'homme des villes demande des excitants de plus en plus violents et de plus en plus raffinés. La jouissance recule devant lui. L'homme de la jungle connaît les ivresses du premier homme. Le danger et le besoin sont de merveilleuses épices à la sauce fade de la vie. Manger quand on a eu très faim, boire quand on a crevé de soif, mon petit, je t'assure que c'est toucher le fond de la volupté. Et puis, rien ne nous renouvelle, rien ne nous lave de la crasse séculaire des habitudes comme le risque. Le risque, il nous fait goûter la saveur de l'air, les parfums de la nuit, la clarté du soleil. Il aiguise nos sens, jusqu'alors grossiers, ignorants du langage mystérieux des choses, des signes de la nature. Quand tu te promenais dans les bois de la Dordogne, tu ne percevais pas le craquement d'une branche, le froissement des feuilles, le sifflement du vent, comme tu les percevras, toutes ces rumeurs, parfois révélatrices d'une menace, en suivant ta piste dans la jungle. Tu apprendras à distinguer le cheminement silencieux d'un serpent du cheminement non moins silencieux d'un ennemi qui te guette. Mais je t'assure que le sommeil léger de l'homme qui dort dans la brousse, son fusil sous la main, les nerfs bien dressés, prêts à accueillir

le moindre avertissement, ce sommeil est meilleur que celui de l'homme des villes, dans ses draps.

Carvès s'était animé de nouveau et j'eus une fois de plus, devant ce visage tanné, émacié, sous ses yeux fixes, la vision d'un oiseau de proie. Mais il reprit avec une gravité plus douce.

— Vois-tu ! C'est peut-être une folie, mais l'effort, la lutte sont pour moi des choses sacrées, ma seule religion. J'ai toujours eu horreur du facile, des besognes commodes. J'ai besoin de « mériter » vis-à-vis de moi-même. Est beau pour moi ce qui est dur, la cime dangereuse à gravir, le fleuve à traverser, une haine à vaincre. Je suis de ceux qui partent à la conquête de la Toison d'or, même si la Toison d'or n'existe pas.

Je surpris le regard de Letchy attaché sur Carvès, tandis qu'il prononçait ces derniers mots.

— Mais elle existe, — continua-t-il, — j'en suis sûr.

Un autre personnage nous observait, assis sur un siège pliant, jouant avec une grosse canne de rotin. Il portait un « sombrero » de feutre clair et un vêtement de teinte sombre, comme il sied aux élégants du tropique. Une mèche argentée s'échappait du feutre. Le capitaine Cupidon était debout à son côté, dans une attitude respectueuse. L'inconnu tournait souvent la tête vers nous, d'un mouvement brusque et autoritaire. Il avait demandé sans doute des explications à Cupidon et celui-ci, à la manière créole, se prodiguait en interminables discours pour ne rien dire.

A l'heure du repas, le capitaine Cupidon ayant généreusement fait apporter quelques bouteilles et la table étant sommairement dressée sur des caisses, au milieu du pont arrière, Carvès proposa de mettre les vivres en commun.

Le repas terminé, l'inconnu affectant un parfait mépris du reste de la société, s'approcha de nous, la main tendue.

C'était un petit homme à cheveux blancs, très sec, très maigre, avec des mains remarquablement nerveuses et fines. Son teint olivâtre paraissait plus sombre sous l'argent de la chevelure. Le visage avait la coupe triangulaire et allongée des portraits de Greco. Pas de moustaches, mais une barbe

grisonnante, taillée en pointe et courte. Les sourcils très noirs se rejoignaient au-dessus du nez. Les yeux étroits et allongés, aux prunelles mordorées, étaient tour à tour fixes et mobiles ; ils pâlissaient et fonçaient suivant l'humeur du personnage. Le caractère principal de cette physionomie était une instabilité dont on n'aurait su dire si elle était le résultat d'une agitation maladive ou bien si elle n'était que le masque changeant d'une personnalité cachée.

— Je me présente, — dit l'inconnu, d'une voix coupante. Je suis Don Juan Manera. Vous allez à Puerto-Leon, j'y demeure. J'y possède quelques plantations. Je ne sais si j'aurai besoin de vous. Mais vous aurez besoin de moi. Le plus sûr est de faire amitié.

Nous nous inclinâmes et prîmes la main qu'il tendait.

— Êtes-vous déjà venus à Puerto-Leon, — interrogea-t-il — Non. Ah ! ah ! Et qu'y venez-vous faire? Cacao, balata, essences ! ah ! ah ! Vous voyagez pour votre compte !

— Non, — dit Carvès, — pour Piot et Cie, de Bordeaux.

— Ah ! ah ! je connais. Une bonne maison, ah ! ah !

Il hachait chaque phrase d'un ricanement bizarre, énervant àl a longue.

— Et vous connaissez Sampietri, Antonio Sampietri.

— Pas personnellement, — répondit Carvès, mais j'ai entendu parler de lui.

— Ah ! ah ! pas très favorablement, sans doute. Si ! ah ! ah ! Un fameux gaillard que Sampietri. Débarqué en sabots, vous savez, ou même pieds nus, je ne sais plus, ah ! ah ! et il avait caché sa femme dans une malle pour qu'elle n'eût pas à payer son passage. Lui, lavait la vaisselle à bord du paquebot. Quel couple ! ah ! ah ! mais il a fait son chemin, le père Sampietri !

— C'est, je crois, une des puissances de Puerto-Leon ? — interrogea Carvès.

— Une puissance ! comme vous dites cela ! hum !

Et le petit vieillard haussait les épaules.

— Une puissance ! C'est vite dit. Il a fait quelques bonnes affaires, ah ! ah ! des bonnes et des mauvaises ! Mais c'est un gaillard, je vous dis, un gaillard avec qui il faut compter, ah ! ah ! et pas tendre pour les nouveaux venus.

Il clignait de l'œil malicieusement en me regardant et ricanait, ricanait ! A gifler, quoi !

Carvès gardait un sang-froid souriant.

— J'ai des lettres pour lui, d'Arrighi, son cousin de Fort-de-France !

— Ah ! ah ! tous ces Corses sont cousins, cousins de par le diable, n'est-il pas vrai? Mais entre nous, ils se tordraient le cou, vous savez. Ah ! Papa Sampietri, il va faire une drôle de tête en vous voyant arriver. Puerto-Leon, entre nous, ça n'est pas une villégiature à conseiller — ah! ah! — à des gens distingués comme vous.

— Vous y êtes bien vous-même, repartit Carvès.

— Oh ! moi, c'est différent. Moi, je suis habitué. Je suis du pays. Ah ! ah ! Et surtout attention à la politique !

— La politique?

— Oui. Puerto-Leon est, vous le savez, je pense, un État indépendant. Indépendant, c'est-à-dire qu'il est périodiquement asservi à des généraux dont les règnes se succèdent et se ressemblent. Des généraux de toutes les couleurs. Quant à la population, de rares Européens, les Sampietri, des forçats évadés, quelques pauvres bougres qui croient encore aux placers et sont venus chercher l'Eldorado à Puerto-Leon, ah ! ah !

Carvès ne broncha pas.

— Le reste, des esclaves, les petits-fils des coupeurs de canne ; des siècles de courbache derrière eux; peureux et féroces, menteurs, serviles, ivrognes, pillards, l'écume de toutes les races. La peau de boudin, comme vous dites, vous autres Français! Toute cette racaille que nous avions dressée, nous autres, Espagnols, à coups de trique ; cette racaille nourrie pour obéir, pour trimer, pour engraisser le sol de nos plantations. Et vous imaginez que ces macaques se sont déclarés indépendants, ah! ah! Quelle bouffonnerie! ah! ah! Et ils élisent des présidents, un congrès! C'est à crever de rire!

Un rire saccadé, frénétique secouait le petit homme, qui gesticulait, le poing fermé.

Il devint tout à coup grave.

— C'est une honte pour nous, Espagnols, une honte, vous

m'entendez, d'avoir laissé cette terre fertile, cette terre riche en minerais, cette terre où dorment des fortunes...

Don Juan s'arrêta net; son rire sec égratigna nos oreilles.

— Eh ! j'exagère, oui, j'exagère, ah ! ah ! La colère m'emporte. Mais c'est tout de même une honte d'avoir abandonné ce sol à des sangs-mêlés, à des nègres, quoi! Et à qui la faute! A quelques transfuges de notre race, à des Espagnols traîtres à leur sang, des hommes épris de chimères, de balivernes : l'égalité des races, les droits des gens de couleur, ah! ah! je crèverai de rire! C'est moi qui vous le dis, moi, Don Juan Manera de Aguirre y Castellar y Meneses, petit-fils de Juan Manera, le compagnon de Cortès, et qui compte parmi ses ancêtres ce Juan Aguirre « *el tirano de Aguirre* » de sinistre mémoire, qui mit à feu et à sang la terre des Caraïbes et qui écrivait à Charles-Quint : « Sire, vous m'avez méconnu; vos gouverneurs ont maltraité mes soldats; je vous trahirai jusqu'à la mort! »

Le vieillard s'exaltait.

— Des hommes ! C'était des hommes que ceux-là ! Quand ils servaient, c'était jusqu'à la mort. Et quand ils trahissaient, c'était aussi jusqu'à la mort. Et par qui les avons-nous remplacés? Par des scribaillons, des gens de plume, des philosophes, quoi !

Il prononça ce mot, comme s'il en crachait les syllabes avec dégoût.

— Je vois, — dit Carvès, — que vous ne tenez pas la philosophie en haute estime.

— La philosophie, — répliqua don Juan, — pour moi elle tient en deux mots : l'honneur, mon honneur à moi que personne ne peut souiller impunément, pas même le roi — et la force.

D'un geste brusque, il cassa net sur son genou, le rotin massif, dont il jeta les tronçons par-dessus le bastingage.

Puis, il alluma un cigare, salua et nous tourna le dos.

Le bref crépuscule saignait sur la mer couleur d'encre. D'épaisses nuées s'élevaient de l'Océan, pareil à une cote de maille moirée de larges traînées rouges ; à l'horizon bâillait une blessure aux lèvres déchiquetées de flammes. Carvès et

moi nous nous tenions à l'avant. Un pas léger nous fit détourner la tête. C'était Letchy. Elle s'accouda au bastingage. La chaleur avait été accablante. D'un geste las, elle dénoua sa chevelure. Ce fut comme l'adieu du soleil, une source lumineuse dans l'ombre.

Carvès étendit la main :

— La Toison d'or ! — dit-il.

(*A suivre.*)

LOUIS CHADOURNE

LES SOUVENIRS

D'UN GARDE D'HONNEUR DE 1813

Le centenaire de la mort de Napoléon attire à nouveau l'attention sur l'épopée impériale. Dans l'étude sur le Q. G. de l'Empereur, publiée dans le numéro du 1er mai, l'auteur a choisi la campagne de 1813, comme étant une de celles où Napoléon eut le plus de troupes sous ses ordres immédiats. C'est également sur cette période qu'un heureux hasard et l'amabilité d'un bibliophile parisien, M. E. Brouwet, nous permettent de jeter de nouvelles lumières; il ne sera pas indifférent, croyons-nous, de voir, après les conseils secrets où s'élaboraient les décisions du haut commandement, le train journalier de l'existence du simple soldat d'un corps d'élite, dans tout le réalisme de ses espoirs, de ses souffrances et de ses détresses. C'est ce que va nous apprendre le journal inédit d'un jeune garde d'honneur volontaire de la Sarre, Jean Lambry, qui fit, en qualité de brigadier, la campagne de Saxe, du 14 mai au 26 décembre 1813.

Jean-Jacques-Toussaint Lambry, âgé de dix-huit ans lors de son engagement volontaire, était né à Saint-Mihiel (Meuse), d'une vieille famille verdunoise, le 22 mars 1795. Son père, Jacques-Toussaint, directeur des contributions directes de la Sarre, venait de mourir.

Quant à lui, placé par les événements sur cette route d'Allemagne si souvent parcourue par nos armées, il brûlait du désir, comme il le dit lui-même, « de soutenir les efforts des braves qui l'avaient devancé ». Son âge seul l'en empêchait ; la création des gardes d'hon-

neur leva ce dernier obstacle. Le 14 mai 1813, Lambry s'engageait au 2e de l'arme, recruté en partie dans la Sarre et dont le dépôt était à Metz [1].

Les témoignages contemporains nous représentent Lambry comme instruit et d'excellente éducation [2] ; l' « Itinéraire » qu'il nous a laissé n'est pas pour infirmer ces dires. Le titre, inspiré de celui du « Jeune Anacharsis », encore fort à la mode « Itinéraire d'un brigadier du 2e régiment des Gardes d'honneur pendant la campagne de 1813 en Saxe », s'accompagne d'une épigraphe virgilienne :

... forsan et haec olim meminisse juvabit.

Notre garde était donc parfaitement capable de comprendre les événements dont il était témoin. J'insiste sur ce fait, car l' « Itinéraire », daté de février 1814, a été rédigé à Trèves, alors que l'auteur, nommé membre de la Légion d'honneur pour sa belle conduite à Hanau, et gravement malade par suite des fatigues endurées, entendait de son lit, comme dans un cauchemar, le son strident des fifres de l'armée de Silésie, entrant triomphante dans la ville.

Ces mémoires ont le double intérêt de nous éclairer sur le corps d'élite dont Lambry faisait partie, et sur la manière dont un acteur avisé jugeait les grands événements auxquels il venait de participer. Les gardes d'honneur de 1813, derniers venus à la garde impériale, futurs héros de Hanau, de Montmirail et de Reims, faisaient partie de la levée de 180 000 hommes décrétée par le sénatus-consulte du 3 avril 1813, afin de réparer les pertes de la campagne de Russie. Ils devaient être au nombre de 10 000, répartis en 4 régiments commandés chacun par un officier général, et leur recrutement devait s'effectuer dans les 32 régions militaires de l'Empire, par les soins de l'administration civile.

Dans la pensée de l'Empereur, cette garde nouvelle avait encore un autre but, celui de réunir autour de lui les fils des familles indifférentes ou même hostiles au régime, déjà rachetés de la conscription. En prenant ainsi des otages, Napoléon escomptait de futurs succès militaires, qui lui eussent permis de transformer ces cavaliers en véritables gardes du corps, devenus, grâce à son ascendant personnel, les plus fermes soutiens du trône impérial.

Tel était le corps avec lequel Lambry allait faire la campagne de 1813, sur laquelle à peine terminée, il porte un jugement qui n'est

1. Le 2e régiment, levé dans les 2e, 3e, 4e, 5e, 17e, 18e, 25e, 26e et 28e divisions militaires, comprenait, par conséquent, des Lorrains, des Alsaciens, des Ardennais et des Bourguignons, en même temps que des Rhénans, des Italiens et des Hollandais.

2. « Ce jeune homme a reçu une bonne éducation, est instruit ; ses dispositions offrent les plus belles espérances. » (Préfet de la Sarre. Arch. Nat., F9 1010-Sarre). « Instruit, bien élevé, éducation soignée et dévoué au gouvernement. » (Coblence, Archives d'État, 276, XIe, no 3.)

pas sans justesse. « La campagne de Saxe a été, sous le rapport des grandes actions et des grands revers, le complément de cette belle et malheureuse campagne de Russie, qui a donné le premier choc à l'édifice immense de l'Empire français. L'armée de 1813, composée tout entière de nouvelles levées, a été, s'il est possible, aussi admirable que l'armée de 1812, formée en entier de vieilles bandes qui, ayant fait la guerre en Amérique, en Afrique, en Asie et en Europe, s'étaient fait de la victoire une longue habitude. Si l'armée de 1813, toute nouvelle encore, n'avait pu se faire une habitude de vaincre, elle s'en fit du moins un devoir, et, comme celle de 1812, *elle ne céda qu'aux maladies dont elle fut accablée, et au manque de vivres et de munitions dont elle fut tout à coup dépourvue.* »

Lambry, encore sous l'impression de sa dure campagne, n'est pas sans éprouver une certaine anxiété sur la suite des événements, mais se refuse malgré tout à désespérer.

« La campagne qui vient de finir a été bien funeste à la France : celle qui vient de s'ouvrir doit décider du sort de cet Empire. Le peuple français, s'il est vaincu, sera forcé de subir momentanément le joug pesant de l'Europe entière liguée contre lui ; si au contraire il est vainqueur, c'est au sein même de la France vengée que périront tous ses ennemis. »

Ne croirait-on pas lire, en dépit de la différence des temps, certaines correspondances de nos jeunes officiers blessés après la ruée allemande de mars 1918, dans lesquelles survivait tenace, malgré les angoisses éprouvées, la foi dans le triomphe final?

ALBERT DEPRÉAUX

Le premier détachement des gardes d'honneur de la Sarre, auquel appartenait Lambry, quitta Trèves le 17 juin 1813, pour se rendre au dépôt de Metz, où s'organisait le 2e régiment. Le 2e escadron partit, aussitôt formé, pour Mayence et de là, par Francfort et Fulda, atteignit le 12 août Gotha en Saxe, deux jours après la rupture de l'armistice avec l'Autriche. Le corps des gardes d'honneur complété en route, mit sept jours pour gagner Leipzig par Weissenfels et Lützen. Un itinéraire moins direct le conduisit à Dresde.

30 août. — Tout portait encore les traces de la bataille sanglante qui s'y était livrée trois jours auparavant. Nous nous trouvâmes dans une plaine, au milieu d'une multitude de troupes, qui en peu d'instants nous apprirent la misère dont nous étions menacés dans ce pays.

Informé que l'Empereur allait nous passer en revue, le général Dejean nous fit ranger en bataille, après nous avoir

donné le temps nécessaire pour nous épousseter et réparer un peu le désordre de la route. S. M. arriva, en effet, peu d'instants après. Nous mîmes pied à terre, et Elle parcourut nos rangs, en daignant adresser la parole à un grand nombre d'entre nous. Lorsqu'Elle eut fini, nous remontâmes à cheval, et Elle témoigna le désir de nous voir manœuvrer. Le général Dejean s'empressa d'exécuter cet ordre : mais, soit que la présence de l'Empereur nous troublât, car elle en trouble bien d'autres et de plus grands seigneurs que nous, soit que nous ne fussions pas assez forts sur les manœuvres, car nous n'avions reçu que quelques notions sur chacune, et de très légères, nous ne donnâmes pas une grande idée de notre talent. Nous avions été obligés d'embrasser trop de choses à la fois, et de glisser trop légèrement dessus pour en bien retenir une seule. Aussi lorsqu'on nous fit faire quelques « *à droite par quatre* », quelques « *demi-tour à gauche par quatre* », il n'en fallut pas davantage pour nous embrouiller. Les maréchaux d'Empire et généraux de l'état-major, qui accompagnaient l'Empereur, voulant lui épargner la vue de ce désordre, s'approchèrent de nos rangs, pour tâcher de nous guider un peu. Nous voilà de nouveau en bataille. Voyant que nous ne réussissions pas dans les simples manœuvres, on crut probablement que nous brillerions dans les grandes, car on en commanda une que l'Empereur aimait beaucoup à voir exécuter par la cavalerie, et que tout justement nous n'avions jamais faite. C'était « *par les pelotons des ailes, en arrière du centre, passez le défilé* ». A un commandement aussi nouveau qu'étranger pour nous, et la plupart de nos officiers, nous nous regardâmes tous pendant un instant, et puis nous voilà partis un peloton d'un côté, l'autre d'un autre, malgré les cris de nos officiers, et des officiers généraux qui se trouvèrent au milieu de nos rangs rompus et mêlés. Ici un lieutenant ou un maréchal des logis chef demandait à grands cris son peloton, fondu avec le peloton voisin ; là un maréchal d'Empire, ou un général, se trouvait pris entre deux pelotons qui, n'ayant pas conservé leur distance, l'écrasaient de leur choc. Tout cela produisait un tumulte vraiment risible, et néanmoins déplorable, lorsqu'on songeait qu'une cavalerie semblable serait peut-être dans le

cas d'aller au feu. L'Empereur conservait un sérieux glacé : il fit venir nos officiers supérieurs à l'ordre, et leur adressa de vifs reproches sur notre peu d'instruction, sans qu'aucun d'eux osât lui faire observer qu'il y avait trois mois que nous étions encore tous chez nous, et que, sur ces trois mois, nous en avions passé plus d'un en route. Il leur recommanda de nous faire manœuvrer sans relâche ; et promit d'attacher à chaque compagnie un certain nombre d'instructeurs, pris parmi les sous-officiers et brigadiers de sa vieille garde.

C'est ainsi qu'il prit congé de nous. Le lendemain, nous vîmes arriver dans nos cantonnements des vieilles moustaches, que l'Empereur nous envoyait pour instructeurs. Nous eûmes dans notre compagnie un maréchal des logis et un brigadier des dragons de la garde. Dès lors, je résolus de m'attacher à ces vieux renards, et de profiter de tous leurs conseils, dictés par une longue expérience. Dans la suite, je n'eus qu'à me louer de cette résolution : car si je parvins à entretenir pendant si longtemps mon cheval dans un bon état, tandis que ceux des autres étaient maigres et décharnés, si je parvins à manquer de provisions un peu moins que les autres, et à supporter avec résignation de cruelles privations, tandis que quelques-uns d'entre nous se laissaient aller lâchement à un désespoir coupable, je le dus aux bons conseils que je reçus constamment de ces vieux routiers, qui joignaient depuis si longtemps la pratique à la théorie, et dans la société desquels je faisais consister tout mon agrément.

Le brigadier qu'on nous avait adjoint se nommait Antoine. Il avait fait toutes les campagnes depuis vingt ans, et joignait à la bravoure la plus éprouvée une douceur et une bonté, même pour les paysans, rares à trouver dans un vieux militaire accoutumé au carnage et au pillage. Il avait cette espèce de politesse que l'on aime à voir dans quelques soldats de la vieille garde, politesse qui n'excluait cependant pas les termes si grivois et si plaisants, qui forment du langage militaire une sorte de langue particulière. C'est à ce brave homme que je m'attachai principalement.

Le 1er septembre, nous traversâmes l'Elbe à Dresde sur un pont de bateaux, le grand pont de pierre ayant été coupé, lors des derniers événements.

Nous restâmes dans le village de Mockschatz pendant cinq jours, qui furent employés aux manœuvres, mais de manière à récupérer le temps perdu. Tous les jours nous faisions les évolutions à cheval, depuis cinq heures du matin jusqu'à dix, et le soir les évolutions à pied, et le maniement de la carabine, depuis quatre heures jusqu'à six.

6 septembre. — Nous le quittâmes le 6 pour nous rendre à Dresde. En route même, le général Dejean nous fit encore faire de grandes manœuvres.

Nous traversâmes Dresde, et dirigeâmes notre marche sur Pirna. Nous nous postâmes en arrière de cette ville, et nous faisions déjà toutes nos dispositions pour bivouaquer, lorsqu'une forte canonnade s'engagea sur les hauteurs, couronnées par les ennemis en nombre supérieur, et nous força d'évacuer le terrain. Le capitaine Lasalle, avec sa compagnie, fut envoyé sur les derrières, pour assurer notre retraite.

Nous arrivâmes à minuit près d'un village en avant de Dresde, mourant de faim et de fatigue. Nous fîmes volte-face, et après être restés encore une heure sous les armes, on nous fit bivouaquer.

Le 7 septembre, nous nous rendîmes à Naundorff, où nous reçûmes l'ordre de nous préparer, pour le jour suivant, à la revue que l'Empereur devait passer de toute sa garde[1]. Nous employâmes le reste de la journée à nous approprier, et à nettoyer les harnais de nos chevaux.

Nous partîmes le 8, de bonne heure, de Naundorff, pour nous rendre dans la plaine qui se trouve en face de la porte de Pirna. Toute la vieille garde était déjà formée sur trois lignes, l'artillerie en première ligne, l'infanterie en seconde, et la cavalerie en troisième : nous manœuvrâmes de manière à former la quatrième; les batteries des divisions étaient à la gauche, la réserve d'artillerie à la droite, et le grand parc en arrière de toutes les lignes.

On entendait des coups de canon qui s'échangeaient fréquemment sur les hauteurs en face de nous.

1. Un ordre de l'Empereur, daté de Mayence (29 juillet 1813) rattachait à la garde impériale, les quatre régiments de gardes d'honneur.

Les cris de : Vive l'Empereur ! qui s'élevèrent de toutes parts, nous annoncèrent l'arrivée de S. M. Après que toutes les troupes présentes eurent été passées en revue, on les fit manœuvrer. Cette fois, nous nous tirâmes un peu mieux d'affaire, et l'Empereur nous en témoigna sa satisfaction.

On opéra ensuite l'adjonction de nos régiments avec ceux de la cavalerie de la vieille garde, dans l'ordre suivant : le 1er fut attaché aux chasseurs, le 2e aux dragons, le 3e aux grenadiers et le 4e aux lanciers polonais, et sous les ordres immédiats du général qui les commandait, en sorte que le général Dejean quitta son commandement pour reprendre ses fonctions d'aide de camp de l'Empereur. Un escadron de chacun de nos régiments fut depuis ce moment de service auprès de S. M., avec ceux que fournit la vieille garde, ce qui porta à huit le nombre des escadrons de service.

Nous nous mîmes en marche pour escalader les hauteurs qui se trouvaient à notre droite. Nous entendîmes une terrible canonnade, sans pouvoir rien découvrir. Ce ne fut qu'au moment où nous couronnâmes les mamelons de ces côtes, que nous aperçûmes le combat qui se livrait auprès de Dohna. Une partie de cette malheureuse petite ville était la proie des flammes, et les ennemis dispersés gagnaient en toute hâte, par une marche rétrograde, les bois qui couvraient leurs derrières. On nous fit traverser la ville au grand galop. Les charbons ardents voltigeaient autour de nous, et nos chevaux, effrayés par la vue des flammes, suffoqués aussi bien que nous par la fumée épaisse qui nous enveloppait, sautaient pardessus les poutres à demi brûlées, et les cadavres qui s'élevaient en monceaux. Tout cela produisait un spectacle hideux et effrayant. Nous nous formâmes en bataille vis-à-vis le bois, et nous restâmes là en observation avec l'Empereur, jusqu'à ce que l'ennemi se fût retiré sur tous les points, et bivouaquâmes dans les environs de Dohna, où coucha S. M. Le jour suivant nous fûmes réveillés de bon matin par toutes les trompettes et fanfares de la garde, qui sonnaient le réveil en même temps. Je ne puis rendre l'effet que produisit sur moi le son éclatant de ces instruments : je n'avais jamais entendu une musique aussi guerrière et aussi propre à inspirer de l'ardeur.

9 septembre. — Nous marchâmes sur Bera et Furstenwalde, à la poursuite de la grande armée de Bohême qui continuait sa retraite [1].

Je fus alors nommé brigadier du piquet de service près l'Empereur.

Le 10 septembre, nous nous portâmes de Fürstenwalde sur Geyersberg qui domine la plaine de la Bohême. Nous aperçûmes l'armée ennemie rangée en bataille près de Toeplitz. On voulut descendre du canon par le débouché de Geyersberg, mais tous les efforts pour y parvenir furent inutiles. Une division qui voulut suivre le même chemin, n'eut pas plus de succès, tant la route était impraticable. Néanmoins l'ennemi resta dans l'inaction.

Nous bivouaquâmes autour de Breitnau, où coucha l'Empereur.

11 septembre. — Il retourna à Dresde le lendemain, et on nous envoya dans un village à trois lieues de cette ville. Nous fîmes là un service très actif. On nous avait donné une compagnie de voltigeurs pour nous renforcer. Elle fournissait une partie des grand'gardes, nous l'autre partie et les vedettes. Nous restâmes dans ce village quatre jours entiers, qui furent employés à nous faire faire des manœuvres de toute espèce.

15 septembre. — Nous le quittâmes le 15, pour aller au camp de Pirna. Dans ce bivouac nous ne pûmes rien trouver : nos chevaux eurent tout au plus de la paille, et nous de mauvaises pommes de terre qu'il fallait aller chercher à une lieue de là. Rien de plus comique que lorsqu'on découvrait un champ de pommes de terre. Tout le monde accourait en foule; on aurait dit des fourmis occupées à butiner, et en un instant il y avait sur ce malheureux terrain autant d'hommes que de pommes de terre.

16 septembre. — Nous nous rendîmes sur les hauteurs de Peterswalde, où nous relevâmes le piquet descendant. L'en-

1. La grande armée de Bohême, composée en majorité d'Autrichiens, sous le commandement du prince de Schwartzenberg, opérait sa retraite depuis la bataille de Dresde, laissant aux Russes et aux Prussiens le soin de contenir l'armée française, et venait de repasser l'Elbe près de Teschen.

nemi occupait encore toutes celles au delà de ce village ; ses derrières étaient couverts par des bois dans lesquels il se jetait, aussitôt qu'il était chargé par notre cavalerie. On envoya plusieurs compagnies en tirailleurs : on voyait des milliers de fantassins, dispersés dans la plaine, tirer chacun leur coup en s'avançant, puis recharger leurs armes en reculant, pour s'avancer de nouveau, ce qui produisait un mouvement continuel et varié. Ils parvinrent à déloger l'ennemi de sa position, et l'on mit une division de cavalerie à ses trousses. Il fut pressé et rejeté en Bohême dans le plus grand désordre. Nous fûmes témoins de plusieurs charges victorieuses qu'exécuta, pendant l'action, la brigade des braves lanciers polonais du prince Poniatowsky. C'est dans cette occasion que nous pûmes remarquer l'extrême utilité de l'artillerie légère. Il est incroyable avec quelle promptitude, des pièces de 8 se portaient d'un point sur un autre, gravissaient des montagnes d'un abord difficile, et des rochers presque inaccessibles, pour écraser de là les bataillons ennemis.

Nous vîmes sur le champ de bataille le général Blücher, commandant l'avant-garde russe, et fils du général en chef prussien Blücher. Il avait été blessé et fait prisonnier par un lancier polonais de la garde, qui lui-même avait reçu une blessure très grave. L'Empereur s'arrêta pour causer quelque temps avec ce général, ordonna qu'on en prît soin, ainsi que du lancier polonais, auquel il donna sa croix d'honneur[1]. Ce malheureux n'en jouit pas longtemps, car nous apprîmes qu'il était mort quelques heures après.

S. M. coucha à Peterswalde, en Bohême, dans la seule maison du village qui fût encore entière. Le prince de Neufchâtel, major-général, en occupait une autre, dont la toiture était enlevée, et dont il ne restait plus qu'un seul plafond.

Nous bivouaquâmes autour de ce village, qui avait horriblement souffert du séjour des Russes et des Autrichiens. Les poutres des toitures qui restaient encore, furent enlevées pour former les cabanes des bivouacs et alimenter les

1. Ce fait est confirmé par les mémoires du général polonais comte Zaluski, contrairement à l'opinion de Thiers (*Consulat et Empire*, t. XVI, p. 462) qui, insuffisamment documenté, attribue aux lanciers rouges hollandais la capture du colonel Blücher.

feux. Il était entièrement désert, et tous ses habitants avaient fui au loin les désastres de la guerre. Les seuls personnages qui animaient cette scène, et formaient un coup d'œil pittoresque, étaient les grenadiers et chasseurs à pied de la vieille garde, que l'on voyait monter et descendre au milieu des rochers et des touffes de verdure, dont ces rochers étaient couverts. Ils avaient établi leur bivouac sur la crête de la montagne qui s'élève à pic derrière ce village : leurs huttes la bordaient dans toute sa longueur, et l'on voyait flotter au-dessus les drapeaux qu'ils avaient pris à l'ennemi le jour de la bataille de Dresde, et qui les accompagnaient dans toutes leurs marches ; leurs aigles, placées de chaque côté, semblaient garder ce précieux dépôt. Nous étions postés vis-à-vis, sur le revers d'un coteau, au pied duquel coulait un ruisseau qui nous fut d'un grand secours pour faire boire nos chevaux et pour nous-mêmes.

Il était impossible de se procurer quelque chose dans ce lieu, et l'on ne trouvait nulle part des pommes de terre. Les cantiniers même du grand quartier général manquaient de pain, et n'avaient que du fromage, qui fut notre principale nourriture pendant les deux jours que nous passâmes en Bohême.

Nos chevaux eurent à peine fini de manger, que l'Empereur monta en voiture, et il fallut le suivre au trot, le plus souvent au galop, jusqu'à Dresde, distant de Peterswalde de près de douze lieues, et où nous arrivâmes très tard et harassés de fatigue. Nous bivouaquâmes sur la place, en face du palais royal.

18 septembre. — Le jour suivant l'Empereur monta à cheval et au lieu d'aller à Pirna, comme on l'avait annoncé, il se rendit aux avant-postes.

Nous traversâmes des forêts où l'ennemi avait fait des abatis considérables, pour en défendre le passage, lors des combats précédents. Nous arrivâmes bientôt à la chapelle de Nollenberg, sur les hauteurs de la Bohême, où l'on avait établi l'ambulance. Nous nous enfonçâmes ensuite dans une gorge, au bas de laquelle se trouvait le village de Knienitz. L'Empereur était à notre tête avec tout son état-major; et

sur le point d'entrer dans ce village, qui était occupé par les ennemis sans qu'il en sût rien, ils firent une décharge terrible sur toute notre troupe. Nous le vîmes revenir sur ses pas au grand galop, et nous eûmes plusieurs hommes dans l'escorte très grièvement blessés.

En un instant le village fut en feu, et les projectiles de toute espèce continuèrent à tomber sur nous. On nous fit sortir promptement de cette gorge, pour nous former d'abord par échelons, puis en carré sur le revers de la côte. Nous nous disposions à défendre vigoureusement le précieux dépôt que renfermait notre carré, lorsque nous vîmes déboucher hors du bois une division de cavalerie. L'Empereur fit de graves reproches au général qui commandait cette division sur ce qu'il n'avait pas exécuté ses ordres assez promptement, car il paraît, d'après ce qu'il ajouta encore, que cette division aurait dû occuper le village depuis longtemps. Le général s'excusa comme il put, et allégua le mauvais état des chemins, qui l'avaient retardé dans sa marche. Il se retira bien vite sans une explication plus ample. Nous avions été à même d'entendre toute cette conversation, parce qu'elle avait eu lieu justement devant nous. Bientôt de nouvelles divisions d'infanterie et de cavalerie arrivèrent avec leurs batteries de campagne ; elles débusquèrent les ennemis de Knienitz et s'en emparèrent, après les avoir repoussés dans la plaine de Toeplitz.

Pendant ce temps-là, nous avions gagné un plateau élevé, qui commande toute la plaine, et hors de la portée du canon ennemi. On nous fit mettre pied à terre, et nous pûmes examiner le combat tout à notre aise. L'Empereur avait une lunette d'approche, avec laquelle il suivait tous les mouvements, pour diriger en conséquence les ordres qu'il envoyait par ses aides de camp et ses officiers d'ordonnance. On lui amena un transfuge, qu'il interrogea pendant longtemps au moyen d'un interprète.

Sur ces entrefaites la canonnade s'engagea un peu plus vivement, mais presque hors de portée. Cependant une batterie autrichienne avait quitté sa position pour se rapprocher. Les lanciers rouges de la garde la chargèrent aussitôt, malgré son feu terrible, sabrèrent tous les canonniers et s'emparèrent courageusement des pièces. Comme les ennemis se

portaient rapidement sur ce point, avec des forces supérieures, les lanciers ne purent ramener que deux pièces et tous les attelages.

Nous quittâmes très tard le champ de bataille pour retourner à Pirna. L'obscurité nous surprit en route, et nous désorganisa complètement. Il se faisait cette nuit-là de grands mouvements de troupes, en sorte que le chemin, très étroit et tout à fait encaissé, était encombré d'une manière effrayante. Cette marche nocturne ressemblait pas mal à une déroute. La cavalerie et l'artillerie seules occupaient la route ; l'infanterie marchait de chaque côté sur les rochers élevés qui bordaient le chemin, et de temps à autre l'on entendait les cris de quelques malheureux fantassins, qui roulaient du haut de ces rochers jusque sur la route, où ils étaient écrasés par les canons et les caissons.

Nous n'arrivâmes qu'à minuit à Pirna, les uns après les autres. L'Empereur y était depuis neuf heures du soir. Il logeait au château de Sonnenstein, qui domine la ville.

A midi l'Empereur parut, et nous parcourûmes avec lui les différents postes occupés par les corps d'armée chargés de la défense de cette partie de la Saxe. Il alla reconnaître toutes les positions, et fit engager le combat sur plusieurs points, notamment vers Bischoffswerda. Nous avions affaire à l'armée de Silésie, commandée en chef par le maréchal de Blücher et très forte. Cependant elle n'opposa qu'une faible résistance, et opéra aussitôt sa retraite sur Bautzen.

28 septembre. — Le 28 j'allai à Dresde : comme notre capitaine s'y rendait, je lui demandai la permission de l'accompagner. Il y consentit, et nous partîmes.

En route nous rencontrâmes l'Empereur qui passait la revue des Cosaques polonais, formés depuis la campagne de 1812[1]. Ils agitaient leurs lances avec force, en criant « Hourra », et ressemblaient en tout aux véritables Cosaques. Ils avaient un uniforme et des chevaux maigres comme les leurs ; ils étaient tout aussi voleurs qu'eux, et quand ils bivouaquaient

1. C'était une compagnie de Tartares lithuaniens, levée et organisée pendant notre occupation de 1812, et qui était attachée au régiment de chevau-légers polonais de la garde impériale.

à proximité des autres régiments, on doublait ordinairement la garde du camp, plutôt pour eux que pour l'ennemi.

Arrivés à Dresde, le capitaine alla vaquer à ses affaires, et après être convenus de l'heure où nous nous retrouverions, je me rendis chez le colonel Weber, dont on m'avait indiqué le logement. Cette fois j'eus le bonheur de le trouver et après m'avoir reçu très poliment, il me donna l'argent dont j'avais besoin.

30 septembre. — Le 30, nous passâmes une revue au château où était logé le colonel de Pange. Lorsque nous quittâmes Metz, nos quatre compagnies étaient au grand complet de chacune 125 hommes et 130 chevaux. A cette revue, nous apprîmes quel était l'effectif du régiment; il était de 180 hommes et de 216 chevaux, y compris ceux de tous les officiers. Notre compagnie, la plus forte des quatre, était réduite à 50 hommes et 77 chevaux. On peut voir par là combien les maladies et le mauvais état des chevaux nous avaient enlevé de monde.

J'eus encore le bonheur de voir mon escouade une des mieux composées, non seulement pour le nombre, mais encore pour la tenue, et le colonel de Pange m'en témoigna toute sa satisfaction. J'avais eu soin aussi, dès la veille, de faire nettoyer les armes et les harnais comme il faut. Après la revue nous retournâmes dans nos logements, et le soir on vint me commander pour le piquet de service du lendemain.

1er octobre. — Nous nous rendîmes à Dresde, où était l'Empereur, et bivouaquâmes sur la même place que la dernière fois. C'était M. de Renneville qui commandait le piquet, et Maire en était le maréchal des logis. Voyant que nous n'étions pas occupés, et que l'Empereur ne paraissait pas se disposer à partir, il fit venir dans sa chambre du bon vin, de la liqueur et des vivres. Nous passâmes une grande partie de la journée à manger et à boire, occupation très importante, quand on a faim et soif.

2 octobre. — Le lendemain l'Empereur monta à cheval, et nous le suivîmes. Il alla visiter le pont de bateaux qu'il avait fait jeter sur l'Elbe, entre Pirna et Dresde, ainsi que la tête de pont établie de l'autre côté de ce fleuve.

Tous les cantonnements que nous traversâmes étaient sous les armes, et dans le meilleur ordre possible. Un seul poste de fantassins ne reconnut pas l'Empereur, et ne prit pas les armes. Il fit appeler l'officier qui commandait ce poste, et lui en témoigna tout son mécontentement : « Vous m'avez cependant vu assez souvent au feu, lui dit-il, pour me reconnaître ! » Après que S. M. eut tout examiné, selon sa coutume, nous revînmes à Dresde.

3 octobre. — Ce jour, comme la veille et le lendemain, nous allâmes à deux lieues de Dresde chercher du fourrage. On se rendait chez les premiers paysans venus, et lorsque leur paille (ils n'avaient plus de foin depuis longtemps) convenait, on mettait leurs chariots en réquisition, on les chargeait de paille, en faisant encore des trousses, et après avoir mangé des soupes au lait, ou toute autre chose, s'il y en avait, nous partions ainsi lestés, pour retourner le jour suivant dans un autre village, et y faire la même chose. Aussi tous les villages environnant Dresde, qui sont magnifiques, et ont plutôt l'air de petites villes que de villages, étaient-ils dans la plus affreuse misère, et n'offraient-ils plus aucune ressource. Un grand nombre avaient été pillés et dévastés, à plusieurs reprises différentes.

Le soir, je me promenai autour du palais royal, qui était vis-à-vis de notre bivouac. Je remarquai que la partie occupée par le roi de Saxe est plus que simple : c'est un grand bâtiment noirci par le temps, et sans aucun ornement. Les appartements où était l'Empereur avaient seuls des draperies aux fenêtres. L'autre partie du palais, qui est habitée par je ne sais quel prince de la famille royale, me parut d'une fort belle structure.

Tandis que j'examinais la première de ces parties, un bourgeois s'approcha de moi, et me dit avec une sorte d'orgueil : « Voyez-vous notre roi là-haut, il est auprès de l'Empereur Napoléon et cause avec lui. » En effet, j'aperçus ces deux souverains dans l'embrasure d'une fenêtre. Je ne pus m'empêcher de rire de l'enchantement de ce brave homme, et de la chaleur avec laquelle il disait cela, mais je pensais en moi-même que le pauvre roi de Saxe payait bien cher cet honneur-là, par la dévastation de son royaume.

Je quittai cet imbécile pour aller entendre la musique des grenadiers et des chasseurs à pied de la vieille garde, qui venait tous les soirs jouer sous les fenêtres de l'Empereur jusqu'à la retraite. Nous en profitions pour passer nos soirées un peu plus agréablement, car toute la belle société de Dresde se rassemblait alors sur cette place. Elle était destinée à entendre bientôt se renouveler une autre musique qu'elle connaissait déjà, mais qu'elle n'aimait probablement pas autant.

7 octobre. — Nous nous mîmes en route le 7. Nous traversâmes l'Elbe à Dresde, que nous ne devions plus revoir pendant cette campagne, ce dont nous ne nous doutions guère, car nous croyions changer de cantonnement, comme cela se pratiquait depuis si longtemps. Nous longeâmes d'abord la rive gauche du fleuve ; ensuite nous escaladâmes les hauteurs qui le bordent, et parvînmes vers le soir à Meissen, au delà duquel nous bivouaquâmes.

Tout était déjà ravagé dans ce pays, comme autour de Dresde. Je n'augurais pas bien du tout de cette marche rétrograde, qui avait assez l'air d'une retraite, mais qu'on se gardait bien de nous faire envisager sous cet aspect.

Nous continuâmes à rétrograder le jour suivant, et nous allâmes bivouaquer auprès de Würtzen. C'est à ce bivouac que nous pûmes apprécier l'utilité du troupeau que nous emmenions, car nous y tuâmes la première vache.

Le 9, nous apprîmes les progrès que faisaient les corps d'armée de Berlin, de Silésie et Suédois, qui, ayant opéré leur jonction, et passé l'Elbe près de Wartenbourg, s'avançaient rapidement sur Leipzig. L'Empereur dirigea aussitôt sa marche vers Eulenbourg, où nous arrivâmes fort tard, parce que nous avions visité avec lui tous les avant-postes français.

10 octobre. — Le lendemain nous continuâmes à visiter les différents corps stationnés dans ce pays, et nous nous avançâmes jusqu'à Düben. Nous bivouaquâmes dans les environs de cette petite ville, d'où l'on entendait la canonnade sur divers points à la fois. Le soir on vint nous dire que l'armée

ennemie se hâtait de battre en retraite, à l'approche de la grande armée, et en effet le lendemain nous n'entendîmes plus la canonnade.

14 octobre. — Le 14 octobre, vers les quatre heures du soir, nous arrivâmes à Leipzig, et entrâmes par la porte de Berlin. Nous traversâmes un de ses faubourgs et ressortîmes par la porte de Grimma. On entendait une vive canonnade : c'était à ce que nous dirent les blessés que l'on voyait revenir en grand nombre, l'armée du roi de Naples, qui en était aux prises avec les ennemis à Liebertwolkwitz, où ils avaient du fil à retordre, de part et d'autre. Nous allâmes nous mettre en position sur une hauteur, d'où nous aperçûmes parfaitement la ligne de bataille.

Nous restâmes là jusqu'à la nuit, et après que le feu eût cessé de toute part, on nous fit bivouaquer dans les jardins de Reudnitz, village qui était sur notre gauche, et où logea l'Empereur.

15 octobre. — Le jour suivant il arriva de France les 3e, 4e et 5e escadrons de notre régiment ainsi que du 1er; le 3e régiment fut aussi renforcé de deux escadrons (les 2e et 3e) et le 4e de trois (les 2e, 3e et 4e). Le général Letort [1], colonel en second des dragons de la garde, passa en revue le corps entier, et l'organisa.

Nous retournâmes ensuite dans nos bivouacs, où nous tâchâmes de recevoir nos nouveaux camarades de notre mieux. Mais malgré toute notre bonne volonté, nous ne pouvions leur offrir qu'un peu de viande de vache. J'étais parvenu cependant à découvrir une fosse dans laquelle étaient enfouies des pommes de terre. Ce fut un véritable trésor que cette découverte : nous établîmes notre bivouac justement au-dessus de la fosse, pour la dérober à la vue de ceux qui ne laissaient rien traîner, et nous eûmes de quoi nous régaler pendant toute la nuit.

16 octobre. — Je fus nommé de service le lendemain pour

1. Le général de division, baron Le Tort, se distingua particulièrement à Wachan et à Hanau, où il eut un cheval tué sous lui.

commander l'escorte qui devait accompagner nos voitures de bagages. J'étais d'autant plus contrarié de ce contretemps, que je voyais tout se préparer pour une affaire chaude. Il fallut pourtant obéir, et on fit placer nos bagages ainsi que notre troupeau en arrière des lignes, dans le Kohlgarten, joli village près de Leipzig.

Il se trouvait à l'entrée de ce village un château, dans lequel avait logé un général. En le quittant, il y avait laissé quelques soldats comme sauvegarde. Ces soldats ayant trouvé là tout ce qu'il leur fallait, s'enivrèrent, puis laissèrent entrer leurs camarades : en un instant le château fut pillé ; on emportait le *schnaps*[1] par baquets, et le lard par bandes.

Pendant toute cette journée on entendit, pour ainsi dire, un roulement de canon continuel, et tel que la terre en tremblait. C'est alors que se livrait la bataille de Wachau, second tome de celle du 14, mais bien plus fort que le premier. Le troisième, plus fort encore, ne devait pas tarder à paraître. Dans la matinée, le bruit du canon se rapprochant de plus en plus du village où nous étions postés, nous fit craindre un moment pour le sort de cette bataille ; mais il ne tarda pas à s'éloigner rapidement. Nous passâmes la nuit dans le Kohlgarten.

17 octobre. — Le jour suivant, n'entendant aucune canonnade, et ne voyant pas de mouvement de troupes, je me hâtai de faire partir les bagages pour aller rejoindre le régiment.

18 octobre. — L'Empereur, s'étant aperçu que l'ennemi avait employé toute la journée de la veille à rassembler les nombreux renforts qui lui arrivaient de toute part, avait rapproché son armée de Leipzig de deux lieues. C'est ce que j'avais entendu raconter à un général qui s'était chauffé pendant la nuit au feu de notre bivouac, avec M. de Pange.

Nous montâmes de bonne heure à cheval, et nous arrivâmes sur le terrain vers les neuf heures. Toute l'armée avait déjà pris ses positions, et formait un triple rang de lignes à perte de vue. Nous prîmes les nôtres, comme réserve, en arrière de ces lignes, et par échelons, le 2e régiment en tête,

1. Eau-de-vie.

la droite couverte par un bois et la gauche appuyée au moulin à vent de Ta, où l'Empereur avait établi son centre d'opérations, pour se porter de là partout où sa présence serait nécessaire. La vieille garde était rangée aussi en réserve sur l'élévation en avant du moulin de Ta, et formait quatre grosses colonnes.

A dix heures, la canonnade s'engagea sur tous les points à la fois, d'une manière épouvantable, et la terre recommença à trembler plus fort encore que le 16.

Le général polonais Krasinsky[1] prit le commandement de nos quatre régiments, et reçut ordre de se porter en avant du faubourg de Leipzig, menacé par un corps ennemi, de le protéger, et de tenir l'ennemi en échec de ce côté tout le reste de la journée. Nous exécutâmes notre mouvement en pivotant sur la gauche, et en nous portant rapidement à une lieue en avant de la ville. Nous conservâmes notre ordre de bataille par échelons, le 2e régiment toujours en tête. Notre front était couvert par un large ravin, notre gauche appuyée au bois de Konnewitz et notre extrême droite protégée par un corps de lanciers et de chasseurs à cheval[2].

L'ennemi avait établi une batterie de quelques pièces de campagne et de deux obusiers qui nous faisaient beaucoup de mal. Le général Krasinsky s'aperçut, sans doute, qu'étant ainsi par échelons, les ricochets nous enlevaient des files entières, car il changea son ordre de bataille, sur le 2e régiment fit déployer la colonne, et nous fit porter deux cents pas en arrière. Par ce mouvement, il empêcha aussi que l'ennemi ne pût nous déborder par sa droite, comme il paraissait en avoir l'intention. En effet, nous nous aperçûmes qu'il faisait filer des troupes dans le bois de Konnewitz.

Le général Krasinsky fit détacher mon escouade et celle de Hustin, pour aller en tirailleurs occuper ce bois. Desguiots prit le commandement de ce détachement, et nous par-

1. Le général polonais, comte Krasinski, était colonel du 1er régiment de chevau-légers lanciers de la garde impériale, mais le commandement effectif en fut exercé, notamment à Leipzig, par le général baron Dautancourt, colonel-major du régiment.

2. D'après les ordres exprès de l'Empereur, les gardes d'honneur ne devaient en aucun cas être engagés sans son autorisation.

tîmes au grand trot. Nous arrivâmes à temps, car un parti de Saxons s'y était déjà posté. Ne connaissant pas encore leur défection, nous voulûmes leur adresser la parole, mais une décharge générale de leur part nous eût bientôt appris la vérité. Indignés d'une telle infamie, nous les chargeâmes, et comme ils avaient de meilleurs chevaux que nous, nous ne pûmes les atteindre ; nous nous contentâmes de les pousser hors du bois à coups de carabine. Nous ne leur abattîmes qu'un seul homme, et nous eûmes trois chevaux légèrement blessés de leur première décharge. Un bataillon d'infanterie française, qui s'était répandu dans le bois, acheva de les en chasser.

Après cette petite expédition, nous rejoignîmes le corps. Nous y retrouvâmes le feu de l'ennemi toujours aussi bien nourri. En un instant je vis tomber deux chevaux à ma droite et un à ma gauche, car en général les boulets arrivaient de préférence de notre côté, préférence dont nous nous serions bien passés. Toutefois l'artillerie ennemie ne nous fit pas, à beaucoup près, autant de mal qu'en aurait fait l'artillerie française dans une position semblable. Un grand nombre de boulets, fort heureusement pour nous, dépassaient de beaucoup notre ligne, d'autres venaient mourir à nos pieds.

Il était quatre heures, et nous nous trouvions encore là en bataille, le sabre à la main, recevant patiemment tous les boulets qu'il plaisait à ces messieurs de nous envoyer. Nous avions déjà perdu nombre d'hommes et plus de chevaux encore. Des cris d'indignation s'élevaient de tous côtés : on demandait de toute part à charger l'ennemi et à ne pas se laisser massacrer. Mais le général Krasinsky avait l'ordre positif de ne rien engager et de rester seulement en observation pour protéger le faubourg de ce côté. Il fallut donc se résigner à se voir abîmer impunément. Cependant un maréchal d'Empire ayant traversé la ligne, vit notre position critique, et le général Krasinsky lui ayant demandé au moins une pièce pour riposter aux ennemis, il nous en envoya de suite une, qu'il détacha d'une batterie de la vieille garde. Cette seule pièce, après avoir tiré une vingtaine de coups, fit taire la batterie ennemie.

Vers les six heures, la nuit commençant à tomber et la canonnade ayant cessé sur toute la ligne, nous nous retirâmes, sans que le corps ennemi ait cherché à engager l'affaire, se contentant de nous écraser avec son artillerie, tandis que nous ne pouvions pas lui faire le moindre mal.

Nous longeâmes Leipzig, et vînmes nous joindre à la grande armée, qui était bien diminuée depuis ces trois dernières batailles, et qui bivouaquait en entier avec l'Empereur sur le champ de bataille, dans un marais à moitié desséché, près d'une tuilerie, où il n'y avait pas une tuile, mais où s'étaient réfugiés plus de trois cents blessés.

Le bruit circula sourdement tout à coup que les généraux Sorbier [1] et Dulauloi [2], commandant l'un l'artillerie de l'armée, l'autre celle de la garde, venaient de déclarer à l'Empereur que les munitions et même les réserves étaient presque toutes épuisées. Quoique ce ne fût qu'un bruit, et que nos officiers s'efforçassent de nous en démontrer la fausseté, il nous fut facile de prévoir, en voyant les figures tristes et découragées des généraux, aussi bien que des officiers et des soldats, quelle serait l'issue des trois batailles que nous venions de gagner, au prix de tant de sang répandu.

Nous nous couchâmes tristement dans la boue, privés de paille pour nous reposer, puisque nos chevaux n'en avaient même pas pour manger ; ils restèrent sellés et chargés ; nous nouâmes leur longe à notre bras, et il fallut toute la fatigue dont nous étions accablés, pour nous endormir dans une si cruelle position.

19 octobre. — Vers les minuit, les maréchaux des logis vinrent nous réveiller eux-mêmes, nous recommandèrent de brider nos chevaux tout de suite, et de venir nous placer en rang, sans faire le moindre bruit. Tout s'exécuta dans le plus grand silence, et nous nous mîmes en route au milieu de la nuit la plus obscure, uniquement guidés par nos chevaux, à travers les ravins et les fossés. A chaque instant on était ébloui par de grandes lueurs, suivies d'explosions occasionnées par les caissons à poudre que l'on ne pouvait emme-

1. Général de division, comte Sorbier.
2. Général de division, comte Dulauloy.

ner, et que l'on faisait sauter. La route éclairée de temps à autre par ces lueurs, présentait alors le désordre le plus affreux : artillerie, cavalerie, infanterie, troupeaux de vaches et de moutons, bagages, charrettes, berlines, vivandiers, domestiques et chevaux de main, tout se pressait en foule sur le même point, en sorte que la route n'étant pas assez large, les champs qui l'avoisinaient de droite et de gauche, étaient couverts par cette multitude, en fuite, plutôt qu'en retraite.

Au point du jour nous nous arrêtâmes auprès d'un village, où nous restâmes jusqu'à midi pour reposer nos chevaux, et leur donner à manger. Je fus à une lieue de là chercher du fourrage, et je ne perdis pas mon temps, puisque je rapportai quatre bottes de foin qu'il fallut porter sur mon dos, trop content encore d'en avoir à ce prix, car nos pauvres chevaux mouraient de faim.

A midi nous nous remîmes en route, et nous traversâmes les défilés de Lindenau pour aller bivouaquer auprès de Markranstaedt, où coucha l'Empereur.

20 octobre. — Le lendemain, après une marche extrêmement pénible, nous passâmes la Saale à Weissenfels. Le soir, l'armée tout entière se trouva réunie dans une grande plaine, où elle établit ses bivouacs. Nous n'espérions guère trouver de substances dans un lieu dévasté par toute une armée.

Nous allâmes au fourrage avec M. de Renneville. Je ne laissai que deux hommes de mon escouade pour faire le bivouac, et allumer les feux ; j'emmenai tout le reste avec moi. Nous nous rendîmes à un château très considérable, situé à une demi-lieue de là. Quoique nous fussions partis au trot, nous y trouvâmes déjà quelques grenadiers à pied de la vieille garde, qui nous avaient devancés, et qui le pillaient d'une manière indigne ; ils allaient jusqu'à prendre le linge et l'argenterie. La dame de ce château vint trouver M. de Renneville, et le pria, en grâce, d'interposer son autorité, disant qu'elle ne se refusait pas à donner tous les comestibles et les fourrages dont on avait besoin, mais qu'on lui laissât au moins ses effets. Notre lieutenant se transporta sur les lieux et nous ordonna de les faire sortir de force s'ils ne

voulaient de bon gré. Nous y parvînmes, aidés de leurs sous-officiers.

25 octobre. — Le 25, nous nous remîmes en route. Je m'arrêtai en chemin pour donner à manger à mon cheval. Je vis alors l'Empereur arrêté devant le feu d'un bivouac ; il était entouré de quelques officiers généraux, et paraissait très préoccupé. Ce groupe avait un air triste et consterné qui me glaça d'effroi. Tout à coup l'Empereur se réveilla comme d'un profond sommeil, remonta à cheval, et partit au galop.

26 octobre. — Le 26, je laissai partir Desguiots, et voyant mon cheval fatigué, je mis pied à terre dans l'intention de faire cette étape à pied, en le conduisant par la bride.

Ce fut pendant cette marche que j'eus le douloureux spectacle de la déroute plutôt que de la retraite de cette armée française, naguère si belle et si puissante. Parvenu au sommet d'une haute montagne, dont le revers se prolongeait à perte de vue, par une pente presque insensible, et formait une plaine immense, je vis toute l'armée dispersée, les uns marchant d'un côté, les autres d'un autre, sans que l'on pût distinguer, à l'exception de la garde, une seule compagnie réunie. Des coups de fusil se faisaient entendre de temps à autre ; ils étaient dirigés contre des lièvres, ou tout autre gibier, dont le pays abonde.

J'arrivai fort tard à Vacha, où je bivouaquai, tant les maisons étaient encombrées.

27 octobre. — Le 27, je partis de grand matin pour tâcher de rattraper le régiment que je n'avais pas vu depuis deux jours.

Au point du jour, je rencontrai sur la route un malheureux soldat, blessé au pied depuis l'affaire de Leipzig. Il se traînait sur deux branches fourchues qu'il avait arrachées à un arbre, et dont il se servait au lieu de crosses. Les cris et les plaintes, que le froid, la douleur et la faim arrachaient à cet infortuné, me déchirèrent l'âme. J'appris qu'il marchait ainsi jour et nuit, pour ne pas tomber entre les mains de l'ennemi. Je ne

pouvais que plaindre son triste sort, et je le faisais bien sincèrement.

Harassé de fatigue, et mourant de faim, j'arrivai très tard au delà de Fulde, où j'eus le bonheur de découvrir le régiment, qui bivouaquait auprès de Neuhoff. Je trouvai les hommes de mon escouade établis dans de bonnes huttes. Ils me reçurent avec d'autant plus de plaisir qu'ils avaient été inquiets sur mon sort pendant ces deux jours ; car à chaque instant on voyait disparaître des hommes, sans que l'on pût savoir s'ils avaient été enlevés par l'ennemi ou massacrés. Ils me forcèrent à me reposer, soignèrent eux-mêmes mon cheval, lui donnèrent du bon foin à manger, et de la bonne litière pour se coucher. Ils avaient eu le talent de se procurer un peu de tout, dans un endroit où les autres n'avaient presque rien pu trouver. Enfin je passai là une excellente nuit.

28 octobre. — C'est ici le cas d'esquisser le tableau des peines et de la misère dont nous étions accablés, dans une retraite qui, si elle eût duré autant que celle de Moscou, aurait produit, je crois, des résultats encore plus funestes.

On voyait tomber sur les chemins les hommes et les chevaux en proie à toutes les horreurs de la faim et des maladies. Ils étaient foulés par la cavalerie et l'artillerie qui étouffaient leurs cris plaintifs en couvrant leur corps de fange et de sang. Les routes en étaient si encombrées, que, quelquefois, les convois d'artillerie étaient obligés de s'arrêter pour donner le temps aux soldats du train de déblayer les roues des canons ou des caissons, et pouvoir continuer leur marche.

Dévorés de soif dans un pays où les fontaines sont extrêmement rares, et dans lequel il n'y a que quelques puits ou citernes. on voyait souvent des régiments entiers attendre auprès d'un de ces puits que chacun pût boire à son tour, et lorsqu'on était parvenu, après beaucoup de peines, à se procurer un peu d'eau, on aimait encore mieux la donner à son cheval que de la conserver pour soi. Je me suis vu réduit un jour à presser avec mon pied un terrain bourbeux, et à ramasser avec une écaille de pot le peu d'eau sale que faisait sortir cette pression. Un autre jour je bus avec avidité à l'espèce de filet d'eau que produisait

un cheval crevé, dont le cadavre, renversé dans un fossé, faisait l'effet d'une digue.

Privés depuis longtemps d'une nourriture un peu passable, nous étions contraints, quand nous ne pouvions nous procurer des grillades de cheval, d'arracher des tronçons de choux ou de navets, et nous en remplissions nos musettes. Lorsqu'on faisait quelque halte, nous courions dans les champs couper des pois verts pour nos chevaux ; nous nous asseyions auprès d'eux, et nous mangions nos navets, que nous épargnions bien soigneusement de peur d'en manquer. Je pus encore rejoindre le régiment ce jour-là, mais le lendemain je perdis mon cheval, qui s'abattit dans un fossé. Les troupes légères de l'ennemi commençaient déjà à se montrer sur les hauteurs, et à voltiger dans la plaine ; il n'y avait pas de temps à perdre. Heureusement que je pus encore retirer mon porte-manteau; ma carabine étant sous le cheval, je fus obligé de l'abandonner. Godart n'avait pas de porte-manteau, il lui avait été pris : je lui donnai le mien qu'il mit sur son cheval, et je quittai ainsi ma pauvre bête, sans avoir le courage de la tuer. J'éprouvais une peine presque aussi sensible que s'il se fût agi d'abandonner un ami ; et en effet le cheval est bien l'ami le plus nécessaire du cavalier. Ce pauvre animal me regardait avec des yeux où se peignait la souffrance, et poussait des gémissements, comme aurait pu le faire un homme. Je m'arrachai de ces lieux, le cœur bien serré, et nous regagnâmes la grand'route, en retournant souvent la tête.

Plus nous avancions, et plus le chemin se couvrait de cadavres d'hommes et de chevaux. Des malheureux mourant de faim, sans souliers, les habits en lambeaux, se traînaient péniblement sur des bâtons. Leur figure blême, décharnée et jaunie par la fumée des bivouacs, leur donnait plutôt l'air de spectres que de soldats.

A l'entrée de Gelnhausen, nous vîmes avec horreur les cadavres de plusieurs chasseurs à cheval, qui avaient été mutilés quelques jours auparavant, d'une manière affreuse, par des Cosaques. Leurs corps étaient comme lardés à coups de lance, leurs cheveux hérissés sur la tête, et l'effroi encore empreint sur la figure. Nous hâtâmes le pas involontairement.

Arrivés dans cette ville, nous entrâmes chez un bourgeois pour faire cuire quelques pommes de terre que Godart avait dans son sac. Nous trouvâmes la maison pleine de ces lâches qui, après voir jeté leurs armes devant l'ennemi, se livraient chez les particuliers aux plus affreux brigandages, et que l'on connaissait sous le nom de « fricoteurs ». Ils saccageaient la maison, vidaient les armoires, les secrétaires et, malgré les prières de l'hôte, prenaient des papiers qui pouvaient lui être d'un grand prix, et ne leur servaient à rien, le tout pour le plaisir de faire du mal. En un instant nous eûmes chassé à coups de plat de sabre une dizaine de ces soldats, qui n'en ont que les vices, sans en avoir les qualités. L'hôte ne savait comment nous témoiguer sa reconnaissance ; il s'empressa d'aller nous chercher une soupe au gruau, qu'il tenait cachée soigneusement, pensant, avec raison, que dans ce moment, il ne pouvait pas nous faire de don plus agréable que celui-là. Lorsque nous voulûmes partir, il nous engagea beaucoup à rester chez lui, nous assurant bien que nous ne manquerions de rien; mais nous lui fîmes observer que les Cosaques n'étaient pas loin, et malgré son offre réitérée de nous cacher, nous crûmes qu'il était prudent de sortir.

Nous traversâmes la ville. Toutes les caves avaient été forcées, et toutes les rues étaient couvertes de soldats ivres. Le même aspect se prolongeait sur la route, et l'on voyait ces hommes tomber près des cadavres dont ils ne tarderaient probablement pas à partager le sort.

JACQUES LAMBRY

Nous ne suivrons pas Lambry dans cette triste fin d'une campagne commencée avec tant d'enthousiasme. A partir de Mayence, aux hôpitaux encombrés, la peur des maladies apportées par l'armée en retraite précède nos pauvres soldats. En haillons, par un froid terrible, chassé de partout de crainte de contagion, Lambry voit tomber « de misère » autour de lui, sur le sol français, la plupart de ses camarades.

A Sarrebruck, le 9 décembre 1813, le maire refusait de leur procurer un logement, « dans la crainte », écrit Lambry, « que nous ne fussions atteints de la fièvre nerveuse, que l'on craignait comme la peste, et c'était assez qu'un militaire revînt de l'armée, quand même il se

serait bien porté, pour que personne n'osât l'approcher, et encore bien moins lui parler ».

Le 26 décembre — enfin — il atteignait Trèves, et huit jours après, c'était l'Invasion [1] !

A. D.

1. Là ne finit d'ailleurs pas l'histoire militaire de Lambry, car, bien qu'insuffisamment guéri, nous le voyons répondre, sans hésiter, à l'ordre d'appel d'août 1814, qui l'incorpore au 11e chasseurs.

Moins heureux que tant d'autres, qui n'avaient pas ses mérites, et bien que légionnaire du 28 novembre 1813 et sortant des gardes d'honneur, ce qui aux termes du décret de création, eût dû contribuer à lui assurer une sous-lieutenance, il fût simplement nommé maréchal des logis en arrivant au corps. La santé de Lambry ne lui permit pas de rester au service, et, le 24 mars 1815, il fut mis en congé de réforme. Entré à Metz dans l'administration des finances, il mourut prématurément, dans cette ville, le 14 décembre 1848.

UNE ÉVOLUTION NOUVELLE

DU ROMAN HISTORIQUE

Il semble bien qu'il se produit, en ce moment, un véritable regain de faveur non seulement pour les études et les monographies de grande vulgarisation historique, mais aussi pour les œuvres d'imagination qui vont chercher leur matière et leurs sujets dans le passé. Le roman historique proprement dit redevient à la mode.

Peut-on même prétendre qu'il ait jamais cessé de plaire? Sans doute, il a subi une éclipse assez longue au lendemain du romantisme. Plus tard, le triomphe des théories naturalistes parut en avoir achevé la déroute. Cependant c'est dans cette période que se place la *Salammbô* de Gustave Flaubert, laquelle peut être considérée comme le chef-d'œuvre du genre, en tout cas comme la plus haute tentative littéraire, qui ait été faite en ce sens. Elle date de 1863. Les années suivantes, en 1872 et en 1877, l'illustre écrivain publie sa *Tentation de Saint Antoine* et ses *Trois Contes* qui sont encore des œuvres d'histoire et d'érudition. En 1890, en pleine terreur zoliste et naturaliste, paraît la *Thaïs* d'Anatole France, conte philosophique sans doute, mais tout pénétré d'archéologie et de critique renanienne. A partir de cette époque, les romans historiques se multiplient. C'est l'*Aphrodite* de Pierre Loüys, qui obtint le succès mondial que l'on sait,

— la série des romans byzantins de Paul Adam, *Irène et les Eunuques, Basile et Sophia, Princesses Byzantines*, et, dans le même temps, son autre série de romans napoléoniens et révolutionnaires qui commencent avec *la Force*, pour aboutir au *Lion d'Arras*. Simultanément, on éditait *Byzance* et *l'Agonie* de Jean Lombard. Maurice Maindron donnait son *Tournois de Vauxplassans* et ses autres études sur le XVIe siècle. Henri de Régnier écrivait *La Double Maîtresse* et toute cette suite de récits romanesques qui sont des « tableaux » du XVIIe et du XVIIIe siècle galants. J'en oublie sans doute un grand nombre, sans parler du fameux *Quo Vadis?* qui fut un succès de librairie réellement « colossal ».

Aujourd'hui même, on recommence à exalter Dumas père, — le Dumas des *Trois Mousquetaires* et de *la Dame de Montsoreau*. Jamais peut-être le vieux conteur populaire n'a été plus lu. L'historien Lenôtre vient de jeter un nouveau lustre sur les « drames » et les « mystères » de l'histoire. Pierre Benoit réussit à passionner le grand public pour des héros comme Kœnigsmarck et Don Carlos. Son *Atlantide*, qui bat tous les records du genre, est au moins autant un roman d'histoire et d'érudition qu'un récit d'aventures. Enfin, si j'ose me citer à mon tour, mon *Saint Augustin*, mes deux derniers romans : *Sanguis martyrum* et *l'Infante* paraissent bien confirmer ce goût renaissant des écrivains contemporains, comme du public lui-même, pour le roman historique.

Assurément, les œuvres que je viens de rappeler sont très inégalement « historiques ». Elles manifestent des tendances très différentes, quelquefois contradictoires. Mais elles ont toutes un caractère commun, qui est d'emprunter au passé leurs sujets ou leurs cadres. Or, on a contesté et on conteste encore au romancier le droit d'appliquer son imagination au passé. On l'enferme dans ce dilemme : ou fausser l'histoire, ou la réduire à n'être plus qu'un accessoire insignifiant, — le « clou » auquel le vieux Dumas se vantait d'accrocher ses tableaux.

Je voudrais montrer au contraire que le roman historique se justifie parfaitement, qu'il n'est ni un genre faux ni même un genre à part, mais une simple variété du roman de mœurs ; — qu'en ce moment, il ne s'agit pas seulement d'une sorte

de rajeunissement, ou de résurrection arbitraire, d'une forme démodée, mais d'une orientation nouvelle de la sensibilité et de l'imagination du romancier, d'un enrichissement considérable de la matière littéraire, de perspectives immenses et en quelque façon illimitées, ouvertes à la fantaisie comme à l'étude et à l'observation réfléchies du passé.

***

Les objections dirigées depuis longtemps contre le roman historique conservent, aujourd'hui encore, pour un grand nombre de personnes, toute leur force. Nul ne l'a jugé plus sévèrement, je crois, ni plus radicalement condamné que Taine.

Après avoir, dans son *Histoire de la littérature anglaise*, rappelé les triomphes de Walter Scott et de ses imitateurs, il ajoute : « Cette littérature, en approchant de sa perfection, approchait de son terme et ne se développait que pour finir. On en vint à comprendre que les résurrections tentées sont toujours imparfaites, que toute imitation est un pastiche, que l'accent moderne perce infailliblement dans les paroles que nous prêtons aux personnages antiques, que toute *peinture de mœurs doit être indigène et contemporaine* et que *la littérature archéologique est un genre faux*. On sentit enfin que c'est dans les écrivains du passé qu'il faut chercher le portrait du passé, qu'il n'y a de tragédies grecques que les tragédies grecques, que le roman arrangé doit faire place aux mémoires authentiques, comme la ballade fabriquée aux ballades spontanées, bref que *la littérature historique doit s'évanouir et se transformer en critique et en histoire*, c'est-à-dire en exposition et en commentaire des documents... »

Les naturalistes ont encore exagéré cette thèse. On sait jusqu'à quel point il poussèrent le culte du document. Seulement ils n'admettaient de document que contemporain, que dis-je? — instantané. Plus de recul, plus de critique du document. Que l'intelligence déformatrice ne s'interpose point entre l'impression et la conscience qui la reflète. Qu'on nous donne la sensation toute pure, — et nous voici en plein impressionnisme ! L'artiste est enfermé non seulement dans le

présent, mais dans la minute qui passe. Il ne sait que ce qu'il voit, ce qu'il sent, ou croit sentir, ce qui tombe immédiatement sous ses yeux. Et c'était là une théorie fort commode pour des gens qui ne savaient rien de rien, dont la culture était rudimentaire, et qui, avec leurs préjugés politiques, inclinaient à penser que le monde en vérité date d'hier.

Ai-je obéi moi-même inconsciemment à leurs préjugés littéraires, lorsque, dans mon étude sur *Gustave Flaubert*, j'ai écrit que le roman historique est un genre faux, — exactement comme Taine ! Je raisonnais ainsi : « Ne peut-on soutenir que, dans la plupart des cas, le roman historique est un genre faux, lui qui se réclame tantôt de l'histoire et tantôt de l'imagination romanesque, sans arriver à donner à l'une ou à l'autre une valeur telle que celle-ci puisse se passer de celle-là? En effet, la fiction romanesque y est généralement quelque chose de tellement mince, de tellement quelconque ou de tellement invraisemblable, qu'elle a besoin du voisinage de l'histoire pour prendre un peu de vie, de couleur, ou de réalité; et, d'autre part, l'histoire, à son tour, y est si peu sûre, si souvent mélangée ou faussée, qu'elle a besoin, pour se produire, et, en quelque sorte, pour faire excuser ses mensonges, de prendre le masque d'une fable amusante, pittoresque et mouvementée... » — Oui, sans doute, cette espèce de roman historique existe. Seulement, c'est du mauvais roman historique.

Où j'étais, il me semble, plus près de la vérité, c'est lorsque je soutenais que le roman d'histoire ne se distingue pas essentiellement du roman de mœurs contemporaines. Le premier est un genre faux, si on le considère comme un genre à part et non comme une variété du roman de mœurs. Mais il était paradoxal de ne point vouloir concéder que cette variété est quelque chose de bien caractérisé, qui occupe, pour l'imagination, un domaine particulier, ne fût-ce qu'une région spéciale de la durée. J'ai trop réduit, par exemple, dans *Salammbô*, la part pourtant si considérable de l'élément historique, pour y voir presque uniquement une œuvre de beauté, de psychologie ethnique perdurable, ou de grande vérité humaine. Les théories de Taine et des naturalistes s'imposaient à moi avec une telle puissance qu'elles m'amenaient presque à démentir

mon propre effort littéraire et à nier ou à diminuer une des grandes originalités de Flaubert dans son roman carthaginois.

Le piquant de l'affaire, c'est que Taine lui-même, quelques années plus tard, en vint à penser que « l'exposition et le commentaire critiques » des documents ne suffisent point en histoire. Pour restituer une image vivante et complète du passé, quelquefois même, — quand les documents sont rares, — *la seule image possible*, l'historien est obligé de faire appel à des facultés qui sont celles mêmes du romancier : l'imagination représentative et la sympathie intellectuelle. Ainsi l'histoire tend à se confondre avec le roman. C'était, paraît-il, l'opinion de Flaubert. Et Taine semble bien se ranger finalement à cet avis. Dans la lettre qu'il lui écrivit à propos d'*Hérodias*, il l'avouait : « Vous aviez bien raison de dire qu'à présent l'histoire et le roman ne peuvent plus se distinguer. — Oui, à condition de faire du roman comme vous. Ces quatre-vingts pages m'en apprennent plus sur les alentours, les origines et le fond du christianisme, que l'ouvrage de Renan. Pourtant vous savez si j'admire ses *Apôtres*, son *Saint Paul* et son *Antéchrist*. Mais la totalité des mœurs, des sentiments, du décor, ne peut être rendue que par votre procédé et votre lucidité. »

Au fond, Taine ne se contredit pas absolument, pas plus que moi-même peut-être, dans le passage que je rappelais tout à l'heure. Ce qu'il avait critiqué et condamné, c'était la ballade artificielle, la fausse tragédie grecque, en d'autres termes le pastiche littéraire. Cela n'implique nullement la condamnation d'un genre tout différent, — un genre qui joindrait à la solidité documentaire et à la critique scientifique de l'histoire les facultés les plus éminentes de la littérature imaginative. Taine admet donc que, dans certaines conditions, et poussé jusqu'à un certain point de perfection, le roman ne se distingue point de l'histoire — ou, en d'autres termes, que le roman est, en quelque sorte, l'achèvement de l'histoire.

Et voici qu'un des maîtres du roman contemporain, Paul Bourget, en vient à conclure, lui aussi, que le roman ne se distingue point essentiellement de l'histoire. Dans un article, qu'il voulait bien consacrer à *l'Infante* et qu'a publié récemment *l'Écho de Paris*, il ajoutait, au terme d'une assez

longue analyse : « Si tout roman est historique en un certain sens, pourquoi parle-t-on du roman historique comme d'un genre particulier?... »

Cependant Paul Bourget sent bien que le roman historique est tout de même à part, qu'il se distingue du roman de mœurs proprement dit.

En quoi s'en distingue-t-il?... J'avoue que les différences indiquées par l'éminent écrivain ne me paraissent pas fondamentales. Une des principales différences vient, dit-il, de ce que, « dans le roman historique, l'histoire est au premier plan, tandis que, dans le roman de mœurs, c'est le cas psychologique ». Eh bien, je ne crois pas que ce soit exact. Si, dans un roman de mœurs, le cas psychologique était au premier plan, ce ne serait plus un roman de mœurs, mais un roman psychologique. En réalité, dans un roman de mœurs comme dans un roman historique, le cas psychologique et l'histoire sont sur le même plan. Les mœurs, même toutes contemporaines, sont déjà l'histoire. Or elles tiennent autant de place dans *Madame Bovary* que dans *Salammbô*. Les batailles d'Hamilcar et des Mercenaires ne font pas oublier l'héroïne du roman ni le drame où elle se débat. On peut même prétendre que celles-là dépendent de celle-ci. Sans l'amour de Mathô pour la fille du Suffète, il n'y aurait pas de batailles. Quoi qu'il en soit, — à juger des choses matériellement, par le dehors, — les chapitres consacrés à l'héroïne sont aussi nombreux, aussi colorés et peut-être plus vivants que ceux consacrés à la description des mœurs : ils viennent, en tout cas, sur le même plan. De même, dans *Notre-Dame de Paris*, pourtant si touffue, si pleine de véritables hors-d'œuvre, est-ce que l'histoire romanesque de la bohémienne et du beau capitaine est sacrifiée aux considérations archéologiques? J'oserai soutenir au contraire que cette intrigue est passionnante comme celle du roman-feuilleton le plus mouvementé. Là aussi, l'histoire et la psychologie, ou le romanesque, sont sur le même plan. Comme dans n'importe quel roman de mœurs contemporaines, le cas psychologique est tout baigné, tout enveloppé d'histoire.

Encore une fois, les mœurs d'aujourd'hui sont de l'histoire, comme celles d'hier, ou celles d'il y a vingt siècles. « Mais, dit Paul Bourget, pour rendre les premières, il suffit de

les observer, elles sont là devant nous, tandis que les autres, qui ont disparu, ne peuvent nous être rendues présentes que par un violent effort d'imagination, une sorte d'hallucination du passé. » Cette « hallucination » est-elle propre au seul roman historique? Elle me paraît, en réalité, être la condition de *toutes* les grandes œuvres. Toutes, à l'origine, sont une obsession de la pensée et de l'imagination par un sujet, lequel s'offre d'abord sous des apparences confuses et quelque peu chaotiques, dans un trouble lyrique de tout l'être. Cependant cette hallucination originelle a besoin d'être soutenue, nourrie et en quelque façon vérifiée, par des documents, de l'observation directe ou indirecte. Or la documentation du roman historique est exactement la même que celle du roman de mœurs. Pour décrire les mines d'Anzin, ou le Creusot d'aujourd'hui, je suis obligé de me dépayser tout autant que pour décrire les mines africaines de Sigus, au IIIe siècle après J.-C. La documentation est aussi minutieuse, elle m'oblige également à sortir de mon milieu habituel, pour observer des êtres très différents de moi. Dira-t-on qu'un mineur d'aujourd'hui est tout de même plus près de moi qu'un esclave contemporain de Saint-Cyprien ou d'Apulée? Cela n'est pas absolument sûr. En tout cas, ce ne serait qu'une différence de degré et non de nature.

On répondra que la documentation faite d'après des textes anciens ou des documents archéologiques est à la fois plus facile et plus chanceuse que celle du romancier de mœurs contemporaines. Plus facile, parce que le romancier d'histoire se trouve en présence de documents souvent peu nombreux et en tout cas, déjà triés par la postérité. Mais ce triage et cette délimitation, le romancier contemporain est bien forcé de les opérer lui-même parmi la surabondance des faits et des documents présents, s'il ne veut pas tomber dans l'enfantillage et la prolixité. Il se crée artificiellement le recul de l'histoire, il dépouille le présent de ses contingences trop éphémères, sous peine de ne donner qu'une image superficielle et fugace d'une époque. Il y a plus : les bons mémoires — ces mémoires auxquels Taine attribuait une telle valeur documentaire, — ne sont généralement écrits que longtemps après les faits qu'ils racontent, — lorsque ces faits sont déjà de l'histoire. Saint-Simon compose, sous Louis XV, des portraits

de personnages qu'il a connus, quarante ans auparavant, sous le règne de Louis XIV. Et ce sont ceux-là qui paraissent les plus vrais. Les souvenirs d'enfance recueillis au seuil de la vieillesse ne sont si captivants que parce que ce recul historique s'est fait automatiquement pour celui qui écrit : le permanent, la poésie profonde que contiennent ces souvenirs ont eu le temps de se dégager.

Prétendra-t-on enfin que l'interprétation du document historique est plus chanceuse que celle du document contemporain? C'est bien possible. Et pourtant, pouvons-nous dire absolument que nous comprenons mieux la bataille de la Marne et le maréchal Joffre que la bataille de Cannes, ou Scipion l'Africain? Ne sommes-nous pas un mystère à nous-mêmes autant que les plus mortes et les plus lointaines des âmes? La plus grande chance d'erreur, pour le romancier d'histoire, c'est la disette des textes ou des documents. Mais la surabondance de ces textes ou de ces documents, la présence même des faits est sujette à de pareils inconvénients. On se trompe par excès comme par insuffisance d'information. Un fait d'aujourd'hui peut nous être obscur comme un fait d'il y a mille ans. On pourrait citer des cas célèbres de pronostics ou de jugements erronés, prononcés à propos de faits contemporains, qui semblaient simples et clairs comme le jour.

Non, vraiment, il est impossible d'établir une différence intrinsèque entre le roman de mœurs et le roman historique. Toutes ces prétendues distinctions s'évanouissent pour peu qu'on les presse. Il faut donc admettre que celui-ci n'est qu'une variété de celui-là. Le roman de mœurs se situe dans le présent, tandis que le roman d'histoire se situe dans le passé : voilà toute la différence. C'est une question de chronologie.

L'erreur des naturalistes a été de vouloir enfermer dans le présent la littérature d'imagination. On ne décrit bien, disaient-ils, que ce qu'on a sous les yeux, ce sur quoi on peut expérimenter. Pourtant Émile Zola, le grand chef de l'école, a passé sa vie à décrire des mœurs qui étaient entrées dans l'histoire, en tout cas une société qu'il n'avait plus sous les yeux. Il est vrai qu'on peut modifier la formule naturaliste et affirmer dogmatiquement qu'on ne représente bien que ce qu'on a vu et senti, — ce qui réduit la matière du roman-

cier à son expérience personnelle, à la mesure de sa vie d'homme. Mais que répondrez-vous, si je vois et si je sens mieux les choses de l'histoire que celles d'aujourd'hui, — ce qui est arrivé à mes ascendants que ce qui m'est arrivé à moi-même? si la vie moderne et bourgeoise, comme disait Flaubert, « me pue étrangement au nez »?... L'auteur de *Madame Bovary* se déclarait amoureux de la Reine de Saba. Théophile Gautier prétendait que rien ne l'excitait comme une momie. M. Henri de Régnier voit et sent peut-être moins vivement ses contemporains que les hobereaux à perruques du XVIIe siècle. En tout cas, le romancier d'histoire a le droit d'affirmer que sa façon de voir et de sentir est aussi légitime et naturelle que celle du naturaliste ou de l'impressionniste le plus enfoncé dans la sensation présente et immédiate. Tout ce que ceux-ci peuvent alléguer, c'est que le passé ne les intéresse pas. Quelques-uns poussent ce parti pris jusqu'à l'étroitesse la plus ridicule. Avec un égoïsme de maniaques, ils se plongent dans la rumination exclusive de leurs souvenirs d'enfance ou de jeunesse, — de leurs petites histoires personnelles, — ils se barricadent jalousement dans une ville, un quartier, le quartier où ils ont vécu, dans un monde très spécial, qui est leur monde à eux. Le reste de l'univers ou de l'histoire ne les touche pas, leur est lettre close. Toutes leurs fenêtres sont bouchées, sauf sur leur petite cour intérieure.

Il y a là un pédantisme sans exemple dans l'histoire de notre littérature, et qui ne date que des dernières années du XIXe siècle. A toutes les époques, même les plus strictement classiques, le romancier, comme le poète dramatique, a été libre de choisir ses sujets dans les siècles et dans les pays qui lui convenaient. Sa géographie, comme sa chronologie, étaient illimitées. Un Voltaire avait bien trop d'esprit pour se priver de la fantaisie charmante qu'un cadre historique ajoutait à des pamphlets tous contemporains, comme *Zadig*, *le Taureau blanc*, ou *la Princesse de Babylone*. Madame de La Fayette, écrivant sous Louis XIV un roman tout psychologique tel que *la Princesse de Clèves*, le situait à la cour de Henri II. Il semble que, pour elle, le fait d'avoir été liée à de grands événements historiques donne plus de vérité et de profondeur à la passion de madame de Clèves pour M. de Nemours. D'ailleurs,

le roman moderne, issu du poème épique, a toujours, comme celui-ci, fait une place plus ou moins grande à l'histoire.

En réalité, l'artiste est le maître de l'espace et du temps. S'il lui plaît d'imaginer, d'observer rétrospectivement, de se documenter dans le passé, cela le regarde, — qu'il fasse œuvre sérieuse ou de pure fantaisie. Comme le romancier de mœurs contemporaines, le romancier d'histoire exprime ce qu'il y a d'universel et de permanent dans une aventure passée. Il dégage les grandes idées directrices qui dominent une époque, les conditions pour ainsi dire éternelles qui régissent la vie d'un peuple ou d'un pays, qui façonnent ses mœurs, qui conduisent son action politique et sociale. Il peint la figure des lieux et des temps, les costumes comme les architectures, tout le matériel et tout l'esprit d'une civilisation. Enfin il essaie de retrouver la sensibilité la plus secrète des siècles révolus. Si le centre de son récit est un drame passionnel, ce drame prendra les formes et suivra les péripéties commandées non seulement par toute une morale, mais par tout un monde de sentiments périmés.

***

Telle est à peu près, il me semble, la conception générale courante du roman historique.

De tous les romanciers modernes, Flaubert est celui qui en a eu l'idée la plus consciente, la plus large et la plus élevée. Sa grande originalité, dans *Salammbô*, c'est d'avoir, selon ses propres expressions, « appliqué à l'antiquité les procédés du roman moderne ». Qu'est-ce à dire, sinon que, au lieu de la représenter comme Chateaubriand, dans ses *Martyrs*, d'une façon poétique et quelque peu conventionnelle, il l'a représentée d'une façon positive, selon les procédés du roman expérimental, — comme une réalité immédiate et contemporaine. L'imagination de l'artiste voit tout dans un éternel présent. Yonville n'est pas plus réel pour lui que Carthage. Il aperçoit l'un et l'autre avec la même netteté et la même acuité de vision : ce qui ne veut pas dire qu'il les peigne dans le même esprit, sans tenir compte des différences de temps et de milieu, des valeurs morales, esthétiques, intellectuelles.

Mais cette réalité antique, aussi hallucinante, aussi vraie

pour lui que le présent le plus instantané, il la voit comme quelque chose d'irréductible, de très particulier qui n'a rien de commun avec le présent. Cela est mort d'ailleurs et ne reviendra plus, cela n'est point fait à notre usage, ni à la mesure de nos préjugés et de nos idées habituelles, et cela nécessite, pour être compris, un violent effort de pensée et d'imagination. Il n'est même pas toujours possible de comprendre. Que dis-je? Moins on comprendra, plus on sera déconcerté, ahuri par des mœurs et des actions invraisemblables, plus on sera dans la vérité historique, plus on se rapprochera de la couleur locale absolue. Ainsi Flaubert élève en quelque sorte un mur entre le présent et le passé. Il fortifie le préjugé romantique qui consiste à concevoir le passé comme ayant absolument cessé de vivre, comme un musée où tout est mort, un domaine imaginaire et très spécial où rien ne se passe comme dans le monde actuel.

J'exagère à dessein une tendance très marquée chez Flaubert. Il a pu se tromper en renforçant encore un vieux préjugé : il ne s'est trompé qu'à moitié, parce qu'il était un grand artiste. Il lui a suffi d'appliquer à son sujet ses facultés puissantes de romancier, pour en dégager ce qu'il contient d'universel et de permanent et sortir ainsi de la notation un peu puérile des singularités d'une époque. Il est clair pourtant qu'il a trop sacrifié à la couleur locale et que les curiosités archéologiques tiennent une place trop grande dans son roman carthaginois. Pour peu qu'on pousse dans cette voie, — surtout quand on néglige le côté intellectuel d'un sujet, — les *idées*, — pour la peinture purement sentimentale d'une époque, on aboutit nécessairement au pastiche. Flaubert, lui, fut préservé de cette erreur par l'excellence et la lucidité de sa méthode. Il n'est pas le pasticheur qui imite par le dehors, il est, comme il l'a répété, le romancier moderne, qui essaie de fixer, à l'aide de ses procédés propres, un mirage antique.

Quoi qu'il en soit, — qu'il l'ait voulu ou non, — il a confirmé la conception romantique de l'histoire et consacré l'idée paradoxale d'une rupture entre le présent et le passé.

*
* *

Personne n'aura plus contribué que Paul Adam, dans ses romans historiques, à rétablir ou à dégager la notion de la continuité de l'histoire.

Pour lui, l'histoire est une, comme l'humanité et la vie. Le présent, c'est le passé qui continue à vivre. Nos ancêtres se retrouvent et se répètent en nous. Chair et sang, sensibilité et pensée, ils nous ont transmis leur héritage. Les quelques idées fondamentales qui, depuis la plus haute antiquité, ont guidé les peuples, les conduisent toujours à travers mille éclipses passagères, mille apparentes défaillances. La durée est une illusion. Rompez cette illusion, et vous vous retrouvez en présence de l'Idée éternelle.

Pour celui qui comprend ainsi les choses, l'histoire n'est plus un spectacle auquel on assiste avec détachement ou indifférence. On sent qu'on est intéressé dans l'action, que le drame qui se joue sur la scène, c'est notre propre histoire et celle des nôtres, de tous les morts auxquels nous tenons par les liens du sang, ou par des attaches plus mystérieuses et plus lointaines. C'est moi-même que l'auteur dépeint : *de me fabula narratur.*

Gabriele d'Annunzio, dans un passage lyrique de son roman *le Feu*, a merveilleusement symbolisé cette idée de la continuité de l'histoire et de la vie : « Te rappelles-tu, dit-il, te rappelles-tu la tête coupée de Marcus Crassus, dans le récit de Plutarque?... Sous la tente royale, l'Arménien Artuasde fête, dans un grand banquet, le roi des Parthes, Hyrode ; et les capitaines sont assis alentour et boivent ; et l'esprit de Dionysos envahit ces barbares, qui ne sont pas insensibles au pouvoir du rythme : car, devant les tables, un Trallien joueur de tragédies, appelé Jason, chante les aventures d'Agavé dans les *Bacchantes* d'Euripide. Les tables ne sont pas encore desservies. Et voici que soudain, entre Sillacès, apportant la tête de Crassus. Et, après avoir adoré le roi, il la jette au milieu de la scène, toute sanglante. Les Parthes poussent de grands cris de joie. Alors, Jason donne à un homme du chœur le costume de Penthée, et lui-même,

empoignant la tête de Crassus, plein de la fureur dionysiaque, il chante ces vers :

> Nous apportons des montagnes
> A nos demeures un lierre coupé récemment,
> Insigne proie...

« Et le chœur saute d'allégresse. Et, comme Agavé dit qu'elle a pris sans filet ce lionceau, le chœur demande qui lui a donné le premier coup. Et Agavé répond :

> J'ai eu cet honneur...

« Mais Pomaxathrès, un des convives, se dresse d'un bond et il arrache la tête aux mains de l'acteur furieux et il s'écrie qu'il lui appartient bien mieux qu'à Jason de dire cela, puisque c'est lui qui a tué le Romain... Sens-tu la beauté prodigieuse de cette scène? Le visage féroce de la Vie flamboie subitement à côté du masque en métal et en cire. L'odeur du sang excite la frénésie rythmique du chœur. Un bras donneur de mort déchire la fiction tragique... La tragédie n'a plus son masque immobile : elle montre à nu son visage... Le *Passé est en acte*. L'illusion du Temps est abolie. La vie est une... »

Oui, ce qui donne toute son intensité et sa signification profonde à cette scène, c'est que le vieux mythe au visage hiératique et figé, que représentait le poète, prend tout à coup la figure d'un vivant encore chaud du meurtre et qu'à son aspect, une foule de sentiments et d'idées s'éveillent dans les âmes, qui éclairent les raisons obscures et devenues inintelligibles de l'acte mythique. Mais, ici, il n'y a qu'une coïncidence tout extérieure, une analogie fortuite entre le geste homicide d'Agavé et celui du soldat barbare. Qu'est-ce, lorsque l'artiste ne se borne plus à suggérer cette similitude entre le présent et le passé, mais lorsqu'il rend sensible leur filiation? Tel acte contemporain, interprété par lui, nous paraît inspiré et guidé par les mêmes raisons et les mêmes puissances qu'il y a deux mille ans, — et la réciproque nous semble vraie. Tel personnage, contemporain de Louis XIV, dont les allures nous surprennent sous la fontange de cour, ou le vertugadin espagnol, est le même qui s'assied à notre table, ou

que nous avons croisé, tout à l'heure, dans ce salon d'où nous sortons. Cet impôt, cette mesure politique qui nous semblent quelque chose de monstrueux sous l'ancienne monarchie, mais c'est l'impôt que vous venez de payer au fisc, sans trop rechigner, c'est le règlement que vous acceptez comme une nécessité de l'heure présente. L'histoire est un perpétuel recommencement. C'est pourquoi elle n'est pas un pur sujet de méditations spéculatives : elle comporte un enseignement. Le passé explique le présent, qui se prolonge à l'infini dans les deux sens, — qui s'enrichit, si l'on peut dire, étant gros à la fois de tout le passé et de tout l'avenir. Il paraît enfin plus intelligent, ou plus intelligible, en suggérant toutes les raisons actuelles et futures qui le justifient.

A concevoir ainsi les choses, le romancier d'histoire élargit donc singulièrement le champ de sa vision. Il n'est plus enfermé dans une époque lointaine et sans vie, il communique avec nous, il participe à la vie actuelle. Même en dehors du roman historique, — dans le roman de mœurs contemporaines, — cette introduction de l'histoire confère à un récit ou à un événement tout actuel une signification et, en même temps, un prestige poétique, qu'il n'avait point dans sa nudité de fait brutal. C'est ce que j'ai essayé de faire dans tous mes romans africains. Sans cesse, j'ai confronté le présent au passé. J'ai montré celui-ci continuant à vivre d'une façon plus ou moins obscure. J'ai tâché de marquer bien nettement les différences de temps et de milieu et cependant la continuité secrète d'une tradition, d'un idéal, — la pérennité d'une race. Le passé est le passé sous son aspect strictement historique, et cependant il doit déjà manifester ou laisser pressentir sa descendance future.

***

On voit ce que l'histoire du passé ajoute au roman de mœurs, qui n'est que de l'histoire présente. Bien loin d'être un genre périmé, le roman historique, conçu comme le prolongement du présent, peut au contraire rajeunir et revivifier le roman de mœurs. Il n'est pas jusqu'au roman d'aventures qui n'emprunte de l'histoire un sérieux et comme un agrément

nouveau. Grâce à elle, il prend du lest et il varie ses effets. C'est ce que Prosper Mérimée avait déjà tenté avec succès. Non seulement il a écrit des romans proprement historiques, comme sa *Chronique de Charles IX*; mais sa *Vénus d'Ille* et sa *Colomba* sont de vrais romans d'aventures à base d'histoire et d'archéologie, voire même de philologie. Il a fait une chose que personne n'avait faite avant lui; il a inséré dans une action contemporaine des épisodes historiques et, — ce qui est encore plus fort, — mythologiques. Il a produit sur la même scène des personnages fabuleux ou très antiques et des personnages du jour. Réussir à faire se coudoyer dans le même imbroglio Vénus et des bourgeois roussillonnais, la Jalousie des dieux et l'Académie de Perpignan, — quelle gageure! Mérimée l'a tenue, et de la façon la plus brillante! Il a prouvé une fois de plus, — après ou avec Dumas père, —, que l'histoire peut être aussi amusante, aussi spirituelle, aussi drôle que telle anecdote d'aujourd'hui ou d'hier. Ensuite, il a senti quelle poésie ajoute à la plus banale aventure ce recul à travers le temps et l'espace. L'histoire d'Ulysse et de Circé s'est recommencée et se recommence à des milliers d'exemplaires. Le plus humble troupier d'une colonne d'expédition peut en être le héros.

Ainsi, grâce à l'habileté de cet ingénieux conteur, le vieux mythe de Némésis est devenu du roman contemporain. Au cours d'un récit qui semble ne vouloir qu'amuser, M. Pierre Benoit, n'a-t-il pas utilisé d'une façon analogue le mythe d'Atlantide? Cette vieille fable, la voilà en quelque sorte rajeunie et rentrée dans la vie d'aujourd'hui. Qui l'eût cru? Quel beau soufflet donné aux ergotages pédantesques des gens qui, comme Sainte-Beuve, niaient la vie de *Salammbô*! Mais c'est la plus vivante des œuvres de Flaubert!... Oui, plus que *Madame Bovary*! Sa postérité qui n'est pas finie, le prouve. Sans elle et sans *la Tentation* qui s'y rattache, M. Anatole France n'eût jamais écrit *Thaïs*, ni Pierre Loüys, *Aphrodite*, ni Paul Adam ni moi-même, la plupart de nos romans africains. Flaubert y a dépeint non pas seulement des mœurs depuis longtemps défuntes et momifiées, mais des mœurs toujours vivantes, mais l'Afrique de tous les temps, l'Afrique éternelle, si l'on peut dire. L'invincible

attrait du Sud mystérieux, c'est lui qui me l'a révélé, comme à Paul Adam et à beaucoup d'autres. Les modernes explorateurs du Sud ou du Centre africain meurent, en somme, pour la même raison que Mathô, — pour avoir touché au manteau de Tanit. La révolte des Mercenaires contre Carthage, c'est le drame qui se joue, depuis bientôt cent ans, dans l'Afrique du Nord et dans toute l'Afrique coloniale entre l'indigène et les soldats de la civilisation occidentale. Dès que je mis le pied en Algérie, *Salammbô* devint mon livre de chevet. Aucun ne m'a jamais mieux expliqué ce que j'avais sous les yeux, — et, encore une fois, l'Afrique de tous les temps.

*
* *

Sans doute cette conception du roman historique, qui consiste à rattacher le présent au passé, veut être mise en œuvre avec prudence. Elle expose aux pires dangers les esprits mal préparés dont l'érudition est insuffisante, la critique et les méthodes sans rigueur ni précision, le goût peu sûr. Chercher le présent dans le passé et réciproquement, c'est risquer de perdre la notion de ce qui a été, — et de ce qui n'a été qu'une seule fois, — pour ce qui est toujours, ou pour ce qui est seulement en cette minute, — enfin c'est risquer de perdre le sens même de l'histoire. Cela conduit à mélanger toutes les époques, à situer sur le même plan des êtres, ou des idées, qui ne se ressemblent point, à ne tenir aucun compte du caractère intrinsèque des âmes et des choses, à sacrifier complètement les nuances. Le suprême aboutissement de cette erreur, ce seraient ces élucubrations cauchemardesques de certains romantiques, ces poèmes cycliques à la manière de l'*Ahasvérus* d'Edgar Quinet, où l'on voit défiler toutes les figures de l'histoire, où les cathédrales voisinent avec les Pyramides, où Napoléon et Jeanne d'Arc parlent le même langage, — ces compilations chaotiques qui visent au symbole et dont s'égayait déjà Alfred de Musset :

Vénus avec le Christ y dansait aux enfers...

Mais les déformations caricaturales d'une idée juste et féconde ne peuvent pas faire condamner cette idée en elle-même. Au vrai, cette tendance de certains romanciers contem-

porains à réintroduire l'histoire dans les œuvres d'imagination, aussi bien dans le roman d'aventures, ou de mœurs, que dans le roman historique proprement dit, — l'histoire considérée comme la synthèse du présent et du passé — cette tentative signifie, outre un élargissement de la matière littéraire, un véritable renouvellement de la littérature. C'est une façon nouvelle de concevoir la réalité, d'envisager les faits les plus immédiats, en les soustrayant à l'illusion de la durée, en leur ôtant leur dure et rigide apparence de formes instantanées et figées, pour les prolonger dans l'avenir et dans le passé et rendre sensible leur fluidité et leur postérité indéfinies. C'est réconcilier la couleur locale des romantiques avec « le cœur humain » toujours le même des classiques, le permanent avec le transitoire et ce qui est toujours avec ce qu'on ne verra pas deux fois.

Enfin l'histoire elle-même peut assouplir ses méthodes sous l'influence du roman historique, prendre un aspect nouveau, une signification plus directe et plus passionnante. Il ne s'agit pas de revenir au procédé artificiel des rapprochements historiques : il s'agit de tout autre chose. Quand on est bien convaincu que l'histoire est un perpétuel recommencement, que tout y tient à tout, tout devient intéressant, tout sollicite le lecteur, ou le spectateur, comme une aventure personnelle. Une dissertation sur la politique financière de tel Capétien ou de tel Valois peut nous émouvoir autant que tel article de journal sur les récents impôts votés par les Chambres : il n'est que de retrouver la coïncidence des nécessités historiques. Depuis ses plus lointaines origines, l'histoire entière est, pour qui sait la comprendre, quelque chose de tout neuf et de prodigieusement ancien. Prêtez l'oreille avec un peu d'attention : la vieille cantilène est toujours la même, et c'est vous qu'elle raconte à vous-même.

LOUIS BERTRAND

AU 3E BUREAU DU 3E G. Q. G.[1]

(1917-1918)

II

GENÈSE DE LA DIRECTIVE N° 5 ET DE LA CONTRE-OFFENSIVE FRANÇAISE

(Mai-Juillet 1918)

Pendant que la bataille défensive se développait, le Général Pétain, je l'ai montré, a levé progressivement les restrictions qu'il avait apportées à la fin de 1917 aux méthodes offensives. Peut-on dire pour cela qu'il soit prêt à revenir aux formules d'avril 1917? Nullement, si l'on se rappelle ce qu'il a écrit le 4 avril au Général Fayolle : « Le moment n'est pas encore venu de passer à une contre-offensive de grande envergure. » A la fin d'avril et pendant tout le mois de mai, il pensera de même : il se trouvera donc en opposition avec le Général Foch, sinon quant au principe, du moins quant au moment de la contre-offensive et quant à la forme à lui donner.

Je ne crois pas avoir à cacher cette différence de vues, car, à mes yeux d'officier d'état-major, elle honore l'un et

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 avril 1921.

l'autre de nos grands chefs; l'un, le Généralissime, qui n'a qu'une pensée, pousser au but, parce qu'à le montrer constamment et avec sa volonté inflexible il sait qu'il en forcera l'accès; l'autre, le Commandant en chef français, qui dirige et assure méthodiquement la marche de ses armées, chargées d'un fardeau écrasant, en ne leur ordonnant que ce qu'il croit possible pour ne pas buter les troupes et ne point risquer de les pousser au découragement.

Le 26 avril, au surlendemain d'un dernier et infructueux effort de l'ennemi en direction d'Amiens, après que les Australiens de la 4e Armée britannique et la Division marocaine de la 1re Armée française ont assuré nos positions de Villers-Bretonneux, le Général Foch prescrit au Général Fayolle de reprendre l'exécution de ses projets offensifs. Dans les journées qui suivent, il vient à plusieurs reprises de son Quartier Général de Sarcus à Noailles, où se trouve le Quartier Général du G. A. R., et il acquiert la conviction que le Commandement français ne juge pas le moment venu de s'engager à fond. Le 6 mai, il précise néanmoins ses vues, dans une note adressée directement au Général Fayolle, pour le développement d'une action offensive vers l'est et le sud-est de Montdidier : il faudra, dit-il, viser à pénétrer aussi vite et aussi profondément que possible dans le dispositif ennemi ; exploiter le succès sans attendre d'avoir déplacé tout le système d'artillerie ; faire fond sur les chars d'assaut pour désorganiser le système de défense de l'adversaire et permettre de réaliser dès la première journée une progression profonde.

Le Général Pétain est invité par ailleurs a établir ses Instructions pour cette attaque, dont les échanges de vues directes entre Sarcus et Noailles ont jeté les bases. Il les adresse le 9 mai au Général Fayolle en posant en principe que les objectifs à atteindre devront « procurer une amélioration de la situation actuelle, être faciles à conserver malgré les réactions de l'ennemi, ne pas exiger un développement du front offensif ni une profondeur d'avance qui excède nos moyens ». Le G. A. R. visera donc, sans plus, la reprise de la région de Montdidier et du massif de Boulogne-la-Grasse, jusqu'à une ligne générale Pierrepont-Lignières-Beu-

vraignes, soit une progression sur une dizaine de kilomètres en profondeur.

Gagner dix kilomètres en profondeur dans la situation générale où nous sommes, avec une armée française surmenée et une armée britannique momentanément épuisée, cela n'apparaît point négligeable au Commandement français. Le Généralissime cependant estime qu'il faut voir déjà beaucoup plus loin et il l'écrit à nouveau le 12 mai.

Il veut reprendre l'ascendant moral sur l'ennemi et l'initiative des opérations, désorganiser les forces adverses, dans une action à portée étendue, vivement poussée : vitesse et force tout à la fois. On visera la région de Roye. Encore ne sera-ce là qu'un premier acte, car les troupes devront savoir qu'elles marchent vers des directions éloignées et leurs plans d'action ne se rapporteront qu'au « commencement de la bataille ».

Avant que cette note lui ait été envoyée, le Général Pétain a connu la volonté du Généralissime de préparer une offensive très importante, visant à se développer rapidement et à être exploitée au loin. J'ai donc reçu le 12 mai au matin l'ordre de me rendre à Noailles et de demander au Général Fayolle comment il entreverrait la possibilité de modifier ses plans suivant de telles vues. J'ai été reçu au milieu de l'après-midi et j'étais assez ému, car c'était la première fois que j'approchais le Général avec la mission de m'entretenir longuement avec lui, sur un objet précis qu'il fallait élucider sans délai. Le Général Fayolle ne m'a pas dissimulé ses inquiétudes quand je lui ai parlé d'une poussée en vitesse vers les au delà de l'Avre et, dans la soirée, j'ai adressé à Provins un compte rendu où je résumais ainsi mon entretien : « En développant ses idées au point de vue des objectifs, il (le Général Fayolle) a insisté sur la nécessité absolue de ne pas envisager un objectif plus éloigné que celui qu'il a prévu pour la première phase de l'action : cela n'empêchera pas de développer l'action et d'aller plus loin, le cas échéant, mais pas du premier bond et pas sans avoir porté de l'artillerie en avant. Le Général estime que l'ennemi est en forces devant la 3e Armée et qu'on ne peut espérer, d'un seul élan, le rejeter au delà de l'Avre. »

Le Commandement français ne discute point ainsi sur la théorie de l'offensive. Il ne demande qu'à se conformer aux vues du Généralissime, en les adaptant à une situation de fait : c'est-à-dire aux charges d'une armée française étirée, dont les réserves ont été portées en majorité à l'extrême gauche et dont le centre est cependant très menacé.

Nous continuons en effet, au G. Q. G., à ne pas pouvoir admettre que Ludendorff ne songe point à se retourner contre nous. Depuis plusieurs semaines, il reconstitue ses réserves, qui déjà sont presque aussi nombreuses qu'au 21 mars, et le chiffre des effectifs dont il dispose sur le front occidental se grossit encore des troupes ramenées de Russie ou de Roumanie. Il a maintenant quelque 200 divisions homogènes contre 180 divisions alliées plus ou moins disparates. Il regroupe ses disponibilités au centre de son front concave, toujours dans la région Avesnes-Hirson, de façon à pouvoir les reporter aussi rapidement contre le centre du front français que contre les britanniques.

Si l'on vient nous dire : « Attaquez donc les premiers et ce sera le meilleur moyen de vous couvrir contre les menaces qui grondent », nous répondrons que nous serions prêts à le faire si nous pouvions attaquer du fort au faible et si, en outre, nous avions la supériorité du nombre des réserves. Mais, dans les circonstances présentes, nous allons nous heurter du fort au fort, et nous devrons engager toutes nos réserves si nous voulons forcer le succès. Or, les Allemands sont organisés, échelonnés, outillés, pour nous recevoir comme ils nous ont reçus le 16 avril 1917 ; ils sont assez riches pour n'opposer en Picardie à la totalité de nos réserves qu'une partie des leurs, puis pour nous aborder sur l'Aisne ou en Champagne avec le reste de leurs disponibilités quand nous aurons épuisé les nôtres. Si l'armée française n'était pas momentanément seule en jeu et si elle n'avait pas la certitude de ne pouvoir être appuyée par ses Alliés, elle n'hésiterait pas à jeter ses derniers atouts sur un risque à courir. En sa situation, elle ne le peut.

Quelques renforts alliés, pourtant, sont arrivés ou annoncés : le 2e Corps italien et quatre ou cinq divisions britanniques. Le premier brûle du désir d'être employé de préférence dans

l'offensive et le Général en chef est amené à offrir à son chef, le Général Albricci, de coopérer aux actions en préparation au G. A. R. : ce n'est donc pas un appoint pour une défensive éventuelle au G. A. N. Les unités britanniques, au contraire, cherchent surtout à se refaire au lendemain de leur épreuve, tout en ne s'éloignant pas trop du gros de leurs armées : le G. Q. G. anglais demande leur introduction dans la région de l'Aisne, qui lui semble devoir rester intermédiaire entre la partie la plus mal réputée du Chemin des Dames et le front de Champagne qui pourrait être visé par l'ennemi.

Ces apports, dans les conditions où il nous viennent, ne sont pas suffisants. Aussi, le 12 mai, le Commandant en chef prescrit-il au Général Fayolle de préparer l'allègement de son front et l'embarquement d'une partie de ses réserves pour le cas où l'évolution de la bataille amènerait l'ennemi à « tenter une offensive de diversion soit sur le G. A. N. soit sur le G. A. E. ».

Des prévisions dans ce sens : c'est tout ce que nous avons le droit de faire. En fait, nous sommes dans l'obligation de continuer les renforcements du G. A. R. sur l'Oise et au nord-ouest de l'Oise, en prévision de sa mission offensive. Nous commençons, à partir du 16, les transports du 21e Corps qui, avec ses quatre divisions fraîches et bien entraînées, doit apporter à la 3e Armée un précieux appoint en valeurs d'attaque. Mais à peine le transport est-il commencé que nos craintes relatives à une action ennemie contre le G. A. N. se précisent encore. Le Général en chef prend en conséquence la décision de retenir les deux divisions de queue du 21e Corps dans la région d'Epernay et de ne pousser vers l'Oise que les deux divisions de tête : sa meilleure réserve du moment sera ainsi articulée pour agir soit au G. A. R. soit au G. A. N. Les 43e et 170e Divisions débarquent successivement dans la région Pont-Sainte-Maxence-Verberie; la 13e Division est arrêtée au nord d'Épernay; malheureusement la 167e Division, dernière à transporter, est retenue dans l'est par une grave épidémie de grippe, et elle manquera dans ce dispositif de précaution que le Commandement français a voulu s'assurer derrière son centre.

Malgré nos inquiétudes, nous voulons réserver jusqu'au

bout le maximum de chances de passer à la contre-offensive. Nous avons la conviction que nous serons devancés par l'ennemi, qui est prêt à porter sa nouvelle masse d'attaque, en des délais identiques, soit contre les britanniques, soit contre le centre français : mais, si nous savons assurer d'abord la parade, nous aurons peut-être les moyens de passer à la riposte. Le chef de bureau me charge d'établir un mémoire de prévisions sur ces bases, et je le présente en ces termes, le 20 mai :

L'ennemi cherche actuellement : 1° à livrer une bataille de rupture soit sur la jonction franco-anglaise (Amiens-Arras) soit sur le front français (vraisemblablement G. A. N.[1]); 2° à disloquer nos moyens de contre-offensive.

Nous devons en conséquence nous préparer : 1° à arrêter l'attaque ennemie, quel que soit son point d'application, en réservant nos moyens de contre-offensive ; 2° à déclencher l'attaque du G. A. R. aussitôt que possible après l'arrêt de l'attaque ennemie.

Les probabilités sont : 1° attaque ennemie entre le 20 et le 30 mai ; 2° attaque du G. A. R. vers le 15 juin.

I. — *Attaque ennemie.* — Deux hypothèses :

a) Attaque Amiens-Arras. — De ce côté notre bataille défensive pourra être alimentée : en 1re urgence, par la 10e Armée ; par les divisions du groupement d'Amiens (166e, 26e, puis 73e) ; par les divisions destinées à alimenter soit le groupement d'Amiens, soit la 10e Armée, soit le D. A. N. (74e, 157e, 10e D. I. C., 40e, 69e) ; puis, en 2e urgence, par des divisions à prélever sur la queue du dispositif d'attaque du G. A. R.

b) Attaque G. A. N. — De ce côté nous pourrons appliquer : en 1re urgence, les divisions actuellement en réserve derrière le G. A. N. ou derrière la gauche du G. A. E. et dont le transport vers Amiens, 10eArmée ou D. A. N. serait immédiatement contre-ordonné ou varianté (74e, 157e, 10e, D. I. C., 40e, 69e) ; puis, en 2e urgence, deux divisions du 21e C. A., d'autres divisions à prélever sur la queue du dispositif d'attaque du G. A. R.

II. — *Attaque du G. A. R.* — Les prévisions ci-dessus nous permettent d'envisager : que même si l'ennemi attaque, il nous est possible de sauvegarder l'attaque du G. A. R. ; que, même si nous devons faire des prélèvements sur la queue du dispositif d'attaque du G. A. R., celui-ci pourra être encore capable d'une attaque réduite.

Il faut donc : monter dès maintenant le dispositif d'attaque du G. A. R. ; faire reposer et instruire les divisions qui en font partie. Ces dispositions ne doivent plus être ajournées si on veut pouvoir déclencher l'attaque vers le 15 juin.

1. Au G. A. N, c'est-à-dire sur le front Aisne-Champagne.

Le 2e Bureau cherche à préciser les deux hypothèses que j'ai envisagées dans ce mémoire. Mais les arrières ennemis sont remarquablement disciplinés et ordonnés. On n'y voit toujours que les gros rassemblements centraux, sans aucun indice de leur orientation vers l'ouest ou vers le sud. Le 21, afin de faciliter les études du 2e Bureau, le Commandant en chef prescrit à la Division aérienne d'exécuter une opération en forces pour reconnaître la région de l'Ailette et les voies ferrées aboutissant à Laon : la lumière ne sera malheureusement pas apportée par l'exécution de cet ordre et nous continuerons à ne pouvoir fournir au Général Foch aucun indice certain d'une offensive que la seule logique des choses nous fait tenir pour imminente.

C'est dans cet état d'esprit que nous recevons, le 21, la Directive générale n° 3 du Généralissime.

Elle est la première ébauche du vaste plan de guerre dont l'été 1918 verra la réalisation, plan qui fait abstraction des incidents ou accidents pouvant intervenir au centre du front français.

Je me suis souvent posé cette question angoissante : comment le Généralissime a-t-il manifestement passé sous silence l'éventualité de ces incidents ou accidents; comment, malgré leur évidente imminence, a-t-il maintenu le gros des réserves françaises au nord-ouest de l'Oise ; comment, à nos heures douloureuses, nous a-t-il si peu aidés de son génie ; comment celui-ci s'est-il toujours appliqué surtout au théâtre d'opérations du nord de l'Oise? Aujourd'hui, deux ans après les événements que je relate, je ne me l'explique que par le crédit illimité fait aux armées françaises : le Général Foch semble avoir eu la conviction que celles-ci sauraient se tirer elles-mêmes des situations les plus critiques ; et ainsi, il a pu paraître s'en désintéresser pour poursuivre inlassablement la réalisation de la donnée capitale de son plan de guerre, le rabattement de ses masses d'attaque d'ouest en est vers le flanc nord et sur les communications vitales de l'ennemi, afin d'acculer celui-ci aux Ardennes.

Donc, la Directive générale n° 3 prépare la bataille d'ouest en est, en prescrivant les actions de dégagement qui doivent

la rendre possible : dégagement de la voie ferrée Paris-Amiens et dégagement des mines du Nord. La première action, la seule dans laquelle seront intéressées nos armées, comportera une attaque française partant du front Montdidier-Lassigny conjuguée avec une attaque alliée partant du front entre Somme et Luce : elle devra réaliser une désorganisation profonde du système ennemi de Montdidier à la Somme et permettre une progression rapide en direction de Roye.

Le Général Pétain adresse, le 26 mai, au Général Fayolle une note transmissive de la Directive du Généralissime. Il lui prescrit, en renvoi du premier alinéa de sa note, de ne point la communiquer aux échelons inférieurs. Il sait en effet que « ces opérations étant subordonnées aux événements qui pourront se dérouler ailleurs pendant leur préparation, il n'est pas possible de préciser dès maintenant les moyens qui seront mis à la disposition du G. A. R. ». Et, après avoir défini l'offensive telle que l'a ordonnée le Général Foch, il laisse envisager que la situation des disponibilités pourra contraindre le G. A. R. à ne réaliser qu'une action beaucoup moins importante...

Le 26 au soir, en effet, des prisonniers faits à la VIe Armée nous apportent le renseignement précis que nous attendions : l'ennemi va attaquer en forces, le lendemain matin, nos positions du Chemin des Dames.

Il est trop tard pour que nous puissions modifier l'articulation générale des réserves : l'heure a sonné de la grande épreuve de l'armée française.

***

Sur le front menacé, du nord de Soissons au nord de Reims, le Général Duchêne n'a que sept divisions en ligne : quatre du 11e Corps, trois britanniques, plus quatre divisions aux ailes (55e, 19e, 2e D. C. P. à gauche, 45e à droite). Quatre divisions en réserve d'armée (la 25e britannique, les 157e, 74e, 39e) peuvent intervenir immédiatement sur la deuxième position; il s'en ajoute une cinquième, la 1re division, que le G. Q. G. alerte le 26 dans la soirée. Les Divisions françaises en ligne sont éprouvées par les veilles et les travaux auxquels

elles ont dû faire face dans ces secteurs où, par suite de l'extrême réduction des disponibilités françaises à l'est de l'Oise, elles se trouvent déployées sur des fronts énormes variant de 6 à 12 kilomètres. Les divisions britanniques sont venues sur notre front pour y chercher le repos et pour y être progressivement reconstituées : leurs effectifs sont bas, leur fatigue est grande, leur moral n'est point encore complètement remis de l'épreuve des derniers jours de mars [1].

Par prélèvement sur les réserves générales stationnées à proximité, neuf divisions d'infanterie et trois divisions de cavalerie pourront arriver dans un délai de un ou deux jours : les 43e, 170e et 13e Divisions du 21e Corps échelonnées entre l'Oise et la Marne ; les 28e et 154e Divisions du 14e Corps, la 19e Division britannique, les 4e, 5e et 6e Divisions de cavalerie, la 120e Division, en rassemblement derrière le front de Champagne et d'Argonne ; la 35e Division et la Division marocaine disposées entre Compiègne et Villers-Cotterets.

Au total 24 divisions d'infanterie (dont 17 en ligne) et 3 divisions de cavalerie sont en situation d'entrer à brève échéance dans la bataille du G. A. N.

Toutes les autres disponibilités françaises se trouvent derrière les fronts du G. A. R. et des britanniques (17 divisions d'infanterie et 3 de cavalerie) ou en cours de retrait du front du G. A. E. (3 divisions).

Tactiquement, le plan d'engagement de la 6e Armée se ressent de la période agitée que l'on vient de vivre. La détermination du « champ de bataille d'armée » a donné lieu à quelques confusions dans l'interprétation de la Directive n° 4 du Commandant en chef français ; il semble que l'on ait l'intention d'accepter la lutte plutôt sur la première position et ses avancées que sur la deuxième position et ses arrières. Des considérations d'ordre moral sont venues se greffer sur les règles posées par la Directive n° 4, et en particulier celle-ci : le Chemin des Dames, trop célèbre, ne peut être abandonné de parti pris. Peut-être aussi une certaine présomption nous a-t-elle portés à penser : les Anglais ont fléchi sous la grande ruée, mais les Français tiendront.

1. Pour les événements du 27 mai au 3 juin, se reporter au croquis n° 2.

Le Commandant en chef a discuté et pesé ces considérants en des conférences avec le Général Franchet d'Esperey et avec le Général Duchêne. Il a admis les raisons d'ordre moral qui militaient en faveur de la non-évacuation du Chemin des Dames : le pays aurait difficilement compris que, sur la seule expérience des batailles du front britannique, on abandonnât de parti pris un terrain aussi riche de sang français, réputé pour être une forteresse dont nos soldats sauraient assurer la garde ! Il a tenu compte, dans cette décision, de la forme générale du front et des répercussions que le repli sur l'Aisne amènerait aux ailes : ne faudrait-il pas aussi abandonner par contre-coup les solides hauteurs de la rive gauche de l'Oise, au nord-est de Compiègne, et les positions de couverture de Reims ? Il a pensé enfin que, même en prescrivant le repli sur l'Aisne, il devrait imposer le maintien, au nord de la rivière, de troupes de couverture : or, les unités du 11e Corps sont étalées sur de tels fronts qu'elles ne sont, en somme, que des troupes de couverture ! Le plan de défense de la 6e Armée, prévoyant qu'on se battrait sur le Chemin des Dames, a donc été approuvé, mais à condition qu'aucune des divisions en réserve d'armée ne serait portée au nord de l'Aisne.

On aurait tort de vouloir faire le procès de qui que ce soit. J'ai suffisamment montré que « l'incident ou l'accident » sur le front a été risqué. Les vrais hommes de guerre sont ceux qui ont su encourir de grands risques en prévision de grands buts. A tous les échelons des armées françaises fatiguées, énervées par l'attente, chacun a fait magnifiquement son devoir dans les événements que je vais rappeler. Le Général Pétain en a toujours été hautement convaincu. Nous savons pertinemment, au 3e Bureau, qu'il a voulu endosser toutes les responsabilités et que, au lendemain de notre échec, il s'attendait à être frappé, qu'il le désirait même plutôt que de voir atteindre des subordonnés qu'il tenait à couvrir.

Dans la nuit du 26 au 27 mai, sous les effroyables bombardements qui préludent à l'assaut, les quatre divisions réservées se rapprochent de la deuxième position, marquée par la vallée de l'Aisne. Les bataillons et les batteries tombent sous le

feu des pièces longues, quelques-uns sont dispersés ou s'égarent, la mise en place est imparfaite ou incomplète [1].

Au point du jour, sous l'assaut, les premières lignes sont immédiatement submergées. Dans la violence de l'engagement, la donnée fondamentale du plan de défense de la 6e Armée est perdue de vue par certains exécutants : les divisions réservées, au lieu de s'aligner au sud de l'Aisne pour en défendre solidement les passages, sont émiettées par endroits et quelques-unes de leurs unités franchissent la rivière, montent vers le Chemin des Dames, essaient en vain d'y ressouder nos lignes et d'y exécuter des contre-attaques. Si bien que la VIIe Armée allemande, descendant du nord au sud, trouve des passages libres, s'y engouffre et, quelques heures à peine après son débouché, se répand au sud de l'Aisne. Le Général Duchêne, à Belleu, est complètement débordé sur sa droite, il est presque sous le feu des mitrailleuses et cependant il ne se décide qu'à contre-cœur à replier son P. C. plus au sud vers Oulchy-le-Château.

Nous sommes battus. Quelle honte y a-t-il à l'avouer? Quels soldats, quand ils se sont héroïquement défendus, ont jamais hésité à reconnaître qu'ils ont eu le dessous dans une rencontre? Lesquels de leurs compatriotes, après ne les avoir regardés que de loin et n'avoir rien connu de leurs mortelles angoisses, ont le front de leur jeter la pierre? Si, une seule fois dans une guerre impitoyable de quatre ans, les Français ont eu leurs lignes réellement enfoncées, se trouvera-t-il une postérité pour prétendre que leur gloire s'en trouve atténuée?

Trêve des polémiques que nous entrevoyons déjà : pour l'heure, il faut endiguer le flot.

Toutes les divisions en réserve générale que j'ai énumérées sont acheminées les 27 et 28 vers le G. A. N. et la 6e Armée, et en outre : les trois divisions d'infanterie qui étaient en cours de retrait du G. A. E. (les 20e, 40e Divisions, la 10e Division coloniale), trois divisions de cavalerie et sept divisions d'infanterie prélevées sur le G. A. R. (les 2e, 3e, 6e Divisions de cavalerie, les 35e, 162e, 2e, 51e, 131e, 164e, 4e Divi-

1. Je n'ai point eu à remplir de mission de liaison au G. A. N. pendant ces événements de la fin de mai. Je ne les expose donc que sommairement, en essayant de traduire l'impression que j'en ai eue à Provins.

sions d'infanterie) et l'état-major de la 5e Armée qui s'intercale entre les 6e et 4e Armées. Comme à la fin de mars, la course à la bataille recommence, les unités entrent en ligne dès leurs débarquements, sans attendre d'être regroupées et sans être orientées sur la situation : le reflux s'oppose au flux et la digue cherche à se dresser sur les plateaux du Tardenois que les Allemands gravissent en vitesse. Le Général Pétain télégraphie le 29 à 8 heures du soir :

La situation nécessite le déclenchement immédiat d'une contre-offensive d'ensemble pour arrêter la progression de l'ennemi en direction du sud et le rejeter d'abord sur la Vesle, puis sur l'Aisne. En conséquence, le G. A. N. attaquera le 31 matin sur tout le front compris entre les abords nord de Soissons et les abords ouest de Reims... Faire porter tous ordres d'exécution par officiers d'état-major qui auront mission de faire comprendre cette nécessité et de hâter un mouvement général en avant...

Le 30, le Commandant en chef français lance son fameux ordre du jour : « Debout, les héros de la Marne ! » Il pressent que la physionomie de la guerre va peut-être changer et il oriente le Général Commandant le G. A. E. sur la façon dont il devra articuler ses forces si, au flanc est du G. A. N., il est amené à monter une vaste opération de guerre de mouvement. Ce n'est pas un ordre de repli : c'est un avis, pour faire réfléchir le Haut-Commandement et les grands états-majors sur les formes nouvelles que la manœuvre stratégique est susceptible de revêtir ; c'est un gage de confiance en la force de nos traditions qui, aux heures difficiles de notre histoire, nous a toujours permis de nous montrer supérieurs à nous-mêmes.

Aucun autre ordre d'exécution, aux chefs qui dirigent le combat, que de souder la ligne et de ne consentir à aucun prix la moindre cession volontaire de terrain.

La contre-attaque générale prescrite pour le 31, et pour laquelle nous avons amené à Vic-sur-Aisne les premiers bataillons organisés de chars légers, ne donne sans doute pas de grands résultats, mais elle nous assure la conservation des plateaux au sud-ouest de Soissons : en fait, elle prépare la riposte du 18 juillet, et elle montre comment nos troupes savent rassembler leurs énergies sous l'épreuve.

Notre Major Général transmet, avec insistance, au Major

Général du Général Foch une demande du Commandant en chef visant à nous faire rendre la 10e Armée et à faire diriger vers les arrières du front français plusieurs divisions américaines qui y sont inemployées : satisfaction immédiate est donnée pour la 10e Armée, qui se dispose à entrer en ligne, à partir du 2 juin, sur le front au sud-ouest de Soissons. Ainsi, les deux armées en réserve générale, 5e et 10e, sont venues successivement épauler la 6e : le Général Micheler et le Général Maistre partagent la lourde épreuve du Général Duchêne.

La poussée vers la Marne continue, à tel point que nous nous demandons si nous aurons assez de bataillons pour assurer, avant que l'ennemi ne les atteigne, la garde des passages de la rivière. Il faut soustraire les unités à la ligne de feu, ou plutôt empêcher qu'elles ne s'y engagent pour tenir les arrières : ordre est donné, le 1er juin, aux Commandants d'armée d'éviter de jeter toutes leurs unités dans la bataille et de disposer des réserves nouvelles qu'on leur envoie sur la ligne générale Marne, Ourcq, Forêt de Villers-Cotterets, Vic-sur-Aisne, d'établir sur cette ligne de fortes batteries d'artillerie et de faire savoir aux troupes engagées que, bien étayées, elles peuvent reprendre confiance, se reporter en avant. L'effet de cette mesure se fait bientôt sentir : le cercle se referme, les unités commencent à s'asseoir sur leur terrain et l'ennemi, trop rapidement porté loin de ses bases, semble être à bout de souffle.

Même épisode qu'au 27 mars : nous perdons Château-Thierry comme nous avons perdu Montdidier, au septième jour de la ruée des Allemands. Mais ceux-ci se trouvent hors d'état d'exploiter plus loin leur succès. Les divisions d'attaque sont allées trop vite pour que les réserves puissent les suivre et les relever, pour que des approvisionnements nouveaux viennent remplacer ceux que les hommes et les canons ont emportés au départ, pour que le Commandement ait le temps de s'organiser et d'assurer ses liaisons. Le dispositif d'assaut est épuisé, dispersé sans ordre sur le désert du champ de bataille, entouré de toutes parts par les défenseurs accourus à la parade. C'est la manœuvre de Ludendorff : remarquablement stylée au départ, d'une puissance foudroyante, montée

en ruée, capable de submerger des masses insuffisamment organisées et armées comme l'ont été les troupes russes sur le front oriental, toujours arrêtée cependant devant des soldats et des chefs qui savent ne pas se laisser démonter par un premier échec. Je puis le dire, puisque Ludendorff l'avoue dans ses souvenirs de guerre : pas plus le 27 mai que le 21 mars, pas davantage sur la Marne et l'Ourcq que sur l'Avre et la Somme, il n'a réalisé les visées stratégiques qu'il avait conçues. Il s'est même placé, en développant son offensive « en poche », dans une situation tactique extrêmement désavantageuse, qui n'aurait pu être acceptable que si elle avait été suivie, aux ailes, d'une exploitation immédiate : or, fort heureusement, celle-ci ne se produira, le 9 juin à l'ouest et le 15 juillet à l'est, que dans des conditions où nous pourrons aisément assurer la parade, ainsi qu'on va le voir.

On est d'ailleurs autorisé à croire que le Haut-Commandement allemand est surpris par son succès, qu'il en est gêné et que, ayant monté la grande bataille pour Calais avec les armées du Kronprinz de Bavière, il ne peut plus refuser maintenant au Kronprinz impérial de développer la bataille pour Paris. La question dynastique ne déterminera-t-elle pas une transformation, donc une perturbation du plan de guerre allemand?

Cette perspective n'est pas pour nous inquiéter, car les réserves françaises sont maintenant descendues au sud et le Général Foch a admis, le 3 juin, que l'on suspende les préparatifs offensifs du G. A. R. pour y ajuster les dispositifs de parade. Si le Kronprinz impérial veut accentuer et hâter la bataille pour Paris, il devra faire tomber en les débordant par l'ouest les résistances que nous avons accrochées aux forêts du Valois, pour marcher sur la capitale par les vallées convergentes de la Marne, de l'Ourcq et de l'Oise.

Le Général Pétain semble être convaincu que les opérations se poursuivront ainsi. Il veut les alimenter largement, car il entrevoit maintenant la possibilité des grandes ripostes. Il écrit, le 4 juin, au Général Foch, qu'il vient d'engager depuis dix jours, au sud de l'Aisne, 42 divisions d'infanterie (dont 5 britanniques et 2 américaines) et 6 divisions de

cavalerie ; qu'il ne lui reste en réserve, pour faire face dans quelques jours à une nouvelle bataille, que 3 divisions derrière le G. A. E., 5 divisions derrière le G. A. N., 6 divisions derrière le G. A. R. et 2 divisions annoncées en retour du D. A. N. Ce n'est pas suffisant : il faudrait effectuer de nouveaux prélèvements sur les fronts calmes entre Amiens et Dunkerque, amener au G. A. E. les divisions américaines inemployées derrière le front britannique, et disposer ainsi de nouvelles divisions françaises libérées dans l'est par les américaines. Alors, on pourra constituer deux grosses masses de disponibilités, la principale entre Beauvais et l'Oise, l'autre au sud d'Épernay, pour couvrir Paris et contre-attaquer sur les flancs de toute nouvelle avance ennemie.

Ainsi s'affirme nettement l'idée d'où jaillira bientôt la manœuvre victorieuse : l'étranglement d'une armée assaillante par poussées sur ses ailes.

Le Général Foch accueille favorablement la demande du G. Q. G. et décide le transport vers l'est de quatre des divisions américaines de l'arrière-front britannique. Il prescrit d'autre part de préparer une attaque sur le front de notre 5e Armée, pour menacer déjà le flanc est de la poche ennemie, cependant qu'on préparera la parade de front sur l'Oise.

Nous établissons aussitôt, du 5 au 8 juin, les Instructions à adresser aux autorités intéressées par ces indications du Généralissime. D'autre part, nous préparons une série de notes et d'avis pour faire connaître : au G. A. N. qu'il ne sera plus renforcé, en raison de l'imminence d'une attaque au nord de l'Oise ; au G. A. R. qu'il ait à alléger le dispositif de première ligne de la 3e Armée afin de revenir strictement à la forme de bataille définie par la Directive n° 4.

Dans l'exécution de ces dernières prescriptions, le Haut-Commandement se heurte encore à certaines oppositions. Les corps d'armée et les divisions répugnent à préparer l'évacuation de positions avancées, comme le Plémont, qui leur paraissent inexpugnables. L'ennemi prépare son assaut avec beaucoup moins d'habileté : on lit dans son jeu, on voit ses préparatifs, on sait qu'il attaquera entre Montdidier et l'Oise, on ne sera pas surpris, on vaincra !

La leçon de la veille ne porte donc pas entièrement. Fran-

çais, nous avons toujours un peu trop confiance dans notre étoile... Cette fois cependant, nous touchons au but. Nous n'aurons plus que quelques tribulations. C'en est fait des ruées allemandes.

***

Donc, le 9 juin, la 3e Armée n'est nullement surprise par l'attaque : mais elle l'est, dans une certaine mesure, par sa violence. Nos fortes organisations au sud de Lassigny, si riches en fils de fer, ne réussissent point à arrêter l'ennemi, nos bataillons et nos batteries ayant eu leurs capacités combattives gravement compromises par la longue action des gaz toxiques.

Les chaînes assaillantes de l'armée von Hutier ont conservé leur articulation et leur solidité quand elles abordent notre deuxième position sur les hauteurs de la « Petite Suisse ». Pour les recevoir et les rompre, nos divisions réservées ne sont plus assez nombreuses : il leur eût fallu l'appoint des éléments qui ont, en vain, tenté la lutte sur la première position. Si bien que, le 9 dans la soirée, le champ de bataille de la 3e Armée est écorné déjà et menacé d'irruption sur sa principale ligne de résistance. Nos deux rangées d'unités s'y trouvent mélangées, les liaisons sont mal assurées et l'exercice du commandement est des plus difficiles.

Quand j'arrive à Noailles, le lendemain vers 9 heures du matin, je trouve cependant l'état-major du G. A. R. en pleine forme. Mon ami le chef du 3e Bureau me donne l'assurance que les choses marcheront bien, si seulement je puis obtenir du G. Q. G. l'affectation de quelques nouvelles réserves générales au profit de la 3e Armée. L'emploi de trois divisions s'impose, de par la place même qu'elles tiennent derrière le front : les 165e, 152e et 129e, qui sont toutes trois à portée d'intervention. Mais elles ne suffiront pas et le G. A. R. voudrait avoir la libre disposition soit de la 33e Division, que le Grand-Quartier vient de faire débarquer sur l'Oise, soit de deux ou trois des divisions qui stationnent sur l'Ourcq et la Marne derrière la gauche du G. A. N. Quel usage en fera-t-on? On me donne à entendre que ces forces nouvelles ne seront pas

« fondues » dans la bataille défensive et qu'une intéressante manœuvre est en préparation.

Je me mets en communication téléphonique avec Provins et je donne ces indications au Colonel Dufieux, avec tous les sous-entendus que l'on a coutume d'employer dans ces conversations pour ne point divulguer le secret des projets : il m'est répondu qu'on donnera volontiers la 48e Division, peut-être la 133e, mais qu'on ne lâchera à aucun prix la 33e, dernière réserve générale fraîche. Aussitôt cette réponse connue, le Général Fayolle appelle à ses côtés le Général Paquette, chef d'État-Major, et son chef du 3e Bureau. Ce dernier me rejoint quelques instants après et, tout heureux, me montre une feuille de papier sur laquelle le Général Fayolle vient de jeter les bases de la manœuvre qu'il projette : une contre-offensive d'ouest en est, dans le flanc de l'armée von Hutier qui continue sa poussée vers le sud !

Pour l'application de cette conception hardie, il faudra un chef qui ait avant tout de l'audace et la foi dans le succès, un chef qui ne s'embarrasse point des lenteurs et des *impedimenta* de l'attaque classique à grand orchestre de moyens, un chef qui sache imposer brusquement, sans transition, la forme de manœuvre répondant à de telles circonstances. Le Commandant du G. A. R. a porté son choix sur le Général Mangin, qui commande le 9e Corps à la 1re Armée et il l'a convoqué pour le début de l'après-midi à Noailles.

Le Général Paquette se fait confirmer officiellement par le G. Q. G. l'attribution des 48e et 133e Divisions, dont il demande l'envoi immédiat, par les moyens les plus rapides, vers la zone comprise entre Estrée-Saint-Denis et Saint-Just-en-Chaussée : le Colonel Dufieux, qui a pris avec la D. A. (Direction de l'arrière) toutes les dispositions nécessaires à la suite de mon avis téléphonique, répond que les éléments à pied de ces Divisions seront embarqués en autos l'après-midi même, qu'ils arriveront le lendemain matin aux points demandés et qu'ils seront immédiatement suivis par les éléments montés, ceux-ci ayant fait par voie de terre des étapes variant de 60 à 80 kilomètres.

Rendez-vous général est donné aux Commandants des Divisions et des groupements de chars désignés pour l'opération,

auprès du P. C. du Général Commandant le 35e Corps à Pronleroy au sud de Montdidier : le Général Mangin doit y donner ses instructions pour la contre-offensive.

Ainsi, dans l'après-midi du 10 juin, l'ennemi accentue son offensive vers Compiègne et ne trouve aucune nouvelle division française en travers de sa route : en fin de journée, ses avant-gardes ont dépassé le Matz et peuvent espérer franchir l'Aronde le lendemain matin. Le succès doit paraître assuré à l'état-major de la XVIIIe Armée allemande et la folle perspective du « nach Paris » y réjouit sans doute encore les cœurs...

Pendant ce temps se tient à Pronleroy, à quelque quatre kilomètres à peine des passages bombardés de l'Aronde, une conférence solennelle dans la bibliothèque du vieux château. Le Général Mangin est arrivé seul, sans état-major. Le Général Jacquot, commandant le 35e Corps, s'est mis sous ses ordres et lui a offert le concours de son état-major, de son artillerie, de son aviation, de tout son dispositif de bataille. Sur le grand billard qui tient le milieu de la pièce est étalé le plan directeur au 1/20.000e du secteur du 35e Corps : quatre gros traits ont été tracés au fusain, poussant droit à l'est quatre flèches impressionnantes qui partent respectivement de Coivrel, de Montgerain, de Saint-Martin-aux-Bois, de Montiers, les quatre points de rassemblement des 129e, 152e, 165e, 48e Divisions. C'est clair et terriblement suggestif : ces quatre flèches, qui pénètrent au flanc de la poche ennemie dessinée en direction de Compiègne, ce sont les axes de marche des quatre Divisions. Dans le silence qui précède la conférence, chacun réfléchit à l'inexorable simplicité du plan.

Sur ce ton toujours affable et cependant si autoritaire qui caractérise sa diction, d'une voix qui entre dans les volontés, qui impose le désir d'agir et qui d'ailleurs élimine d'avance toute réplique, le Général Mangin dit son mandat et les moyens qu'il envisage pour le mener à bien. Il lit l'ordre, bref et impératif, que vient de lui remettre à Noailles le Général Fayolle :

La mission du Général Mangin est de contre-attaquer en flanc l'ennemi qui progresse dans la direction de Gournay-sur-Aronde...

La contre-attaque aura lieu le plus tôt possible dans la journée du 11 juin... Le front de départ sera orienté d'après la situation de l'ennemi : il ne peut être précisé dès maintenant...

Le Général insiste sur ce dernier point, et dit à peu près ceci : « Où rencontrerons-nous l'ennemi? Nous le saurons pemain matin. Mais il marche au sud et nous toucherons certainement son flanc en courant à l'est. Chacune des quatre divisions en première ligne marchera sur l'axe que je lui ai tracé sur le plan directeur, en s'échelonnant la droite en avant et en se couvrant à gauche de façon à diminuer sa vulnérabilité aux feux d'artillerie qui partiront du massif de Boulogne-la-Grasse. Chacune sera appuyée par un groupement de chars, et il sera de la plus haute importance que l'infanterie tienne à honneur de ne pas se laisser distancer par les chars. Chacune aura son artillerie et son aviation, conformément à un tableau de répartition qui va être distribué. Chacune entraînera vers l'est les éléments déjà déployés qu'elle rencontrera. La 133e Division suivra en réserve derrière le centre. Pour l'ensemble de ce dispositif, l'artillerie lourde et l'aviation du 35e Corps formeront couverture et protection. Mes ordres écrits que je ferais distribuer cette nuit, se termineront ainsi : l'opération de demain doit être la fin de la bataille défensive que nous menons depuis près de deux mois ; elle doit marquer l'arrêt des Allemands, la reprise de l'offensive et aboutir au succès ; il faut que tout le monde le comprenne. Ce paragraphe de l'ordre sera porté à la connaissance de tous avant l'attaque. »

Ces indications données, il reste un grave point d'interrogation : celui de l'heure du débouché... Notre infanterie et nos chars sont complètement déshabitués de l'attaque sans préparation d'artillerie : une telle opération ne paraît possible qu'à l'aube, de façon que les derniers mouvements d'approche soient assurés à la faveur de la nuit. Or, d'après les comptes rendus des Commandants de division et de groupement de chars, la mise en place des unités ne sera certainement pas terminée avant 9 heures le lendemain matin. Faudra-t-il donc renvoyer l'attaque au surlendemain au point du jour?

Lorsque l'un des Commandants de division le questionne sur l'heure du débouché, le Général Mangin semble hésiter un moment ; il promène son regard sur tous ses auditeurs, l'arrête sur le plan directeur, le lève à nouveau droit devant lui et lance d'une voix douce, comme s'il donnait l'indication la plus naturelle du monde : « Dix heures ! »

Si cette voix n'était, comme je l'ai indiqué, sans réplique possible, ce serait un « tolle ». Ainsi on fera sortir cinq divisions et quatre groupements de chars du masque des bois, en plein jour? On prêtera le flanc aux vues du repaire d'artillerie qu'est le massif de Boulogne-la-Grasse?

Personne ne pose ces questions, car le seul regard du Chef répond, d'avance : « Oui, on le fera. » — Et on le fit.

Le 11 juin, à 10 heures, tous les canons de la 3e Armée entrent en action. Le massif de Boulogne-la-Grasse, où ils cherchent à neutraliser l'artillerie ennemie, se couvre de la fumée des éclatements et nos barrages commencent à aveugler le plateau de Méry, principal objectif de la contre-attaque. Nos bataillons et nos chars s'avancent à l'est, méthodiquement, très en ordre : des hauteurs de Coivrel, leur mouvement apparaît impressionnant. Les voici, bientôt, qui sont saisis par les obus ennemis, rares et hésitants d'abord, puis arrivant en trombe. Les Divisions de gauche, 129e et 152e, sont un moment dissociées par l'avalanche et semblent avoir des pertes sérieuses : elles prennent quelque retard sur les divisions de droite, mais poursuivent cependant leur progression. Les 165e et 48e Divisions au contraire, plus éloignées de l'artillerie flanquante de Boulogne-la-Grasse, ne tardent pas à prendre contact avec la ligne d'infanterie ennemie et la font ployer sous leur pression.

Je cours au sud, vers la zone d'action de la 48e Division, qui paraît être en plein succès. Je trouve le Général Prax et son état-major qui installent leur P. C. en plein champ, vers les débouchés est de Montiers : ils n'ont même pas sous la main leurs ateliers téléphoniques, mais ils suivent leurs bataillons à la vue et leurs batteries nous dépassent au galop, pour aller prendre position à quelques centaines de mètres derrière l'infanterie. C'est un tableau de guerre de mouvement,

et combien réconfortant après de longues années de guerre stabilisée !

Quand je parle de réconfort, je pense au Haut-Commandement, qui entrevoit les conséquences prochaines de ce retour à la tradition manœuvrière. Les exécutants, cependant, souffrent : ils souffrent, les artilleurs de cette division qui effectuent une mise en batterie théâtrale, car ils viennent d'abattre près de 80 kilomètres en marche forcée ; ils souffrent, les fantassins qui s'engagent dans l'inconnu, à peine débarqués des inconfortables camions où ils ont été cahotés durant une longue nuit, n'ayant pu se regaillardir d'un repas même sommaire avant de courir encore une fois à la mort ; ils souffrent, dans les chars d'assaut, ceux qui y sont enfermés depuis bientôt douze heures, y étouffant littéralement de chaleur, se sentant l'objectif principal des canons ennemis ; ils souffrent, les aviateurs qui prennent leur vol dans un ciel où l'aéronautique allemande, sûre de la victoire, plane en maîtresse et leur donne une chasse impitoyable.

La gloire et la misère sont sœurs, dans la guerre moderne. Je tiens à le rappeler, à l'occasion de notre victoire de ce jour, pour ceux qui croient que tout est sourire et joie dans le succès. Ce n'est pas en sonnant la charge et en se grisant de vitesse qu'on fait reculer des Allemands qui croient toucher au but. Rien de la poésie et de l'irrésistible entraînement de l'assaut sous le vent d'un panache blanc ! Nos guerriers se cachent derrière les mottes de terre, se coulent dans les champs de blé, entrent dans le sol sous la rafale des obus, ne peuvent traverser que d'une course lourde et guindée la gerbe cinglante des mitrailleuses, traînent péniblement leur pesant appareil de combat, savent qu'ils mettront une heure pour franchir cent mètres, ne peuvent mesurer l'atroce angoisse qu'ils auront à surmonter à chaque pas ! Ils sont couverts de poussière jaunâtre, de poudre noire et de sang brun, les yeux exorbités, le cœur aux lèvres, la tête en feu. C'est si dur qu'ils se demandent parfois s'ils n'aimeront pas mieux mourir que vaincre...

Les résultats de cette journée sont des plus importants. On n'a progressé au total que de deux ou trois kilomètres et la poche reste menaçante en direction de Compiègne : mais

l'Armée von Hutier s'est arrêtée devant une contre-ruée si inattendue et son élan se meurt. Au sud de l'Aisne, d'ailleurs, devant notre 10e Armée, la VIIe Armée allemande éprouve un grave échec et, malgré une attaque extrêmement violente, ne peut occuper que quelques hectares au nord de la forêt de Villers-Cotterets. Sur les deux rives de l'Oise nous avons tenu. Notre « Groupe des Armées de Paris », que le Général Guillaumat est prêt à organiser et à commander sur les avancées de la capitale, n'aura pas à se manifester. L'esprit offensif est réveillé. Les Armées françaises sont fières d'apprendre le succès du groupement Mangin. Le Général Fayolle et le Général Pétain, d'accord avec le Général Foch et avec le Gouvernement, sont heureux de pouvoir élever au rang de Commandant d'armée celui qui a été l'artisan de ces belles journées : le Général Maistre est en effet appelé au Commandement du G. A. N. et le Général Mangin va prendre le Commandement de la 10e Armée.

La bataille du Matz et la contre-offensive du 11 juin ont été véritablement la répétition générale de ce que vont être la bataille de Champagne et la contre-offensive du 18 juillet.

*
* *

Dans les derniers engagements, quelques chefs ont encore hésité à abandonner délibérément leurs positions avancées. Le Général Pétain renouvelle en conséquence ses prescriptions impératives par une *Note du 24 juin sur la définition et le rôle des positions d'armée* : dans la conduite de la bataille défensive, le gros des forces doit être établi « sur la position de résistance », pour y offrir une défense continue capable d'arrêter toutes infiltrations ; en avant, ne se trouveront que des « avant-postes », avec une consigne précise définissant les conditions de leur résistance ou de leur repli ; en arrière, les unités de renforcement formeront « barrage », avec mission d'assurer d'abord la continuité du front dans le cas où la position de résistance viendrait à être partiellement rompue, puis d'exécuter les contre-attaques nécessaires pour rétablir dans son intégralité la position de résistance.

Par cette dernière et définitive mise au point, le Haut-

Commandement français se met en garde contre un nouvel assaut dont il pressent l'imminence. Mais où se produira cet assaut?

Le Général Foch indique, dans une Directive Générale du 1er juillet, ses prévisions et prescriptions à ce sujet. Il envisage que le Haut-Commandement allemand, ayant encore des ressources importantes, s'efforcera sous peu de dénouer l'une ou l'autre de ses deux batailles : la bataille vers les bases anglaises ou la bataille vers Paris. Nous devrons donc assurer, avant tout, l'inviolabilité du front Lens-Château-Thierry, qui couvre à la fois les routes d'Abbeville et celles de l'Ile-de-France, mais, en même temps, veiller sur nos fronts de Flandre et de Champagne, qui restent les objectifs probables d'offensives de diversion.

Cette dernière hypothèse se trouve bientôt confirmée par les services de renseignements britanniques, qui signalent une prochaine action du Kronprinz de Bavière, et par le 2e Bureau de Provins, auquel il apparaît nettement que le Kronprinz impérial prépare une poussée au sud. Les deux interprétations ne se contredisent point, mais se complètent, et l'on a l'impression que Ludendorff reste hésitant entre les deux batailles : au lieu de rapprocher et de souder, de l'Oise à la Somme, des intérêts qui tendent à diverger dans le domaine dynastique comme dans le domaine stratégique, il semble qu'il veuille accentuer le séparatisme en poursuivant les opérations aux ailes extrêmes. Dans les premiers jours de juillet l'action vers notre front de Champagne se définit avec netteté : elle sera la première en date, elle visera notre grande communication de la Marne entre Châlons et Épernay, et s'appliquera de part et d'autre de Reims.

Avant d'exposer les préparatifs stratégiques et tactiques que nous allons avoir à assurer dans cette éventualité, je montrerai rapidement quel fut le terme de notre long programme de travaux, à l'heure de cette solennelle veillée des armes, et dans quel esprit le Général Pétain nous fit établir une *Directive n° 5* où le Commandement, les états-majors et la troupe pussent trouver leur ligne de conduite nettement tracée à l'origine d'une bataille qui, selon toutes vraisemblances, fournirait l'occasion propice de reprendre l'offen-

sive. Le Général Foch d'ailleurs lui avait demandé le 27 juin l'établissement d'une telle directive, en ne lui cachant pas son intention de l'utiliser pour éclairer éventuellement nos alliés sur les méthodes offensives s'imposant à ce moment de la guerre.

Comme pour la Note définitive sur la défensive, nous travaillons collectivement à cette directive concernant l'offensive. Elle vient et revient sur nos chantiers, plusieurs fois remaniée par le Colonel Dufieux, par le Général de Barescut ou par le Général Buat, notre nouveau Major Général. Elle est arrêtée le 10 juillet par le Général Pétain, mais celui-ci ne veut pas la faire paraître sans l'approbation du Général Foch, qui a indiqué le 27 juin son intention de lui donner une portée dépassant le cadre des armées françaises. Le 12 juillet nous avons la certitude que le canon recommencera à tonner avant trois jours... Le Colonel Dufieux se hâte d'entrer en communication téléphonique avec Bombon et le Colonel Destiker répond, au nom du Général Foch : « Approuvé, vous pouvez marcher ! »

La *Directive n° 5* est donc signée par le Général Pétain le 12 juillet dans la soirée et, dès le lendemain, elle prend les chemins du front où elle apporte vraiment un esprit nouveau :

> Dès maintenant, les armées doivent envisager la reprise de l'offensive... Le Commandement à tous les échelons s'y préparera : il s'orientera résolument vers la pratique de procédés d'attaque simples, audacieux et rapides... La troupe sera instruite dans le même sens et son esprit offensif développé au maximum... Les troupes doivent être rendues aptes à progresser rapidement aussi bien à travers des zones organisées qu'en terrain libre : cette prescription s'applique aux différentes armes qui ont à agir en collaboration et en liaison étroite, et tout particulièrement à l'infanterie qui, grâce à l'emploi intensif de ses propres engins de feux, doit savoir avancer même lorsqu'elle est momentanément privée de tout ou partie du concours des autres armes... Les chefs à tous les échelons ont le devoir d'entretenir la foi dans le succès.

Suivent des indications, brèves et impératives, sur les mesures à prendre pour assurer le secret des préparatifs, pour obtenir une réalisation aussi complète que possible de la surprise stratégique et tactique, pour développer rapidement les divers actes de la bataille en visant des objectifs

CROQUIS N° 2

BATAILLE DE L'AISNE

(27 mai-3 juin)

Front allemand le 27 mai avant l'attaque

— — le 3 juin

55, 19, 2e DCF, etc. ..... Divisions françaises en ligne le 27 mai de l'Oise à la Vesle

SCHÉMA INDIQUANT LA SUCCESSION DES COURANTS DE DIVISIONS ARRIVANT EN RENFORCEMENT

I, II, etc. : courants arrivant de l'ouest

I*bis*, II*bis*, etc. : courants arrivant de l'est

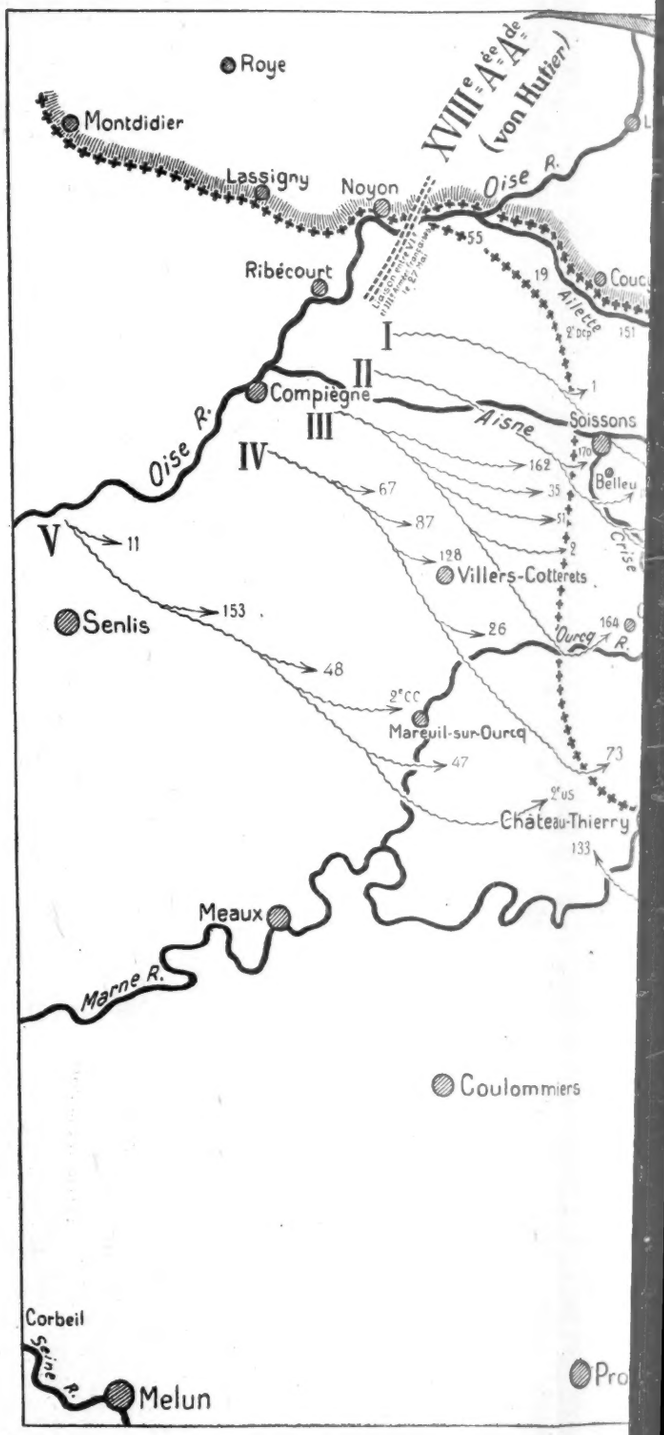

a Vesle

ONS

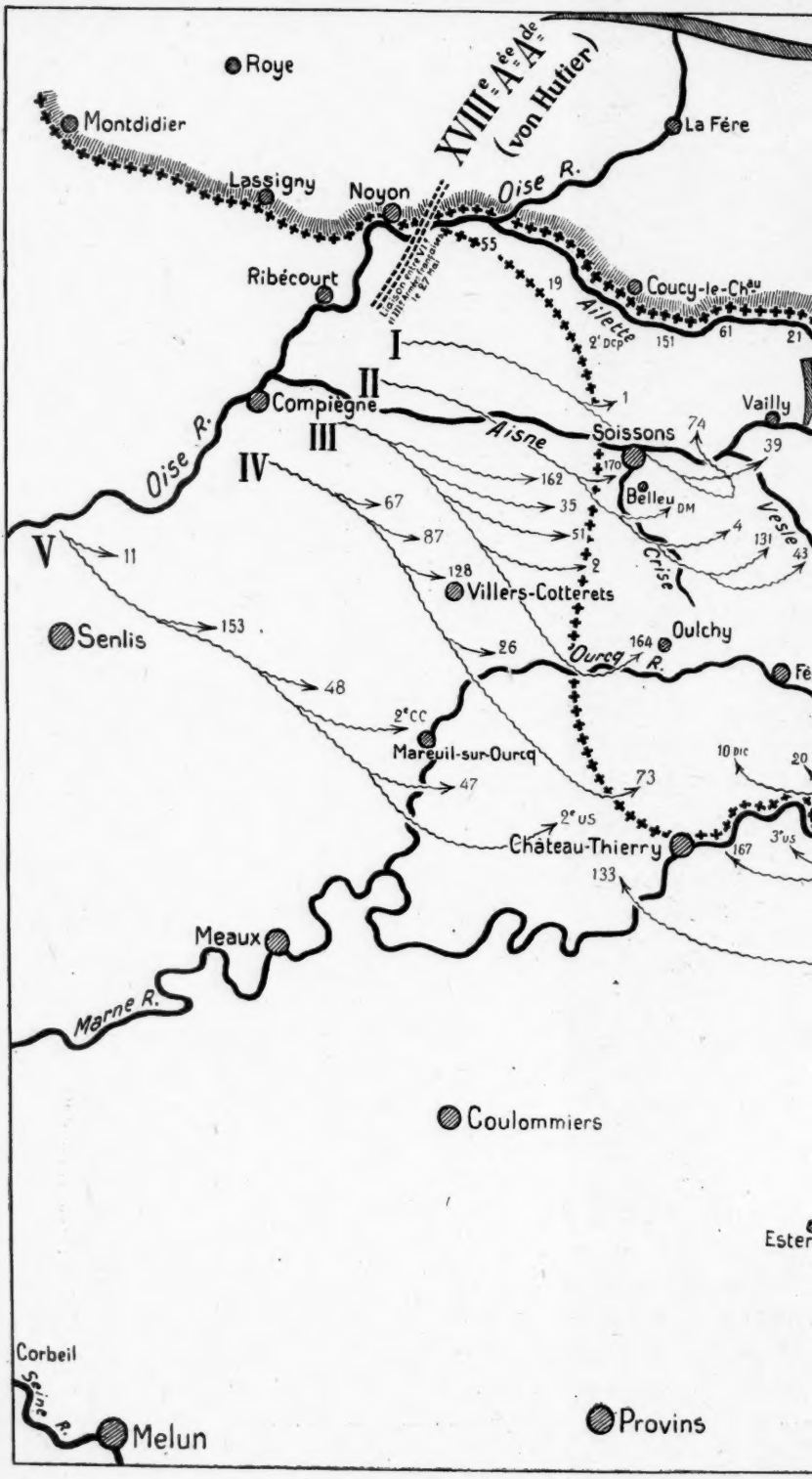

Roye
Montdidier
Lassigny
Noyon
XVIIIe A^ée A^de (von Hutier)
La Fére
Oise R.
Ribécourt
Coucy-le-Ch^au
Ailette
2e DCP
I
II
III
IV
V
Compiègne
Aisne
Soissons
Vailly
Belleu
DM
Vesle
Crise
Villers-Cotterets
Oulchy
Ourcq R.
Senlis
Mareuil-sur-Ourcq
2e CC
10 DIC
2e US
Château-Thierry
3e US
Meaux
Marne R.
Coulommiers
Corbeil
Seine R.
Melun
Provins

G.A. du Kronprinz Ial
VIIe Aée Ade (von Bœhn)
Laon
Sissonne
Ie Aée Ade (F. von Below)
Aisne R.
Craonne
Vailly
Berry-au-Bac
Vesle
Fismes
Ibis
Reims
Ardre
IIbis
Fère-en-Tardenois
Ville-en-Tardenois
IIIbis
Dormans
IVbis
Epernay
Vbis
Avize
Montmort
Fère-Champenoise
Esternay
Sézanne
Seine R.

très éloignés, pour exploiter les succès à fond et en vitesse : « *Il faut voir, vouloir et agir rapidement !* »

L'esprit offensif est à nouveau et définitivement débridé : le Général Pétain lève toutes les entraves qu'il lui avait un moment imposées, car notre armée est instruite par l'expérience, appuyée par un outillage matériel nombreux et perfectionné, étayée par une puissante réserve d'hommes, forte d'un très haut moral devant un ennemi usé par une longue suite d'efforts infructueux.

Ces résolutions de principe n'ont pas été prises indépendamment des considérations de fait et des projets d'opérations. Je ne les ai exposées à part que pour les rattacher à toute la documentation dont elles sont la conclusion et le dernier mot.

L'action ira désormais trop vite pour se compliquer de discours : aussi bien ceux-ci seraient-ils vraiment inutiles, car l'instruction des cadres et de la troupe est celle qu'a voulue le Général en chef français.

(La fin prochainement.)

★ ★ ★

PARMI LES LIVRES

TEXTES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

On ne juge pas une époque à ses œuvres seules, mais à ses goûts. Les textes anciens réédités, les inédits mis au jour, les ouvrages de critique sont autant de signes. Or, les derniers mois ont été fort riches en éditions de cette sorte, et en études.

***

A la Connaissance, M. R.-L. Doyon, dont il faut louer le goût, l'activité et le savoir, a donné, parmi un grand nombre d'autres textes, trois volumes de Jules Laforgue. Ce ne sont point de longs ouvrages, mais des articles, des lettres, des notes. C'est de la littérature à l'état naissant, encore toute vive de la pensée qui l'a faite.

Les trois volumes s'appellent, l'un *Chroniques parisiennes, Ennuis non rimés*; le second *Dragées, Charles Baudelaire, Tristan Corbière*; le dernier *Exil, Poésie, Spleen*. Pour suivre la pensée de Laforgue, nous serons contraints d'aller de l'un à l'autre. C'est dans les *Chroniques* que nous trouverons les plus anciens essais, dont le premier est de 1880. Rappelons que le premier livre publié par Laforgue, *les Complaintes*, est de 1885, et qu'il devint lecteur de l'Impératrice d'Allemagne à l'automne de 1881. *Exil, Poésie, Spleen* est un recueil

de lettres écrites pour la plupart d'Allemagne. Il donna sa démission en septembre 1886. Une nouvelle série de *Chroniques* est écrite à son retour à Paris, de janvier à juillet 1887. *Dragées* est une suite de notes, dont les unes sont des impressions et des croquis, les autres, des fragments de romans et d'études. En même temps qu'on les lit on pourra se reporter au volume des *Mélanges posthumes*, publié par le *Mercure de France* en 1904, je crois.

Ce qui surprend d'abord dans le premier mouvement de cette pensée, c'est la ressemblance qu'elle a avec les plus modernes tendances. J'ai sous les yeux une pièce de M. Ribemont-Dessaignes, intitulée : l'*Empereur de Chine* et publiée dans la collection dada. La filiation est certaine.

Un jour Laforgue rencontre Hamlet sur la plage d'Elseneur.

« Il se tordit les bras, ricana finement, et se mit à brailler :

» — Aux armes, citoyens ! Il n'y a plus de RAISON.

» Et le voilà poussant des « oh ! oh ! » désespérés et irréconciliables.

» Sa folie me gagnait, et je me mis follement à danser devant lui, sous la pluie continuelle de ces plages, loin de Paris, à danser le pas du *Critérium de la certitude humaine.*

» Ce pas consiste à décrire avec les pieds la figure du carré de l'hypoténuse, ce Gibraltar de la certitude, figure simple et immortelle. Figure vraie et immortelle, mais qui veut qu'en décrivant, dans ce pas, son dernier trait, on trébuche fatalement et se casse le nez contre terre.

» C'est ce que je fis. C'était la meilleure conclusion à cette entrevue. Et nous nous séparâmes sur un rendez-vous vague, en nous tirant dogmatiquement la révérence. »

Ceci est du meilleur dada. Dans l'*Empereur de Chine*, le roi des Philippines envoie à la fille de l'empereur deux fous, dont l'un s'appelle Ironique et l'autre Équinoxe. Ils racontent comment s'est faite l'éducation mathématique du roi leur maître.

ÉQUINOXE

Ce qui l'embarrasse le plus maintenant et l'emplit d'étonnement
C'est qu'un missionnaire lui a montré que deux et deux font quatre
Et que trois et trois font six.

Et lui s'étonne qu'on ne puisse distinguer quatre en soi de quatre fait de deux en deux.
Et six en soi, de six fait de trois et trois.

IRONIQUE

Il a beau faire des expériences avec des têtes coupées,
Les têtes de ses femmes et de ses sujets,
Il ne parvient pas à expliquer
Cette similitude.

Il me semble que Laforgue, lecteur de Spinoza, de Schopenhauer et de Hartmann, goûterait cette inquiétude philosophique du roi des Philippines, et cette façon de la résoudre en compulsant des têtes fraîches.

*
* *

Pourquoi le prince Hamlet dansait-il le pas de la certitude humaine sur la plage d'Elseneur? Voici ce qui s'était passé. Le prince avait rencontré Laforgue et lui avait demandé des nouvelles de Paris. Le poète avait expliqué sa philosophie dans ces petits vers désenchantés :

Cueillons sans espoir et sans drames ;
La chair vieillit après les roses,
Ah ! parcourons le plus de gammes !
Vrai, il n'y a pas autre chose.

C'est là-dessus qu'Hamlet se dressant avait répété : « Des gammes, des gammes avant la vieillesse ! » Puis il avait crié : « Il n'y a plus de raison. » Sans qu'il y paraisse, il y a dans ces quelques mots toute l'histoire littéraire d'une génération.

On a vu en un siècle quatre oscillations de l'esprit. En 1830, le romantisme libère les enthousiasmes et déchaîne le moi, qui se répand en plaintes, en ardeurs, en inquiétudes, en délires et en chants. En 1850, le réalisme ordonne, par réaction, une littérature objective, réduite à l'observation scientifique et à l'exactitude ; le moi est enfermé, l'inquiétude métaphysique est proscrite. En 1880 le moi sort une seconde fois de prison, et il trouve le monde dans un triste état ; la science a prétendu l'expliquer, et comme elle en éprouvait les fonda-

tions, l'univers s'est écroulé sur elle. Devant cette ruine, les jeunes gens ont le cœur serré. Ils ont le sentiment d'être inutiles sur la terre inutile. A quoi bon vivre ? se demandent-ils. Toute cette génération a le spleen. « Je m'ennuie, je m'ennuie... Moi je m'ennuie horriblement ; je vais descendre peu à peu à l'état végétatif du corail. » Voilà le refrain des lettres de Laforgue. « Je suis dilettante en tout, écrit-il à madame Sanda Mahali, avec parfois de petits accès de nausée universelle. Je regarde passer le carnaval de la vie : sergents de ville, artistes, souverains, ministres, amoureux, etc. Je fume de blondes cigarettes, je fais des vers et de la prose, peut-être aussi un peu d'eau-forte, et j'attends la mort. »

Toute cette époque souffre du même mal, non seulement Verlaine et Laforgue, mais Bourget, Barrès, Rod, Vogüé, Lemaître. On cherche le sens de la vie ; on découvre le roman russe, où l'on retrouve avec étonnement sa propre douleur, avec une sorte de remède, qui est la pitié. Enfin une nouvelle génération vient vers 1900, restaure la Raison, rétablit l'ordre. Elle est sous l'égide de Minerve. L'un de ses chefs, M. Maurras, vient de rééditer le livre de ses premiers essais, *le Chemin de Paradis*, qui est de 1895. L'un des plus remarquables parmi ses critiques, M. Lasserre, vient de publier *les Chapelles littéraires*, où il morigène — un peu vainement — les trois grands lyriques des temps nouveaux : Claudel, Jammes et Péguy. M. Lasserre est un excellent critique, dont les jugements sont remplis des considérants les plus nets, les plus intelligents et les mieux déduits ; ce sont seulement les sentences qui laissent à désirer, du moins selon mon goût. M. Lasserre est un homme juste, qui a la foi de M. Nisard. Il a pris la pique d'Athéna, et il la manie un peu comme un suisse, pour réprimer le désordre dans l'art.

Revenons à l'École du Spleen et à l'année 1882. « Je fais une Salomé, écrit Laforgue, qui n'a encore que quarante vers, ce qui vous distraira peut-être, sans doute. Voilà le but des vers. On a des amis spleenétiques du même spleen que nous. On distrait son spleen en faisant de ces curieuses choses rimées qu'on appelle des *Poésies* (quel vieux mot !) et on en distrait le spleen de ses amis. Ne pensez-vous pas comme moi? »

Que sera cette poésie ciselée avec le style d'or où le rayon de soleil danse? Un joyau ; un chant subtil, fluide et doux ; une nuance plus qu'une couleur, un reflet plus qu'une lumière. Heureux les malades, car ils seront sensibles. Écoutez ces vers exquis, qui s'appellent *le Spleen des nuits de juillet* :

Les jardins de rosiers mouillés de clair de lune
Font des rumeurs de soie, aux longueurs des jets d'eau
Ruisselant frais sur les rondeurs vertes des dos
Contournés de tritons aspergeant un Neptune.

Pour le divertissement d'un neurasthénique, on ne voit pas que de longs poèmes soient nécessaires. « J'ai pris le parti, écrit Laforgue le 20 août 1882, de ne plus composer que des poèmes d'un vers. » Et il en cite quelques-uns. Il en est de délicieux :

Mon cœur ouaté de nuit ne bat plus que d'une aile.

Quel sourd battement, en effet, et détraqué, obscur, dur et mou tout ensemble, et quelle plainte aussi ! Comme le sens est au delà des mots, et pourtant suggéré par eux, par leur son, par leur forme, par l'image qu'ils font apparaître, et pour ainsi dire par leur spectre. A ce point la poésie se dissout dans une sorte de musique colorée. Et aussitôt par compensation, pour l'équilibre, une raillerie, le retour au banal, si mélancolique et si amer quand il est parodié ou seulement quand il est fortement senti comme tel. Voici un autre poème :

Elle avait un cœur d'or, mais était un peu dinde.

Et en même temps le goût de l'indéfini, du fuyant, et du suggéré, le gout des nuages et de l'écho, le goût de l'indéterminé :

Dans la paix d'or des soirs
Elle chantait des choses.

Il avait commencé par aimer l'éloquence en vers ; puis il en était venu à l'art pur et froid de Sully-Prudhomme ; c'est de là que, par une dernière transformation, il vint à la forme allusive du vers mallarméen, au plaisir de faire chanter l'infini dans cette petite coque miroitante et ciselée.

Il faut, pour juger sa virtuosité d'écrivain, parcourir les notes recueillies sous le nom de *Dragées*. Il en est d'étonnantes :

« Les mouettes blanc d'argent satin cerclant d'orbes un endroit, planant avec des cris aigres d'oiseau préférant les solitudes grises aux forêts, ailes cassées en deux de chauve-souris, tout en ailes, bec pointu, queue pointue — petit corps comme une flèche pendue entre ces deux ailes — tout à coup un plongeon violent aussitôt relancé vers le haut. La mouette reprend ses orbes planées avec un cri de faim déçu — son plané interrompu de deux ou trois frémissements d'aile pour secouer l'eau du plongeon. »

Ici le poète a interrompu la description pour inscrire au-dessous :

« Le miroir, seule
un chromo à souhait
blaireauté. »

Blaireauter est le terme par lequel les peintres désignent ce jeu de brosses sèches et légères qui, en fondant artificiellement les touches, donne le faux modelé, rond et mou, des chromos. Depuis une vingtaine d'années, le mot est aussi discret que la chose ; mais vers 1880, le procédé était fort en usage, et ce fut une conquête de l'impressionnisme que la liberté de la touche vive. On dirait qu'un démon familier et moqueur, quand Laforgue eut achevé son eau-forte de la mouette, lui fit admirer ironiquement le fini de l'ouvrage pour l'en mieux dégoûter. Les mots énigmatiques : « Le miroir, seule » marquent une transition : ils sont encore une peinture de l'oiseau et de l'océan, et ils sont déjà un sujet, un sujet fade, sentimental et bourgeois, comme les aime encore M. Poirier ; ils montrent comment les meilleurs passent de la notation artiste au chromo, et comment arrivés à ce point, ils se reconnaissent et se moquent d'eux-mêmes. En vérité, cette petite note est tout un état d'esprit : enthousiasme et habileté, enchantement et désenchantement, retour sur soi. Et elle s'achève par ces mots : « Que désirer de plus que ce spectacle? » Par quoi l'on voit nettement les rapports du spleen et de l'impressionnisme, et comment le soin de copier la signature des oiseaux sur le ciel est le dernier amusement des mandarins qui s'ennuient.

Dernier et insuffisant... Voilà le fait nouveau. A décrire le

réveil des bêtes dans le Jardin des Plantes, à noter le carillon des cloches romaines, les Goncourt adonnent leur âme entière. Ce travail méticuleux satisfait leur esprit et comble leur cœur, et ils ne souhaitent rien de plus. Mais une génération nouvelle paraît, reçoit de ses aînés l'art de prendre des notes, mais n'y trouve plus la plénitude et le contentement. Dans ces notes même, elle mêle au goût d'observer des sentiments nouveaux, qui seraient un grand scandale pour les naturalistes purs.

Laforgue décrit l'aquarium, et quel beau sujet ! Mais dès l'abord, il laisse pénétrer avec lui sa propre pensée, et le premier résultat est qu'il interprète ce qu'il voit. Et avec quelle liberté ! Dans des landes à dolmens incrustés de joailleries visqueuses, « des crabes d'une obtuse et tâtonnante bonne humeur d'après dîner s'empêtrent en couples, avec de petits yeux rigoleurs de pince-sans-rire ».

Toute la description de ces déserts sous-marins, sous un mètre cube d'eau, est éblouissante. En voici quelques lignes :

« ... Puis des plaines d'un sable fin, si fin que soulevé parfois du vent d'un coup de queue d'un poisson plat arrivant des lointains dans un flottement d'oriflamme de liberté ! regardé passer par de gros yeux à fleur de sable, çà et là, et dont cela constitue même tout le journal...

» Et des champs d'éponges, d'éponges en débris de poumons, des cultures de truffes en velours orange, et tout un cimetière de mollusques nacrés, et ces précieuses plantations d'asperges tuméfiées et confites dans l'alcool du silence...

» Et sous de chaotiques arcs de triomphe désertés, des anguilles de mer s'en allant comme des rubans frivoles... »

Il y a ainsi deux pages de descriptions amusées, émerveillées, agrandies, avec des rythmes à la Flaubert et du truculent à la Huysmans, et de l'invention à la Villiers, et de la blague. Et tout à coup, à la troisième page, reparaît le Moi, ce sombre despote, comme dit Hegel. Et le ton change :

« Mais enfin, et à perte de vue, des prairies, des prairies émaillées d'actinies blanches, d'oignons gras à point, de bulbes à muqueuses violettes, de bouts de tripes égarées là, et ma foi s'y refaisant une existence, de moignons dont les antennes clignent au corail d'en face, de mille verrues, sans

but apparent ; — toute une flore fœtale et claustrale, agitant vibratile l'éternel rêve digestif d'arriver à se chuchoter un jour de mutuelles félicitations sur cet état de choses...

» ... Et pourquoi les antennes de nos sens, à nous, ne sont-elles pas bornées par le silence et l'opaque et l'aveugle? et soupçonnent-elles du flair, au delà de ce qui est permis chez nous? et pompent à jamais à vide? et que ne savons-nous aussi nous incruster dans notre petit coin pour y cuver l'ivre-mort de notre petit moi? Voilà ce que j'avais à dire, en quittant ce monde de satisfaits. »

C'en est fait de la parfaite sérénité d'esprit des naturalistes, qui ne connaissaient d'autre trouble qu'un pessimisme ronchonneur. L'inquiétude romantique renaît : regret de vivre et besoin illimité d'accroître cette vie qu'on maudit ; curiosité, qui va jusqu'à l'angoisse, de franchir les limites du connu et de l'exprimé, et d'atteindre ces terres qu'on pressent. Si c'est là, comme il est de mode de le dire, une maladie, c'est vraiment un mal sacré et le frémissement d'un dieu captif.

L'histoire des lettres n'est que l'histoire de cette captivité. Il y a des siècles où le dieu s'impatiente ; l'humanité devient ivre, impatiente et désespérée. Il y a des siècles où le dieu sommeille : l'humanité en profite pour réparer ses brancards cassés, et pour se remettre à sa tâche. Alors s'élèvent les œuvres classiques. Mais les petits-fils des classiques redeviennent épileptiques et fols. Ils détournent leurs yeux des jardins de l'intelligence. Le ciel étoilé les trouble et les attire. Les bornes de leur pensée les irritent. Ils commencent à extrapoler, qui est proprement extravaguer.

C'est le dieu qui fait des siennes. Mais quand il s'est rendormi il faut voir comment les honnêtes gens qui sont enfin les maîtres, traitent la race noble et infortunée qu'il a tourmentée : fauteurs de désordre ! orgueilleux insensés ! Enfin tout ce que les bons anges peuvent dire aux mauvais. Et les bons anges ont lieu d'être inquiets, car ils sont en tapisserie, tandis que les mauvais sont faits d'une flamme subtile et incendiaire, *Vade retro* : tu me brûles.

Ces époques désordonnées, le monde en quatre siècles, en a connu trois : l'une, au XVIe siècle ; l'autre à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe ; la dernière à la fin du XIXe et

au commencement du xxe. Elle dure encore. Et comme elle est toute proche de nous, nous y voyons le conflit des éléments, l'incertitude des opinions, les interruptions et les suites, et les étincelles rejaillissantes.

***

Un grand nombre d'autres textes ont été édités dans ces derniers mois. Crès a réédité le journal de Maurice de Guérin ; Fasquelle les œuvres de jeunesse de Flaubert ; Champion poursuit sa collection des œuvres de Stendhal par une magnifique édition de *Rome, Naples et Florence*, et un important ouvrage de M. Arbelet. Avec les livres de Laforgue, la Connaissance a publié pareillement une correspondance de Stendhal avec sa sœur Pauline, deux œuvres de jeunesse de Barbey d'Aurevilly, dont l'une, *le Cachet d'onyx*, est le sujet même de *Forfaiture*. Enfin elle nous donne une édition critique de *la Bohème galante*, du charmant Gérard de Nerval. Il avait lui-même choisi ce titre. Les éditeurs après sa mort en ont orné en 1855 un recueil assez mal établi parmi lesquels les *Petits Châteaux de Bohème*, qui avaient paru à part en 1852, les *Contes et Facéties*, parus pareillement en 1852, et divers articles qui étaient réunis pour la première fois.

Le volume édité par la Connaissance, en conservant la même place, a rétabli pour les *Petits Châteaux* et pour les *Contes* la pureté du texte de 1852, qui avait été altérée. Trois chapitres parasites, qui recontent des promenades dans l'Ile-de-France, ont été réunis à d'autres articles semblables parus dans *l'Illustration* à la fin de 1854 et au début de 1855, et qui forment les *Promenades et Souvenirs*. Enfin l'édition a été éclairée par quelques notes critiques.

C'est un volume délicieux et c'est tout Gérard. Un récit intitulé *les Nuits d'octobre* qui parut d'original dans *l'Illustration* en octobre et novembre 1852, est en principe celui d'un voyage à Meaux, au lendemain du coup d'État. Mais l'auteur commence par manquer le chemin de fer d'une heure puis, la voiture de trois heures et demie, ce qui lui donne le loisir de dîner à Paris et de faire une digression sur le réalisme, qu'il envie aux Anglais. « Qu'ils sont heureux, les Anglais, de pou-

voir écrire et lire des chapitres d'observation dénués de tout alliage d'invention romanesque ! A Paris, on nous demanderait que cela fût semé d'anecdotes et d'histoires sentimentales, — se terminant soit par une mort, soit par un mariage. L'intelligence réaliste de nos voisins se contente du vrai absolu. » Et il conclut : « Vous inventez l'homme, ne sachant pas l'observer. » Et voilà que tout le programme du naturalisme se trouve d'avance chez ce fantaisiste.

Ayant manqué l'omnibus, il rencontre un ami, avec qui il décide de dîner. Cet ami qui est un flâneur invétéré, badaud et noctambule, lui donne les plus amusants détails sur les nuits de Montmartre, où les vagabonds couchent dans les carrières. Quel plaisir d'aller à minuit sur ces hauteurs observer les étoiles ! Quel divertissement d'interroger les carrières, sur les animaux antédiluviens, en s'enquérant des vieux ouvriers qui furent les compagnons de Cuvier dans ses recherches géologiques. « Il s'en trouve encore. Ces hommes abrupts, mais intelligents, écouteront pendant des heures aux lueurs des fagots qui flambent, l'histoire des monstres dont ils retrouvent encore des débris, et le tableau des révolutions primitives du globe. Parfois un vagabond se réveille et demande du silence, mais on le fait taire aussitôt. »

A écouter lui-même ces histoires, Gérard manque une seconde fois la voiture. Il n'a plus que le train de Strasbourg, le lendemain à sept heures du matin. Un autre fût rentré chez lui. Gérard trouve plus simple de passer la nuit, et le voilà qui commence avec son ami une tournée des grands-ducs laquelle s'achève aux Halles, chez Baratte. « L'usage est d'y demander des huîtres d'Ostende, avec un petit ragoût d'échalotes découpées dans du vinaigre et poivrées, dont on arrose légèrement les dites huîtres. Ensuite, c'est la soupe à l'oignon qui s'exécute admirablement à la Halle, et dans laquelle les raffinés sèment du parmesan râpé. Ajoutez à cela un perdreau ou quelque poisson qu'on obtient naturellement de première main, du bordeaux, un dessert de fruit premier choix, et vous conviendrez qu'on soupe fort bien à la Halle. C'est une affaire de sept francs par personne environ. » On va ensuite prendre le café et le pousse-café chez Niquet. Le public y est un peu mêlé, mais si une rixe éclate, le vieux Niquet lâche les conduites d'eau, ferme

les issues, et les plus furieux, sentant monter le déluge, demandent grâce. Au surplus il est prudent, en entrant de payer une tournée aux chiffonnières, ornement de cette maison.

Il est merveilleux que Gérard n'ait pas manqué le train de sept heures. A Meaux, il a le divertissement d'un phénomène, dont le voilà épris : une jeune femme de dix-huit ans, née à Venise, et qui au lieu de cheveux a une toison de laine mérinos, laquelle croît sur sa tête, à la façon des plantes, par le moyen de quatorze ou quinze tiges. Sa Majesté la reine d'Angleterre, à qui elle a été présentée, a témoigné sa surprise.

A ce moment, Gérard nous avoue pourquoi il est à Meaux. Il a affaire à Creil ; mais il a trouvé plus piquant pour se diriger vers l'Oise, de remonter la Marne. Telle est la géographie des poètes. Seulement à Meaux, il manque naturellement la voiture de Dammartin. Qu'importe ! Il monte dans celle de Nanteuil-le-Haudouin. Là on lui dit : Allez à Crépy-en-Valois. Il y est en trois heures. Mais à Crépy on l'arrête, et quand il explique qu'il est allé à Meaux pour se rendre à Creil, on le met en prison. Voilà l'éternel combat de la critique contre la poésie.

Dans cette prison, il est visité par un songe. Il rêve qu'il est jugé par un tribunal, dont le président ressemble à M. Nisard et les assesseurs à M. Guizot et à M. Cousin. Et trois figures pâles se dressent à leur droite, drapées de thèses latines imprimées sur satin, avec ces mots : *Sapientia, Ethica, Grammatica.*

« Les trois spectres accusateurs me jetaient ces mots méprisants : « Fantaisiste ! réaliste ! essayiste ! »

» Je saisis quelques phrases de l'accusation formulée à l'aide d'un organe qui semblait être celui de M. Patin :

» — Du réalisme au crime, il n'y a qu'un pas, car le crime est essentiellement réaliste. Le fantaisisme conduit tout droit à l'adoration des monstres. L'essayisme a amené ce faux esprit à pourrir sur la paille humide des cachots. On commence par adorer Paul Niquet, — on en vient à adorer une femme à cornes et chevelure de mérinos, — on finit par se faire arrêter à Crespy pour cause de vagabondage et de troubadourisme exagéré. »

Sous le coup d'une condamnation capitale, Gérard demande

grâce. Il promet de faire des romans vertueux et champêtres, des livres contre l'esclavage, des poèmes didactiques et des tragédies. Mais ceci ne nous ramène-t-il pas au début même de cet article, aux révolutions alternées du goût, aux critiques qui vitupèrent contre le désordre? Ah ! concédons-leur tout de suite qu'ils ont raison, et ensuite... Ensuite puisse le diable emporter la littérature raisonnable, si toutefois il en veut. Ce sont les fous qui enchantent à jamais l'univers. Pauvre Gérard !

HENRY BIDOU

LYCÉENS IMPÉRIAUX[1]

(1814-1815)

Peu de Français, vers 1814, étaient plus pénétrés d'esprit napoléonien que les élèves des lycées impériaux. Mais cet esprit rappelait celui des premiers temps de l'Empire, et l'amour de l'Empereur, le culte de la gloire, l'enthousiasme pour les choses militaires, se teintaient de jacobinisme, de « philosophie », d'irréligion. Les lycées étaient comme une réplique pour la jeunesse de l'armée impériale ; ils en avaient les règles et l'esprit. Les élèves, pour la plupart internes, étaient en grande partie des boursiers; ces boursiers étaient fils d'officiers; bien des maîtres d'études étaient d'anciens sous-officiers. Et l'organisation des lycées était calquée sur celle du Prytanée français, ce collège du Consulat déjà pénétré de militarisme.

Tout s'y exécutait avec « une ponctualité rigoureuse », sur un programme établi pour tout l'Empire, et réglant l'emploi du temps à un quart d'heure près; les exercices religieux eux-mêmes s'accomplissaient « avec l'ensemble et la précision des mouvements militaires ». Un officier instructeur s'occupait chaque jour des élèves ; ils avaient un équipement complet à leur disposition ; ils venaient en classe, a-t-on dit,

1. Pour l'indication des sources, voir la *Revue Internationale de l'Enseignement*, 15 mars 1914, p. 174-188.

avec le *gradus* d'une main, et de l'autre l'*École du fantassin*. Ils étaient divisés non en études, mais en compagnies, ayant chacune ses gradés, caporaux, sergents, sergents-majors, son tambour. Le tambour annonçait les changements d'exercices, et menait les divisions à la promenade. Les récompenses étaient des croix d'honneur; l'uniforme était militaire, avec des boutons métalliques ; la coiffure était un shako. Sans doute, à côté de cette vie militaire, les règlements prescrivaient la religion comme base de l'enseignement, et le grand maître s'efforçait de faire croître chez les élèves l'esprit religieux, mais en vain [1]. L'indifférence religieuse est observée par les inspecteurs dans la plupart des lycées : à Amiens, les élèves « entendent la messe sans livres, presque toujours assis, et dans une attitude qui annonce plus l'ennui que le respect »; à Poitiers, « les élèves prennent des attitudes peu convenables pendant les offices ». On a cité plus tard le testament d'un boursier d'un lycée de Paris, qui se tua à la suite d'une punition injuste ; si rien n'en établit l'authenticité, les rapports officiels permettent de penser qu'il est parfaitement vraisemblable.

Je lègue mon corps aux pédants, mon âme à Voltaire et à Rousseau, qui m'ont appris à mépriser les vaines superstitions de ce monde, et toutes les sottises qu'a enfantées la grossièreté des hommes, et surtout les subtiles noirceurs des fourbes de prêtres [2].

Souvent, ils attaquaient les élèves des petits séminaires obligés, par les règlements, de suivre les cours des lycées; les vicaires généraux de Poitiers constataient que « les sarcasmes des jeunes militaires élèves (*sic*), la corruption épouvantable de leurs mœurs et leur esprit d'impiété ont ou perverti les élèves des écoles ecclésiastiques, ou fait évanouir leur vocation ».

La vie publique — c'est-à-dire les nouvelles des armées — les passionnaient. La lecture des journaux était souvent

1. Aulard, *Napoléon Ier et le Monopole universitaire*, p. 284. Et Lamennais, parlant des Lycées : « Il y régnait avec je ne sais quelle fureur militaire, un effrayant aspect d'impiété, et une immoralité profonde. » *(Du Droit du Gouvernement dans l'éducation)*.

2. Fabry, *Mémoires pour servir à l'histoire de l'instruction publique*, II, 1817, p. 109.

autorisée, et les élèves usaient largement de l'autorisation. D'ailleurs, les communications entre internes et externes étaient fréquentes, les sorties assez faciles, plus qu'on ne le croit généralement, et le régime monacal de ces internats une apparence. Ils étaient hommes avant l'âge. Ils sentaient que la vie du lycée était la préparation à la vie de l'armée : tout, programmes et discipline, y conduisait ; ils avaient la quasi-certitude d'être appelés, à leur tour, pour combler les vides des guerres annuelles, dont ils entendaient parler depuis leur enfance, et qui semblaient nécessaires et régulières comme une loi de la nature. De là cette précocité, et aussi ce débordement d'orgueil national, cette griserie de gloire et de conquête. Ce sont ces traits qui dominent dans la piquante caricature du « potache » de 1814, faite dans la royaliste *Quotidienne* du 3 juillet 1814.

Napoléon vient d'abdiquer. M. Musard, l'émigré, rentre dans sa famille après vingt-cinq ans d'absence ; il va revoir un de ses cousins, avocat, et demande à faire connaissance avec ses deux jeunes neveux.

Mes neveux arrivèrent au bout d'une demi-heure, et s'annoncèrent d'une manière bruyante par des chants et par des sifflements. C'étaient deux petits garçons, dont l'un avait quinze ans et l'autre seize. Ils avaient l'uniforme du lycée de ***, avec des chapeaux énormes et menaçants, sous lesquels leurs petites têtes disparaissaient presque tout entières. Leurs habits étriqués étaient boutonnés hermétiquement du haut en bas. Ils avaient une contenance hardie et belliqueuse, qui me fit presque baisser les yeux... Je leur demandais à quel état ils se destinaient.

— Ah! mon oncle, — répondit l'aîné, — pouvez-vous me le demander? J'aimerais mieux mourir que de ne pas me battre, et j'espère que cela ne tardera pas...

— Cependant, mes petits amis, nous voilà en paix, Dieu merci, et il faut espérer que nous n'aurons plus d'ennemis.

— Plus d'ennemis, mon oncle ! comme vous y allez ! Oh ! nous en aurons, ou nous verrons. Et les Autrichiens, et les Prussiens, donc? Ce sont eux qui sont cause que...

— Que nous avons été les ravager pendant quinze ou vingt ans, n'est-ce pas?

— Je n'entre pas dans tout cela. Il faut absolument que nous allions jusqu'au Rhin.

— Vous tenez beaucoup au Rhin, mon petit ami?

— Infiniment, mon oncle ; c'est une limite naturelle...

— Il n'y a pas de raison pour que vous ne vous empariez du continent tout entier.

— Eh ! pourquoi pas? *La France est faite naturellement pour être conquérante.*

Là-dessus, mes deux petits bonshommes se mirent à parler de l'équilibre de l'Europe, et à s'enfoncer dans toutes les profondeurs de la science politique, comme des vieux publicistes.

La discussion s'échauffant, les neveux en viennent aux menaces :

— Il n'y a pas d'oncle qui tienne, — dit l'aîné. — Vous insultez la nation française, et nous sommes là pour la soutenir.

Ces sentiments se confondaient et se renforçaient dans le culte de l'Empereur spontané et profond. Ce qu'Adolphe Blanqui éprouvait au lycée de Nice, si éloigné et si sévèrement tenu, devait être ressenti dans tous les lycées de France :

Nous n'avions pas d'autre [politique] qu'un amour tout à fait filial pour la personne de l'Empereur, au point d'ignorer jusqu'au nom des prétendants d'une autre dynastie. La sienne nous paraissait aussi vieille que le monde, et nous la tenions pour être d'aussi bonne maison que les Carlovingiens et les Bourbons [1].

***

Ce bonapartisme des lycées allait fournir pendant les premiers mois de la Restauration des armes précieuses aux nombreux polémistes qui menèrent contre l'Université une furieuse campagne. Le grand maître Fontanes et ses collaborateurs de la commission centrale, les Rendu, les Guéneau de Mussy, les Cuvier, qui n'avaient cessé de combattre en sous-main les vues de Napoléon sur l'éducation, virent le danger que courait l'institution et se hâtèrent de transformer tout au moins l'aspect extérieur des lycées. Dès le commencement d'avril — l'abdication de Napoléon est du 6 — on distribua des cocardes blanches aux élèves, et l'on fit dire dans chaque établissement une messe d'action de grâces. Le 28 avril, une circulaire supprima les officiers instructeurs, les exercices

1. Adolphe Blanqui, *Souvenirs d'un Lycéen de 1814*, II, *Revue de Paris*, 1er mai 1916, p. 103.

militaires, la division en compagnies, les grades, les armes, le tambour, qu'on remplaça par la cloche; l'uniforme fut transformé. Mais, par manque de crédits ou par inertie, les changements dans la tenue ne s'effectuèrent qu'assez lentement. En août, le recteur de Clermont « gémissait » de voir les élèves du lycée porter encore des boutons à aigle; il cachait l'aigle de la masse d'argent académique par une écharpe à fleur de lys, et il avait donné aux deux lycées et aux treize collèges de son académie l'ordre de changer l'aigle par une fleur de lys, sur la croix de mérite décernée aux bons élèves. Mais la commission le blâmait de tant de retard, et lui enjoignait de ne pas laisser les enfants partir en vacances avant d'avoir fait remplacer leurs boutons à aigle par des boutons de drap. A partir de Pâques, on dut chanter à la chapelle le *Domine salvum fac regem.*

Ces mesures produisirent sur une partie de l'opinion publique un bon effet, mais un effet désastreux sur la plupart des élèves des lycées. C'est alors que l'on put voir comme ils vivaient d'une vie propre, comme ils continuaient à subir l'impulsion de l'Empire, au moment où le pays lassé accueillait sans hostilité les Bourbons ayant leurs intérêts à eux formant, comme disait un royaliste, un corps indépendant dans l'État.

Surexcités par l'atmosphère de serre chaude de l'internat, ils ne puisaient à l'extérieur que des motifs d'exaltation nouvelle. Beaucoup de fils de catholiques, de royalistes, venaient d'être retirés des lycées et envoyés dans les écoles ecclésiastiques : les éléments modérés furent remplacés par des nouveaux venus, particulièrement inquiets et mécontents, les boursiers des lycées de Belgique, de Rhénanie, de Gascogne, qu'on avait répartis dans les lycées de l'intérieur, au fur et à mesure des progrès de l'invasion. A Versailles, il en vint de Bruges; une partie des élèves de Bordeaux fut dirigée sur Poitiers où elle resta jusqu'en avril; de Pau, on évacua les élèves sur Cahors et sur Toulouse. Mal connus des administrateurs, isolés sans parents, ils avaient sur leurs camarades une « mauvaise » influence. En outre les appels lancés par l'Empereur aux jeunes gens en état de porter les armes avaient été entendus. A Limoges, à Nantes, il y avait eu des demandes d'en-

rôlement. Et l'on venait maintenant leur imposer la cocarde blanche et les forcer à entendre des messe en l'honneur des victoires ennemies ! On venait leur parler « du temps heureux où la France elle-même s'était réconciliée avec son roi légitime, avec l'Europe entière, avec le chef auguste et si longtemps malheureux de la famille des Bourbons »! Voici comment, au lycée de Nice, les élèves accueillirent la nouvelle du changement de régime [1] :

Le proviseur et le censeur étaient précédés de tous nos garçons de service, portant des corbeilles de cocardes blanches, qu'on nous ordonna d'arborer sur-le-champ, aux cris de : *Vive le Roi !* Il faut avoir assisté à cette scène pour se faire une juste idée des sentiments que la jeunesse d'alors portait aux excellents princes, dont nous entendions prononcer le nom pour la première fois. Ce furent des hourras, des sifflets, des éclats de rire à tout rompre, et je n'ose dire par quels gestes indignes et à quels usages peu poétiques les malheureuses cocardes furent vouées en un instant. Les plus polis et les plus sages d'entre nous se bornèrent à les fouler aux pieds en pleurant, les plus hardis les jetèrent dans l'égout ; plus d'une se perdit dans la fosse d'aisance. Chacun eut le soin de retirer de son chapeau pieusement la cocarde tricolore, et j'ai la mienne sous les yeux, en rappelant cette scène de ma jeunesse, qui m'est aussi présente que si elle se fût passée il y a quelques jours.

Beaucoup d'élèves pensèrent qu'il était désormais inutile de rien faire, qu'on leur avait ôté leurs raisons de vivre ; l'obligation de rendre leurs galons, la certitude de renoncer à la carrière militaire, l'inquiétude même qu'ils avaient pour leurs bourses, les bruits qui coururent de la prochaine destruction des lycées, tout contribuait à les décourager.

Dès que le changement de régime a été annoncé, et que les galons des jeunes sous-officiers leur ont été ôtés, écrivait en mai le préfet de la Loire-Inférieure, une fermentation sourde s'est établie parmi les grands élèves... On ne pouvait même pas obtenir d'eux qu'ils articulassent de quoi ils avaient à se plaindre; leur contenance, l'expression de leur physionomie, l'insolence de leurs réponses étaient les seuls symptômes de leur mécontentement. — Les espérances qu'ils nous donnaient en grand nombre d'être admis aux différentes écoles militaires, — dit un rapport du proviseur de Limoges, — se trouvant par la nouvelle direction que vont prendre les choses singulièrement affaiblies, ont donné lieu à une sorte de consternation et de découra-

1. Adolphe Blanqui. *Ibid.*, 115.

gement; quelques élèves, les plus grands surtout, ont donné depuis cette époque des signes de mécontentement ; les études ont été négligées, la discipline s'est relâchée.

Dans certaines villes, ils protestèrent en accentuant par leur tenue leur ressemblance avec « les militaires en grade », s'affublant de décorations, au point qu'à Rennes les officiers d'artillerie se plaignirent; et le Conseil général de la Meurthe invita le préfet à défendre aux élèves des lycées et collèges la fréquentation « des cafés, cabarets, billards, salles de danse, et autres lieux soumis par les lois à l'inspection de la police ».

Mais le mécontentement, encouragé parfois par les professeurs et les maîtres d'études, s'exprima vite par des paroles et par des actes plus précis. A Reims, des fils de militaires tinrent des propos injurieux sur la rentrée des Bourbons; le « mauvais esprit » avait gagné tout le lycée, des cris séditieux témoignaient des regrets de l'ancien gouvernement, et la brochure d'un maître d'études, « le sieur Chevreau », *Apologie de Napoléon*, était dans les mains de tous les élèves. A Orléans, le proviseur ordonna de substituer *regem* à *imperatorem* dans la prière du matin; un élève tourna en dérision ce changement, et lorsque la cloche remplaça le tambour, il se jeta sur le sonneur si violemment que la cloche tomba et se brisa. A Angers, les murs du lycée se couvraient de ces inscriptions : *Vive l'Empereur, à bas Louis XVIII!* A Rennes, un interne arracha à un externe sa cocarde blanche, et le lundi de Pâques, lorsque l'aumônier s'abstint de chanter le *Domine salvum fac imperatorem*, tous les élèves l'entonnèrent.

Les rixes se multiplièrent entre lycéens et élèves des écoles ecclésiastiques. A Orléans, un lycéen fut blessé d'un coup de fer à la tête ; une nouvelle rixe le vengea aussitôt.

De nombreuses révoltes éclatèrent. Les élèves y recouraient alors fréquemment, et faisaient preuve dans la lutte contre l'administration d'une solidarité et d'une ténacité étonnantes. Du reste, les proviseurs ne pouvaient prononcer de renvois immédiats, et devaient suivre dans leur procédure des formes déterminées : attendre un mois avant de saisir de l'affaire l'inspecteur, le recteur, le conseil académique ; les pièces étaient ensuite envoyées au grand maître, qui les sou-

mettait au Conseil de l'Université, et après une nouvelle délibération, confirmait ou infirmait la sentence. Dès le mois de juin, certains proviseurs demandèrent d'être investis du pouvoir discrétionnaire de faire sortir les élèves suspects, sans être obligés de suivre les formes prescrites par le décret de juillet 1809.

Ces révoltes éclatèrent le plus souvent pour des motifs futiles : à Angers parce que le proviseur avait adressé des reproches trop vifs à un élève ; à Versailles à cause de la trop grande sévérité d'un professeur ; à Orléans et à Rennes, sous prétexte que la nourriture était mauvaise. Mais les proviseurs répondaient de leur bonne administration, et attribuaient ces mouvements au « mauvais esprit des boursiers ».

A Versailles, la révolte dura quatre jours. Elle commença par une agression, dans un escalier sombre, contre un professeur détesté; il fut saisi au cou, frappé à coups de poings et alla donner de la tête contre un pilier. Quatre élèves furent exclus et le proviseur annonça les sanctions par l' « ordre du jour » suivant :

Ce qui s'est passé hier soir ne nous permet pas de songer à conserver à l'égard des premières compagnies de ce lycée ces ménagements et ces attentions paternelles avec lesquels nous eussions aimé pouvoir traiter tous les élèves... On ne laissera pas échapper cette occasion de faire justice de quelques mauvais sujets qui depuis trop longtemps déshonorent le lycée, et dont l'exemple funeste a entraîné jusqu'à trois compagnies dans leur abominable complot, chose peut-être inouïe dans les annales de l'instruction publique.

... En attendant, tous les élèves composant le grand réfectoire resteront le soir à leur place dans leurs salles d'étude, où ils souperont au pain sec, et cela jusqu'à nouvel ordre ; — les élèves composant la musique iront de suite chez M. le censeur déposer leurs divers instruments; — toute sortie est interdite jusqu'à nouvel ordre aux élèves de ces compagnies.

Le soir, la première et la deuxième compagnie, s'étant barricadées en étude, écoutèrent le censeur sans murmurer, et semblèrent se soumettre. Mais, vers minuit, les dortoirs étant calmes, les maîtres endormis et les veilleurs ayant passé, les élèves descendirent silencieusement à la première salle d'étude, cassèrent les barreaux des fenêtres, enfoncèrent les portes des magasins, les saccagèrent, prirent des provisions, essayèrent de forcer la cave du proviseur. Les surveillants, réveillés à

cinq heures trouvèrent leurs dortoirs vides. Les élèves s'étaient de nouveau barricadés en étude. De là ils écrivirent au censeur qu'ils se solidarisaient avec les élèves renvoyés.

Puisque les coupables étaient inconnus, fallait-il sévir contre quatre élèves préférablement à tous les autres,... quatre élèves qui s'étaient acquis notre amitié ?... D'ailleurs, Monsieur, vous nous avez déclaré que vous seriez, s'il le fallait, victime de votre devoir ; et nous aussi nous serons, s'il le faut, victimes de notre amitié,

Le censeur leur répondit par une longue lettre du même ton, et dans la soirée, parvint à les faire rentrer dans l'ordre. Huit élèves furent exclus.

A Angers, le 22, tous les pensionnaires, sauf dix-huit, s'échappèrent en promenade, et ne rentrèrent qu'à neuf heures et demie du soir ; l'un d'eux se lança contre le censeur au cri de « Allons, fonçons, assommons ! » Trois boursiers furent expulsés. A Nantes, le proviseur dut avoir recours au préfet pour venir à bout des mutins. En pleine nuit, ils avaient barricadé un de leurs maîtres d'étude dans sa chambre, et, avec rage, avaient attaqué l'autre, qui dut se défendre au couteau. Lorsqu'ils surent que douze d'entre eux étaient renvoyés, ils brisèrent tout en vociférant des menaces « dans le langage des portefaix et des soldats ivres ». Plutôt que d'employer la force et de faire scandale, on ouvrit les portes et l'on pria les expulsés de sortir. Mais tous les internes sortirent avec eux, et ne rentrèrent que le lendemain matin. A Rennes, tentative de forcer les caves, repoussée par le dépensier, couteau à la main. Les « petits » imitèrent les « grands ». On renvoya les meneurs qui s'étaient fait remarquer par leurs cris et leur ton soldatesque. Partout ailleurs l'état général était inquiétant. A Pontivy, malgré les rapports rassurants du proviseur et des professeurs, le Conseil académique de Rennes craignait un mouvement. A Limoges, la discipline disparaissait. A Amiens, le lycée se vanta, pendant les Cent-Jours, de la méfiance qu'il n'avait cessé d'inspirer au gouvernement du roi.

Mais à partir de juillet, les révoltes disparurent, par crainte, par lassitude, et surtout à l'approche des vacances. Une tranquillité apparente succéda au désordre. La haute administration de l'Université espéra en profiter pour faire disparaître les derniers effets du régime militaire.

*
* *

Pour gagner les élèves à l'amour des Bourbons et pour ramener à l'Université l'opinion royaliste, Fontanes et ses collaborateurs organisèrent une propagande ouverte. Tous les sujets des compositions pour les prix, — de la rhétorique à la classe préparatoire, — durent se rapporter aux « heureux événements » dont « il était important de nourrir le cœur des jeunes gens ». Au concours général, les rhétoriciens eurent à développer en vers latins le « Testament dicté par Louis XVI dans la prison du Temple »; un abondant canevas montrait le roi, au milieu de ses proches, pardonnant à ses ennemis et recommandant à son fils de gouverner plus tard sans haine et avec amour. La troisième, la quatrième, la cinquième, en thème ou en vers latins, devaient célébrer le retour du roi, ou le Dauphin fils de Louis XV, ou Henri IV. En février 1815, un proviseur faisait composer ses élèves, pour la Saint-Charlemagne, sur un trait de l'histoire des Bourbons, « en leur promettant, afin d'exciter leur zèle, d'envoyer les meilleures copies au grand maître ».

On rappela aux recteurs que l'on comptait beaucoup, pour impressionner élèves et parents, sur les distributions des prix — qui avaient alors lieu, généralement, à la fin d'août. A Toulouse, un élève fit un discours sur le retour miraculeux des Bourbons ; un autre, qui parlait des orateurs les plus inspirés par l'Écriture Sainte, et de Bossuet en particulier, cita des passages de ses *Oraisons* « analogues » aux circonstances ; on l'interrogea sur nos rois, de Clovis à Louis le Désiré; puis il jura fidélité et l'assistance cria : *Vive le Roi !* — A Strasbourg, le recteur décrivit sans ironie le magnifique spectacle qu'offrait la capitale, la veille encore entourée d'ennemis, et, grâce au roi, recevant aujourd'hui dans son sein de fidèles alliés. — A Paris, le 22 août, à la distribution des prix du concours général, ce fut le grand maître lui-même, Fontanes, nommé par l'Empereur, qui se réjouit de la Restauration : « Depuis vingt-cinq ans, les révolutions succèdent aux révolutions ; on a voulu tout détruire, on a voulu tout renouveler ; la force invincible des choses a tout remis dans l'état

ancien... L'Université est amie des vieilles traditions, — elle doit en bénir le retour. »

A la fin de toutes ces cérémonies, on remit aux meilleurs élèves la décoration du Lys. On espérait flatter leur fierté et leur faire oublier la perte de leurs galons : « Le roi daigne ainsi, disait le recteur de Strasbourg, par une sorte d'émancipation morale, vous placer au rang des hommes faits. »

En même temps, on calmait les inquiétudes des familles; l'ordonnance du 22 juin, en conservant l'Université, les rassurait sur l'existence des lycées. A la rentrée d'octobre, le roi maintint les boursiers existants dans la possession de leurs avantages. Dans l'Ouest, par suite de la répression qui avait suivi les révoltes, de nombreuses bourses restaient vacantes; on les donna à d'ardents royalistes, souvent fils ou orphelins d'émigrés ou de Vendéens. Cette dernière mesure surtout changea les dispositions des familles : « telle qui réclamait contre l'Université, fait aujourd'hui des démarches pour obtenir des bourses royales (lettre du recteur d'Angers) ».

Toutefois on ne pouvait se faire de grandes illusions sur l'efficacité de ces mesures. De nouveaux sujets de devoirs, de l'éloquence officielle, des avances aux parents, tout cela ne pouvait régénérer les âmes. Cette régénération était urgente. Fontanes, ou ses collaborateurs, ont souvent constaté que le régime militaire n'avait pas seulement corrompu les doctrines politiques des élèves, mais leur foi et leurs mœurs.

Les Lycées, composés d'abord d'élèves du Prytanée militaire, n'ont pas perdu entièrement les vices de leur origine. Ces vices étaient plutôt contenus qu'étouffés, et les révoltes, les excès, les scandales qui ont eu lieu dans plusieurs établissements pendant les mois d'avril et de mai derniers, prouvent qu'en général la régularité n'était qu'extérieure. L'Université avait employé tous ses efforts pour que la jeunesse, confiée à ses soins, fût élevée chrétiennement ; mais les entraves de tout genre l'ont empêchée d'atteindre le but qu'elle s'était proposé.

A Rennes, le conseil académique se plaignait de l'immoralité des élèves, « résultat des exemples transmis depuis la première formation du lycée, du premier choix des maîtres d'études, des pensionnaires pris dans les écoles lointaines » ;

les désordres les plus graves avaient eu lieu presque dans les études, et sans mystère ; ce qui lui faisait penser que beaucoup d'élèves avaient des habitudes, et tous, même les plus jeunes, des connaissances funestes. A quoi le proviseur répondait que, « dans les grands établissements, malgré la surveillance la plus active, il était très difficile que les mœurs fussent pures ». Le proviseur de Versailles proposait le rétablissement du corset de prison en usage déjà au lycée Henri-IV et se disait « épouvanté de la corruption des jeunes gens d'aujourd'hui » ; elle devait être bien grande dans son lycée, pour provoquer cet avertissement de Fontanes (juin) :

Je reçois des lettres qui m'alarment pour l'éducation des enfants qui vous est confiée. Des plaintes très graves se renouvellent au sujet des mœurs, [qui révèlent] un défaut presque absolu de surveillance. Je veux croire qu'il y a de l'exagération dans ces plaintes, mais il faut bien qu'il y ait quelque fondement au mécontentement trop connu des pères de famille... J'exige que vous preniez des mesures pour faire faire chaque nuit des rondes dans les dortoirs. Deux hommes au moins doivent être sur pied toute la nuit.

L'état religieux laissait également à désirer. Le proviseur de Bourges écrivait que son lycée avait bien besoin d'être ramené à la vie spirituelle comme à la vie temporelle, et le recteur ajoutait qu'il avait constamment en vue de « détruire les effets du régime militaire, qui était utile au corps, par des pratiques douces et morales, qui formaient le cœur » ; depuis la Restauration, il avait fait construire une chapelle, où il faisait dire la messe tous les jeudis ; les grands étaient confessés tous les deux mois, les petits tous les mois, et pour qu'ils pussent se préparer, ils étaient prévenus trois jours à l'avance. Malgré ce soin constant de la religion, il n'avait pas eu le succès espéré. Il attribuait cet échec à l'indifférence des parents et à la légèreté de leurs conversations devant leurs enfants. « *C'est la contagion du siècle pendant les deux mois de vacances* : cette contagion détruit l'ouvrage de dix mois. » — Le proviseur de Limoges se plaignait également « de la légèreté avec laquelle les parents, en présence de leurs enfants, traitaient les principes conservateurs de l'ordre et de la discipline ». — Ainsi, comme le disait un professeur de Clermont dans son discours de dis-

tribution de prix, « au lieu d'attribuer à tel ou tel corps en particulier ce relâchement dans les principes religieux ou moraux dont on aurait dû plus sûrement indiquer la source », il fallait en trouver la cause « dans *cette maladie morale qui depuis longtemps tourmentait la nation, se transmettait avec le sang des pères aux enfants*, et contre laquelle l'Église elle-même n'employait que trop souvent un zèle infructueux ». — Le mal venait donc non du dedans, non de l'institution, mais du dehors ; et cette idée revient souvent sous la plume des chefs de l'Université royale. Ils n'avaient pu en tirer les conséquences sous l'Empire, arrêtés qu'ils étaient par des entraves de toutes sortes. Mais, grâce à la Restauration, ils la mirent en pratique dans leur premier essai de réforme intérieure des lycées, dans les étonnantes instructions données par M. de Fontanes aux inspecteurs envoyés en Bretagne et en Anjou, aux lycées d'Angers, de Pontivy, de Nantes et de Rennes, en septembre 1814.

Aussitôt arrivés, les inspecteurs devaient constituer une commission, composée du recteur, des inspecteurs d'académie et de membres du conseil académique, devant laquelle le proviseur viendrait rendre compte de la conduite de chaque pensionnaire ; le grand maître prononcerait en dernier ressort sur chaque cas. Mais « il était possible qu'une corruption ou une impiété cachée échappât à la sévérité de la commission et que le danger des conseils et de l'exemple subsistât toujours parmi les jeunes gens ». Une épuration ne suffisait pas. Et voici comment l'Université compta dérober ses élèves à l'impiété grandissante et à « l'esprit du siècle », comment elle voulut élever les nouvelles générations nécessaires au salut de la monarchie.

On décida de séparer peu à peu les enfants du monde extérieur ; on rêva d'une véritable claustration, comme en un temps d'épidémie. On délimita d'abord la génération nouvelle, — tous les enfants au-dessous de douze ans ; on les sépara de leurs aînés, on forma deux pensionnats distincts ; il ne devait y avoir « aucune communication entre eux, ni dans les études, ni dans les récréations, ni au réfectoire, ni au dortoir, ni à la promenade », de sorte que s'il restait

quelques mauvais éléments chez les grands, leur exemple « ne pourrait être dangereux pour le *petit pensionnat, dans lequel l'Université fondait désormais ses plus chères espérances* ».

Pour compléter la claustration, on interdisait toute communication entre externes et internes ; pour qu'ils ne pussent correspondre ou se faire passer des mauvais livres, on devait les placer en classe de deux côtés différents ; on devait faire en sorte qu'ils ne pussent avoir, entre eux, aucune relation, ni à l'entrée, ni à la sortie des classes. Les demi-pensionnaires étaient supprimés. Naturellement le proviseur ne devait plus autoriser aucun journal ; la correspondance des élèves était lue, et, au besoin, interceptée.

Les dispositions concernant les vacances étaient plus significatives encore : après avoir isolé les groupes d'élèves les uns des autres, on voulait séparer chaque élève de sa famille.

Les sorties et les vacances sont une des principales causes du dérèglement des pensionnaires...; vous examinerez avec soin *jusqu'à quel point on peut les interdire*, sans nuire aux établissements, et vous ne ferez à l'aveugle tendresse des parents que les sacrifices indispensables. Vous tendrez, autant que vous le pourrez, à l'interdiction totale des sorties et des vacances, et vous ferez vos efforts pour que le résultat puisse être obtenu par degrés, sans exciter trop de murmures.

D'autres causes de corruption pouvaient subsister dans le lycée même, et d'abord la possibilité d'entrevoir ou de croiser dans un couloir une personne du sexe féminin. L'article 102 du décret constitutif de l'Université du 17 mars 1808 portait déjà qu'aucune femme ne pourrait être logée ni reçue dans l'intérieur d'un collège; comme beaucoup d'autres, il était tombé en désuétude. Toutes les femmes qui habitaient les lycées durent loger au dehors, à l'exception, toutefois, des lingères. Quant à ces dernières, elles ne durent pas avoir moins de cinquante ans, et l'on veilla à ce que leur atelier fût entièrement séparé des pensionnats, et pourvu d'une issue particulière ; elles durent s'abstenir rigoureusement d'entrer et de sortir par les portes des élèves.

Le mauvais exemple pouvait venir aussi du personnel.

La tiédeur et l'indifférence des élèves ont eu jusqu'ici principalement pour cause la conduite trop générale des supérieurs et des employés... Sans l'exemple, l'autorité n'a presque aucune force.

Les fonctionnaires du lycée pouvaient, en effet, par leur seul exemple, avoir une forte influence, leur vie étant beaucoup plus mêlée à celle des élèves qu'aujourd'hui. Dans de nombreux lycées, les repas se prenaient en commun, comme dans les établissements religieux.

J'ai constitué la vie commune dans toute la force du terme, écrivait en 1810, avec une satisfaction tout administrative, le proviseur Pagès, au grand maître. Proviseur, censeur des études, professeurs célibataires, maîtres d'étude, élèves, tous mangent ensemble. Que Votre Excellence daigne se représenter une vaste salle de soixante pas de long sur seize de large, une table à l'orient, qui tient toute la largeur, deux tables au midi et au nord, dans toute la longueur ; le proviseur au milieu, ayant à sa droite les professeurs, à sa gauche les maîtres d'étude ; les élèves formant quatre lignes ; un pilier vers le centre avec une chaire, et un lecteur, tout le monde dans la plus belle tenue, et le silence le plus profond et le plus religieux ; et Votre Excellence aura une idée exacte des repas qui se font au lycée de Besançon ; il n'est point de spectacle plus imposant.

On exigea de tout le personnel la foi et les pratiques :

Il faut que tous les supérieurs, employés, et tous les hommes habitant les lycées remplissent leurs devoirs religieux, approchent des sacrements, se soumettent aux pratiques qui seront imposées aux pensionnaires. Leur devoir est même d'aller au delà de la règle commune, et ils ne pourront conserver leurs places s'ils négligent d'établir plus par l'exemple que par l'autorité la discipline religieuse, sans laquelle on ne peut espérer aucune amélioration durable.

On s'efforça d'enfoncer la religion au plus profond de l'âme des enfants. Les prières du matin et du soir furent récitées solennellement par l'aumônier, dans la chapelle, devant tous les habitants du lycée. Les professeurs durent dire une prière au commencement et à la fin de chaque classe, les proviseurs au commencement et à la fin de chaque repas. La messe fut obligatoire pour tous, chaque jour ; la messe, les vêpres et les prières chaque dimanche et chaque jour de fête : les professeurs de langues anciennes y conduisirent leurs divisions. Les élèves furent tenus de se confesser tous les mois : on dut prier l'évêque d'engager quelques ecclésiastiques pour seconder l'aumônier. — Des basses classes à la quatrième, le catéchisme fit partie des leçons ; de la troisième à la rhétorique, on expliqua l'évangile dans le texte grec. — Enfin, en classe, les professeurs durent saisir toutes les occasions

d'expliquer la doctrine et la morale chrétiennes ; on les avertit qu'à l'avenir, les inspecteurs examineraient avec soin les élèves sous ce rapport.

On décida de mettre à profit les vacances pour appliquer le règlement :

Il faut qu'à la rentrée (octobre 1814), l'habitude de s'y soumettre soit déjà prise, et que les élèves qui reviendront n'aient plus qu'à donner l'exemple à leurs camarades. C'est le moyen de prévenir les secousses qui accompagnent toujours les grands changements.

Ces prescriptions furent appliquées aussitôt, telles quelles, aux lycées de l'Ouest. Elles furent étendues, avec quelques atténuations, à tous les lycées de France par le *statut* du 28 septembre 1814 : les femmes furent exclues des lycées ; les élèves d'âge différent, soigneusement séparés les uns des autres ; les domestiques furent chargés de surveiller les cours désertes, les escaliers, les corridors, les lieux d'aisance. Il n'y eut plus qu'une sortie par mois en hiver, deux en été; les grandes vacances furent de six semaines ; il y eut congé les dimanches et les jeudis, le premier de l'an et le jour suivant, le 28 janvier (Saint-Charlemagne), le 4 mai (congé du roi), le 25 août (Saint-Louis), les vendredi et samedi saints, le dimanche et le lundi de Pâques et de Pentecôte. Pendant les quatre fêtes annuelles et les deux derniers jours de la semaine sainte, les élèves restèrent au lycée pour participer aux exercices religieux.

Ces changements furent fort mal accueillis. Le proviseur de Toulouse avait trouvé l'usage établi de deux sorties par semaine, le dimanche et le jeudi ; il sollicita l'autorisation de créer un régime de transition, et au seul bénéfice des deux premiers de chaque classe. La commission centrale lui fit savoir qu'il n'y avait lieu de déroger sous aucun prétexte aux dispositions du statut, et l'invita à faire espérer aux bons élèves « de tout autres récompenses qu'une plus grande dissipation ».

*
* *

Cette contrainte écrasante empêcha le retour des scènes scandaleuses d'avril et de mai 1814 ; la nouvelle année scolaire, tant que Louis XVIII régna, fut une année tranquille,

pendant laquelle pourtant l'Université n'arriva pas à dissiper la méfiance des royalistes. Les élèves ne se laissèrent pas gagner ; et à l'annonce du retour de l'Empereur leurs vrais sentiments, contenus par la discipline rigoureuse des six derniers mois du régime royal, mais exaspérés par la bigoterie qu'on leur imposait, éclatèrent avec enthousiasme, malgré les efforts discrets mais tenaces de la plupart des proviseurs et des recteurs. A Avignon, le proviseur et le censeur, croyant encore à la victoire du roi, essayèrent de lutter contre leurs élèves fanatisés. « Dès les premiers jours du mois de mars, on vit tout à coup fermenter les têtes d'un grand nombre d'élèves » ; il se forma deux partis, mais le parti royaliste fut vite le plus faible. Le proviseur renvoya alors deux meneurs napoléoniens ; « je comptais, dit-il, en renvoyer plusieurs autres, lorsque j'appris que le roi s'était retiré » ; l'exaltation des partisans de Napoléon fut portée au comble ; « c'étaient des cris continuels de : *Vive l'Empereur* ; tous les murs furent barbouillés de ces mots, et des imprécations les plus horribles contre Louis XVIII et la famille des Bourbons ». Le proviseur et le censeur furent hués, les élèves se plaignirent même au préfet qu'ils n'affichaient pas dans les cours les proclamations des armées et les ordres du jour qu'on leur faisait passer de la préfecture. Après Waterloo, lorsque le roi revint, « cet heureux changement ne fit que redoubler leur rage ». — Et ces manifestations se passaient dans cette Provence royaliste qu'évita Napoléon au retour de l'île d'Elbe !

A Lyon, les élèves étaient divisés; un rapport de police signalait au mois de juin, que les élèves du lycée revenant de la promenade et passant devant le café de l'île d'Elbe, ceux qui formaient la tête de la colonne crièrent : *Vive l'Empereur*. Ceux du centre répondirent par le cri de : *Vive le Roi* ; le public prit part à la querelle, qui se continua à l'intérieur du lycée. Le proviseur punit les napoléoniens.

A Amiens, « la plupart des élèves placés dans le lycée antérieurement au mois d'avril 1814 étaient dévoués à l'Empereur, par reconnaissance, et aussi par l'espoir d'entrer à son service aussitôt que l'âge le leur permettrait ». A Bourges, à Aix, malgré le proviseur royaliste et la population hostile,

les élèves redemandaient le tambour et le régime militaire. A Angers, en pays chouan, ils réclamaient les journaux proscrits ; ils voulaient même pouvoir prendre des abonnements ; le proviseur leur dit : « Mes enfants, les règlements le défendent ; mais que l'un de vous vienne chez moi tous les jours ; il lira les journaux ; je lui dirai ce que je saurai d'ailleurs ; il le communiquera aux autres. » Et il ajoutait dans sa lettre : « Sinon, si les journaux avaient été lus dans la cour, que de cris ! » Et il avait défendu les cris. Mais il n'osait malgré leurs vœux, rétablir le tambour, ni supprimer les exercices religieux :

Nous n'avons point pour nous le public... C'est le souvenir du tambour qui l'éloigne de nous... La suppression des exercices religieux mettrait le comble au scandale. Nous serions une ville étrangère au milieu d'une autre ville. Nous le sommes déjà.

Et ailleurs : « Nous respirons au lycée une tout autre atmosphère que dans la ville ; tous nos élèves ont été dévoués dans tous les temps à l'Empereur et à ses institutions. »

Des circulaires officielles, fin mars et au commencement d'avril, vinrent bientôt donner satisfaction aux élèves : l'Université fut restaurée telle qu'elle était avant mars 1814 ; le tambour, les uniformes bleus, à parements, collet et doublures bleu de ciel, revers comme l'habit, furent rétablis, et les grades, et les exercices, et les caporaux instructeurs. En attendant le retour des fusils et pièces d'équipement distribués sous la Restauration à la garde nationale, — le lycée de Pau avait en mars 1814 130 fusils dont 50 donnés par l'Empereur, 130 gibernes avec fourreaux de baïonnettes, 40 briquets — on fit simplement des évolutions et des mouvements d'ensemble. Les proviseurs montrèrent leur zèle en hâtant ces transformations. Celui de Pau demandait dès le mois d'avril à l'arsenal de Bayonne 70 fusils et gibernes et 40 briquets ; il se réjouissait du rétablissement du shako, plus économique — puisqu'il dure six à sept ans au lieu de trente mois, — et plus seyant. Mais il ne trouvait pas de tambours ! Ceux « de la ligne » passaient pour ivrognes et immoraux ; il cherchait un tambour-maître, un tambour de la ligne retraité, sans service régulier, qui enseignerait les élèves-tambours,

nommerait chaque jour les tambours d'ordre et, aux sorties, battrait avec les élèves ; et il provoquait la création de dix bourses d'élèves-tambours, qui « seraient données à des fils de militaires ayant bien mérité de la patrie ».

Mais ailleurs, malgré les élèves, quelle mauvaise volonté de la part de l'administration locale ! En mai 1815, le proviseur de Toulouse avouait que le tambour ne servait encore qu'à la promenade, ce qui du reste avait mécontenté l'archevêque, — les élèves ayant affecté de passer devant la métropole pendant l'office divin. Il fallait tenir compte de l'opinion de la ville, et procéder avec ménagements au rétablissement de l'Université dans son état ancien. — A Clermont, le proviseur, n'étant jamais assez renseigné, retardait par ses objections le moment d'obéir. D'autres prétextaient la misère du lycée pour ne rien changer à l'uniforme.

Cependant la coalition européenne ne désarmait pas ; et il fallut de nouveau combattre. En même temps que l'esprit révolutionnaire se réveillait, que les *fédérations*, groupements spontanés de *patriotes* se formaient en province, menaçant nobles et prêtres, un élan patriotique appela la nation aux armes.

Dans de nombreuses villes, à Limoges, par exemple, des lycéens se fédérèrent, un plus grand nombre encore demande à s'engager. Dès avril 1815, la correspondance a repris entre la haute administration universitaire et le ministère de la Guerre pour l'admission des élèves de dix-sept et dix-huit ans dans les écoles militaires et dans la ligne, comme sous-officiers, lorsqu'ils joignent une instruction suffisante à une forte constitution. En mai, Carnot ordonne de former en compagnies de canonniers les élèves de seize ans et au-dessus, et les demandes se multiplient.

Le lycée de Douai, écrit le recteur au général commandant les arrondissements de Douai et de Cambrai, a reçu cette commotion universelle qui électrise tous les cœurs français. La pétition que j'ai l'honneur de vous transmettre vous dira ce qu'il veut, ce qu'il espère. J'ai moi-même profondément senti combien est respectable cet élan qui les pousse à la demande que vous font les élèves signataires.

Cette pétition a disparu, mais en voici une adressée à l'Empereur par dix-sept lycéens de Versailles, passionnée, ardente, dans le style des bulletins impériaux :

Sire, les dangers de la Patrie et le nom de Français que nous portons nous appellent sous vos drapeaux. Des armes et des ordres, Sire, voilà tout ce que nous attendons pour aller joindre vos guerriers, les garants d'une victoire assurée. Que Votre Majesté daigne accepter nos bras, et que nous puissions dire un jour : « Nous aussi, nous avons contribué à dissiper cette ligue formidable qui comptait nous anéantir. » Nous sommes, de Votre Majesté, les plus humbles et les plus dévoués de ses sujets.

A Henri-IV, les élèves forcèrent les grilles pour aller travailler aux fortifications.

Il n'y eut de volontaires royaux que dans quelques lycées du Midi, comme à Marseille, et à Paris. Mais tous les témoignages s'accordent pour constater le mouvement presque unanime des lycéens vers l'Empereur et la patrie, — et d'abord les proviseurs, qui s'opposèrent par tous les moyens aux engagements et surtout en exigeant préalablement le consentement de l'autorité paternelle.

Il existait dans tous les lycées de France, écrivait le proviseur de Versailles, cinq mois après Waterloo, un esprit de désordre soufflé par ceux mêmes qui n'auraient dû user de leur autorité que pour apaiser. C'est alors que les esprits furent ici, pendant quelque temps, dans un état d'effervescence. Vingt élèves environ sont venus plusieurs fois chez moi solliciter la permission de se rendre à Paris, pour aller, disaient-ils, défendre la patrie qui était en danger. Ils ont, plusieurs fois, réclamé de moi l'exécution de l'arrêté du ministre Carnot... Je me suis constamment opposé à leurs demandes et aux ordres du Gouvernement... Ils étaient égarés ; plusieurs même, j'y consens, sont restés quelque temps dans cet égarement du cœur qui leur faisait aimer ce qui était devenu l'objet d'une haine presque générale...

En août 1815, le recteur de Bourges soulignait en termes fort justes le contraste qui exista pendant les Cent-Jours entre le corps enseignant et la population des lycées :

Tandis que le corps enseignant avait à braver les reproches d'un ministre qui l'accusait publiquement de comprimer l'élan de la jeunesse,... tandis qu'en refusant de donner des soutiens à l'usurpation, nous opposions une invincible résistance aux ordres menaçants de transformer nos lycées en écoles d'artillerie et nos élèves en soldats,...

d'autres dangers nous menaçaient de toutes parts ;... nous avions à nous mettre en garde contre des tentations locales sans cesse renouvelées, contre des suggestions de tout genre, par lesquelles des hommes insensés ou peu clairvoyants attaquaient directement les passions des élèves ; à voir la persévérance et la multiplicité des moyens extérieurs et, quand on le pouvait, intérieurs, employés, on eût dit que l'effervescence d'une poignée d'enfants devait décider du gain d'une cause depuis longtemps perdue. — Quelle mesure, quelle prudence ne fallait-il pas pour arrêter l'entraînement d'une jeunesse orgueilleuse de l'importance qu'on lui donnait, du rôle qu'on l'appelait à jouer, qu'il était difficile d'écarter toutes les séductions mises en usage pour échauffer de jeunes têtes auxquelles on faisait accroire que délire était raison, et qu'elles pouvaient traiter sans respect le vieux bon sens de leurs pères et de leurs maîtres...

Aussi Carnot put-il déclarer en toute vérité, à la Chambre des représentants, le 13 juin 1815 :

« L'enthousiasme que les élèves font éclater dans les lycées est admirable ; les sentiments qui les animaient ont été, il est vrai, comprimés quelque temps, mais ils n'en ont acquis que plus d'énergie. » Et tout confirme l'affirmation du royaliste Fabry : « Il y a eu des fédérations dans presque tous les lycées, et l'ardeur des élèves pour servir dans les compagnies de canonniers n'a pas été du dévouement, mais de la frénésie. »

***

Ce bonapartisme des lycéens, violemment affirmé par deux fois en un an, a-t-il vraiment eu des suites durables, et faut-il donner quelque importance à des « chahuts » d'adolescents, qui par inclination naturelle ont de tout temps préféré les exercices physiques et les parades militaires à la claustration monacale, au silence, aux homélies dévotes? Nous avons peine à comprendre ces hauts fonctionnaires de l'université, ces préfets, ces généraux, que le niveau des études, les questions pédagogiques laissent presque indifférents, mais qui s'enquièrent avec souci, minutieusement, des tendances politiques, du bon ou du mauvais esprit des rhétoriciens. Préoccupés surtout de fonder un régime stable (en 1814 la France en est à son septième changement de régime depuis 1789) ils sont tous, fonctionnaires de Louis XVIII et agents de Napoléon, pressés d'agir sur la génération nouvelle, sur la

seule portion de la génération nouvelle qui jouera un rôle dans l'État : les enfants de la bourgeoisie, les futurs fonctionnaires, — les 45 000 enfants qui peuplent les établissements secondaires, et, parmi eux, les 10 000 élèves des Lycées. La pemière qualité qu'ils s'attachent à développer chez eux, c'est le loyalisme.

L'Empire réussit dans cette œuvre et l'éducation des lycées impériaux laisse sur ceux qui l'ont subie des traces profondes. La Restauration échoue complètement. Le loyalisme envers les Bourbons, les gouvernements de la seconde Restauration s'efforcent par tous les moyens de l'inspirer, de l'imposer. Leurs efforts sont aussi vains en quinze ans que ceux de Fontanes en douze mois. Un courant toujours irréligieux, au début surtout militariste, ensuite surtout libéral, en même temps qu'il se maintient dans les collèges royaux malgré toute la pesée administrative, gagne dès 1816, — avec les jeunes révoltés de 1814-1815 —, les facultés de droit et de médecine; des étudiants — anciens lycéens — sont impliqués dans les complots militaires des premières années du règne de Louis XVIII. Sa persistance invincible chez les jeunes gens explique la force renouvelée d'année en année des partis de l'opposition. Il gagne les écoles spéciales, la Flèche, Saint-Cyr; il subsiste à Polytechnique : les Polytechniciens sont aux barricades de Juillet. On le retrouve enfin au pouvoir, sous Louis-Philippe, chez les bourgeois de la gauche et du centre gauche, libéraux, voltairiens, cocardiers, passionnément adversaires des traités de 1815, et très émus par le retour des cendres, n'ayant pas encore choisi entre « les principes de 1789 », le parlementarisme, les souvenirs de l'Empire, et leurs désirs de revanche sur l'étranger. Thiers les représente bien, lui qui, à la fin de sa vie, évoquant devant le prince de Hohenlohe ses souvenirs d'internat, était tout fier d'avoir porté l'uniforme de la garde impériale, et de devoir au Lycée impérial de Marseille son goût pour les choses militaires.

JEAN POIRIER

POÉSIES

O VIVANTS!

O vivants, n'enfermez pas dans un cimetière
Les faibles morts qu'un jour vous paraissiez aimer;
N'ont-ils pas comme vous marché dans la lumière?
Oubliez la nuit où leurs yeux se sont fermés.

Ne pensez plus au soir où leurs corps immobiles
Étaient déjà si loin de leur propre passé,
Et concentrez en vous le souvenir fragile
Que, dans votre passé, leur présence a tracé.

Ils ont aussi foulé ces claires avenues,
Écrit à cette table, et regardé ces champs.
Les choses que jadis tous ces morts ont connues
Vous seuls pouvez ce soir les leur rendre, ô vivants!

Vous tenez dans vos mains la terre tout entière,
Leurs regards attentifs sont levés vers vos yeux;
Vous seuls pouvez guider dans la jeune lumière
Ces tristes habitants d'un monde ténébreux.

Qu'ils ne soient pas, couchés dans la tombe profonde,
Des corps décomposés, des noms prêts à mourir ;
Rendez à leur repos les fatigues du monde,
Le rêve à leur sommeil, à l'oubli le désir.

Ne leur enlevez pas leur humaine faiblesse,
Leurs cœurs tristes ou gais, leurs chagrins, leurs espoirs,
Laissez les morts souffrir de leurs vieilles détresses
Et pleurer comme vous sous les grands arbres noirs.

Qu'ils ne deviennent pas la statue immobile
Qui fixe sans le voir un horizon lointain,
Et laisse défiler sous son regard tranquille
Le voyage éternel et changeant des humains.

Si vous les aimez bien, laissez dans vos demeures
Leurs pas tremblants errer parmi leurs souvenirs.
Ils reviendront suivis d'un doux cortège d'heures
Qui ont un jour compté parmi votre avenir.

Vous vous habituerez à cette foule obscure,
Son nombre autour de vous peu à peu grandira,
Entre le monde et vous, silencieuse et pure,
Pour voiler le néant elle s'élèvera.

Ainsi, le jour venu, l'instant où tout s'achève
Ne sera plus pour vous, pour vos cœurs et vos yeux,
Qu'un rêve où vous serez au milieu d'autres rêves
L'hôte invisible et pur hantant les mêmes lieux.

Vous ne partirez pas d'une demeure humaine,
Mais vous joindrez sans peur dans le noir lendemain
Ceux qui auront formé les anneaux de la chaîne
Dont les bouts suspendus s'uniront dans vos mains.

N'allez donc plus chercher dans un vain cimetière
Un spectre faux, menteur, inutile et parfait,
N'appelez plus des corps prisonniers de la terre...
Les morts que vous aimiez ne répondront jamais.

LE DERNIER INSTANT

Nous ne disons jamais aux amis qui nous quittent
L'adieu que nous aurions voulu leur avoir dit,
Nous oublions toujours que la mort va plus vite
Que les plus forts regrets, que le plus grand oubli.

Sans le savoir, un soir, nous refermons la porte,
Nous n'avons même pas vu celui qui partait,
Et nous dormons encor, lorsqu'un instant emporte
Tout ce que notre cœur inconscient aimait.

Combien de jours alors, quand reviendra cette heure,
Nous dirons-nous : Comment m'avait-il regardé?
Nous ne pouvons plus voir qu'un visage qui pleure
Au bout du noir chemin où il reste attardé.

Nous avons peur de voir que la distance augmente,
Et que chaque jour neuf nous sépare de lui...
Nous avons peur aussi de revoir plus vivante
L'image qui s'approche un peu plus chaque nuit.

Soyons donc tous les soirs de notre courte vie
Comme deux voyageurs sur le même chemin,
Et dont l'un peut soudain voir sa route finie,
Lorsque le but de l'autre est encore lointain.

Pour ne jamais penser : Quel était son visage,
Comment ses yeux m'ont-ils vu la dernière fois?
N'a-t-il rien regretté au bord de son voyage,
Quels mots, qu'il désirait, n'a-t-il pas eus de moi?

Pour que le souvenir ne soit pas la souffrance,
Pour ne pas conserver l'impossible désir
De rompre, un jour prochain, cet instant de silence,
Que ne ramènera jamais notre avenir...

A MON VISAGE

Toi dont le changement seul répète la vie,
Image toujours close à celui qui s'y voit,
Geste de la pensée à son ombre asservie,
Et dont le miroir dit la forme et non la voix !

Tu m'aides à mentir, à pleurer et à rire,
Mais tu ne trompes plus que des cœurs étrangers,
Mon cœur ne reconnaît pas en toi ses délires :
De mon âme à mes yeux, ah ! quels reflets changés !

Je t'ai pris à la vie ainsi qu'on prend un masque,
Je te porte à travers le carnaval humain,
Où sanglote en dansant l'âme triste et fantasque
Que m'a prêtée un mal infini et lointain.

Nous n'avons de commun que de vieillir ensemble,
Tu ne me touches plus déjà qu'en ton passé,
Lorsque, d'un vieux portrait, l'enfant qui me ressemble
Me regarde à son tour de ses yeux effacés.

Tu ne me toucheras bientôt plus, ô visage,
Que par ta flétrissure avançant l'avenir,
Dont tu seras alors le déclinant présage
Que mon cœur épuisé ne pourra démentir.

Et quand tu rentreras aux décors de la terre,
Qu'un autre te mettra pour le grand bal humain,
Je saurai si ta chair me cachait un mystère,
Et si ta tragédie avait un lendemain.

O MON CORPS...

O mon corps, c'est de vous que me vient la vieillesse,
Vous étiez mon plaisir, vous êtes mon fardeau,
Et vous avez offert au destin qui me blesse
Une cible vivante où plonger son couteau.

Autrefois, vous couriez, souple, léger, rapide,
Vous précédiez mon âme, et sur le clair chemin
Vous étiez à la fois son amant et le guide
Qui lui montrait le monde ainsi qu'un grand jardin !

Si parfois elle était hésitante à vous suivre,
Brusquement, vers le ciel, vous leviez une main,
Comme une coupe d'or offerte au soleil ivre,
Qui du sang transparent faisait un astre humain.

Elle suivait alors cette lumière pure,
Sans voir se préciser dans son vivant éclair
Le dessin immuable et la raideur obscure
Des os montrés soudain au travers de la chair.

O mon corps, vous étiez l'eau claire où l'âme joue
Avec le doux reflet d'un jeune compagnon,
Qui lui ressemble et dont les bras nouent et dénouent
Autour d'elle en riant d'invisibles chaînons.

Mais aujourd'hui voici qu'elle est votre captive,
Le flot qui vous entraîne hélas ! l'entraîne aussi,
Enchaînée au reflet qui glisse à la dérive,
Elle connaît enfin la main qui la conduit.

Vous étiez la jeunesse et vous étiez le rêve,
Vous êtes aujourd'hui toute la vérité,
Vous étiez le départ, mais tout départ s'achève,
Et c'est l'ombre qui nous fait mieux voir la clarté.

Et vaincus tous les deux par la même détresse,
O mon âme, ô mon corps, vous luttez vainement !
Chaque nouveau combat hélas ! tous deux vous blesse,
Et l'amante en mourant fera mourir l'amant...

LES CHAMBRES

Le monde entier est plein de chambres qui attendent
Les inconnus couchés dans leurs tombeaux perdus,
Les hommes parlent bas, de peur que les entendent
Les fantômes de fils vainement attendus.

Et dans ces chambres-là, les mères et les femmes
Se détournent pour ne pas voir dans les miroirs
L'ombre qui les ferait ressembler à des âmes,
Et qui leur montrerait trop bien leur désespoir...

On n'a rien dérangé... sur la table le livre
S'ouvre au même feuillet, qu'on ne finira pas...
Mais les choses en vain veulent te faire vivre,
O soldat ! Sur ton corps, l'herbe pousse déjà...

SOLITUDE

Je suis seul, et debout dans un obscur silence
Je vois chaque lueur et j'entends chaque bruit...
On dirait que c'est l'heure où la nature pense
Aux jours mystérieux où le temps la conduit.

On n'aperçoit plus rien dans la plaine déserte...
Je suis le voyageur du voyage infini,
Et mon cœur est pareil au paysage inerte
D'où les étroits dessins des hommes sont bannis.....

JULIEN HOCHSÉ

MONNAIE DE PAPIER COLONIALE[1]

II

COLONIES FRANÇAISES

Nous avons dit de la Banque Nationale d'Égypte qu'elle était quelque peu une « faveur ». A plus forte raison dirons-nous des banques d'émission des colonies Françaises ou du moins de certaines d'entre elles que ce sont des « faveurs ». Détail curieux : plusieurs de ces banques d'émission durent leur origine à l'explosion de philanthropie que fut la révolution Française de 1848 par laquelle la France substitua à une monarchie très constitutionnelle une République éphémère qui, quatre ans plus tard, était supplantée par un Empire. Dans l'enthousiasme fraternel, le Gouvernement de Paris supprima l'esclavage, et constitua, en en fournissant le premier capital, des banques d'émission dont les actions furent distribuées à des planteurs en remplacement des esclaves qu'ils perdaient. Donc, en 1849, les colonies noires, c'est-à-dire les deux Antilles Françaises (la Guadeloupe et la Martinique), la Guyane Française, la Réunion voisine de l'ancienne Ile de France, devenue l'Ile Maurice (*Mauritius*), enfin le Sénégal, eurent des banques d'émission parce qu'elles n'avaient plus d'esclaves.

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er mai 1921.

Le mouvement était donné : en 1851 la Banque d'émission de l'Algérie fut constituée et ses opérations s'étendirent, par la suite, à la Tunisie. La Banque de l'Indo-Chine n'apparut que beaucoup plus tard, en 1875, lorsque les Établissements Français d'Indo-Chine, qui ne remontent qu'à 1867, eurent pris quelque importance. La Banque du Sénégal devint, en 1901, la Banque de l'Afrique Occidentale.

Nous passerons successivement en revue ces différentes banques en commençant par celles dont le privilège a été renouvelé le plus récemment, dans cette hypothèse que leur régime est le plus à la mode du jour, le mieux perfectionné et a ainsi le plus d'intérêt à être connu ; puis nous nous éloignerons peu à peu pour finir par celles dont le privilège a été pour la dernière fois renouvelé à la date la plus reculée, dans cette hypothèse que leur régime ne représente pas au même degré les tendances contemporaines et a ainsi moins d'intérêt à être connu. Nous ne compterons pas comme renouvellements de privilège de simples prorogations d'année en année sans modification de statuts : ce sont là procédés dilatoires et une façon de part et d'autre de gagner du temps. Lorsque les dates du dernier renouvellement seront fort voisines et que les statuts seront similaires, nous donnerons la préséance à la plus importante des deux banques en parallèle.

Le 21 mars 1919, une loi a renouvelé en bloc pour 25 années à courir du 1er avril 1919, expirant donc le 1er avril 1944, le privilège des Banques de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane.

Le 29 décembre 1918, une loi a renouvelé pour 25 années à courir du 31 décembre 1920, expirant donc le 31 décembre 1945, le privilège de la Banque de l'Algérie.

Le 16 mai 1900, un décret a renouvelé pour 15 années à courir du 21 janvier 1905, expirant donc le 21 janvier 1920, le privilège de la Banque de l'Indo-Chine. Deux prorogations d'un an ont eu lieu respectivement en janvier 1920 et janvier 1921.

Le 29 juin 1901, un décret constituant la Banque de l'Afrique Occidentale par extension de la Banque du Sénégal a conféré à cette banque un privilège de 20 ans à courir du 29 juin 1901, expirant donc le 29 juin 1921.

*
* *

Toutes les banques énumérées ci-dessus, à part la Banque de l'Algérie, doivent rendre des comptes à la « Commission de surveillance des Banques Coloniales » chargée, sans plus, de veiller à l'exacte observation des lois et décrets ; le décret du 17 décembre 1919 s'exprime ainsi à son sujet :

La Commission de surveillance des banques coloniales d'émission, instituée auprès du Ministre des Colonies, est composée ainsi qu'il suit : un conseiller d'État, élu par le Conseil d'État en Assemblée générale ; cinq membres, dont deux au moins propriétaires de dix actions de banques coloniales, désignés par le Ministre des Colonies; deux membres désignés par le Ministre des Finances; deux membres élus par le Conseil général de la Banque de France. La commission est présidée par le conseiller d'État. Elle élit un vice-président. Il est adjoint à la commission, en qualité de rapporteur, un maître des requêtes et un auditeur au Conseil d'État, désignés par le Garde des sceaux. Ils ont voix délibérative dans toutes les affaires dont ils font le rapport... La commission de surveillance reçoit communication de tous les documents parvenus aux départements des Colonies et des Finances sur la gestion des banques coloniales, tant aux colonies qu'à l'étranger. Elle est consultée sur les actes du Gouvernement qui concernent les banques coloniales ; elle provoque telles mesures de vérification et de contrôle qui lui paraissent convenables... Ses avis et ses vœux sont transmis au Ministre des Colonies par les soins du président. Elle rend compte au Ministre des Colonies de ses observations sur les documents périodiques qui lui sont communiqués. Chaque année, elle rend compte au Président de la République du résultat de sa surveillance et de la situation des banques coloniales. Ce dernier compte rendu est publié au *Journal Officiel de la République Française* et un extrait est publié, aux frais de chaque banque, au *Journal* ou au *Bulletin Officiel* de la Colonie intéressée.

Mentionnons enfin Madagascar qui n'a pas jusqu'ici de législation propre du billet de banque. Les billets de la Banque de France circulent à Madagascar, ce qui frustre la colonie des avantages afférents à l'émission de billets.

*
* *

Les Banques de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane sont de toutes petites banques : chacune des trois premières a un capital de 3 millions, la dernière un

capital de 600 000 francs. Elles sont administrées localement par des Conseils d'administration qui siègent au chef-lieu de chaque colonie. Les actions possédées par des actionnaires résidant dans les colonies successivement considérées représentaient, au 30 juin 1919, 31 p. 100, 37 p. 100, 62 p. 100, 47 p. 100 du capital-actions de chacune de ces banques. A la Martinique, à la Guadeloupe et à la Réunion, la canne, c'est-à-dire le sucre et le rhum, sont tout : au cours des derniers exercices la hausse de ces deux produits a grossi les escomptes et avances qui, suivant le mécanisme habituel, ont à leur tour grossi les dépôts et les billets en circulation, le tout se traduisant par des accroissements de bénéfices et de dividendes. En 1918-1919 (l'exercice est clos au 30 juin), les dividendes ont été respectivement de 28 p. 100 (bénéfices nets 74 p. 100), 14 p. 100 (bénéfices nets 39 p. 100), 23,2 p. 100 (bénéfices nets 63 p. 100), 26 p. 100 (bénéfices nets 101 p. 100). Parallèlement, le taux des opérations a été : 6 à 8 p. 100, 5 à 6 p. 100, 5 à 7 p. 100, 6 à 7 p. 100. La loi organique du 21 mars 1919 actuellement en vigueur qui règle la condition des quatre banques de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane, que la terminologie officielle Française qualifie toutes et qualifie seules du titre de Banques Coloniales, édicte que :

> Le montant des billets en circulation ne peut en aucun cas excéder le triple de l'encaisse métallique ; le montant cumulé des billets en circulation, des comptes courants, et des autres dettes de la Banque ne peut excéder le triple du capital social et des fonds de réserve, à moins que la contre-valeur des comptes courants et des autres dettes ne soit représentée par du numéraire venant en augmentation de l'encaisse de garantie.

Il est vrai que le rapport sur les opérations des Banques Coloniales pendant l'exercice 1918-1919, dernier paru, s'exprime ainsi, suivant la même formule stéréotypée, à l'égard de chacune des quatre Banques Coloniales : « La circulation des billets est supérieure au triple de l'encaisse métallique. La proportion réglementaire a été portée au quadruple par un arrêté du Gouverneur en date du.... (en vertu du décret du 22 août 1914, donnant, vu l'état de guerre, tout pouvoir

au Gouverneur à cet effet) »; « le montant des dettes exigibles dépasse également la limite réglementaire; des mesures sont à l'étude pour régulariser cette situation au point de vue légal. » Il n'est pas question, du moins dans ce texte, d'avantages exceptionnels stipulés par l'État, soit en sa propre faveur, soit en celle du public, comme prix de la faculté exceptionnelle accordée par lui.

Les avantages généraux stipulés en faveur de l'État par la loi organique du 21 mars 1919, sont les suivants :

Les Banques de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion verseront chacune à l'État, à charge par lui d'en reverser le montant aux colonies intéressées, une contribution de 500 000 francs destinée à venir en aide aux institutions locales de crédit agricole existantes ou à créer (le capital social au 30 juin 1919 de chacune de ces trois banques était de 3 millions de francs, les réserves dépassaient la moitié de ce chiffre).

La Banque de la Guyane versera une contribution de 150 000 francs destinée à favoriser le développement de l'agriculture (le capital social au 30 juin 1919 était de 600 000 francs, les réserves dépassaient ce chiffre).

Ces contributions seront exigibles le 1er avril 1919 et devront être versées au Trésor local à la première réquisition du Ministre des Colonies.

Le mode d'emploi et la répartition entre les institutions locales de crédit agricole des sommes dues par les Banques de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion et l'affectation de celles dues par la Banque de la Guyane seront déterminées par décret sur la proposition du Ministre des Colonies.

A partir du 1er avril 1919, les Banques de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane verseront chacune à l'État, chaque année et par semestre, une redevance calculée à raison de 0,50 par 100 francs du chiffre moyen de l'excédent de la circulation totale par rapport à l'encaisse en numéraire. Ces redevances auront la même destination que les contributions fixées ci-dessus : leur répartition sera déterminée par le même décret qui règlera celle de ces contributions.

A compter de l'exercice au 30 juin 1919, toute répartition par les Banques de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane d'un dividende annuel supérieur à 125 francs nets d'impôts par action (soit 25 p. 100, les actions étant de 500 francs) et par la Banque de la Réunion d'un dividende annuel supérieur à 90 francs nets d'impôts par action (soit 24 p. 100, les actions étant de 375 francs) obligera ces établissements à verser à l'État Français une somme égale à l'excédent net réparti, à charge par l'État d'en reverser le montant aux colonies intéressées.

Le produit de ce reversement sera affecté aux institutions locales de crédit agricole prévues ci-dessus, en ce qui concerne les colonies des Antilles et de la Réunion, et au développement de l'agriculture en ce qui concerne la Guyane.

A ces avantages en faveur de l'État se joignent, bien entendu, des services de caisse gratuits.

Les dispositions de la loi organique du 21 mars 1919 qui réglementent les opérations des Banques Coloniales autres que l'émission des billets n'offrent rien qui puisse retenir plus particulièrement notre attention : les limitations de durée et les spécifications de garantie des escomptes et avances sont ce qu'on s'attend à ce qu'elles soient lorsqu'il s'agit d'une banque d'émission. Notons cependant que les avances sur titres doivent être garanties « par des nantissements réguliers consistant en valeurs Françaises sur lesquelles la Banque de France fait des avances, *en actions de la Banque Coloniale*, ou en valeurs créées ou garanties par les gouvernements des pays dans lesquels la Banque possède des établissements ». Notons encore que, « dans les pays où s'exerce son privilège, la Banque ne sert pas d'intérêts aux déposants », et que « la Banque peut participer aux emprunts émis par l'État, les colonies ou les municipalités, dans les pays où elle possède des établissements, sans toutefois que le montant total de ces participations puisse, sauf autorisation spéciale du Ministre des Colonies, et après avis conforme du Ministre des Affaires étrangères, lorsqu'il s'agit d'emprunts émis par des gouvernements étrangers, dépasser la moitié des réserves ».

Quant à l'administration, « nul actionnaire non Français ne peut faire partie de l'assemblée générale s'il n'a son domicile depuis cinq ans au moins dans la colonie, dans une autre colonie française, ou en France »; « chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède de fois 10 actions sans qu'aucun puisse avoir plus de 10 voix. Aucun fondé de pouvoir ne peut avoir, en cette qualité, plus de 10 voix indépendamment de celles qu'il a en son nom personnel »; « le directeur préside le Conseil d'administration et en fait exécuter les délibérations. Nulle délibération ne peut être exécutée que si elle est revêtue de la signature du directeur. Aucune opération d'escompte ou d'avance ne peut être faite sans son approbation.

Il nomme et révoque les employés de la Banque, dirige les bureaux, signe la correspondance, les acquits et endossements d'effets, les traites ou mandats à ordre. Le directeur ne peut faire aucun commerce ni s'intéresser dans aucune entreprise commerciale ». « Le Conseil d'administration est assisté de deux censeurs dont l'un est désigné par le Ministre des Colonies et l'autre élu par l'assemblée des actionnaires. Le trésorier-payeur délégué par le Ministre des Finances ou, à son défaut, le trésorier particulier assiste aux réunions du Conseil et a tous les droits d'un censeur comme commissaire du Gouvernement »; « les censeurs... exercent leur surveillance sur toutes les parties de l'établissement, ils se font représenter l'état des caisses, les registres et le portefeuille de la Banque, ils proposent toutes mesures qu'ils croient utiles et, si leurs propositions ne sont pas adoptées, ils peuvent en requérir la transcription sur le registre des délibérations ».

Voici enfin un curieux spécimen de coopération entre les Banques Coloniales : « Un agent central représente dans la métropole les Banques de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane »; « l'agent central est assisté, pour les opérations d'escompte et d'avance, par un conseil d'escompte distinct pour chacune des quatre Banques. Chaque conseil d'escompte est composé de quatre conseillers et de deux conseillers suppléants élus par l'assemblée générale (des actionnaires de chaque Banque) »; « l'agent central des Banques Coloniales est nommé par décret du Président de la République sur la proposition du Ministre des Colonies après avis du Ministre des Finances, la commission de surveillance consultée »; « le commissaire du Gouvernement institué près l'agent central des Banques Coloniales à Paris, a pour mission de s'assurer de la régularité des opérations effectuées par cette agence ».

***

La Banque de l'Algérie est régie par la loi du 29 décembre 1918, qui a renouvelé son privilège comme la loi du 21 mars 1919 a renouvelé celui des Banques Coloniales. Ces deux lois, presque contemporaines, ont évidemment été conçues

et rédigées dans une même ambiance. Ainsi le principe du partage des bénéfices avec l'État, au delà d'un certain chiffre de dividende, se retrouve dans les deux cas : « à compter de l'exercice 1918, toute répartition d'un dividende annuel supérieur à 150 francs (30 p. 100 du capital) net d'impôts par action au porteur obligera la Banque à verser à l'État Français une somme égale à l'excédent net réparti, multiplié par le rapport existant entre le montant des billets de la circulation Algérienne et celui de la circulation totale de la Banque ». Comme une partie des billets circulait officiellement en Tunisie, il faut lire : « ... Obligera la Banque à verser à l'État Français et au Gouvernement Tunisien une somme égale à l'excédent net réparti, dans la proportion des circulations respectives. » Les impôts qui grèvent les actions au porteur étant fort lourds, l'État n'intervient comme participant que quand le dividende brut dépasse de beaucoup 30 p. 100. Quand nous disons qu'il intervient, nous entendons dire qu'il interviendra si tel est le bon plaisir de la Banque, car l'État n'ayant stipulé en sa faveur aucun droit sur les réserves qui, selon le droit commun, appartiennent ainsi tout entières aux actionnaires, la Banque aura toujours beau jeu de limiter son dividende à 30 p. 100 nets, en faisant bénéficier les réserves qui sont siennes, purement siennes, de tout l'excédent. La même lacune existe dans le contrat des Banques Coloniales qui, ainsi, jouissent d'une faculté semblable. (L'État n'a rien à prétendre, à plus forte raison, sur les réserves de la Banque de l'Indo-Chine et de la Banque de l'Afrique Occidentale dont les contrats de concession, dans leur forme actuelle, aussi anciens que ceux des Banques Coloniales et de la Banque de l'Algérie sont récents, ne prévoient même pas de partage éventuel des bénéfices avec l'État.)

Les deux derniers dividendes de la Banque de l'Algérie ont été 25,2524 p. 100 (exercice 1918-1919, exercice clos au 31 octobre), et 31,9234 p. 100 (exercice 1919-1920) : le taux des opérations de la Banque de l'Algérie a été, depuis 1914, identique à celui de la Banque de France. Le billet de la Banque de l'Algérie est libellé en francs et a été maintenu, dans ces dernières années, sensiblement au pair du franc Français, sans perte comme sans prime.

Comme les Banques Coloniales, la Banque de l'Algérie doit payer une redevance sur ses billets émis à découvert, c'est-à-dire émis en sus de l'encaisse métallique. Cette redevance est graduée suivant le taux de l'escompte. Si, par exemple, l'escompte est à 4 p. 100, la redevance ressort à 0 fr. 50 p. 100, taux identique au taux uniforme appliqué aux Banques Coloniales. Voici, du reste, le texte exact : « A partir du 1er janvier 1918, jusqu'au 31 décembre 1945, la Banque de l'Algérie versera à l'État Français, chaque année, par semestre, la première échéance semestrielle venant le 30 juin 1918, une redevance dont le produit annuel ne pourra être inférieur à 750 000 francs et qui sera calculée sur le montant des billets constituant la circulation Algérienne, déduction faite de l'ensemble des encaisses en numéraire et des avances consenties gratuitement ou à taux réduit à l'État ou à la Colonie dans un intérêt public. Le tarif de cette redevance sera de un huitième du taux officiel moyen de l'escompte lorsque ce dernier taux ne dépassera pas 5 p. 100, un septième du dit taux lorsqu'il sera supérieur à 5, sans excéder 6 p. 100, un sixième lorsqu'il s'élèvera au-dessus de 6 p. 100. » La redevance pour les deux derniers exercices (clos au 31 octobre) s'est élevée respectivement à 5 827 661 fr. 09 et à 7 969 000 francs.

Les dispositions qui réglementent les opérations de la Banque de l'Algérie autres que l'émission des billets n'ont pas plus que celles qui réglementent les opérations similaires des Banques Coloniales de physionomie bien particulière. Nous noterons cependant que « l'échéance des traites ou mandats ne peut dépasser dix jours de vue ou quinze jours de date », que, en principe, la Banque de l'Algérie ne doit pas servir d'intérêt à ses déposants sauf dérogations spéciales, notamment en ce qui concerne les comptes d'encaissements d'effets sur l'Algérie, lorsque les titulaires de ces comptes sont les sociétés de crédit Françaises, que, enfin, la rigueur du principe des deux signatures pour les effets escomptés peut, paraît-il, admettre des dérogations, dans l'intérêt public, selon que le Gouvernement l'apprécie : il y aurait ainsi dans le portefeuille de la Banque de l'Algérie une certaine proportion d'effets dénommés « effets de campagne » où la seconde signature

serait de pure forme et auxquels des facilités de renouvellement seraient accordées.

Le Conseil d'administration siège à Paris ; à part cela, les dispositions qui réglementent l'administration de la Banque de l'Algérie ressemblent d'assez près à celles qui réglementent l'administration des Banques Coloniales pour que nous n'insistions pas davantage. Tout au plus mentionnerons-nous l'existence auprès des succursales Algériennes des conseils d'escompte locaux dont les membres sont nommés, d'ailleurs, de Paris, par le Conseil d'administration, mais choisis, il est vrai, parmi les actionnaires résidant dans la localité.

Par exemple, là où le régime de la Banque de l'Algérie se dissocie complètement d'avec celui des Banques Coloniales, c'est lorsqu'on aborde le mode de couverture des billets. A la vieille formule d'une circulation des billets limitée au triple de l'encaisse et d'un passif envers les tiers limité au triple du capital social, qui était inscrite dans les vieux statuts de la Banque de l'Algérie de 1851, date d'origine, comme elle est encore inscrite dans les statuts en vigueur des Banques Coloniales, a été substituée, en 1900, une formule toute différente :

> Les émissions de billets de la Banque de l'Algérie seront maintenues dans des proportions telles qu'au moyen du numéraire réservé dans les caisses de la Banque et des échéances du papier de son portefeuille elle ne puisse, dans aucun temps, être exposée à différer le paiement de ses engagements au moment où ils lui sont présentés. Le montant des billets en circulation ne pourra en aucun cas dépasser 150 millions de francs.

Nous ne voulons pas dire le moins du monde qu'il ait été fait mauvais usage de ce blanc-seing donné par l'État à la Banque de l'Algérie. Nous constatons seulement que nous n'avons rencontré aucun exemple d'un blanc-seing semblable parmi les législations étrangères que nous avons ci-dessus passées en revue. Quant au système de la limite rigide à l'émission, — car il faut bien une limite rigide si l'on écarte le système de la limite automatiquement mobile, en fonction, par exemple, de l'encaisse ou du capital, — c'est un système dont il y a de très nombreux exemples et précédents. C'est, d'ailleurs,

un système arbitraire ; c'est un système antinaturel en ce qu'il prétend imposer des bornes rigides et fixées d'avance, une fois pour toutes, à l'encontre de phénomènes et de forces extrêmement mobiles dont les réactions entre elles sont infiniment multiples, en sorte que leur devenir est impossible à prévoir. En 1900, le capital de la Banque de l'Algérie était de 20 millions et on envisageait une circulation maximum de 150 millions. Au 31 octobre 1920, le capital était de 25 millions, la circulation dépassait 1 200 millions. Entre temps, sitôt la déclaration de guerre, le remboursement des billets avait cessé d'être obligatoire. Par étages successifs la limite rigide à l'émission des billets a été surélevée. La fameuse limite rigide n'est, en fait, qu'une barrière mouvante. L'État avait-il besoin d'argent, — cela n'est pas un reproche à lui faire : il en avait besoin pour une cause sacrée —, il venait à la Banque de l'Algérie et demandait une avance contre l'autorisation accordée par lui de surélever d'un nouvel étage la pyramide du papier émis. A chaque autorisation nouvelle, négociations, échange de concessions mutuelles : l'État Français, à moins que ce ne soit l'Algérie ou la Tunisie, se faisait accorder une petite avance gratuitement, c'est-à-dire sans intérêt, et une autre à un intérêt, très réduit, il est vrai, dont on débattait le taux. En dernier lieu, aux termes de la loi du 29 décembre 1918 renouvelant le privilège, le taux net que paie l'État français, pour le gros des avances qui lui sont consenties, est de 0 fr. 60 p. 100 par an. D'ailleurs l'État n'avait pas à penser qu'à lui-même; il y avait aussi les œuvres auxquelles il s'intéressait, témoin la Banque industrielle de l'Afrique du Nord, dont nous sommes loin de blâmer, dont nous louons même le programme au point de vue de l'intérêt général. En faveur de cette banque, aux actions de laquelle les actionnaires de la Banque de l'Algérie avaient le droit de souscrire par privilège, l'État a obtenu de la Banque de l'Algérie une contribution gratuite et définitive de 5 millions de francs et une autre du même montant comme avance sans intérêt pour la durée du privilège de la Banque de l'Algérie, soit remboursable le 31 décembre 1945. La moralité de tout cela est que la Banque de l'Algérie a fait des cadeaux complexes, difficiles à apprécier et reçu, de l'autre main, de l'État, des cadeaux

impondérables. C'est un labyrinthe de conventions, d'articles additionnels, de clauses spéciales, intervenues. On se perd aisément — l'un et l'autre — dans un labyrinthe. En affaires, — et les affaires de l'État sont des affaires —, on ne travaille bien que dans les grandes lignes simples. Regardez les procédés abrupts des Anglais et des Hollandais, comme des Américains du Nord. Il n'y a pas là de circonvolutions, ni de saluts, ni de gracieusetés quelconques. On va droit au but, au bout d'une avenue simple. Les particuliers peuvent se perdre dans les labyrinthes, l'État s'y perd presque toujours. Il y en a beaucoup en France, de labyrinthes. Toutes les conventions de l'État avec les Compagnies de chemins de fer en sont. On a multiplié comme à plaisir les labyrinthes, et outre que, parmi eux, c'est à peine si l'on peut, après avoir erré longtemps, distinguer le vrai du faux, l'utile de l'inutile, ce n'est pas là le fait d'un gouvernement d'opinion où tout doit être ramené à une sorte de clarté d'A B C pour que l'électeur qui est obligé de juger vite, parce qu'il a autre chose à faire, puisse juger; — autrement, son droit de vote ou rien, c'est la même chose.

***

Le régime de la Banque de l'Indo-Chine et celui de la Banque de l'Afrique Occidentale, presque contemporains, puisqu'ils remontent, le premier à 1900, le second à 1901, se ressemblent comme deux frères, mais ils diffèrent notablement de ces cousins éloignés, les régimes de la Banque de l'Algérie et des Banques Coloniales (Martinique, Guadeloupe, Réunion et Guyane), venus au monde beaucoup plus tard, respectivement, à la fin de 1918 et au commencement de 1919.

En 1900-1901, il n'était pas encore question d'une taxe, si modique qu'elle soit, sur les billets à découvert par rapport à l'encaisse métallique ; il n'était pas, non plus, encore question de partage des bénéfices avec l'État au delà d'un certain chiffre de dividende, si élevé soit-il. D'ailleurs, le partage des bénéfices avec l'État doit comporter, en théorie, un correctif :

il ne conviendrait pas, par exemple, qu'une banque, pour compenser ce qu'elle abandonnerait à l'État de ses bénéfices, surcharge le taux des intérêts et commissions qu'elle débite à sa clientèle, ni qu'elle renonce aux opérations d'escompte et d'avance présentant quelques risques, ni qu'elle restreigne son activité aux champs d'une exploitation particulièrement fructueuse, pratiquant ainsi ce que, par une expression imagée, quoique lourde, on nomme le malthusianisme industriel. Et le moyen, s'il vous plaît, de se prémunir contre de pareils maux? Il est difficile à trouver. Fixer un taux d'intérêt maximum au-dessus duquel les banques ne peuvent plus faire valoir judiciairement leurs droits, comme c'est le cas pour les banques d'émission Canadiennes? C'est quelque chose, mais encore faudrait-il peut-être que ce taux varie parallèlement à des types comme le taux de la Banque d'Angleterre ou de la *Federal Reserve Bank* de New-York, ou, tout particulièrement, en Extrême-Orient, de la Banque Javanaise. Il resterait encore à pourvoir au danger du malthusianisme, de la crainte, non point seulement salutaire, mais exagérée, du risque, qui, de plus en plus, pourrait porter les banques, par exemple, à escompter le papier de l'escompteur ou usurier local, c'est-à-dire, en fait, à le commanditer, au lieu de prêter directement à l'agent utile de production et de distribution, masqué derrière l'usurier fâcheux, et qui devrait être le client vrai. Plus on approche, serrant le problème de près, plus il semble hérissé de difficultés. La vérité est que, à défaut d'une main de fer constamment appliquée, il est difficile à l'État d'empêcher la banque de rattraper en détail sur les clients ce que, d'autre part, elle devrait lui verser. Au fond, il n'y a rien à faire avec un concessionnaire, si tant est qu'il en existe de cette sorte, qui voudrait simplement tirer la quintessence d'une situation commerciale et qui ne se sentirait que des devoirs commerciaux vis-à-vis de lui-même.

Outre l'absence de taxe sur les billets à découvert et le non partage des bénéfices avec l'État, le régime de la Banque de l'Indo-Chine et de la Banque de l'Afrique Occidentale diffère encore du régime de la Banque de l'Algérie et de celui des quatre Banques Coloniales par un trait essentiel : le pivot de l'administration de la Banque de l'Algérie et des

Banques Coloniales est un directeur nommé par l'État, président du Conseil d'administration et qui, si l'on en croit les statuts, doit en être l'âme indispensable ; rien de pareil à la Banque de l'Indo-Chine et à la Banque de l'Afrique Occidentale ; le Conseil est, comme tous les Conseils d'administration de sociétés ordinaires, maître chez lui : s'il y a des directeurs, c'est lui qui les nomme « avec l'agrément du Ministre des Colonies » et qui les tient sous son autorité comme simples agents d'exécution. Il y a bien une disposition des statuts ainsi conçue : « aucune de ces répartitions (répartitions annuelles aux actionnaires et aux Conseils d'administration) ne peut être réalisée sans l'approbation du Ministre des Colonies ». Il y a bien auprès de la Banque de l'Indo-Chine et auprès de la Banque de l'Afrique Occidentale un commissaire du Gouvernement ayant le droit de tout voir, d'assister à toutes les séances du Conseil d'administration, et enfin ces deux banques comme les quatre Banques Coloniales sont bien sous la juridiction de la commission de surveillance des Banques Coloniales, n'importe ! le Conseil d'administration de la Banque de l'Indo-Chine et celui de la Banque de l'Afrique Occidentale sont, dans leurs banques respectives, tout à fait chez eux, ce qui n'est pas absolument le cas des Conseils d'administration des quatre Banques Coloniales et de la Banque de l'Algérie.

Cela dit, entre les statuts de la Banque de l'Indo-Chine ou de la Banque de l'Afrique Occidentale et ceux des quatre Banques Coloniales, nous n'avons presque que des ressemblances à enregistrer : les quatre Banques Coloniales ont le droit, jusqu'à concurrence d'une fraction de leurs capitaux propres, de s'intéresser à des emprunts d'État; en plus les deux banques que nous considérons maintenant ont le droit, jusqu'à concurrence d'une fraction limitée de leurs capitaux propres, de « participer à la création ou à la constitution d'entreprises financières, industrielles ou commerciales, ayant leur objet dans le pays où elles possèdent des établissements » ; ces deux mêmes banques peuvent créer, négocier, escompter ou acheter des traites dont l'échéance peut aller jusqu'à 180 jours de vue, tandis que les Banques Coloniales sont limitées à 90 jours et la Banque de l'Algérie à 10 jours de vue;

enfin, ces deux banques ont toute liberté de recevoir des dépôts à intérêts tandis que les Banques Coloniales ne jouissent pas de ce droit dans leurs colonies respectives et que la Banque de l'Algérie n'en jouit qu'exceptionnellement en vue de cas que les statuts spécifient. Comme la Banque de l'Algérie, ces deux banques doivent pourvoir chacune de leurs succursales d'un conseil d'escompte dont « la composition, les attributions et les émoluments, disent les statuts, seront déterminés par un règlement du Conseil d'administration ». Chaque succursale doit publier un bilan mensuel dans la colonie où elle est établie, — disposition excellente qu'on serait heureux de voir appliquer aussi par toutes les banques étrangères établies en Extrême-Orient, là où ces banques jouissent du droit d'émettre des billets.

Comme les Banques Coloniales, la Banque de l'Indo-Chine et la Banque de l'Afrique Occidentale sont assujetties à un maximum de circulation de billets de banque égal au triple de l'encaisse métallique, et, à peu près comme elles, à un maximum du passif envers les tiers (billets en circulation, comptes courants et autres dettes de la Banque) égal au triple du capital social et des réserves.

Ces fragiles barrières d'un maximum à observer ont été emportées comme une plume par la houle de l'inflation. Chacune de leur côté, la Banque de l'Indo-Chine et la Banque de l'Afrique Occidentale se sont arrangées avec les pouvoirs publics; ainsi la Banque de l'Afrique Occidentale a remplacé une partie de l'encaisse que, statutairement, elle aurait dû avoir, par une avance sans intérêts au Trésor Public et une autre partie par des bons de la Défense rapportant intérêt.

Qui dit inflation dit bénéfices ; la Banque de l'Indo-Chine a réalisé, pendant l'exercice clos au 31 décembre 1919, un bénéfice net représentant 117 p. 100 de son capital versé au début de l'exercice. (Le taux des avances et escomptes a été de 6 à 12 p. 100, celui des prêts sur récolte de 6 p. 100; les billets de la Banque de l'Indo-Chine sont libellés en piastres Indo-Chinoises, qui représentent un certain poids d'argent fin. L'équivalent officiel en francs Français de ces billets est fixé, de temps à autre, par le Gouvernement du Protectorat suivant

la valeur mondiale du poids d'argent fin qu'est la piastre Indo-Chinoise.) Ces 117 p. 100 ont été attribués comme suit :

Aux réserves	42 p. 100
Aux actionnaires	68 —
Aux administrateurs	7 —
Total	117 p. 100

C'est bien à raison de 68 p. 100 de leur mise que le dividende afférent à l'exercice 1919 a rémunéré les actionnaires d'origine de la Banque de l'Indo-Chine, 68 p. 00 de ce qu'ils ont versé, qui est le quart de ce qu'ils ont souscrit, les actions ayant toutes été émises, jusqu'à 1919 inclus, libérées d'un quart. Il est vrai, soit pour faire paraître ces bénéfices moins élevés, soit pour toute autre raison, les primes versées par les actionnaires nouveaux venus, à des dates diverses, lors des émissions successives, et qui étaient représentées au bilan par un compte spécial de réserves, furent, en 1919, appliquées à la libération partielle des actions qui, de libérées de 125 francs qu'elles étaient, devinrent libérées de 475 francs, sur un nominal de 500. Simple jeu d'écritures qui ne change rien. Le bénéfice net de 1919 présente, par rapport au capital ainsi manipulé, les taux ci-après :

Aux réserves	11,1 p. 100
Aux actionnaires	17,9 p. 100
Aux administrateurs	1,8 p. 100
Ensemble	30,8 p. 100

Comme le gros des billets en circulation était en Cochinchine, comme les sièges du groupe Cochinchinois et Cambodgien (Saïgon, Pnom-Penh, Battambang) au 31 décembre 1919 représentaient 57 p. 100 de l'ensemble des billets en circulation et des comptes créditeurs, alors que pendant l'exercice 1919 les opérations d'escompte, prêts et effets à l'encaissement, de ces sièges n'ont représenté que 30,7 p. 100 de l'ensemble des opérations de cet ordre, on doit en conclure que la Cochinchine fournissait l'aliment principal au grand réseau de succursales

et agences de la Banque qui, pour le plus grand bien de l'influence Française, s'étend non seulement aux colonies Françaises de l'Annam (Tourane), du Tonkin (Hanoï et Haïphong), des Indes Françaises (Pondichéry), de la Nouvelle-Calédonie (Nouméa), de Taïti (Papeete), de la Côte des Somalis (Djibouti), mais à Hong-Kong, Canton, Shanghaï, Hankéou, Mongtzé, Tien-Tsin, Pékin (Chine), Singapore (*Straits Settlements*), Bangkok (Siam), Vladivostok (Sibérie). Si les Cochinchinois bénéficiaient de tout l'argent qu'ils fournissent à ce grand développement de succursales et agences, ils auraient le crédit plus abondant et meilleur marché.

La Banque de l'Afrique Occidentale tire ses ressources principalement des billets qu'elle émet en Afrique, et, en Afrique, principalement au Sénégal. Les bénéfices nets des deux derniers exercices (exercice clos au 30 juin) par rapport au capital versé (les actions sont libérées d'un quart) se sont présentés comme suit :

	Exercice 1918-1919	Exercice 1919-1920
Aux réserves.....	127	277
Aux actionnaires.....	49	101
Aux administrateurs..	15	30
Ensemble.....	191	408

Le taux des avances et escomptes a été pendant tout l'exercice 1918-1919 de 3 p. 100 au-dessus du taux de la Banque de France dont il a suivi les fluctuations. Le billet est libellé en francs et a toujours été maintenu sensiblement au pair du franc français, sans perte comme sans prime.

Je ne connais pas de société concessionnaire d'un service public, — l'émission des billets de banque est un service public et un service public de guerre, car l'inflation des prix est venue de la guerre, celle du billet de banque de celle des prix, et les bénéfices du billet de banque, dans cette période critique, sont des bénéfices de guerre —, qui ait jamais, en aucun pays, réalisé des bénéfices, par rapport à son capital, auss iprodigieux, et distribué des dividendes aussi prodigieux que l'a fait la Banque de l'Afrique Occidentale.

La Banque de l'Afrique Occidentale a son siège à Paris; en substance, les membres du Conseil d'administration ont été ou sont des représentants de grandes maisons de commerce Bordelaises et Marseillaises, Bordelaises surtout, très anciennement établies à la Côte d'Afrique, avec une adjonction de représentants des Sociétés de Crédit Parisiennes spécialisées dans les affaires de banque d'outre-mer.

La Banque de l'Indo-Chine aussi a son siège à Paris; en substance, les membres du Conseil d'administration sont les représentants des grandes sociétés de crédit Parisiennes. Elle a été portée de son importance première qui était minime à son importance actuelle qui est considérable par l'effort continu d'un seul homme qui fut jusqu'à une date récente administrateur-directeur-général et qui avait débuté comme caissier à la succursale de Pondichéry, il y a quelque trente ans. Peu d'hommes sont de cette trempe et de cette finesse. Toutefois, il est désirable que, dans tous les pays et dans toutes les affaires, les administrateurs et directeurs soient, en principe, sortis du rang; par contre il est fâcheux que, dans tous les pays plus ou moins, des hommes acceptent de se détacher des hiérarchies politiques, des hiérarchies administratives de services publics, des hiérarchies sociales, des hiérarchies de littérature économique (si tant est que pareille chose existe), pour devenir administrateurs ou directeurs d'affaires. La compétence est moindre, les jeunes gens les mieux doués et instruits sont découragés d'entrer tout jeunes dans les affaires et d'apprendre le métier par le début, surtout le début colonial lointain, parce qu'ils savent la voie des grands emplois fermée devant eux. Le contrôle que les hiérarchies politiques, les hiérarchies administratives de services publics, les hiérarchies sociales, les hiérarchies de littérature économique (si tant est que pareille chose existe) devraient exercer sur les affaires, dans l'intérêt public, se relâche par une sorte de complicité d'indulgence : ces hiérarchies sont collectivement intéressées dans les affaires, c'est-à-dire à l'amitié du monde des affaires, et cela suffit pour créer une atmosphère, une ambiance. S'ils n'espèrent pas pour eux-mêmes, les membres de ces hiérarchies espèrent pour un ami ou sont reconnaissants pour un autre.

*
* *

Méditant maintenant sur ce que nous avons appris des législations Anglaises, Hollandaises et Françaises du billet de banque colonial, nous observerons d'abord que le billet d'État ou le billet de Banque d'État (Inde Britannique, Afrique Occidentale Britannique, Australie) ne peuvent être d'aucun usage dans les Colonies Françaises. En effet, nous manquons en France de l'entraînement, de la tradition voulue pour faire systématiquement de grandes entreprises coloniales et diriger vers nos colonies des courants suivis d'émigration d'hommes jeunes pourvus de capitaux. Que le monde nous accorde le bénéfice d'un certain délai. Notre histoire économique a été interrompue, de diverses manières, plus d'un siècle, de 1789, date où la France égalait encore presque l'Angleterre par son développement maritime et colonial et surpassait tout autre pays par son développement métallurgique, jusqu'à 1919. La Révolution Anglaise, au milieu du XVIIe siècle, fut courte et définitive. La Révolution Française aura en fait, dans les incertitudes de régimes à demi acceptés, dans les divagations politiques extérieures extravagantes des deux Napoléons, dans le doute de soi-même, l'émiettement social, l'appauvrissement de sang et de fortune des guerres de la Révolution et de l'Empire et de la dernière guerre, traîné plus d'un siècle et quart. Momentanément, pendant une génération peut-être, nous avons besoin de l'appât que présente le droit d'émettre des billets de banque pour susciter des initiatives et inviter à la création et au développement de banques coloniales Françaises. Supprimer cet appât, donner le droit d'émettre des billets à l'État, et les colonies Françaises réellement neuves risquent de devenir le champ clos des banques étrangères. C'est tout à l'honneur des banques étrangères. Ces banques, comme les sociétés industrielles affiliées ou amies, nous donnent d'admirables exemples. Nous bornant à la Côte Occidentale d'Afrique, nous voyons la *Bank of British West Africa*, à qui le Gouvernement anglais refusa toujours le droit d'émettre des billets, fondée, vers 1893, à un capital minuscule, avoir actuel-

lement 2 millions sterling de capital dont 40 p. 100 versés, environ 12 millions sterling de dépôts (au 31 mars 1920, la date de clôture de l'exercice est au 31 mars), et plus de 700 agents tandis que, cependant, elle bornait ses dividendes, n'ayant distribué qu'une fois 10 p. 100, une fois 9 1/2 p. 100 et généralement 8 à 9 p. 100. Une ligne de navigation amie de la Banque sillonne la Côte de ses bateaux. Et, dans ce même milieu de Liverpool, une firme de fabricants de savon a grandi jusqu'à devenir la plus grande affaire de production d'oléagineux du monde ; entre nombre de traits qu'on pourrait citer d'elle, elle achetait, il y a une dizaine d'années, la majorité des actions de la Compagnie propriétaire du Kouïlou-Niari, Compagnie Française à qui le Gouvernement Français avait donné en toute propriété plus de 2 millions d'hectares au Gabon ; il y a deux ans envirou, elle devenait la cheville ouvrière de la *Royal Niger Company* qui, vers 1890, racheta la Compagnie française du Niger, car le Bas et le Moyen Niger faillirent être Français et l'eussent été si les Français de la Compagnie Française du Niger n'avaient pas été abandonnés financièrement par les milieux commerciaux français, tandis que les Anglais de la *Royal Niger Company* furent soutenus des leurs : dans les pays en devenir, le commerce et la colonisation effective, tôt ou tard, sont toujours suivis du drapeau — et c'est justice.

Force nous est, à nous Français, de considérer le droit d'émettre des billets de banque dans une certaine proportion par rapport au capital social, comme devant être une prime à la création des banques et à l'accroissement de leurs capitaux propres. Nous avons vu ainsi les Banques d'émission Canadiennes être autorisées à émettre des billets à découvert (non couverts par des espèces métalliques) pour un montant égal à celui de leur capital versé intact. Ni la Banque Unique d'émission de l'Afrique du Sud, ni la Banque Unique d'émission des Indes Néerlandaises ne présentent de relation entre le montant des billets et celui du capital ; le billet de banque est ici considéré comme un but, pour lui-même, et non comme un moyen en vue d'encourager des initiatives de banque : le capital de la Banque Javanaise est minuscule par rapport aux billets en circulation, celui de la Banque

de Réserve Sud-Africaine le sera de même. Naturellement, des banques d'émission comme les Banques Canadiennes, qui sont assez nombreuses pour un même pays, et qui ne sont chacune banque d'émission qu'accessoirement et pour la façade, peuvent beaucoup contribuer au progrès économique grâce à la liberté de leurs allures, au lieu que la majesté trop grande de la Banque Unique la retient, en quelque sorte, au rivage. Strictes sont donc les clauses qui protègent les banques libres contre les empiétements possibles des Banques Uniques d'émission de Java et de l'Afrique du Sud. Ingénieusement, les Banques coloniales Françaises investies d'un monopole d'émission cherchent à reproduire quelques-uns des avantages que le système de la pluralité des banques d'émission présente pour la collectivité, en subventionnant ou commanditant, ici et là, quelques entreprises de crédit agricole ou industriel — palliatif faible et indirect, succédané timide, expédient facile, détour insuffisant, car des entreprises, ainsi subventionnées, risquent d'être de simples filiales sans indépendance, et il semble que, dans le mot même de subvention, il y ait comme un germe de stérilité.

Nous remarquerons encore que les Banques Uniques de Java et de l'Afrique du Sud sont administrées localement, que, en cas de liquidation, l'État prélève sur les réserves respectivement 60 p. 100 dans le cas de la Banque de l'Afrique du Sud, 50 p. 100 dans celui de la Banque Javanaise, que le dividende de la Banque de l'Afrique du Sud est limité à 6 p. 100 tant que la perte au change subsiste, afin que les bénéfices réservés grossissent l'encaisse et préparent la reprise des paiements en espèces, que, cette perte au change disparue, le dividende de la Banque de l'Afrique du Sud est limité à un maximum absolu de 10 p. 100, en vertu de cette théorie, sans doute, que, entre toutes les sortes de banque, les banques d'émission pures et simples, exclusivement banques des banques, présentent un minimum de risques et n'ont droit qu'à un dividende minimum. A ce sujet, la Banque Javanaise, dans une publication de janvier 1918, s'exprime ainsi : « Pendant les derniers cinquante ans, les pertes subies par la Banque Javanaise se sont élevées au total à 1 750 000 florins. Au taux actuel des bénéfices de la

Banque, la totalité de ce montant aurait été remboursée sur le bénéfice net d'une seule année, le bénéfice net actuel moyen annuel ayant été de 2 500 000 florins pendant les cinq dernières années. » Les risques et les chances favorables varient beaucoup, du reste, d'un pays à l'autre, d'un moment à l'autre, surtout quand il s'agit de pays neufs; à ces états différents doivent correspondre des contrats différents entre le Gouvernement qui accorde le droit d'émettre des billets et la banque qui l'accepte. C'est pour ces raisons, sans doute, que, sans aucune intention de supprimer les contrats, ni de les interrompre, en vue seulement de les reviser et mettre au point et de tenir les banques mieux en main par la discrète menace d'une échéance assez proche, les gouvernements du Canada et des Indes Néerlandaises n'ont accordé les derniers renouvellements de concessions respectivement que pour dix ans et quinze ans.

Et de quoi nous souviendrons-nous encore?

Nous retiendrons surtout que l'Angleterre n'a jamais permis qu'une banque, appartenant à des actionnaires non résidents, administrée par des administrateurs non résidents, réalise sur des populations indigènes ayant pour Elle, l'Angleterre, versé leur sang et leur sueur et payé vraiment, de ce sang et de cette sueur, les billets émis, qu'une banque, dis-je, réalise sur les indigènes des bénéfices trop considérables à l'aide de la délégation exclusive d'un droit régalien, s'il en fut, le droit de battre monnaie de papier, qui, en justice, appartient aux indigènes seuls, à leur pays seul, et dont l'Angleterre sait qu'elle n'est que la dépositaire, — *Trustee.*

MARCEL LABORDÈRE

TRISTAN ET YSEULT

Depuis quatre mois Wagner n'est plus exilé de l'Opéra. Son retour, ainsi qu'on pouvait aisément le prévoir et que je l'ai dit ici même, a été triomphal. Mais on n'a pu rendre à l'avide admiration du public, jusqu'ici, que deux de ses ouvrages : la *Valkyrie* et *Siegfried*. *L'Or du Rhin* et *le Crépuscule des dieux* vont suivre, de telle sorte qu'on espère avant l'été reconstituer la *Tétralogie* entière. Après une interruption de sept années, ce n'est pas en effet sans préparation qu'on peut remettre à la scène des compositions de cette importance et de cette difficulté.

Allant au plus pressé, l'Opéra a d'abord réintégré à son répertoire les drames tels que la *Valkyrie* et *Siegfried*, où Wagner, non en vue d'une facilité d'exécution dont il ne s'est jamais inquiété, mais pour des raisons d'esthétique, n'a pas employé d'autres voix que celles des acteurs. *Tristan et Yseult* n'est pas, on le sait, dans ce cas : au premier acte, le chœur des matelots annonce la terre prochaine dans l'instant où la fiancée du roi Marke et celui qui l'a conquise, le philtre bu, reconnaissent avec horreur qu'ils ne peuvent plus rien contre leur amour.

Tristan et Yseult sera donné un peu plus tard, bientôt sans doute, à l'Opéra, et il faut croire que l'entreprise n'est pas si aisée, puisque le théâtre des Champs-Élysées, qui depuis longtemps méditait de monter cet ouvrage et même en avait déjà

commandé les décors, n'a pu accomplir son dessein qu'en acceptant le concours de deux compagnies d'artistes étrangers. C'est ainsi qu'à trois semaines de distance nous avons pu entendre, sur cette scène, *Tristan et Yseult* chanté d'abord en italien, puis en hollandais. A vrai dire, ces deux interprétations différaient entre elles autant que le jour et la nuit, et j'accorde à cette comparaison le sens même que lui donne Tristan dans ce rêveur entretien avec Yseult où il attribue au jour l'illusion et le mensonge, et à la nuit la vérité, la sincérité, la pureté. Les Italiens sont d'excellents acteurs, mais des acteurs diurnes. Il leur faut le soleil qui projette à terre et sur les murs l'ombre agrandie des gestes, ou s'ils se risquent à quelque nocturne équipée, le clair de lune qui détache encore ces silhouettes de pantomime :

Scaramouche et Pulcinella
Qu'un mauvais dessein rassembla.

Quant aux Hollandais, leur langue, qui est un allemand durci, laissait en place à peu près tous les accents du texte original, et c'est là un premier avantage sur une traduction italienne où Tristan se dit « Tristano », Brangaine « Brangania ». Comme d'ailleurs ces artistes n'avaient pas, je suppose, accompli leur carrière uniquement dans les théâtres des Pays-Bas, ils avaient eu l'occasion d'étudier la tradition de Wagner sur les scènes où elle s'est le mieux conservée. C'est pourquoi leur manière de chanter en détachant les syllabes, de passer sans transition de la pleine voix au langoureux murmure, de se tenir sur la scène dans une gravité concentrée et de n'obéir, pour se mouvoir, qu'à l'intérieure impulsion de la musique, tout décelait en eux une éducation dont leur talent avait su profiter. Parmi ces artistes, les deux principaux, madame Poolmann-Meissner et M. Urlus, étaient remarquables et tous les autres, jusqu'au matelot dont la complainte ouvre sur un si nostalgique horizon le premier acte, très consciencieux et sûrs ; aucun cependant n'était un jeune homme, à ce qu'il m'a semblé, et je n'offenserai pas Tristan ni Yseult, j'espère, en affirmant qu'à eux deux, ce soir-là, ils avaient au moins l'âge que le même couple aurait atteint et peut-être atteindra bientôt sur la scène de l'Opéra. Wagner

n'a pas été, que je sache, proscrit des théâtres germaniques ou néerlandais depuis 1914. Mais pour d'autres motifs, les études sérieuses d'art musical paraissent y avoir été interrompues, de telle sorte que Wagner, si on n'y prend garde, ne trouvera bientôt plus d'interprètes, pas même en sa patrie, qui d'ailleurs lui fut toujours ingrate de son vivant.

Le concert lui reste, sans doute, mais ce n'est pas assez. Tous ses ouvrages, à l'exception de quelques ouvertures, essais de sa jeunesse, de trois marches triomphales, faites sur commande, et de cinq mélodies qui sont des esquisses pour *Tristan et Yseult*, sont destinés au théâtre. On ne peut admettre que ce grand homme se soit trompé sur la nature de son inspiration au point de composer constamment des symphonies, quand il croyait écrire des drames.

Entre les trois éléments du drame lyrique, qui sont la parole, le geste et la musique, l'équilibre ne peut être parfait, et chaque auteur, suivant son génie, fait pencher la construction d'un côté ou de l'autre. Tel, comme Monteverde, met en valeur la parole, tel autre, comme les Italiens du XVIIIe siècle, est séduit par le chant ; Rameau ne cache pas sa préférence pour la symphonie, mais ne manque jamais de la mettre en relation avec le spectacle et son mouvement ; Mozart s'attache avant tout à la pureté des lignes musicales. Wagner accorde à la musique une mission non seulement prépondérante, mais souveraine, car il estime que la musique seule donne à l'œuvre son unité et sa signification, étant seule capable de révéler le jeu caché des passions humaines et des forces de l'univers. Mais en vertu de cette définition la musique, telle qu'il la conçoit et la compose, est elle-même un drame, dont les personnages appelés à paraître sur la scène seront la manifestation visible, de même que leurs discours en donneront l'indication sommaire, indispensable cependant, afin que l'imagination de l'auditeur ait son point de départ.

La preuve qu'il en est bien ainsi, c'est l'embarras qu'on éprouve à entendre chanter les ouvrages de Wagner dans une langue qu'on ne comprend pas. Qui ne trouve fastidieuses, au premier acte de *Siegfried*, les énigmes du Voyageur, s'il ne sait au passage reconnaître les Nains, les Géants, et les Dieux, dont l'orchestre, sitôt leurs noms prononcés, fait vibrer dans

l'ombre, comme un écho venu des profondeurs de la mémoire, les chants caractéristiques? Qui peut comprendre, au deuxième acte de *Tristan et Yseult*, ces voix qui d'abord se joignent, se séparent pour un dialogue agité, s'unissent de nouveau en une extase qu'interrompt encore une question inquiète, pour s'élever enfin de concert en cet hymne puissant et grave, s'il ne sait, par le secours des mots, que les amants cèdent d'abord au bonheur éperdu de se revoir, reviennent aux souvenirs de tout ce qui les sépara jadis, maudissent le jour cruel, chantent les bienfaits de la nuit douce comme la mort, et que c'est Yseult, plus craintive, qui demande si la mort de Tristan et d'Yseult ne mettrait pas fin à leur amour, mais que Tristan la rassure et que c'est alors seulement que l'accord profond de leurs âmes se traduit par ces répliques alternées : « Ainsi pourrions-nous mourir, pour n'être jamais séparés. — Toujours unis. — Sans fin. — Sans réveil. — Sans terreur. — Sans nom, confondus dans l'amour, et livrés à nous-mêmes, sans autre vie que l'amour ! »

Je ne citerai que pour mémoire, parce que personne ne saurait y méconnaître l'importance du discours, les scènes du premier acte où Yseult révèle à Brangaine qu'elle a jadis sauvé Tristan, meurtrier de son fiancé, le chevalier irlandais Morholt, et n'a su se venger, où elle rappelle ensuite à Tristan lui-même le souvenir sanglant qui les sépare et l'invite à une réconciliation funèbre, de même que celle du troisième acte où l'on voit Tristan s'éveiller aux sons d'une mélodie désolée qui berça son enfance, expliquer qu'il revient du pays de l'oubli parce qu'Yseult ne l'y a pas suivi encore, s'exalter à ce souvenir et à l'espérance de la revoir, pour retomber ensuite, pendant que la mélodie chante de nouveau sans arrêt, à sa fatigue de vivre et à son vœu de mort :

A quel destin promis
Ai-je été mis au monde?
A quel destin?
Cet air ancien
Me le rappelle :
Le désir, et la mort !

Mais même la dernière scène, si souvent chantée dans les concerts, sous le titre de la *Mort d'Yseult*, après le prélude

du premier acte, perd beaucoup de sa signification si d'abord on n'a vu Tristan, qui ne peut vivre davantage, tomber dans les bras même d'Yseult, Kurwenaal, blessé dans sa lutte contre les soldats du roi Marke, s'affaisser aux pieds de son maître en lui demandant la permission de ne pas le quitter, le roi Marke et Brangaine interpeller en vain, l'un pour lui pardonner, et l'autre pour la plaindre, Yseult qui ne les entend plus, qui n'a plus de regards que pour Tristan étendu sans vie auprès d'elle, et c'est alors qu'après une méditation silencieuse, sa voix s'élève; mais déjà Yseult n'appartient plus à cette terre, et c'est la dissolution de l'existence dans les délices de l'amour infini qu'elle célèbre, soulevée d'un mortel délire :

Que son sourire
Est grave et doux !
Que son regard
Est tendre et clair !
Amis, le voyez-vous?
Pourriez-vous ne pas voir?
Toujours plus clair,
Plus lumineux
Illuminé d'étoiles,
Comme il s'élève !
Ne le voyez-vous pas?

Certes il ne s'agit pas ici de lever les bras au ciel, ni de comprimer à deux mains les palpitations d'une poitrine obéissante, ni de se livrer à aucune des démonstrations par quoi il est d'usage, dans le théâtre ordinaire, de traduire la douleur, la folie ou les spasmes d'une mort imminente. Le chant d'Yseult, c'est son âme qui s'exhale, et déjà rien ne vit plus en elle, que ce chant. Deux morts sont auprès d'elle, et tous ceux qui assistent à cette scène, le roi Marke, Brangaine, les bergers, les hommes d'armes, restent saisis de respect et de crainte. Or, c'est cette immobilité même qui plus éloquente que tout geste particulier ajoute à la musique épanchée à grands flots en des cieux de lumière une image pénétrée de son émotion, comme on voit dans les tableaux religieux le donateur prosterné près du bord inférieur du cadre, pendant qu'au-dessus de lui les anges emportent sa prière.

Les exemples tirés de *Tristan et Yseult* ont une valeur par-

ticulière, parce que c'est assurément en cet ouvrage que Wagner a tenu le moins de compte des règles ou des conventions ordinaires du théâtre et cela, comme il le reconnaît lui-même, non en vertu d'un système, mais par l'effet de l'enthousiasme dont il était transporté. « Cette œuvre, a-t-il écrit, est plus de la musique que tout ce que j'ai fait précédemment. » Dans aucune des œuvres qui devaient suivre, *Siegfried, les Maîtres chanteurs, Parsifal,* la musique n'exerce non plus une action si puissante. Et pourtant *Tristan et Yseult* est un drame, et la scène lui est nécessaire.

La première idée de cet ouvrage paraît lui être venue en 1854 ; c'est vers l'automne de cette année qu'il écrit à Liszt : « Puisque de ma vie je n'ai trouvé le véritable bonheur de l'amour, je veux encore élever un monument à ce plus beau des rêves, où l'amour pourra se donner libre cours du commencement à la fin : j'ai en tête un projet de *Tristan et Yseult,* la plus simple mais la plus riche des conceptions musicales ; le drapeau noir qui flotte au vent, à la fin, sera le linceul de ma mort. »

Depuis la publication, en 1903, des lettres de Richard Wagner à Mathilde Wesendonk, tous ses biographes ont voulu que *Tristan et Yseult* fût né de cet épisode de sa vie sentimentale. Certes, il ne pouvait déplaire à madame Wesendonk de passer à l'immortalité sous le nom et les traits d'Yseult, ni même à son mari, notable représentant de commerce, de jouer auprès d'elle le rôle ingrat, mais noble, du roi Marke. Il n'est pas douteux que durant les dix-huit mois que Wagner passa, dans la campagne de Zurich, auprès de ces généreux amis, de janvier 1857 au mois d'août 1858, il était dans tout le feu de la composition et chaque soir montrait à Mathilde Wesendonk les pages de la partition de *Tristan et Yseult* écrites dans la journée. Il est non moins certain que le projet de *Tristan et Yseult* remonte à un temps où Wagner ne songeait pas à elle et se croyait de bonne foi destiné à ne jamais connaître le grand amour ; c'est précisément pour ce motif qu'il voulait élever un monument qui serait comme un mausolée au bonheur que la vie lui refusait. Il s'est trouvé par la suite que le destin s'est laissé fléchir : le mausolée est devenu palais, une créature humaine y eut accès,

et fut couronnée reine de ce séjour enchanteur. Mais bientôt la mauvaise opinion du monde et la trop naturelle jalousie d'une épouse vint troubler cette félicité précaire. Wagner, que ces inquiétudes et ces querelles empêchaient de travailler, prit le seul parti qu'on pouvait attendre d'un génie comme le sien, pour qui l'œuvre entreprise doit être à tout prix achevée : il quitta Zurich pour Venise, où il termina en paix le second acte, puis Lucerne, où il composa le troisième.

Tristan et Yseult doit sans doute de précieux encouragements à Mathilde Wesendonk. Mais Mathilde Wesendonk doit bien davantage à *Tristan et Yseult* : elle lui doit cette passion sans précédent, sans exemple, sans limite, préconçue dans l'esprit de Wagner, et qui vint en efflorescences splendides cristalliser autour d'elle, parce qu'elle s'est trouvée là à point nommé, et avait sans doute assez de charme pour que Wagner se plût en sa société.

En 1854, Wagner n'avait encore accordé aucune attention à madame Wesendonk. Mais il venait de faire une connaissance autrement intéressante pour un esprit de la trempe du sien : celle de Schopenhauer, dont son ami Herwegh lui avait fait lire, au début de cette année, le *Monde comme volonté et représentation*. Ce système de philosophie fut pour Wagner une révélation, car il donnait une définition précise au sentiment vague de la contradiction entre la réalité du monde et les aspirations de l'homme qui depuis longtemps déjà était le fruit de son expérience personnelle. Toutefois, Schopenhauer estime que la volonté doit se détruire elle-même, et avec elle se dissipera l'illusion de l'existence. Pour Wagner, le désir en s'affirmant dissout les existences particulières ; seul il possède les attributs divins de l'universalité et de l'éternité ; les parfaits amants vont s'abîmer en lui comme les bienheureux du bouddhisme dans le néant du Nirvâna. Conception assurément plus philosophique que les préceptes moraux de renoncement aux biens ou aux joies de ce monde, qui sont illustrés par la *Tétralogie* et *Parsifal*. Nietzsche avait raison quand il disait en son langage de professeur qu'en composant *Tristan et Yseult* Wagner avait donné à l'art son Œuvre de métaphysique, *Opus metaphysicum*.

La lettre citée plus haut montre qu'en 1854 Wagner n'était

pas encore parvenu à débarrasser la légende des épisodes inutiles à son dessein, puisqu'il y parle du drapeau noir. Ce drapeau noir doit être hissé au mât de la nef qui vient de Cornouailles, si le messager de Tristan n'a pu ramener avec lui Yseult la Blonde. Tristan est alors trop affaibli par sa blessure pour quitter la chambre. Une autre femme, Yseult aux Blanches Mains, qu'il a épousée par désespoir, est près de lui. Il l'interroge : « Le drapeau est noir », dit-elle. Et Tristan meurt à cette nouvelle. Yseult la Blonde ne le trouvera plus vivant.

Wagner s'est avisé par la suite que Tristan dans son drame ne devait pas être infidèle, pas même à regret. C'est pourquoi il a supprimé la seconde Yseult. Seul, auprès de Tristan tourmenté d'un fiévreux espoir, veille le fidèle Kurwenaal. Le berger, sur le chemin de ronde, découvre au loin la voile et la signale par un appel joyeux de son chalumeau.

Kurwenaal s'élance vers lui et revient sans mentir annoncer à son maître « le pavillon de joie ». Tristan va mourir cependant, parce qu'il n'attendait que la venue d'Yseult pour se délivrer avec elle de la vie impossible. Et c'est lui-même qui se lève en chancelant de sa couche, pendant que Kurwenaal est allé au-devant d'Yseult, et, maudissant une dernière fois la lumière du jour, arrache le pansement de sa blessure.

Avec une sanglante blessure
Jadis j'ai vaincu le Morholt
Avec une sanglante blessure
Je vais conquérir Yseult.
O mon sang,
Coule joyeux,
Celle qui doit fermer
Pour toujours ma blessure,
Elle approche comme un héros,
Elle approche comme un sauveur !

Ainsi le dénouement du drame dépend de la volonté même du héros. Ce n'est pas la seule simplification que Wagner ait introduite en cette légende dont le livre admirable de M. Joseph Bédier a recueilli, en un style haut et clair, les incidents épars dans les différentes versions. Parmi ces versions, Wagner connaissait certainement celle de Gottfried de Strasbourg,

qualifiée par Jakob Grimm comme « l'un des plus charmants poèmes du monde », et probablement aussi celles de Beroul et de Thomas, publiées par Fr. Michel en 1839 sous ce titre : *Poèmes français et anglo-normands sur Tristan.* Résolument il a laissé dans l'ombre tout ce qui précède l'éclosion de l'amour. C'est seulement le récit d'Yseult qui au premier acte fera allusion à la première rencontre de Tristan et d'Yseult après la défaite du Morholt, qui était le fiancé d'Yseult, et à ce regard de Tristan qui fit tomber des mains de la jeune fille l'épée vengeresse. Nous apprenons ainsi que Tristan et Yseult sont unis déjà par un souvenir, et le philtre ne sera pas la cause de leur amour : il ne fera que leur en révéler la puissance. Les ruses des amants, pour échapper à la surveillance de leurs ennemis, qui donnent lieu dans Beroul aux charmants épisodes du Grand pin et du Nain Frocin, ont été supprimées. Le roi Marke est parti pour une chasse de nuit, Tristan rejoint Yseult, le roi Marke surprend les amants. Tristan provoqué par Melot ne se défend pas ; il tombe, et c'est de cette blessure qu'il va mourir. Car Wagner a renoncé également à tous les incidents qui suivent la séparation des deux amants, et non seulement au mariage de Tristan mais même au délicieux récit du *Grelot merveilleux* qu'il lisait dans Gottfried de Strasbourg. Ainsi se trouve réduite à une simplicité tragique une légende qui parmi toutes celles que le moyen âge a connues se distingue par l'insouciance de la fantaisie et le romanesque des épisodes. Pourquoi donc Wagner l'a-t-il choisie? En raison du mysticisme qui l'imprègne, et de cet amour que tout condamne, et qui ne trouvera de repos que dans la mort. Il a laissé tomber une profusion de détails qui eût gêné son inspiration, et a donné une expression lyrique à cet amour qui chez les conteurs du moyen âge n'est mis en valeur que par ses effets, parce que telle était la règle de son art. Mais l'esprit reste le même, et il a lu avec assez de soin les vieux poèmes pour en faire passer dans le sien, en les adaptant à sa pensée plus abstraite, certains passages.

« Un jour, amis, nous irons ensemble au Pays Fortuné dont nul ne retourne. Là s'élève un château de marbre blanc ; à chacune de ses mille fenêtres brille un cierge allumé ; à

chacune, un jongleur joue et chante une mélodie sans fin ; le soleil n'y brille pas, et pourtant nul ne regrette sa lumière : c'est l'heureux pays des vivants. »

Ainsi parle Tristan à Yseult, dans le *Roman* de M. Bédier, lui-même inspiré, en ce passage, de Beroul. Et c'est en ce même pays que Tristan, au deuxième acte du drame, quand tout est découvert, convie Yseult à le rejoindre :

Tristan va partir.
Veux-tu, Yseult, le suivre?
Le pays que je veux dire
Ne voit jamais le soleil.
C'est le sombre
Pays nocturne
D'où ma mère
M'a appelé,
Moi qu'elle avait conçu
Dans la mort,
Pour me mettre au jour
Dans la mort !

Si Wagner se débarrasse ainsi du détail pittoresque, si précieux pour le poète, c'est qu'il a déjà dans l'esprit la musique qui noyant à demi les paroles portera l'interrogation de Tristan comme la réponse d'Yseult sur ses larges ondes de douceur et de ténèbres.

Et c'est, du commencement à la fin de l'ouvrage, la musique qui, rendant sensible le mouvement secret des âmes, enveloppera chaque scène et entraînera le drame entier de ce courant irrésistible où tour à tour, remous surgis des liquides profondeurs, la tendresse, l'inquiétude, la joie et le désespoir affleurent : dangereuse pitié d'Yseult pour ce blessé qu'une barque chavirante a apporté ; offense où le dépit d'amour a plus de part que l'orgueil ; entrevue douloureuse où Tristan et Yseult vont comme malgré eux, évitant leurs regards, et ne faisant un pas que sur l'appel impérieux de l'orchestre ; révélation soudaine et terrible qui d'abord les cloue sur place pendant que la passion comme un feu intérieur rayonne de leurs visages, jusqu'au transport qui les précipite l'un vers l'autre ; impatience d'Yseult, coupée par ce bref accord aux aguets dans la nuit; puis, le premier instant de surprise heu-

reuse passée, cette méditation à deux où l'impossible amour ne trouve sa consolation que dans la nuit, annonciatrice de la mort ; gravité de la mort prochaine, anxiété qui monte et se perd dans le ciel vide, chant plaintif qui rappelle Tristan du pays sans soleil où déjà il recevait l'oubli divin ; regret, désir, fièvre de vivre que pour la dernière fois Yseult va guérir. Jamais aucune musique n'a su évoquer l'invisible avec tant de puissance ; musique véritablement magique, qui comme par transparence fait apparaître le contour lumineux des âmes ; les corps s'effacent, réduits à quelques traits essentiels, à quelques gestes intermittents, et la nature même n'est qu'un reflet : au deuxième acte, la fanfare des cors qui s'éloignent dans la forêt est elle-même imprégnée d'une si étrange douceur que bientôt elle se confond pour l'imprudente Yseult avec le murmure de la source. Ainsi le cœur obsédé se ferme aux impressions extérieures pour n'écouter que sa pensée, et le monde réel devient pareil à un rêve.

Telle est cette œuvre fantasmagorique, où la tâche des interprètes est particulièrement malaisée ; car tout excès de réalisation est une profanation, et pourtant c'est sur la présence des acteurs que s'appuie le développement de la musique ; leurs paroles en expliquent la portée, leur action en change le cours. Les Italiens nous ont montré une Yseult qui se tord les bras, un roi Marke qui mettait des larmes dans sa voix. Leur Tristan, représenté par M. Amadeo Bassi, avait plus de fierté. Cependant il cédait, lui aussi, par instants, à ce besoin d'exagérer par des ports de voix et des points d'orgue l'accent de la musique, dont les Italiens, depuis le succès des drames véristes, n'arrivent pas à se délivrer. Les Hollandais ont peut-être exagéré, au contraire, la discrétion dans tous les passages de douceur ; il y a là une certaine affectation qui est un des défauts caractéristiques du goût allemand. Mais pour le jeu scénique, je n'ai que des éloges à leur adresser, et qu'un regret à exprimer : c'est que les trois représentations qu'ils ont données à Paris n'aient pas permis à tous nos jeunes artistes d'aller apprendre par leur exemple que le sentiment le plus intense est celui qui se traduit sans emphase.

LOUIS LALOY.

A PROPOS DE L'AMIRAL KOLTCHAK

Nous recevons la lettre suivante d'un éminent spécialiste des choses russes, de M. Jules Legras, professeur à l'Université de Dijon, qui fût membre de la mission militaire française en Russie, ancien officier d'état-major au 1er corps sibérien et à la 8e armée russe, et qui séjourna en Sibérie en 1919.

UNIVERSITÉ COLUMBIA
NEW-YORK

1er février 1921.

Monsieur le Directeur,

Vous savez qu'au moment où parut l'article de M. X... sur l'amiral Koltchak, je renonçai à vous faire parvenir celui que j'avais écrit sur le même sujet, et dont vous connaissiez le début. C'est pour cette raison que je viens, moi qui puis signer de mon nom, apporter mon aide au témoignage de M. X..., attaqué d'une façon si étrange par une lettre de M. N. de Berg-Poggenpohl parue dans le numéro du 15 janvier dernier.

M. de P. fait apparemment partie de ces Russes titrés qui déployèrent tant d'opiniâtreté à défendre l'amiral Koltchak au télégraphe et par la plume, oubliant qu'il eût mieux valu le défendre les armes à la main. En tout cas, appuyée ou non sur un rapport émané de l'entourage de l'amiral, la lettre de M. de P. n'est qu'un tissu d'inexactitudes dont je demande la permission de ne relever que les plus énormes.

1° « Le renversement du Directoire ne fut pas un acte de violence », écrit M. de P. Or, il s'agit scrupuleusement de l'arrestation clandestine de plusieurs collègues de l'amiral dans le Directoire, de la subtilisation de ces malheureux, de la chasse aux socialistes, en

reuse passée, cette méditation à deux où l'impossible amour ne trouve sa consolation que dans la nuit, annonciatrice de la mort ; gravité de la mort prochaine, anxiété qui monte et se perd dans le ciel vide, chant plaintif qui rappelle Tristan du pays sans soleil où déjà il recevait l'oubli divin ; regret, désir, fièvre de vivre que pour la dernière fois Yseult va guérir. Jamais aucune musique n'a su évoquer l'invisible avec tant de puissance ; musique véritablement magique, qui comme par transparence fait apparaître le contour lumineux des âmes ; les corps s'effacent, réduits à quelques traits essentiels, à quelques gestes intermittents, et la nature même n'est qu'un reflet : au deuxième acte, la fanfare des cors qui s'éloignent dans la forêt est elle-même imprégnée d'une si étrange douceur que bientôt elle se confond pour l'imprudente Yseult avec le murmure de la source. Ainsi le cœur obsédé se ferme aux impressions extérieures pour n'écouter que sa pensée, et le monde réel devient pareil à un rêve.

Telle est cette œuvre fantasmagorique, où la tâche des interprètes est particulièrement malaisée ; car tout excès de réalisation est une profanation, et pourtant c'est sur la présence des acteurs que s'appuie le développement de la musique ; leurs paroles en expliquent la portée, leur action en change le cours. Les Italiens nous ont montré une Yseult qui se tord les bras, un roi Marke qui mettait des larmes dans sa voix. Leur Tristan, représenté par M. Amadeo Bassi, avait plus de fierté. Cependant il cédait, lui aussi, par instants, à ce besoin d'exagérer par des ports de voix et des points d'orgue l'accent de la musique, dont les Italiens, depuis le succès des drames véristes, n'arrivent pas à se délivrer. Les Hollandais ont peut-être exagéré, au contraire, la discrétion dans tous les passages de douceur ; il y a là une certaine affectation qui est un des défauts caractéristiques du goût allemand. Mais pour le jeu scénique, je n'ai que des éloges à leur adresser, et qu'un regret à exprimer : c'est que les trois représentations qu'ils ont données à Paris n'aient pas permis à tous nos jeunes artistes d'aller apprendre par leur exemple que le sentiment le plus intense est celui qui se traduit sans emphase.

LOUIS LALOY.

A PROPOS DE L'AMIRAL KOLTCHAK

Nous recevons la lettre suivante d'un éminent spécialiste des choses russes, de M. Jules Legras, professeur à l'Université de Dijon, qui fût membre de la mission militaire française en Russie, ancien officier d'état-major au 1er corps sibérien et à la 8e armée russe, et qui séjourna en Sibérie en 1919.

UNIVERSITÉ COLUMBIA
NEW-YORK

1er février 1921.

Monsieur le Directeur,

Vous savez qu'au moment où parut l'article de M. X... sur l'amiral Koltchak, je renonçai à vous faire parvenir celui que j'avais écrit sur le même sujet, et dont vous connaissiez le début. C'est pour cette raison que je viens, moi qui puis signer de mon nom, apporter mon aide au témoignage de M. X..., attaqué d'une façon si étrange par une lettre de M. N. de Berg-Poggenpohl parue dans le numéro du 15 janvier dernier.

M. de P. fait apparemment partie de ces Russes titrés qui déployèrent tant d'opiniâtreté à défendre l'amiral Koltchak au télégraphe et par la plume, oubliant qu'il eût mieux valu le défendre les armes à la main. En tout cas, appuyée ou non sur un rapport émané de l'entourage de l'amiral, la lettre de M. de P. n'est qu'un tissu d'inexactitudes dont je demande la permission de ne relever que les plus énormes.

1° « Le renversement du Directoire ne fut pas un acte de violence », écrit M. de P. Or, il s'agit scrupuleusement de l'arrestation clandestine de plusieurs collègues de l'amiral dans le Directoire, de la subtilisation de ces malheureux, de la chasse aux socialistes, en

ville et dans l'armée, de la proclamation de l'état de siège appuyée par une garnison triée. Si cela n'est pas violent, que faut-il de plus à M. de P.?

2° « Avec l'appui de toute l'armée russe et même les sympathies d'une partie des Tchèques et celles de Gaïda. » Or, « l'armée russe » était inexistante à cette date, et quant aux Tchèques, ils furent si peu édifiés que, sans la pression de l'Angleterre, ils auraient arrêté Koltchak, et qu'en tout cas, ils refusèrent de continuer à servir la réaction personnifiée par lui.

3° « Trop indulgent envers ses adversaires politiques, il (Koltchak)... ». J'admire cette indulgence prêtée à l'amiral ! En réalité, les socialistes furent traqués sans merci à Omsk et dans les autres villes ; on en noya sous la glace, et les fusillades en masse ne cessèrent pas durant tout notre séjour. La cruauté du régime de Koltchak fut une honte comparable à celle des Rouges.

4° « On sait que l'amiral Koltchak déclina l'offre d'un nombre considérable d'autres « belles » unités... » Voilà ce que croit M. de P. Mais voici la réalité. L'amiral fut si affecté du retrait des Tchèques qu'il le traita de trahison, et, dans la suite, voulut le rendre impossible en ordonnant de faire sauter un tunnel pour les bloquer en Sibérie.

5° « Après la chute d'Omsk, l'amiral voulait rester avec son armée. » Encore un conte ! L'amiral a toujours *précédé* la fuite de son armée. En outre, son armée se dispersa tout de suite et quelques bandes errèrent dans le bled avec le général Capelle. Ce que l'amiral ne voulait pas lâcher, c'était son train d'or. Quand il se décida à demander une garde tchèque, parce que les Russes n'étaient pas sûrs, pour aller parlementer à Irkoutsk avec les socialistes, il fallut d'abord l'*arracher aux révoltés du Nijné-Oudinsk*, qui ne voulaient pas le laisser partir. Dire qu'il fut « livré » est un mensonge dont les témoignages ont fait justice. Si l'amiral a été exécuté par les gens d'Irkoutsk avec lesquels, *sur son désir*, on l'avait abouché, c'est à cause des crimes de ses lieutenants (*noyade* des otages) et de l'approche de quelques débris de ses troupes.

J'ai l'impression que M. de P. n'a pas été en Sibérie, ou du moins qu'il n'y a pas résidé longtemps, car je ne voudrais pas attribuer à la partialité consciente les erreurs qu'il commet à chaque ligne. En réalité, l'aventure de l'amiral Koltchak n'a été ni un acte de gouvernement digne de ce nom, ni une action militaire. L'amiral, qui n'était pas un méchant homme, a eu le tort de rester prisonnier de ses préjugés d'ancien régime et des flatteurs intéressés qui l'ont conduit à sa perte et s'efforcent encore de donner le change à l'opinion publique.

JULES LEGRAS

Nous avons, suivant l'usage, communiqué cette lettre à M. de Berg-Poggenpohl, qui nous a adressé la réponse suivante :

Paris, 15 avril 1921.

Monsieur,

Je constate, d'après la lettre que vous avez eu l'obligeance de me communiquer, que M. X..., l'auteur de l'article paru dans la *Revue de Paris* du 15 novembre dernier et traitant du gouvernement de l'amiral Koltchak, a trouvé un champion dans la personne de M. Jules Legras, lequel écrit sa lettre de New-York, Columbia University.

J'ignore si M. X... ait à se féliciter de son défenseur ; je crains un peu, au contraire, que ce ne soit, une fois de plus, l'histoire du pavé de l'ours dont nous parle l'immortel La Fontaine. Dans sa lettre, tout en ne disant rien de substantiel concernant le sujet en litige, M. Jules Legras ouvre le champ à beaucoup d'attaques personnelles ; son ignorance vraie ou fictive de la matière qu'il traite est absolument renversante pour ceux qui, comme moi et d'autres, connaissent ce grave sujet *de visu et auditu*. Si malgré tout cela, je me suis décidé à répondre, tout en réduisant cette réplique au strict nécessaire, c'est uniquement par respect pour la mémoire de l'amiral Koltchak et par l'indignation naturelle de voir la calomnie et la mésinterprétation s'attacher à cette personnalité. Je le répète bien clairement pour que l'ombre d'un malentendu ne puisse subsister, c'est la valeur de la victime, non certes celle de l'agresseur, qui m'induit à relever le gant.

1° Le premier point de M. Legras est une citation de ma lettre, citation tronquée. Le lecteur que cette citation pourrait intéresser par rapport à l'idée qu'elle devait exprimer comprendra sans autre argumentation de ma part ce que j'ai voulu dire et ce que M. Legras n'a pas su comprendre. Mais... ce n'est peut-être pas de sa faute. Il s'agit de l'expulsion de différents membres du Directoire du territoire de la Sibérie ; or, ils voyagèrent très confortablement, sous escorte, jusqu'à la frontière et le dictateur leur fit remettre de considérables sommes d'argent. Plusieurs de ces messieurs gagnèrent la France ; l'un d'eux, le général Boldyreff, resta au Japon. Dans le Conseil des ministres même, il y avait des socialistes ; des socialistes assez ardents pour qu'à l'heure actuelle les Rouges les traitent avec une surprenante indulgence, indulgence qui donne raison à tous les avertissements donnés à l'amiral. La « chasse aux socialistes » n'existait donc pas; il y avait seulement une lutte tout à fait légitime contre des éléments révolutionnaires dont les menées ne pouvaient être tolérées en temps de guerre ; que mon opposant se souvienne du régime établi en Europe pendant la guerre ; qu'il réfléchisse si, dans le pays où il habite à l'heure actuelle, de semblables menées eussent même pu voir le jour. La proclamation de l'état de siège dans une ville infestée d'éléments plus que révolutionnaires et dont beaucoup étaient affiliés aux Rouges ne constitue pas, en temps de guerre civile, un acte de violence arbitraire, mais est une mesure de nécessité publique. Le seul tort de toutes ces mesures fut de ne pas être appliquées avec assez d'énergie, ainsi que je le constaterai plus loin.

2° Au second paragraphe, M. J. Legras se borne à déclarer que « l'armée russe était inexistante à cette date ». Or, n'importe quelle personne résidant en Sibérie en 1918 aurait été à même de lui dire que l'armée russe existait. Je ne peux évidemment pas, dans le court espace réservé à une lettre, donner ici un récit complet destiné à combler le trop de lacunes dans les informations de mon opposant à ce sujet. Je voudrais seulement lui demander s'il n'a jamais entendu parler des bataillons de volontaires du Wolga, groupés autour de Kappel ; des organisations d'officiers sous la direction du général Romanowsky, des divisions formées d'ouvriers, — tous anciens soldats des usines de Votkin et Ijevsk. Je tiens ce que je sais sur le rôle de ces organisations qui se groupèrent en armée, — armée dans le vrai sens du mot — de l'autorité des suivants : du général Diederichs, du général Romanowsky, des officiers anciens subordonnés du général Kappel, et du général Woiczechovsky ; je connais des récits documentés sur le rôle du colonel Ouchakoff. J'ai entendu les opinions du colonel polonais Rymcha et ceux de Gaida. Le général Boldyreff, ancien membre du Directoire, expulsé par Koltchak et vivant au Japon, au commencement de 1919, me fit un récit émouvant sur la valeur militaire de l'armée sibérienne.

Ce que M. Jules Legras dit concernant l'attitude des Tchèques est de nouveau inexact ; une partie d'entre eux et nommément ceux qui n'étaient pas encore minés par la propagande et qui conservaient encore l'esprit de discipline ont ouvertement donné leurs sympathies à Koltchak.

3° Pour ce qui est de la troisième affirmation, je ne puis que réitérer ce que j'ai dit, à savoir que l'amiral ne prit pas de mesures suffisantes contre les éléments qui travaillaient, en harmonie avec les Rouges, à saper son gouvernement ; des organisations convaincues de relations avec les Bolchéviks auraient dû être plus rigoureusement traitées que ne le fit l'amiral. Mon propre service militaire dans les différentes étapes indiquées à la fin de cette lettre, me fournit assez de renseignements pour être sûr de ce que j'avance ; les événements, du reste, se sont chargés de prouver que mes assertions étaient exactes. Beaucoup de gens suspects, occupant de hauts postes, pénétrant jusqu'au Conseil des ministres, restèrent en liberté pour être ensuite retrouvés parmi les ennemis avoués du gouvernement de l'amiral et même parmi les Rouges. Et c'était en temps de guerre... Quel est le gouvernement qui pourrait tolérer à l'arrière des menées ayant pour but de le renverser? L'agitation de certains socialistes devait être supprimée par cette raison. Ici aussi les événements ont prouvé le bien-fondé des conseils donnés à l'amiral, conseils hélas..., trop peu écoutés. Le pacte des social-révolutionnaires avec les Bolcheviks a démontré le danger d'une trop grande tolérance. D'un autre côté, ne fallait-il pas, à tout prix, supprimer les incessants attentats perpétrés par les bandes de Rouges contre le chemin de fer sibérien,

seule voie de ravitaillement de l'armée et du gouvernement sibériens ?

4° Le quatrième point est le plus amusant... Je n'ai pas mentionné les Tchèques et il ne s'agissait pas d'eux. Au surplus, ils étaient, à ce moment-là, déjà démoralisés, manquaient totalement de discipline ; ils n'auraient pas songé à combattre les Rouges ; leur seule idée était alors de quitter la Sibérie en emportant avec eux tout ce qu'ils appelaient « butin de guerre ». M. Jules Legras aurait mieux fait de ne pas trahir sa complète ignorance des affaires politiques de Sibérie par cette naïve affirmation, et de ne pas montrer une tchéchomanie aussi symptomatique.

Nous arrivons maintenant au cinquième point, où M. Jules Legras répète ce qu'a dit l'anonyme M. X..., assertion que j'ai déjà qualifiée dans ma lettre précédente. Je répète ici encore : jamais l'amiral n'a fui ; il est toujours resté avec son armée, souvent même en première ligne ; il a fallu de grands, de longs efforts de persuasion, pour le décider à partir, pour le convaincre de la nécessité d'aller à Irkoutsk pour reformer un gouvernement devant se composer de membres de son ancien Cabinet, et de nouveaux éléments. L'amiral fut livré aux Rouges sous la pression tchèque et par l'ordre du Haut Commandement allié : cela est un fait connu de tous et de chacun qui était à Irkoutsk ou dans ces parages à ce moment-là. Ce que j'affirme ici a été dit et affirmé déjà plus d'une fois en France et partout à l'étranger. La relation du dernier voyage de l'amiral a été publiée à Paris ; elle est corroborée par un grand nombre de témoins et de rapports officiels ; elle n'a jamais été réfutée. L'amiral avait reçu du Haut Commandement allié de strictes assurances pour sa sûreté personnelle, et puis, ayant fait confiance à ces assurances, il fut livré aux Rouges. Livré, dans le vrai sens du mot, car les autorités rouges qui vinrent arrêter l'amiral, quand celui-ci arriva à Irkoutsk, présentèrent un ordre du Haut Commandement allié. L'armée de l'amiral ne se dispersa pas « tout de suite », comme dit M. J. Legras ; elle ne s'est pas dispersée jusqu'à aujourd'hui. Des détachements importants, en tout environ 50 000 hommes, se frayèrent le passage à travers les glaces de la Sibérie, à travers une contrée infestée par les Rouges de toutes les catégories ainsi que leurs amis étrangers. La marche héroïque du général Kappel a reçu l'hommage qui lui convenait de tous les militaires qui ont su ce qu'elle a accompli. Ici, je ne puis faire autrement que de faire un point suspensif. Les assertions inexactes de mon adversaire m'amèneraient trop loin. Je voudrais seulement dire qu'une « garde » tchèque n'a jamais été demandée. L'escorte russe, absolument sûre, de l'amiral a été forcée de quitter parce que les Tchèques et le Haut Commandement allié refusèrent de la laisser continuer le voyage. Cette même garde proposa à l'amiral de sortir du train traître et de gagner la frontière mongolienne. L'amiral déclina cette offre. Après avoir été privé de sa sûre escorte, l'amiral devint petit à petit le prisonnier des Tchèques ; M. J. Legras a bien choisi le mot « garde »

tchèque ; c'est cette même « garde » qui le fit presque tomber entre les mains du « mob » à Nishne-Oudinsk.

En ce qui concerne la dernière phrase du cinquième paragraphe, « si l'amiral a été exécuté par les gens d'Irkoutsk avec lesquels, sur son désir, on l'avait abouché », c'est bien le plus révoltant de tout ce que l'auteur a dit, c'est le record. Ayant reçu quelques jours avant la reddition d'Omsk l'ordre d'aller à Irkoutsk, je fis ce voyage avec M. Krassnoff, contrôleur d'État, et qui devait être président du Conseil par intérim. Ce Conseil devait se réorganiser à Irkoutsk et attendre l'arrivée de l'amiral. Voyageaient en outre dans le même train, également désignés pour remplir des postes dans ce même Conseil, MM. Bourychkine et Cherven-Wodali. C'est avec ces messieurs-là et avec leurs collègues que l'amiral voulait être abouché. C'est pourquoi il se dépêchait pour gagner Irkoutsk, mais les menées des Tchèques et les actes du Haut Commandement allié en Sibérie l'empêchèrent et retardèrent sa marche. Irkoutsk tombait entre les mains des révolutionnaires — amis des Bolchevicks. — Le gouvernement de l'amiral était renversé, ses ministres étaient emprisonnés, ou avaient fui; c'est alors que la « garde » tchèque l'amena à Irkoutsk et les autorités tchèques le livraient aux Rouges.

La remarque que l'amiral ne voulait pas quitter son train d'or est caractéristique. L'amiral Koltchak avait l'intention de se rendre à Irkoutsk pour reformer un Cabinet, et il emporta avec lui, comme un dépôt sacré, l'or de l'État russe représentant la garantie pour les avances qui lui avaient été faites par des gouvernements alliés. Cet or, il le transportait avec lui, il s'en sentait responsable, il en savait la valeur et pour la Russie et pour les Alliés; cet or composait un tiers de tout l'ancien trésor du Gouvernement russe. C'était le premier devoir de l'amiral de tout faire pour le conserver ; il s'y efforça autant qu'il le put et déploya dans cette tâche plus de conscience et d'efforts que les Tchèques et le Haut Commandement allié, quand les premiers, par ordre du Haut Commandement allié, assumèrent la garde de cet or, ils en firent disparaître une partie à leur profit pendant le transport à Irkoutsk. Le traité que les Tchèques signèrent avec les Bolchevicks établissait le sort de l'or qui restait.

Il est utile de rappeler ces faits; ils éclairent le rôle que les Tchèques et le Haut Commandement allié ont joué par là envers l'épargne française ; il ne faut pas perdre de vue qu'à ce moment un tiers de l'entier ancien trésor de la Russie — gage de ses emprunts — était dans les mains du Haut Commandement allié et des Tchèques. Que firent-ils? Et que devaient-ils faire? Et pourquoi M. Legras se juge-t-il de taille à toucher à un sujet si grave?

Ce que j'affirme et avance n'est pas seulement basé sur ce que je sais personnellement par mon propre service, mais encore sur l'autorité des sources suivantes :

1° Un rapport officiel (dont j'ai déjà parlé en septembre) émanant de

l'officier en charge de toutes les communications entre l'amiral et les Tchèques, comme entre l'amiral et le Haut Commandement allié. Cet officier, le colonel Malinowsky, voyagea avec l'amiral et parvint à se sauver lorsque son chef fut arrêté à Irkoutsk ; il me fit prendre connaissance de son rapport qui est connu de tous les représentants des Alliés et qui a été communiqué à tous les grands journaux de l'étranger.

2° L'opinion d'un grand nombre d'officiers et de fonctionnaires, tous témoins oculaires de ce qui se passa et à Irkoutsk et sur la ligne du chemin de fer entre Omsk et Irkoutsk.

3° Plusieurs membres du Corps diplomatique — et les plus haut placés — comme aussi nombre d'étrangers de différentes nationalités qui ne me cachèrent pas le profond dégoût qu'ils éprouvaient sur ce qui fut fait par le Haut Commandement allié quasi en leur nom.

4° Un grand nombre d'officiers étrangers de diverses nationalités très bien renseignés et tout à fait au courant des choses, stationnés sur la ligne de chemin de fer à Irkoutsk et au delà d'Irkoutsk, partagèrent l'indignation générale.

5° Last, but not least, il y avait des Français, civils et militaires, en Sibérie comme au Japon qui ne cachèrent pas la honte qu'ils éprouvaient au sujet de tout ce qui s'était passé.

Ces MM. X... et Jules Legras auraient, semblerait-il, mieux fait, soit par sentiment de respect ou de discipline envers le Haut Commandement allié, de ne pas toucher à cette question.

Je dois finalement dire encore quelques mots *pro domo*. Au début de sa lettre, M. J. Legras dit : « M. de P. fait apparemment partie de ces Russes titrés qui déployèrent tant d'opiniâtreté à défendre l'amiral Koltchak au télégraphe et par la plume, oubliant qu'il eût mieux valu le défendre les armes à la main. »

1° Je ne porte pas de titre.

2° J'ai pris part à la campagne de Sibérie presque au début et jusqu'à la fin, c'est-à-dire j'arrivai en Sibérie en janvier 1919 ; j'étais à Omsk en mars et je pris le service militaire, j'étais au front de l'Oural et à Tcheliabinsk jusqu'au mois de juillet. Jusqu'en novembre, c'est-à-dire jusqu'à la reddition d'Omsk, j'étais dans différents endroits entre Kourgan, Pétropavlovsk et Omsk. Deux mois durant (avril et mai), j'ai été adjoint du directeur politique de la chancellerie particulière de l'amiral Koltchak.

Après la chute du Gouvernement d'Omsk et après beaucoup de péripéties, je parvins à arriver au Japon où j'ai travaillé avec des amis à réunir toutes les dépositions de tous ceux, Russes ou étrangers, qui prirent part à la campagne de Sibérie. Nous réussîmes à réunir un matériel qui, pour certaines personnes, russes et étrangères, est un réquisitoire vraiment terrible.

J'ignore les motifs de mes opposants, mais je veux leur faire remar-

quer que la façon avec laquelle ils essaient de défendre leur cause ne fait que donner de nouvelles forces aux arguments de ceux qui affirment qu'une chose terrible arriva alors en Sibérie, quelque chose qui fut commis sous l'égide des drapeaux du Haut Commandement allié, et à propos de quoi il n'y a jamais eu un « témoignage » officiel, comme M. Legras semble le croire.

Je ne peux que déplorer cette façon, car ou bien elle documente une lamentable ignorance et une complète incompétence des questions politiques russes, ou bien elle implique une *mala fides* vraiment par trop frappante.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

NICOLAS DE BERG-POGGENPOHL

Le gérant : ED. PAUPHILET.

LIVRES NOUVEAUX

LE CRIME DE LORD ARTHUR SAVILE ET AUTRES HISTOIRES

par **Oscar Wilde**.

Les nombreux admirateurs français d'Oscar Wilde apprécieront à juste titre cette nouvelle édition qui réunit trois volumes anciens : *Le crime de lord Arthur Savile, le Prince heureux* et *la Maison des grenades*. La délicieuse fantaisie de l'auteur du *Portrait de Dorian Gray* est trop connue pour qu'il soit besoin d'insister : les qualités les plus variées de cet écrivain merveilleux apparaissent pleinement dans ces divers récits : esprit français et humour anglais dans *le Crime* et *le Fantôme de Canterville*, où l'on voit le bon sens rassis et le sang-froid d'une famille américaine venir à bout, la charité d'une jeune fille aidant, d'un spectre redouté; sens humain profond et puissante imagination dans ces chefs-d'œuvre : *le Prince heureux* et *le Pêcheur et son âme*, où l'effet pathétique le plus intense est obtenu avec une parfaite simplicité de moyens. Andersen, seul peut-être, a su donner à cette sorte de contes féeriques une pareille portée. La bonne traduction de M. Georges Bazile n'a point fait perdre au style du grand artiste anglais sa vigueur et son éclat.

MAIS L'ART EST DIFFICILE

par M. **Jacques Boulenger**.

M. Jacques Boulenger a réuni sous ce titre un certain nombre d'études d'histoire littéraire qui concernent généralement les auteurs contemporains. Son livre est fort agréablement écrit, et il a le charmant mérite d'être vivant. M. Jacques Boulenger fait de la critique en homme de goût, libre d'esprit, sans préoccupation d'école. On aime dans son ouvrage la manière alerte et impartiale dont il discerne les qualités réelles des auteurs qui sont réellement des écrivains et dont il défend la culture de notre pays.

SHAGPAT RASÉ

par **G. Meredith**.

Traduction de H. Boussiness et R. Galland.

L'œuvre de Meredith est de celles qui assurent au XIXe siècle un rang privilégié dans l'histoire de l'esprit humain. Mais l'accès y est fort difficile. La traduction si heureusement inaugurée par Mlle Boussiness et M. Galland rendra donc un vrai service à toutes les personnes cultivées. *Shagpat rasé* est le premier ouvrage de Meredith. C'est une série de contes orientaux, un intarissable jaillissement d'images, où s'affirme une maîtrise, une souplesse, une richesse incomparables. Il fallait la sérieuse connaissance de la langue anglaise, qu'ont les deux traducteurs, leur tact et leur finesse d'interprétation, pour mener à bien, comme ils l'ont fait, cette délicate entreprise.

TANT PIS POUR TOI

par **Gérard d'Houville**.

Les lecteurs de la *Revue de Paris* qui ont eu la primeur de ce livre n'ont pas oublié la grâce et la poésie de cet ouvrage que la critique a jugé tout de suite comme l'un des plus charmants qu'ait écrit l'auteur d'*Esclave* et de *Jeune fille*. La plus fine observation du cœur humain mêlée à une fiction qui nous mène dans la forêt enchantée de Brocéliande près du légendaire Merlin font de ce récit quelque chose d'unique et lui donnent la fantaisie d'un conte de fée moderne. Il y a dans le récit un art, une liberté d'allure, un heureux accord d'analyse malicieuse et d'éléments poétiques qui ont fait penser au Musset des Comédies et Proverbes.

MON AMI PIERROT

par **Gyp**.

Un jeune paysan, compagnon des jeux d'une petite châtelaine, est pris en affection par celle-ci. Les deux enfants grandissent côte à côte. Si « Mon ami Pierrot », adolescent, doit quitter quelques années, pour terminer ses études, la douce Francette, ce n'est point pour diminuer leur attachement réciproque.

Servi par d'heureux hasards, l'amour triomphe de maints obstacles et Francette épouse Pierrot, qui s'est découvert une noble origine. Ce roman traité avec un art délicat, peut être placé entre toutes les mains. On goûtera le naturel et la fraîcheur répandus dans ces pages.

LA ROSE DU FAYOUM

par **Jehan d'Ivray**.

Un Anglais, Jack Foster, et un Français, Pierre Mareuil, installés dans une bourgade reculée du Fayoum font connaissance d'une petite Égyptienne : Warda, la rose du Fayoum. Foster en devient amoureux. Comment après maintes péripéties, où intervient un méchant sorcier, qui vole la petite Warda, Foster s'apprête à épouser la jeune fellaha, c'est ce qui fait le fond même du roman. Mais Mareuil, qui n'aime pas les unions fantaisistes, prévient la famille de Foster qui s'oppose au mariage. L'Anglais se console vite et épouse tranquillement une de ses compatriotes. Navrée, Warda se convertit au christianisme et entre dans les ordres.

La psychologie des personnages est un peu rudimentaire. Mais de nombreux et romanesques épisodes, un peu trop romanesques même, retiennent l'attention du lecteur.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE.	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES.	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER.	92 »	47 »	24.50

PRIX DE LA LIVRAISON : 4 fr. 50

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

La première Table Décennale (1894-1903) *est mise en vente au prix de* 2 *fr.* 50.

P. BRODARD, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85 bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.